

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE



25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 17 36 10 / Fax : 04 73 17 36 11

esa@esacm.fr

www.esacm.fr

Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse

Tram : arrêt Universités

Livret de l'étudiant 2017-2018

VOTRE ÉCOLE est une école d'art. Une école pas complètement comme les autres avec son identité et sa singularité.

Une école d'art est un lieu où de futurs artistes sont formés par des artistes, des théoriciens, qui sont eux-mêmes, non pas uniquement professeurs, mais des acteurs de l'art contemporain. C'est donc à une formation à l'art par l'art que vous êtes invités dès vos premiers instants ici.

L'école est un espace d'apprentissage, de vie, de pensée des formes, de la collégialité, du collectif et du singulier, dans laquelle tous, vous, le personnel, les enseignants avons notre place. Ces places sont à la fois très clairement déterminées mais jamais figées pour permettre de travailler dans de bonnes conditions, d'accompagner le flux de nos projets et de nos idées.

Faire école, c'est à la fois faire une école et faire notre école. Vous en êtes les premiers acteurs. Il est essentiel que vous preniez part à toutes les instances de décisions et que vous participiez activement aux espaces de débats et de pensée collégiale que nous avons mis en place pour l'écriture du projet d'établissement aujourd'hui édité. Au delà de ce premier pas, il faut poursuivre notre manière singulière d'être collectivement les acteurs et les auteurs de notre école.

L'école est un espace public et artistique qui se déploie hors de nos murs à la rencontre de ceux qui n'ont pas accès à l'art. Nous veillerons ensemble à les accueillir et à ce que tous ceux qui le souhaitent puissent faire des études artistiques. Il nous faudra donc à rester ouvert à l'autre et continuer à faire de notre école un lieu qui accueille. Trouver et inventer des formes d'une pensée de la générosité et de la liberté.

Muriel LEPAGE
Directrice de l'ESACM

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

▪ Introduction	6
▪ Gouvernance, mode d'emploi	8
<i>Commission pédagogique</i>	8
<i>CSPVE</i>	9
<i>Conseil d'administration</i>	9
▪ L'école dans les réseaux des écoles supérieures d'art	10
<i>ADERA</i>	10
<i>ANdÉA</i>	10
▪ Le rôle des étudiants	11

EQUIPE ET EQUIPEMENTS

▪ Équipe	13
▪ Intervenants et invités	14
▪ Équipements	26
<i>Bibliothèque</i>	28
<i>JProtoLab[</i>	28
<i>Ateliers techniques</i>	30
<i>Salles d'accrochage</i>	31
▪ Outils et matériel	32
	33

ORGANISATION DES ÉTUDES

▪ Cursus	35
<i>Déroulement des études</i>	36
<i>Certificats et diplômes</i>	36
<i>Acquis et perspectives</i>	37
▪ Enseignements et évaluations	38
<i>Structuration des études</i>	40
<i>Modalités de passage au semestre suivant</i>	40
<i>Objectifs des enseignements</i>	41
<i>Dispositifs pédagogiques</i>	43
▪ Mobilité internationale	44
<i>Échanges étudiants</i>	46
<i>Résidences à l'étranger</i>	46
▪ Mises en situations	48
<i>Pendant le cursus</i>	50
<i>Au sortir de l'école</i>	50
	52

RECHERCHE

▪ La recherche à l'ESACM	55
▪ Thématiques et axes de recherche	56
▪ Coopérative de recherche et 3 ^{ème} cycle	58
▪ Réalisations et programmes de recherche	60

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

▪ Année initiale	62
<i>Présentation</i>	65
<i>Tableaux des unités d'enseignements et crédits (S1/S2)</i>	66
<i>Fiches des enseignements</i>	68
▪ 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années : phase programme	70
<i>Présentation</i>	97
<i>Tableaux des unités d'enseignements et crédits (S3/S4)</i>	98
<i>Fiches des enseignements</i>	100
<i>Tableaux des unités d'enseignements et crédits (S5/S6)</i>	102
<i>Fiches des enseignements</i>	130
▪ 4 ^{ème} et 5 ^{ème} années : phase projet	132
<i>Présentation</i>	151
<i>Tableaux des unités d'enseignements et crédits (S7/S8)</i>	152
<i>Fiches des enseignements</i>	154
<i>Tableaux des unités d'enseignements et crédits (S9/S10)</i>	158
<i>Fiches des enseignements</i>	174
▪ Présentation des enseignements au choix	176
<i>ARCs</i>	193
<i>Labos</i>	194
<i>Satellites</i>	202
<i>Programmes de recherche</i>	214

CALENDRIERS ET PLANS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

▪ Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...)	247
▪ Règlement intérieur	248
<i>Organisation de la formation</i>	251
<i>Règles de discipline</i>	252
<i>Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel</i>	265
<i>Charte contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent</i>	267

INTRODUCTION

L'ESACM est gouvernée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représentés par vos élus. En choisissant de venir apprendre au sein de cette école, vous devenez les acteurs à part entière de la gouvernance de notre établissement et il est essentiel pour notre bon fonctionnement que vous y participiez de manière active. Le Président élu du Conseil d'Administration est Olivier Bianchi, Maire de la Ville de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole. L'école est un service public financé en majorité par les collectivités territoriales. Elle est financée par Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionales des Affaires Culturelles, la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Le coût par étudiant est très important afin de garantir un taux d'encadrement qui met votre projet personnel au cœur de notre pédagogie. Nous avons fait le choix politique de garantir l'égalité devant le coût des études en maintenant des droits d'inscription modestes, en donnant à chaque étudiant diplômable, une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'Entreprise Michelin et en permettant que tous les matériaux et tous les outils que vous utilisez soient payés par l'école. Vous avez donc aussi une responsabilité individuelle et collective face aux citoyens qui nous permettent de porter cette vision démocratique de l'enseignement artistique.

L'école est agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence en cours d'obtention), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - de grade master) délivrés respectivement à l'issue de la 3^{ème} et de la 5^{ème} années.

Ces deux diplômes ne sont pas une finalité mais scandent votre parcours au sein de l'école. Si celle-ci a pour vocation de former des artistes, elle forme aussi à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun de faire un parcours professionnel singulier. Le grade master permet de poursuivre le cursus vers d'autres masters notamment professionnels, vers les 3^{ème} cycles des écoles d'art ou le doctorat universitaire.

Nous développons deux axes de recherche : « les espaces des paysages » et « les mondes du travail ». Ces deux axes génèrent des programmes de recherche, qui par des invitations, des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, des publications, des spectacles, des expositions,... mettent en œuvre une recherche en art par l'art. Chaque année des étudiants participent aux équipes de recherche. Celles-ci sont accompagnées par la Coopérative de recherche qui réunit des résidents-chercheurs aguerris et des étudiants chercheurs. Le 3^{ème} cycle permet que les étudiants-chercheurs puissent développer leur travail de recherche sur trois années (page 60).

Seule dans le territoire auvergnat, l'école fait partie du réseau des 45 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous sommes donc à la fois seul sur notre territoire mais au cœur d'un vaste réseau de travail, d'échanges et de collaborations. Notre école est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporains en Auvergne.

Nous avons de nombreuses collaborations sur notre territoire avec l'association « les Ateliers », l'Association Lilas et sa résidence d'artistes « unité 9 », l'École Nationale Supérieure d'Architecture, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le festival du Court Métrage, le Centre d'Art du Creux de l'Enfer, celui de Meymac ou encore la Tôlerie, ainsi que, l'Université Clermont Auvergne.

Néanmoins ces collaborations doivent être en résonance avec des projets hors de notre territoire géographique mais dans notre territoire de projets, de réflexions et d'échanges. Faire un projet « international » pour notre école, doit permettre à chacun de faire son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteurs de l'art contemporain de demain, il est essentiel d'aller à la rencontre des multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit, certes une uniformisation, mais aussi de multiples formes et points de vue et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiants de master peuvent ainsi aller en résidence après appels à projets, à l'association Triangle à New-York, ou dans notre résidence de Cotonou en partenariat avec la Fondation Zinsou, l'Institut Français, le Centre d'art et de culture et l'université d'Abomey-Calavi, la Casona Roja à Lima au Pérou ou encore, en Géorgie à la Villa Garikula.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ESACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D'EMPLOI

QU'EST-CE QU'UN EPCC ?

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole est devenue un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), le 1^{er} juillet 2010. Ce changement important de structure juridique a été rendu nécessaire par l'entrée de la France dans le Protocole de Bologne et le processus LMD : pour qu'un établissement puisse délivrer des licences et des masters, il faut que celui-ci soit un établissement public autonome. Cette étape de transformation juridique était donc obligatoire. Ainsi, toutes les écoles supérieures d'art de France ont suivi la même voie et sont transformées en EPCC.

L'ESACM est financée par Clermont Auvergne Métropole, l'Etat (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est dirigée par un directeur qui porte la responsabilité notamment juridique de l'établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l'établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l'École.

L'EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d'Administration, instance délibérative. Une autre instance a été créée pour préparer ce Conseil d'Administration : le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE). Ce conseil n'a pas voix délibérative. Il permet de faire le lien entre la Commission Pédagogique et le Conseil d'Administration. Dans chacun de ces conseils, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants sont représentés par des membres élus.

LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Elle est chargée de s'assurer du bon déroulement du cursus, en conformité avec les circulaires ministérielles, sous l'autorité et selon les orientations définies par le directeur de l'école. Pour ce faire, la Commission recueille auprès des enseignants leurs intentions et projets pédagogiques et recense les besoins et attentes des étudiants. Elle prépare également les propositions qui seront débattues lors du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE).

La Commission pédagogique est composée du responsable général des études et des relations internationales, des enseignants chargés de la coordination, d'un coordinateur de la recherche, de la bibliothécaire et de la secrétaire pédagogique. Elle associe également au moins un délégué étudiant par année.

Elle se réunit une fois par mois. A l'issue de chaque commission un compte rendu est diffusé aux membres, les délégués sont chargés de la diffuser au sein de leur promotion.

COORDINATEURS

Le coordinateur est l'interlocuteur privilégié des étudiants ou de leurs représentants et constitue le relais entre les enseignants et les étudiants. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l'année.

Pour l'année universitaire 2017/2018 :

- année initiale :
Marion ROBIN
- phase programme :
Lina JABBOUR - 2^{ème} année
Michèle MARTEL - 3^{ème} année
- phase projet :
Cécile MONTEIRO-BRAZ - 4^{ème} année
Sophie LAPALU - 5^{ème} année
- coordination de la recherche :
Cédric LOIRE / Philippe EYDIEU
- coordination ECTS et échanges internationaux :
Aurélie BRÜHL

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté sur tout ce qui touche à la vie pédagogique et scientifique de l'établissement. Ses travaux sont présentés par le directeur au Conseil d'Administration.

Il est composé :

- du directeur qui préside le Conseil
- 2 enseignants coordinateurs des années sanctionnées par un diplôme
- le coordinateur de la recherche
- le responsable des études
- le responsable des projets et expositions
- 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le directeur
- 4 représentants des enseignants élus pour une période de 3 ans renouvelable
- 5 représentants des étudiants élus au sein de chaque année du cursus pour une période d'un an renouvelable
- 1 étudiant-rechercheur élus pour une période d'un an renouvelable
- 2 représentants des personnels administratifs et techniques élus pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'Administration de l'ESACM donne les orientations générales de l'établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l'ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l'établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le directeur.

Le Conseil d'Administration est composé de :

- 3 représentants de l'Etat
- 5 représentants de Clermont Auvergne Métropole
- le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand
- 1 représentant de la ville de Clermont-Ferrand
- 4 personnalités qualifiées
- 2 représentants des personnels pédagogiques
- 1 représentant des personnels administratifs et techniques
- 2 représentants des étudiants.

Siègent donc au Conseil d'Administration, réunies sous la présidence de :

- M. Olivier BIANCHI, Président de Clermont Auvergne Métropole et Maire de Clermont-Ferrand, les personnalités suivantes :
- M. Jacques BILLANT, Préfet du Département
- un représentant de la Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture et de la Communication
- M. Michel PROSIC, Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture et de la Communication
- Mme Dominique BRIAT, Conseillère communautaire de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Sondès EL HAFIDHI, Conseillère communautaire de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Danielle MISIC, Conseillère communautaire de Clermont Auvergne Métropole
- M. Jean-Marc MORVAN, Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole
- M. Jérôme AUSLENDER, Conseiller communautaire de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Isabelle LAVEST, Adjointe à la Culture de la Ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente à la Culture de Clermont Auvergne Métropole

Personnalités qualifiées :

- M. Jean-Dominique SENARD, Gérant de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin Vice-président de l'EPCC ESACM
- Mme Cécile POBLON, Directrice du BBB Centre d'art, Toulouse
- M. Mario D'ANGELO, Coordinateur Idée Europe
- M. Mathias BERNARD, Président de l'Université Clermont Auvergne

Membres élus :

- 2 représentants du personnel pédagogique élus pour une période de 3 ans renouvelable
- 1 représentant du personnel administratif et technique élus pour une période de 3 ans renouvelable
- 2 représentants des étudiants élus pour une période d'un an renouvelable.

L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

ADERA

L'association des écoles d'art d'Auvergne-Rhône-Alpes est née en 1991. Notre école est rentrée dans cette association en 2015, anticipant ainsi sur la fusion régionale.

Cette association de directeurs d'écoles supérieures d'art, travaille au partage des compétences et des expériences en matière d'enseignement, de recherche et de diffusion, et encourage la formation, l'émergence et la visibilité des jeunes artistes plasticiens et designers diplômés des écoles d'Annecy, Grenoble-Valence, Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

L'ADERA organise des voyages d'études, des colloques, des ateliers transversaux, des marathons vidéos, des workshops d'auteurs, collabore à des programmes d'exposition tels que Galeries Nomades de l'IAC Villeurbanne/Rhône-Alpes. Elle mène une politique axée sur l'insertion professionnelle, au moyen d'une collection d'ouvrages monographiques et de programmes ciblés d'aide à la publication, à la production, ainsi que par la mise à disposition d'ateliers, les Ateliers du Grand Large à Décines (voir page 53).

Chaque année, l'ESACM lance un appel à candidature pour ses diplômés pour les ateliers, projets, expositions et éditions qui sont ensuite choisis soit par un jury interne à l'ADERA, soit par un jury extérieur.

www.adera-reseau.fr

ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été créée en 1992. Fédérant 45 écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeurs, administrateurs, professeurs, chefs de services, étudiants), l'ANdÉA est à la fois une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions internationales, l'administration et les finances, la vie et l'organisation des écoles, la formation et la recherche génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire d'été réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexion mêlés et de rencontres.

Chaque école nomme comme représentant dans l'ANdÉA, le/la directeur/trice, le/la coordinateur/ responsable des études, l'administrateur/trice, les professeurs élisent trois représentants, les étudiants élisent un représentant. Chaque membre qu'il soit nommé pour sa fonction ou élu fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Dans le mois d'octobre, vous élirez donc, en même temps que vos représentants aux conseils de l'école, votre représentant à l'ANdÉA.

www.andea.fr

LE RÔLE DES ÉTUDIANTS

Le rôle des étudiants est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public.

Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégués pour représenter votre année dans les Commissions pédagogiques,
- 1 représentant de votre année au CSPVE, élu avec son suppléant (soit 5 binômes élus au total)
- 1 représentant de votre cycle d'études au Conseil d'Administration (soit 2 étudiants élus représentant respectivement les 1^{er} et 2nd cycles)
- 1 représentant au sein de l'Association Nationale des Écoles d'Art (ANdÉA), tous cycles d'études confondus

Ces représentants portent la voix de l'ensemble des étudiants et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement en étant force de propositions et d'échanges. Votre représentation au sein de l'ANdÉA vous permettra par ailleurs d'être force de proposition à l'échelle nationale, avec les étudiants représentant les autres écoles d'art.

Lors de ces différents élections, les étudiants auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école.

ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégués est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentants dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'ANdÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

Publication des listes électorales :
15 jours avant le scrutin (4 octobre 2017)

Début de la campagne électorale :
10 jours avant le scrutin (11 octobre 2017)

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (13 octobre 2017).

Les étudiants se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant.

Élections :
24 octobre 2017 de 9h à 17h.

Les étudiants sont séparés en deux corps électoraux pour les élections au CSPVE et au CA :

- les étudiants du 1^{er} cycle (1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} années) élisent 1 étudiant au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année)
- les étudiants du 2nd cycle (4^{ème} et 5^{ème} années) élisent 1 étudiant au Conseil d'Administration et 2 binômes au CSPVE (1 par année)

Les étudiants des deux cycles constituent un seul corps pour élire un représentant au sein de l'ANdÉA.

ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPE

Direction

Muriel LEPAGE

Secrétariat général

Frédérique RUTYNA

Responsable générale des études et des relations internationales

Aurélie BRÜHL

Responsable des projets

Philippe EYDIEU

responsable des projets extérieurs et des expositions
co-coordonnateur de la recherche

Bibliothèque

Brigitte BELIN
bibliothécaire

Dominique CHAMALIN
adjointe de bibliothèque

Joëlle DA COSTA
assistante bibliothécaire

Administration

Marc CHAMPOMIER
accueil / standard / gestion des cours publics

Mabidingao GUEDINGAO
accueil / standard

Claude AUBERGER
secrétariat pédagogique

Jean-Marc DARIER
secrétariat administratif et comptable

Anne DERIGON
secrétariat

Anna HESS
communication

Corentin MASSAUX
projets d'éducation artistique

Régie du bâtiment

Laurence PLANET

Entretien

Bernard GUET

Professeurs

Françoise ANGLESIO
anglais

Émilie BROUT & Maxime MARION
pratiques numériques

Régine CIOTTEAU
cinéma / vidéo

Roland COGNET
sculpture / volume / espace / installation

Miranda DICKENSON
anglais

Christophe FIAT
littérature

Gilmour FONTAINE
anglais

Michel GAILLOT
philosophie

Thomas HASTINGS
anglais

Marijoy INDIG
anglais

Lina JABBOUR
dessin / peinture

Jan KOPP
sculpture / volume / espace / installation

Sophie LAPALU
art contemporain / actualités de l'art

Serge LHERMITTE
photographie

Cédric LOIRE
histoire et théorie des arts / recherche

Jacques MALGORN
sculpture / volume / espace / installation

Michèle MARTEL
histoire de l'art

Cécile MONTEIRO-BRAZ
impression / édition

Gyan PANCHAL
sculpture / volume / espace / installation

Odile PLASSARD
histoire et théorie des arts

Alex POU
vidéo / cinéma

Marion ROBIN
peinture / couleur / espace

Paul SCOTHERN
anglais

J. Emil SENNEWALD
philosophie

Jane STENHOUSE
anglais

Assistants d'enseignement

Florence ARRIEU
création multimédia

Stéphane GANDOLFO
photographie

Fabrice GUÉRINON
vidéo

Geoffrey VEYRINES
son

Techniciens

Fabrice BAC
atelier menuiserie

Alexandre BOURNEY
atelier volume

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

FLORENCE ARRIEU

Assistante d'enseignement
artistique ▶ création numérique

Née en 1971.
DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« ... personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

<http://arrieu.c.la>

BRIGITTE BELIN

► Bibliothécaire

Études supérieures scientifiques
(DEA : biologie / écologie végétale).
Diplôme de l'Institut National des Techniques Documentaires, Paris.
Responsable de la bibliothèque et de la documentation de l'ESACM.
Membre de l'association BEAR (Bibliothèque d'écoles d'art en réseau).

AURÉLIE BRÜHL

► Responsable générale des études et relations internationales

Disposant d'une double formation en histoire de l'art contemporain et en ingénierie de projets (Université Rennes II, Paris III - Sorbonne), Aurélie Brühl a travaillé au développement de projets artistiques (musée Gassendi, expériences en centres d'art), à la coordination de dispositifs d'aides à la création (DRAC Ile-de-France, CNAP, Institut Français) et à la mise en œuvre de la diplomatie culturelle franco-qubécoise (Consulat de France à Montréal, OFQJ). Elle a rejoint l'équipe de l'ESACM en septembre 2013.

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeurs ▶ pratiques digitales / internet

Émilie Brout & Maxime Marion, nés en 1984 et 1982, vivent et travaillent à Paris. Diplômés de l'ENSA Nancy et l'ESA Aix-en-Provence, ils intègrent deux ans l'ENSAD Lab à l'École Supérieure des Arts Décoratifs à Paris, où débutent leur collaboration.

Leur démarche repose sur une pratique de l'appropriation : à partir de collections de documents ou d'objets qu'ils créent ou sélectionnent le plus souvent en ligne, ils cherchent à questionner le rapport que nous entretenons avec les images. Explorant ce qui relève du commun, de l'archétype, et faisant la part belle à l'enquête, ils interrogent de manière sensible les modalités de circulation, les moyens de diffusion et l'histoire des données au sein des réseaux d'information.

Leur travail a été lauréat des prix Arte Laguna et Talent Contemporain de la fondation François Schneider. Il a été inclus dans la 5th Moscow Biennale for Young Art, la 5^{ème} triennale de l'ADIAF et a été exposé et projeté dans de nombreuses expositions personnelles (récemment : Steve Turner, Los Angeles ; 22,48 m², Paris ; LINK Art Center, Milan ; Art Brussels) et collectives (notamment à Untitled Miami Beach ; Kunstraum LLC, New York ; Daegu Art Museum ; Seongnam Arts Center ; AramNuri Arts Center, Goyang ; OCAT Shenzhen ; Museum of Modern and Contemporary Art of Rijeka ; Centre pour l'Image Contemporaine, Genève ; The Solo Project, Bâle ; Telecom Italia Future Centre, Venise ; Loop Barcelona ; Palais de Tokyo, MAIF Social Club et Centquatre, Paris ; Cité de la céramique, Sèvres ; Villa du Parc, Annemasse ; Villa Arson, Nice ; Fondation Vasarely, Aix-en-Provence).

www.eb-mm.net/fr

RÉGINE CIOTTEAU

Professeur ▶ cinéma / vidéo

Diplômée (DNSEP) de l'École Nationale Supérieure d'art de Cergy Pontoise. Artiste plasticienne, réalisatrice, auteur interprète, Régine Cirotteau vit à Paris. Elle investit depuis 1990 les arts visuels, établissant des passerelles entre les arts plastiques, le cinéma et les nouvelles technologies. L'écriture de scénarios, de chansons, la performance, font partie de sa pratique artistique. Son dernier film « Sensations » (réalisé avec l'aide du CNC et de la région Poitou Charentes) a été montré en avant première internationale à l'Etrange Festival (Paris), au Festival d'Angoulême et est en compétition à York (Angleterre) en septembre 2017. Actuellement, son travail de plasticienne « Les confiseries succulentes » sont présentées au salon de l'art et du design à Jakarta (Indonésie). Avec son duo musical Larège & Meyrine, elle a réalisé un show au Cube, centre de création de numérique à Issy-les-Moulineaux (janvier 2017).

Monographies :

« Frisson Synchronie », Paris : Filigranes, 2009
« Liquid City », Paris : Filigranes, 2005

« C'est fantastique ! », Paris : Galerie Pierre Brullé, 2004
« Les Demeures de l'Âme », Paris : Ed. Marval, 1996

Expositions personnelles (sélection)

Centre des Arts, Enghien-les-Bains. Musée d'Art Roger Quilliot, Clermont-Ferrand. Galerie le Lieu, Lorient. La Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux. Centre Culturel Français et la FNAC de Turin. Galerie Pierre Brullé Paris.

Expositions de groupe (sélection) :

Festival A Part, Hôtel de Manville, Les Baux de Provence. Palais de Tokyo. La force de l'art 02, Grand Palais, Paris. Kengo Kuma, Prefectural Art Museum, Nagasaki. Art Foundation, Red Brick, Yokohama. Centre Culturel General San Martin, Buenos Aires. Artothèque de Caen. Galerie Magda Danysz, Paris.

Festivals de cinéma (sélection) :

Sauve qui peut le court métrage, Clermont-Ferrand. Festival de Cannes, coup de cœur Canal+. Festival 3D St-Denis, grand prix international de la créativité. L'Étrange Festival, Paris. Le SESIFF, Séoul. Festival de Kiev, Ukraine. Festival de Sapporo, Japon. Prix et Bourses artistiques :

Tokyo vidéo festival, Japon. Villa Médicis hors les murs, Italie. Bourse du FIACRE, DRAC Ile-de-France.

<http://reginecirotteau.com/>

ROLAND COGNET

Professeur ▶ sculpture

Le travail de Roland Cognet utilise essentiellement les procédés de la sculpture (mouler, modeler, tailler, assembler) empruntant aux formes du vivant, voir au paysage, des éléments ou des morceaux qui, isolés et déplacés prennent le statut de sculpture. Ces éléments peuvent dialoguer à l'intérieur de constructions faites de juxtapositions, souvent composées de grandes pièces de bois, d'acier, de béton ou parfois de bronze. Ce travail s'est poursuivi dans les années 2000 en introduisant parfois la question de l'animal en écho à d'autres formes à l'intérieur d'installations de grandes tailles, mais aussi en utilisant l'échelle réduite, prenant la forme de maquettes/oeuvres en soi, mettant en jeu ces volumes dans un espace défini (série de petits mondes, voir sur le site « la neige est éternelle » 2016). Les œuvres plus monumentales deviennent comme un développement de ces réalisations à échelle réduite en se réinventant dans un rapport directement in situ. Le dessin (fusains, gouache), la gravure (en grandformat sur bois) comme parfois la vidéo et le son, restent toujours présents dans le travail comme une autre approche de cette recherche.

<http://rolandcognet.fr/>

PHILIPPE EYDIEU

► Responsable des projets extérieurs et des expositions / Co-coordonnateur de la recherche

Né en 1979, vit et travaille à Clermont-Ferrand.
Diplômé de l'ESACM en 2005.

Philippe Eydieu est artiste. Il réalise des films sans caméra, collectionne des éclairages en fin de vie, fabrique des affiches recto-verso, compile les siestes de Gaston, compte sur le vent pour faire jouer une guitare, transforme des baguettes de pain en luminaires...

Il occupe à l'ESACM un poste hybride qui le relie autant à l'administration qu'aux enseignants et aux étudiants. Il est assistant de direction, chargé des expositions, des projets extérieurs et de la coordination opérationnelle de la recherche.

CHRISTOPHE FIAT

Professeur ► littérature

Vit à Paris. Il est écrivain, auteur dramatique et metteur en scène.

Titulaire d'un DEA de philosophie (1996), il a enseigné dix ans cette discipline en lycée et à l'université avant de se consacrer exclusivement à l'écriture. Il est aussi intervenu à l'école d'art de Quimper, de Brest et de Sierre en Suisse, ainsi qu'à l'école d'acteur du Théâtre National de Bretagne. Il a été pendant deux ans écrivain en résidence à l'ESACM.

Depuis 2000, il a publié une dizaine de livres dont « Retour d'Iwaki » (Gallimard, 2011) et « La Comtesse » (Naïves éditions, 2014) oscillant entre récit et épopée.

En 2007, il crée la pièce « La Jeune fille à la bombe » au Festival d'Avignon puis « L'indestructible Madame Richard Wagner » en tant qu'auteur associé au théâtre de Gennevilliers (2010-2011), et « Daikaiki Eiga » au théâtre Agora Komaba à Tokyo (Japon). Il participe aussi à de nombreux festivals de lectures en France et à l'étranger et présente de nombreuses performances artistiques en centre d'art (Palais de Tokyo, Fondation Louis Vuitton, le Plateau, CNEAI...) dont l'une d'elle – « Bienvenus au Château de Fleurville » – a été acquise cette année par le CNAP. Passionné de radio, il est l'auteur de nombreuses fictions réalisées sur France Culture dont « Stephen King On the radio » (2011), « Sur les Traces de Godzilla » (2013), « Spirit of Marcel Pagnol » (2014), et « Vive la Comtesse ! » enregistrée avec l'actrice Irène Jacob et les étudiants de l'école d'acteurs du TNB. Il collabore avec de nombreux artistes dont Nicolas Fenouillat avec qui il forme depuis 2012 le groupe de rock POETRY et Thomas Hirschhorn pour ses œuvres, « Bataille Monument » (2002), « Musée Précaire Albinet » (2004), « 24h Foucault », (2004) et « Flamme Éternelle » (2014).

En 2014 / 2015, il travaille avec le metteur en scène Yan Duyvendak à une comédie musicale (« Sound Of Music ») présentée au Théâtre de Vidy (Lausanne, Suisse) cet automne et il est écrivain en résidence au MACVAL pour un projet sonore et littéraire intitulé « Guide Universel de Visite du Musée ».

<http://christophe.fiat.free.fr>

MICHEL GAILLOT

Professeur ► philosophie

Né en 1964, vit et travaille à Paris.

Auteur notamment de « Le lieu en offrande » (Villa du Parc, Annemasse, 2005), de « Nous, peuple des voix » (Éditions du Service des arts plastiques de la Ville de Vénissieux, 2002) et de « Sens multiple - La techno, un laboratoire artistique et politique du présent » (Éditions Dis Voir, Paris, 1998), il a écrit également de nombreux articles et conférences, en France comme à l'étranger, concernant différentes questions touchant notamment à l'art contemporain (à sa théorie comme à sa pratique) et à la pensée du politique aujourd'hui.

Il a enseigné à Strasbourg à la Faculté de Philosophie, à celle de Sciences de l'Éducation (USHS-Université des Sciences Humaines de Strasbourg) à l'IUFM de Strasbourg, au Collège Universitaire Français de Moscou (Université d'État de Russie – Lomonossov), à l'école supérieure de design et métiers d'art d'Auvergne (DSAA de design), à la Faculté de médecine Paris Descartes, Paris V, ainsi qu'à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy.

Membre depuis 2006 du Comité de rédaction de De(s) générations (revue de philosophie et d'esthétique), cofondateur en 1993 du centre d'arts autonomes « Syndicat Potentiel » à Strasbourg, il est par ailleurs critique d'art et commissaire de différentes expositions (Oleg Kulik, Andreï Khlobystine, Alexander Brenner, Nicolas Moulin, Bertrand Lamarche, Thomas Bauer, Phillip Warnell, etc.) et co-fondateur du centre d'art contemporain Le Faubourg à Strasbourg, ainsi que du CAV (Centre d'Art Virtuel de La Revue électronique d'art contemporain Synesthésie, Paris). Il a également participé à différentes expositions : « La Force de l'art », Grand Palais, Paris, 2006 ; « Artistes, encore un effort », avec Roberto Martinez, à la galerie du jour - Agnès B, Paris, 2007...

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement artistique ► photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

FABRICE GUÉRINON

Assistant d'enseignement
artistique ▶ vidéo

Né en 1964, vit à Clermont-Ferrand.

Monteur Apple Certified Trainer Final Cut Pro (6-7-X level one), Fabrice Guérinon dispense des enseignements théoriques et pratiques sur le tournage et la post-production vidéo.

Il débute sa carrière professionnelle à l'imprimerie municipale de Clermont-Ferrand dans la réalisation de maquettes et la préparation de plaques offset. Après une formation en photographie aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand il obtient un poste d'assistant technicien photo dans cette école en 1985. L'apparition des nouvelles technologies liées à l'image comme le traitement numérique s'imposent progressivement dans son travail. Depuis il se consacre à la vidéo et tout particulièrement au montage.

LINA JABBOUR

Professeur ▶ dessin / peinture
Coordinatrice pédagogique – 2^{ème} année.

Née en 1973, vit et travaille à Marseille. DNSEP en 1998 à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges.

« Le dessin qui n'était au départ qu'une pratique au statut intermédiaire lui permettant d'esquisser les contours de ses projets au même titre qu'il lui servait de quasi journal intime au devenir éphémère prend de plus en plus d'importance. Le dessin est le medium idéal pour développer ses thèmes, ramener les influences diverses tout en donnant les possibilités de développer rapidement les nouvelles orientations. Notamment cette dimension onirique qui insiste. Pour autant, on retrouve ce déchirement intérieur et ces préoccupations pour l'architecture, l'habitat, la place de l'humain. » Extrait du portrait par Patrice Joly in « Zéro deux » à Marseille n°3 - 2006

<http://linajabbour.net>

JAN KOPP

Professeur ▶ sculpture/volume/espace/installation

Après ces études (diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, 1996), Jan Kopp devient l'assistant des artistes Jochen Gerz et Esther Shalev Gerz. En 1997 il co-fonde la galerie associative Glassbox à Paris, un des premiers lieux d'exposition auto-gérés par de jeunes artistes. Jan Kopp a suivi divers programmes de résidence en France et à l'étranger, dont celui de PS1/Moma à New York (1999/2000). Son travail recourt à différents médias - dessin, son, vidéo, sculpture, performance - sans en privilégier aucun, et résiste à toute tentation de spécialisation comme toute tentative de classification. Il se déploie aussi bien à travers de vastes installations conçues au regard des espaces qu'elles occupent, que sous des formes plus discrètes telle que du crayon sur papier. Les moyens mis en œuvre sont simples et se présentent rarement comme la propriété exclusive d'un savoir-faire spécifique. Ainsi, les matériaux utilisés sont régulièrement de récupération ; et les constructions, équilibrées, compositions toujours précaires auxquels ils donnent lieu, peuvent être réalisés avec l'aide de ceux prêts à participer.

L'assemblage est une technique de prédilection, fait avec des vis, de la colle, du plâtre ou bien même des logiciels, il remet objets et images récupérées sur le chemin d'un sens – fût-ce t'il tout de suspension. La ville est un thème récurrent, autant comme lieu possible d'intervention que d'observation pour en déceler et figurer les plus infimes signes poétiques. Jan Kopp est co-fondateur de Suspended spaces (www.suspendedspaces.net), un collectif d'artistes et de chercheurs qui s'intéressent à des lieux et géographies en « suspend », des endroits instables, ou contraints, pour des raisons politiques, économiques ou historiques.

Il a enseigné (volume/espace) à l'École Supérieure d'Art de Rueil Malmaison (2001-2005) et à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs à Paris (2012-2013).

www.jankopp.net

SOPHIE LAPALU

Professeur ▶ art contemporain, actualités de l'art
Coordinatrice pédagogique – 5^{ème} année.

Critique d'art et commissaire d'exposition, Sophie Lapalu est diplômée de l'École du Louvre (Paris) et de l'École du Magasin (Grenoble). Elle soutient sa thèse en novembre 2016 à l'Université Paris 8 où elle a enseigné durant trois ans après avoir été coordinatrice de 2010 à 2013 de l'espace d'exposition de l'École Nationale Supérieure d'Arts Paris-Cergy, YGREC.

Ses recherches sur l'action furtive l'ont mené à expérimenter divers formats d'exposition. Elle a invité le chauffeur de taxi Fluxus Jeff Perkins à partager ses 400 heures d'enregistrements de conversation avec ses clients lors d'un workshop et d'une exposition (« A Secret Poet », La Vitrine, 2011), une série d'œuvres invisibles a été documentée par la chanteuse Ava Carrère (« D'échec en échec sans perdre son enthousiasme », YGREC, 2012), elle a investi une maison abandonnée (« Pretty Vacant », Villa Renata, Bâle, 2013) et propose des programmations entendues comme de possibles expositions (« Revue pour Nuit Blanche », Théâtre du Grand Parquet, Paris, 2013, « Que s'est-il passé ? » MacVal, 2014, « La célérité du Bernard l'ermite », Où, Marseille, 2015, « Le Festival de l'inattention », Glassbox, 2016). Elle est membre du comité de rédaction de la revue Marges, correspondante pour *DUUU radio, et a publié plusieurs ouvrages (« CUL DE SAC », Astérides ateliers d'artistes, 2014, « Rien n'est vrai, tout est permis. Entretien avec Florence Jung », Éd. Piano Nobile, Genève, 2014, « De l'action à la conversation, Jean-Christophe Norman », FRAC Franche Comté, Les Presses du Réel, Dijon, 2014).

<http://sophielapalu.blogspot.fr>

MURIEL LEPAGE

► Directrice

Née en 1964 à Nice, elle suit des études d'histoire de l'art à l'École du Louvre et à l'Université de Paris IV puis de Paris I Sorbonne. Elle complète son parcours par des études de gestion des institutions culturelles à Paris-Dauphine. Professeur d'histoire de l'art moderne et contemporain en 1989 dans les Écoles Supérieures d'Art de Nîmes, de Montpellier et de Mulhouse, elle a enseigné aussi à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Professeur et coordinatrice à l'École des Beaux-Arts de Sète, elle en devient la directrice en 2007.

Elle est nommée en juin 2010 à la direction de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole. Élu au Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Écoles d'Art en septembre 2013, elle est vice-présidente à l'organisation et à la vie des écoles.

SERGE LHERMITTE

Professeur ▶ photographie

Né en 1970, Serge Lhermitte vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l'art, Serge Lhermitte explore et analyse l'impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l'architecture, l'urbanisme et les mutations urbaines sur la construction de nos identités, dans l'élaboration de nos subjectivités, dans l'information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives, où les espaces privés et publics se replient l'un sur l'autre.

Serge Lhermitte invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste. Serge Lhermitte expose régulièrement depuis 2000 que ce soit au sein de Centres d'Art Contemporain, de Pole Photographique ou de musée. Il prépare une exposition monographique au 19 de Montbéliard et a participé en début d'année à la 10^{ème} Biennale de Design de Saint-Etienne.

CÉDRIC LOIRE

Professeur ▶ histoire et théorie des arts
Co-coordonateur de la recherche.

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric Loire associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu'associatif, et dans l'enseignement (universités, école préparatoire, écoles d'art).

Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l'École Régionale Supérieure d'Expression Plastique (Tourcoing), à l'Université François-Rabelais (Tours) et à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger, à l'occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l'art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l'ère de l'objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d'apparition d'une nouvelle « figure » de l'artiste, celle de l'artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l'art » : ingénieurs, artisans, industriels...

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d'enseigner en école supérieure d'art, c'est assez naturellement qu'il s'intéresse aux enjeux suscités par l'introduction de la recherche en art, et qu'il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l'élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l'ESACM.

Critique d'art, commissaire d'expositions, il est l'auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L'art même, Critique d'Art, The Journal of Visual Art Practice...).

JACQUES MALGORN

Professeur ▶ sculpture/volume/espace/installation

Né en 1953. Vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Jacques Malgorn interroge la codification du déplacement utilisée dans différents milieux. Les constats photographiques qui en résultent appartiennent au domaine de l'errance, de la vacance, du transport, des flux, du migratoire, du parcours, en fait tout ce qui concerne le mouvement humain, l'activité vivante. Parallèlement à cette préoccupation inscrite dans l'espace, dans le géographique, il mène une approche historique et personnelle sur les cultures africaines, comment le savoir occidental inventorie les richesses du continent noir, quel type d'association peut être envisagé entre l'historique et le contemporain en prenant en compte les différences culturelles. La forme de ces deux axes de recherche utilise les supports les plus humbles et les plus simples de la communication, livrets, carnets, bulletins, cd rom, site internet, envois postaux mis gracieusement à la disposition du public.

MICHÈLE MARTEL

Professeur ▶ histoire de l'art
Coordinatrice pédagogique – 3^{ème} année.

Docteure en Histoire de l'art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s'intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d'une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition. Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l'AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l'option art à l'ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l'histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d'entrée à l'École du Louvre.

Ses textes les plus récents ont paru dans « L'Art comme expérience » (Liénard, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d'art et d'écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d'Aimée Bleikasten), « Itinérances. L'art en déplacement » (De l'incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

<http://heterotopiques.blogspot.com>

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeur ▶ impression/édition
Coordinatrice pédagogique – 4^{ème} année.

Née en 1973. Vit et travaille à Paris.

Après des études d'histoire de l'art à l'École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de la création imprimée au sein de l'École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l'atelier Bordas à Paris où elle exerce le métier de lithographe et collabore aux créations originales de nombreux peintres et sculpteurs contemporains. Parallèlement, elle est nommée responsable de la programmation des expositions de la galerie de l'atelier et assure de 1996 à 2005 la relation aux collectionneurs et institutions dans le cadre de salons d'art contemporain notamment la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International. Dans les années 2000, elle s'ouvre aux nouvelles technologies en intégrant à sa pratique les nouveaux procédés d'impression numérique jet d'encre. Elle est depuis spécialisée dans le tirage d'exposition « fine art ». Elle est également l'auteur du catalogue raisonné de l'œuvre gravé de James Brown « Impressions, 1986-1999 » (Bouquinerie de l'Institut éditeur).

Depuis 2005, Cécile Monteiro-Braz est professeur d'enseignement artistique à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole. Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s'égarer, elle conçoit des ensembles de sculptures et de travaux sur papier qui, tout en empruntant à notre alentour, orchestrent une autre ordonnance de la réalité, la transformant en de nouveaux mondes plus intérieurs. En tant qu'ornementiste, elle appréhende un sensible en fuite de la friture du monde. Échelle domestique. Silence. Lente immobilité du temps où demeure malgré tout le vivant. Et pourquoi pas ? Faire un pas vers une poétique réclame le retrait.

<http://cmbraz.online.fr>

GYAN PANCHAL

Professeur ▶ sculpture/volume/espace/installation

Gyan Panchal est né en 1973, il vit et travaille à Eymoutiers (Limousin).

Depuis sa sortie de la Jan Van Eyck Academie (Maastricht, Pays-Bas), son travail a fait l'objet de nombreuses expositions personnelles : à la galerie Marcelle Alix à Paris, chez Jhaveri Contemporary à Bombay, à la Maison des Arts Georges Pompidou à Cajarc, à la galerie Edouard Manet à Gennevilliers, au Palais de Tokyo. On a également pu voir ses œuvres dans les collections du Centre Pompidou à Paris, à la Biennale d'Art Contemporain de Rennes, au Carré d'art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il est également commissaire d'expositions (« Apartés » au Musée d'art moderne de la ville de Paris, « Être Chose » au Centre international d'art et du paysage de Vassivière).

ODILE PLASSARD

Professeur ▶ histoire et théorie des arts.

Maîtrise d'Histoire de l'Art et Licence de Lettres Modernes. A dirigé l'artothèque de Lyon en 1985 puis assuré jusqu'en 1996 la direction du centre d'art ELAC (Espace Lyonnais d'Art Contemporain) en collaboration avec le Musée d'Art Contemporain de Lyon. Participe aux Biennales d'art contemporain dont « La couleur seule, l'expérience du monochrome » et « L'amour de l'art ». Organise une quarantaine d'expositions telles que « Status of Sculpture » avec Robert Gober, Laurie Parsons, Christian Marclay... ; « Here's looking at me, autoportraits contemporains » avec Christian Boltanski, Louise Bourgeois, Gino de Dominicis, Adrian Piper, Mike Kelley... ou des expositions plus historiques comme « Verso l'arte povera », « Muzeum szutuki w lodzi 1931-1992 », « Manessier la passion »... Enseigne l'histoire et la théorie des arts à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole depuis 1997 : une approche théorique et critique fondée sur la formation universitaire ainsi que la pratique de l'exposition et la rencontre avec les artistes.

ALEX POU

Professeur ▶ cinéma/vidéo

Né en 1974, vit à Paris et travaille partout. École Estienne, Master à la Sorbonne I, DNSEP aux Beaux-Arts de Paris. Il a par ailleurs été le co-fondateur des éditions MIX. de 1999 à 2008 (avec Fabien Vallos et Claire Malrieux).

Il réalise des films projetés dans des festivals, centres d'art ou galeries. Les derniers films, « Le milieu du Fleuve » (2015), « Histoire de l'ombre (histoire de France) » (2014), « Le nouveau nouveau monde » (2011), « Grand Capricorne » (2010), « La préhistoire » (2008) et « L'invisible » (2006) ont été montrés en cinéma au Centre Georges Pompidou, à la Sanshang Art Gallery (Hangzhou, Chine) au Consortium de Dijon, à la fondation Ricard pour l'art contemporain, au Palais de Tokyo, à la galerie Filles du Calvaire, au centre d'art Khiasma à Pantin, au festival Côté Court à Saint-Denis, au Fid de Marseille, et au RedBrick House à Yokohama.

En 2018, sortira son dernier film « Chercher un nom » avec Bertrand Belin, Sharif Andoura, Sofia Teillet et Zohreh Zavareh. Parallèlement, il travaille sur des projets comme « Le cinéma du diable » ou « La première phase », séances se jouant à la fois sur et devant l'écran où le direct et la projection de films fonctionnent comme des moments interrogeant à la fois le présent, l'enregistrement et l'espace de réception qu'est la salle de cinéma; ainsi qu'à une commande publique du CNAP et du GREC sur « le parti-pris de l'animal ». Il réalise par ailleurs des dessins, pensés comme des formes de scénarios de films impossibles à réaliser. Des dessins pensés comme des films utilisant le collage comme montage, l'image comme projection, l'écriture comme scénario ou dialogue, la superposition comme rush, la dimension comme durée..

Il écrit aussi des textes autour du cinéma : « La méthode Frankenstein » dans « L'expérience du récit » édité par l'EESAB (École Européenne d'art de Bretagne), « Le milieu du fleuve » dans la revue Chimères.

www.alexpou.fr

MARION ROBIN

Professeur ▶ peinture/couleur/espace
Coordinatrice pédagogique – année initiale.

Née en 1981, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

« (...) Là où les peintres dans le genre Marion Robin et ceux dans mon genre tombent d'accord, c'est à propos des images : elles ne sont pas forcément des problèmes, mais elles sont au moins des réserves de questions. Une image n'est jamais une représentation exclusive du réel, elle n'est pas une donnée brute, même si elle tend à occuper une position dominante. Elle est le résultat d'une construction. (...) Il s'agit d'une attitude face aux images. Avant d'en disposer, de les manipuler, on danse avec elles. Une image on lui tourne le dos ou on rêve d'entreprendre un voyage à l'intérieur. Dans son épaisseur, son vide, sa profondeur de champ. Ce voyage dans l'image reste un rêve, puisqu'elle est plate, et c'est tant mieux.

On peut

toujours

rêver.

(...) »

Pierre Mabille, extrait du texte « Mon Oeil », 2010

www.marionrobin.fr

J. EMIL SENNEWALD

Professeur ▶ philosophie

Né en 1969.

Critique d'art, journaliste et enseignant, J. Emil Sennewald s'intéresse particulièrement aux relations entre texte et image, à la critique de l'image, au dessin, à la notion de l'espace visuel, aux théories de la critique et à l'exposition en conditions post-digitales.

Docteur en lettres, il a soutenu une thèse sur la poétique des contes des frères Grimm à l'Université d'Hambourg (publié 2004). Lauréat du prix AICA France 2016 pour la présentation du travail d'Agnès Geoffray, il travaille à Paris pour le compte de différents journaux et revues, dont « Kunst-Bulletin » (Zürich), « Springerin » (Vienne), « Kunstzeitung » (Regensbourg), « Kunst&Auktionen » (Berlin), « Die Zeit » (Berlin), « Roven » (Paris).

Co-fondateur du projet « transversale », il a organisé plusieurs colloques, tables rondes et publications sur les formes de pensée des artistes et des chercheurs en sciences humaines et sociales (voir site). Actuellement il co-organise, avec l'artiste et commissaire d'exposition Thierry Fournier, le laboratoire de recherche « Displays » sur l'avenir de l'exposition à l'âge numérique au sein de l'ENSAD (Paris). Propriétaire et directeur du project room parisien « café au lit », il a mis en œuvre, de 2011 à 2013, un grand nombre d'expositions, d'interventions artistiques et de débats publics.

Il a intervenir également comme enseignant à la F+F Kunsthochschule (Zürich).

www.weiswald.com

GEOFFREY VEYRINES

Assistant d'enseignement
artistique ▶ son

Né en 1988, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Diplômé (DNSEP) de l'ESACM en 2012.
Technicien Certifié Ableton Live, 2014.

Artiste plasticien, compositeur et musicien, il s'inscrit dans une pratique du son et de la performance qui déplace le studio d'enregistrement sur scène. Il se spécialise dans l'utilisation des nouvelles technologies et s'intéresse aux effets physiques et psychiques du son sur le vivant.

Il présente au Musée d'art Moderne de Saint-Etienne en 2012, « La mélodie des mécaniques pour Orgue » une réinterprétation bruitiste de la Toccata & fugue BWV 565 de J.S. Bach. Soutenu par la DRAC et Clermont-Communauté, il participe au projet « Musique actuelles, contemporaines et expérimentales » et fonde le trio Organ(e), qui développe le mixage numérique pour orgue. La première représentation publique a eu lieu à Aberdeen en Écosse dans le cadre du Sound Festival suivi d'un concert spatialisé à 360° à la Cathédrale de Clermont-Ferrand en 2015 avec le festival Musiques Démesurées. Un double vinyle est en préparation.

Il compose la musique des chansons du duo « Larège & Meyrine » qui prépare un 2^{ème} album pour l'année prochaine et des concerts à venir. C'est une rencontre qui hybride musique, cinéma et arts plastiques dans un univers marqué par l'inquiétant familier, une invitation à lâcher prise.

INTERVENANTS ET INVITÉS

Artistes, écrivains, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeurs, responsables culturels, avocats, metteurs en scène, etc. sont régulièrement invités à présenter des conférences et/ou intervenir au sein des pôles d'enseignement, des ateliers ou des séminaires de recherche.

Les workshops et les conférences font partie intégrante des enseignements et font l'objet de l'attribution de crédits ECTS obligatoires ou optionnels selon les cas. Ils peuvent être organisés en fonction des options et des années mais peuvent aussi être transversaux.

À titre d'information, liste des intervenants au cours de l'année 2016/2017 :

Labos et ARCs

Naim AIT SIDHOU, architecte et cinéaste
 Rachel DUFOUR, comédienne et metteuse en scène
 Cédric DUPIRE, réalisateur et scénariste
 Hugues JALLON, écrivain et éditeur
 Julie LEGRAND, artiste
 Mikaël LEVIN, photographe
 Emmanuel LOISGRAND, artiste jardinier
 Juliette TILIARD BLONDEL, Conservatoire botanique national du Massif central

Workshops

David BLASCO, artiste, assistant montage d'exposition
 François GENOT, artiste
 Jean-Marie GIRARD, graphiste
 Pierre IMBERTECHE, décorateur de cinéma
 Barbara MANZETTI, chorégraphe
 Christophe MUREAU, sculpteur, ferronnier
 Olivier NOURISSON, performeur
 Arlette et Marc SIMON, céramistes

Semaine folle

François ARBON, musicien
 Véronique AUBOY, cinéaste
 Loraine BAUD, assistante de galerie, membre de Radio DUUU
 Jean-Philippe BASELLO, artiste
 Anne-Lise BROYER, artiste
 Simon NICASE, artiste, membre de Radio DUUU
 Bertrand SCHEFER, écrivain

Réalités de l'art

Julien BEAUCOURT, artiste
 Marina JAMES-APPEL, chargée de mission à In extenso
 Brigitte LIABEUF, Conseillère aux arts plastiques et aux musées à la DRAC Auvergne-Rhône Alpes
 Ghislain MOLLET VIEVILLE, agent et critique d'art
 Yannis PEREZ, plasticien et graphiste

Sélection expositions des jeunes diplômés :

Frédérique BOUGLÉ, directeur du CAC du Creux de l'enfer à Thiers
 Fanny LAMBERT, critique d'art
 Candice PETRILLO, directrice de Zébra3 à Bordeaux
 Timothée SCHELSTRAETE, artiste

Conférences / interventions

Hannah ALKEMA, historienne de l'art, coordinatrice AWARE
 La BALISE
 La KAFA (Korean Academy of Film Arts)
 Carlos KUSNIR, artiste
 Isabelle DE MAISON ROUGE, historienne de l'art
 Joris LACOSTE, auteur et metteur en scène
 Liv SCHULMAN, artiste
 Veit STRATMANN, artiste
 Sébastien THIERY, politologue, fondateur du PEROU
 Alun WILLIAMS, artiste, membre de Triangle, NYC

Autres

Rozenn CANEVET, historienne et critique d'art
 Collectif Pauvreté et précarité
 Mathieu LARNAUDIE, éditeur, écrivain en résidence
 Nelly GIRARDEAU, cinéaste et plasticienne
 Carole MANARANCHE, artiste

Recherche

Colloque du Film infini (le travail)
 Yves CITTON, théoricien en littérature (entretien filmé)
 Rémy HÉRITIER, danseur et chorégraphe, résident-chercheur à la Coopé
 Stephen LOYE, artiste, étudiant-chercheur en 3^{ème} cycle à l'ESACM
 François MARCELLY-FERNANDEZ, doctorant en histoire et anthropologie
 Freddy MASO, directeur sportif, centre de formation de l'ASM
 Nathalie QUINTANE, écrivaine (entretien filmé)
 Lucia SAGRADINI-NEUMANN, docteure en sociologie politique

Journée d'études Artistes en exil

Mandana COVINDASSAMY, maître de conférence en littérature allemande, ENS
 Isabelle EWIG, maître de conférence en histoire de l'art contemporain, Université Paris-Sorbonne
 Khalil JOREIGE, artiste
 Mohamed LAOULI, artiste
 Katrin STROBEL, artiste

Invitations dans le cadre de la recherche

Michel AMARGER, journaliste et critique de cinéma
 Stéphane DEPLAN, artiste, membre du collectif MOM
 Jérémie GLATRE, designer graphique, membre du collectif MOM
 Eléonore PANZAVARONI, artiste, membre du collectif MOM
 Elise PICON, vidéaste
 Sylvie DUCHÉ, agence de traduction Melting Trad.

Jurys

Jurys blancs
 Catherine MELIN, artiste
 Sarah IHLER MEYER, critique d'art et commissaire d'exposition
 Alexandre OVIZE, artiste
 Sarah RITTER, artiste
 Benjamin SWAIM, artiste
 Julien TIBERI, artiste

Jury de DNAP

Johana CARRIER, éditrice, cofondatrice de la revue Roven (présidente)
 Joël RENARD, artiste

Jury de DNSEP

Annalisa BERTONI, chercheuse en littérature française (membre du jury mémoire)
 Ingrid LUQUET GAD, journaliste et critique d'art
 Bruno PEINADO, artiste
 Marie REINERT, artiste

ÉQUIPEMENTS

L'ESACM met à la disposition des étudiants de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page 242), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiants par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un riche fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques dont l'utilisation fait l'objet de règles d'utilisation spécifiques (voir le règlement intérieur page 251).

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Brigitte BELIN
Adjointe : Dominique CHAMALIN
Assistante : Joëlle DA COSTA

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations françaises et internationales, sélection de programmes d'émissions culturelles, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'après école », informations professionnelles (propositions de stages et d'emplois, concours et bourses, festivals, etc.).

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

Consultation sur place ou service de prêt :

- Périodiques
- Catalogues d'exposition français et étrangers
- Ouvrages divers (art, culture générale, techniques, ...)
- Dictionnaires et encyclopédies
- Documents multimédias (DVD, cédéroms, vidéos, CD audio, diapositives, ...).

Consultation des catalogues :

- De la bibliothèque de l'ESACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
- De la BCU (logiciel Absys) : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr>

Réseaux spécialisés :

La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (base spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles périodiques en art et design, des références de mémoires de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi :
9h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30
- Arrêt des prêts entre 12h30 et 14h00, et à 18h00
- Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiants régulièrement inscrits à l'école
- Équipe pédagogique, intervenants, résidents et étudiants chercheurs de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrits aux cours publics du soir (consultation sur place, pas de prêt)
- Public extérieur (consultation sur place, pas de prêts).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
 - 3 semaines renouvelables (5 documents maximum).
 - Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.
- Les DVD, cédéroms, vidéos, CD audio et diapositives sont à visionner dans l'école ou peuvent faire l'objet de prêt d'une semaine.
 Les périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies à usage personnel).

Gestion informatisée des prêts :

Le catalogue de la bibliothèque de l'ESACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole, logiciel Carthame). Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant inscrit à l'ESACM. Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la BCU (Bibliothèque Clermont Université) : chaque étudiant de l'ESACM aura donc une seule carte de prêt, qu'il soit inscrit uniquement à la bibliothèque de l'ESACM, ou qu'il soit également inscrit à une ou des bibliothèques communautaires et/ou à la BCU.

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur internet, la consultation de catalogues informatisés et de bases bibliographiques, ainsi que des travaux de traitement de texte (chaque étudiant, enseignant et membre du personnel de l'ESACM dispose d'un code d'accès personnel).

Un copieur n/b est à disposition pour des photocopies à usage personnel (système à cartes rechargeables : 5 € pour 100 photocopies), des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents/

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD et l'écoute de CD audio.

Un « coin revues » y a été adjoint à la rentrée 2016/2017 pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

■ IMPORTANT

À compter de la rentrée 2017/2018, tous les documents laissés sur les tables de la salle de lecture seront systématiquement remis en rayon.

ATTENTION AU RESPECT DE LA DURÉE DES PRÊTS (suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur).

TOUT DOCUMENT QUI SORT DE LA BIBLIOTHÈQUE DOIT ÊTRE NOTIFIÉ AUX BIBLIOTHÉCAIRES et donc enregistré sur la carte de prêt du lecteur/emprunteur concerné (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque) : merci d'en prendre soin.

TOUT DOCUMENT DÉTÉRIORÉ OU PERDU DEVRA ÊTRE REMBOURSÉ À SA VALEUR D'ACHAT ACTUALISÉE PAR L'EMPRUNTEUR.

]PROTOLAB[

Responsable : Florence ARRIEU

Accès sur demande et en présence de Florence Arrieu ou d'un moniteur responsable.

Un FabLab, le]ProtoLab[dont l'orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques est ouvert dans les locaux de l'école, aux étudiants comme du public extérieur.

Le terme « FabLab » désigne un LABoratoire de FABrication. C'est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont il a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l'utilisation du]ProtoLab[se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins des étudiants, enseignants, chercheurs... sauf pour la fraiseuse qui ne peut être utilisée qu'en présence de la responsable du]ProtoLab[.

Activités proposées :

En direction des étudiants :

- Découverte du]ProtoLab[avec les étudiants de 1^{ère} année et démonstration des machines disponibles
- Ateliers « BrefS » proposés aux étudiants des années 2, 3, 4 et 5, pour des initiations rapides à l'utilisation des logiciels et des machines
- Accompagnement pour la réalisation de projets.

En direction du public extérieur :

- Collaborations et échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le]ProtoLab[dans le cadre de leurs travaux
- Des ateliers initiant enfants et adolescents aux outils et à l'esprit communautaire des FabLabs en partenariat avec « Les Petits débrouillards » et « La Balise »
- Le]ProtoLab[est ouvert 3 demi-journées par semaine pour recevoir et travailler avec du public extérieur
- Des journées « OpenLab » permettent aux Clermontois de venir visiter le lieu, rencontrer les « makers » et voir les machines en démonstration.

Équipements :

une imprimante 3D,
une découpe/graveuse laser au CO₂,
une fraiseuse,
une kinect,
une tablette graphique,
un plotter de découpe grand format,
une brodeuse numérique,
des cartes Arduino (Uno et Esplora),
du matériel électronique et robotique,
une perceuse colonne et fraiseuse manuelle,
une plieuse papier.

Histoire des Fab Labs :

Le concept de Fab Lab est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiants qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergés en Amérique, Europe, Afrique et Asie depuis lors. La technologie se démocratise, les procédés de fabrications aussi... Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets en volume, aime à citer : «...Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat...» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «...cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production...».

En savoir plus :
www.esacm.fr

ATELIERS TECHNIQUES

■ ATELIER MAQUETTE

L'accès se fait pendant les heures d'ouvertures du]ProtoLab[et en présence des enseignants. L'atelier maquette est ouvert à tous les étudiants à partir du S2 pour la réalisation de petits volumes qui nécessitent des outils spécifiques ou machines à commande numérique (CN) permettant le travail du bois, de matériaux composites de petites tailles et des assemblages précis. Le projet devra être au préalable validé par un enseignant.

L'étudiant est tenu responsable de l'atelier et de ses équipements. Le matériel de cet atelier demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

Outilage : Matériel de fraisage, de ponçage, découpe, machines CN, etc.

■ ATELIERS VOLUME / MENUISERIE

Les étudiants peuvent travailler dans l'atelier volume en dehors de la présence des enseignants du pôle après validation de leur projet. L'utilisation de certains outils se fait sous réserve de l'autonomie technique de l'étudiant et en présence de l'agent en service dans l'atelier.

Pour l'utilisation du four, la cuisson doit être validée au préalable par un enseignant du pôle Sculpture qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d'utilisation est à récupérer auprès de l'administration pour ce faire.

À noter que la menuiserie ferme à 16h.

■ ATELIERS DE PHOTO

Accès sur demande et autorisation d'un enseignant du pôle image.

L'accès à l'atelier photo/numérique (impression et numérisation) et aux ateliers photo argentique (tirage et développement de films) est conditionné par une formation préalable. Les tirages doivent être validés par un professeur avant réalisation.

■ ATELIER IMPRESSION/ÉDITION

Pour les étudiants de 1^{ère} année, accès dans le cadre des cours dispensés par Cécile Monteiro-Braz selon le calendrier pédagogique.

Pour les étudiants de 2^{ème} année, accès dans le cadre du Labo Empreinter / Transférer selon le calendrier pédagogique.

Conjointement, un accès est possible dès lors que le projet à expérimenter et/ou réaliser par l'étudiant a été validé en amont tant dans son intention que dans la forme à lui donner lors des permanences assurées par l'étudiant moniteur et/ou sur autorisation spéciale demandée à Cécile Monteiro-Braz.

Pour les étudiants de 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} années ayant mis en place une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition, accès en plus du Labo Publico, lors des permanences assurées par l'étudiant moniteur et/ou sur autorisation spéciale demandée à Cécile Monteiro-Braz dès lors que le projet à expérimenter et/ou réaliser par l'étudiant a été validé en amont tant dans son intention que dans la forme à lui donner. L'atelier Impression/édition est un lieu de vie où les expériences se partagent et se mêlent au fil des apprentissages. L'étudiant moniteur est un interlocuteur privilégié qui témoigne d'une bonne connaissance globale des techniques et pratiques possibles.

Il a en particulier la responsabilité de l'atelier de sérigraphie : formé en particulier à l'utilisation et aux normes sécuritaires du châssis d'insolation des écrans par Cécile Monteiro-Braz. Il est responsable de l'insolation des écrans dont les projets sont validés.

Il veillera par ailleurs au bon usage de l'ensemble du matériel et s'assurera d'une bonne gestion économique des consommables mis à disposition.

■ SALLE MULTIMÉDIA

Équipée d'une vingtaine de postes disposant d'accès Internet et de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l'objet de multiples usages :

- en accès réservé sur des plages dédiées pour les cours d'initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator...) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, le mémoire, imprimer des documents...

Chaque utilisateur doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 268). Il contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d'utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés selon la procédure affichée dans la salle.

Les étudiants accèdent à leur session de travail au moyen d'un code d'accès personnel remis en début d'année par l'administration. Ils doivent en fin d'année enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, le serveur étant vidé chaque été.

Équipement : Macs, double écran, 2 imprimantes-copieurs, vidéoprojecteur (pour les cours uniquement). Logiciels : Suite Adobe CS (Photoshop, Illustrator, InDesign...), logiciels libres, etc.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Accès sur réservation auprès de Fabrice Guérinon

Les étudiants de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d'Adobe Premiere. En dehors des temps d'initiation où la salle est réservée aux 1^{ères} années, l'accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable auprès de Fabrice Guérin

SALLES D'ACCROCHAGE

■ GRAND ATELIER

Le hall d'entrée de l'ESACM, appelé « Le Grand Atelier », est un espace aux multiples usages. S'il accueille chaque année des événements récurrents comme l'exposition des diplômés ou la restitution des workshops en lycées professionnels (voir page 53) ou l'exposition qui se tient en parallèle du Festival du Court Métrage, il est laissé volontairement libre une grande partie de l'année pour que les enseignants et étudiants se saisissent de cet espace. Accrochages, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie... ce lieu est ouvert aux projets.

■ ATELIER SON

Accès limité aux étudiants ayant suivis l'initiation son et validé leurs acquis pour une utilisation non encadrée.

Rencontres hebdomadaires sur rendez-vous organisées par Geoffrey Veyrines, assistant son.

Cet atelier permet aux étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années de développer leurs projets personnels utilisant le son et nécessitant un approfondissement de certaines connaissances et techniques en terme de :

- Postsynchronisation son/vidéo
- Accompagner les étudiants dans l'affinage des étapes d'enregistrement, de nettoyage, de montage et du mixage des fichiers sons utilisés pour une bande son de film ou de vidéo. Regards et réflexions sur les relations son/images, sur les notions d'ambiance, de climat ou d'atmosphère, sur la façon dont le son et la musique peuvent interpétrer la narration...

- Mixage audio
- Les aider à trouver les bonnes conditions d'écoute à la mesure de leurs moyens au sortir de l'école.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent, d'approfondir ses connaissances et compétences pour devenir autonome sur les logiciels d'édition et de mix.

- Techniques audio numériques et Home studio
- Accompagner les étudiants qui développent des projets qui intègrent le son avec d'autre médiums (sculpture/volume, installation, peinture, performance...). Découverte et apprentissage du logiciel Ableton Live 9. Possibilité de travailler sur le format MIDI et les instruments virtuels pour intégrer des sons synthétisés à une composition sonore et les jouer grâce aux hardwares (sorte d'introduction à la conception et à l'assemblage d'un home studio).

■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l'école sont dédiées aux accrochages, à savoir : le box à côté du Grand Atelier et, au 3^{ème} étage, la salle vitrée, la salle noire et la salle de projection vidéo. Utilisées au moment des bilans et des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l'année par les étudiants et les enseignants, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

OUTILS ET MATÉRIEL

■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiants les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets les principales disciplines artistiques.

Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un enseignant / assistant / technicien / moniteur ou pour être emprunter (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).

Grâce à la Fondation Michelin, les étudiants de 3^{ème} et 5^{ème} années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés pour le passage de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun.

■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiants d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :

- 1 régllet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de recharge
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).

■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que se soit pour des questions de sécurité ou par respect pour ce matériel commun à tous, les étudiants doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 267).

Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant sera tenu responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférent à la réparation ou au remplacement.

Il est à noter également que les étudiants qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieur pendant une durée déterminée.

ORGANISATION DES ÉTUDES

LE CURSUS

Le cursus de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole offre à l'étudiant une organisation, une méthodologie et les moyens de franchir les différentes étapes qui le conduiront à exercer une activité professionnelle dans les domaines de la création. Son organisation est régie par différents textes réglementaires dont les modalités d'application dans les programmes pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité sont précisées dans le règlement intérieur de l'ESACM (voir page 251).

DÉROULEMENT

■ ANNÉE INITIALE

ANNÉE 1
Accès : examen d'entrée
Semestres 1 et 2
Sanction ▶ Bilan de fin de 1^{ère} année

L'année initiale permet à l'étudiant de mesurer sa motivation, de déterminer le cycle et l'option qui lui conviennent. Consacrée aux apprentissages fondamentaux et aux initiations, elle est sanctionnée par un bilan à la fin de chaque semestre.

■ PHASE PROGRAMME

ANNÉE 2
Accès : validation 1^{ère} année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 3 et 4
Sanction ▶ Certificat d'Études d'Arts Plastiques (CEAP)

ANNÉE 3
Accès : validation 2^{ème} année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 5 et 6
Sanction ▶ Diplôme National d'Art (DNA) - option art (grade licence en cours d'obtention)

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique - la phase « programme » - pensée dans une approche globale propre à la méthodologie de projet et déployée dans un programme d'enseignement dans lequel les pratiques plastiques personnalisées et collectives, la théorie, l'histoire et l'actualité de l'art et les techniques de production plastique se répondent. C'est grâce à ces apports variés et aux multiples expérimentations réalisées pendant cette période que la recherche personnelle se met en place.

■ PHASE PROJET

ANNÉE 4
Accès : DNAP/DNA ou équivalent + commission d'admission
Semestres 7 et 8
Sanctions ▶ Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques (CESAP) + Diplôme de Compétence en Langues (DCL) - Anglais

ANNÉE 5
Accès : validation 4^{ème} année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 9 et 10
Sanction ▶ Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de grade MASTER (DNSEP) option art

Pendant les années 4 et 5, l'étudiant en « phase projet » est amené à approfondir les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et à atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain. Les expériences de mises en situations professionnelles (stages, résidences, expositions...) et sa connaissance des « réalités de l'art » lui permettent de préciser ses projets pour l'après-école.

CERTIFICATS ET DIPLÔMES

■ CEAP

Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2^{ème} année par l'étudiant ayant accompli la totalité de la 2^{ème} année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études).

■ DNA - GRADE LICENCE

La fin du 1^{er} cycle est marquée par le DNA (Diplôme National d'Art). Il s'agit d'un diplôme national équivalent niveau 2 (grade licence en cours d'obtention).

Pour avoir la possibilité de se présenter au diplôme, l'étudiant doit être inscrit régulièrement à l'école et doit avoir obtenu les 165 ECTS validant le travail effectué pendant les 3 années du cursus.

Les épreuves du DNA consistent en un entretien avec le jury comprenant une présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit. Le jury est constitué de 3 membres nommés par le directeur de l'ESACM : 2 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement parmi lesquelles est désigné le Président du jury, et un professeur de l'école. Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1^{er} cycle d'études. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4.

■ CESAP

Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études.

■ DNSEP - GRADE MASTER

Marquant la fin du 2nd cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiants ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps : la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes, et la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres : 1 représentant de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire et 4 personnalités qualifiées dont l'un siège au jury de soutenance du mémoire. Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat. Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury de mémoire.

■ DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE (DCL)

La formation en anglais que suivent les étudiants tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. L'ESACM finance aux étudiants de 4^{ème} année le passage des épreuves du Diplôme de compétence en langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen.
(www.d-c-l.net)

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Sur la base d'une enquête menée en interne portant sur les diplômés de l'ESACM pour la période 1999-2014, on observe que 89% de nos anciens étudiants travaillent dans un secteur en lien avec leur formation (prise en compte de l'activité principale et secondaire pour les personnes ayant une pluriactivité). 64% ont un métier lié à la création artistique (arts visuels, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, littérature, musique...), 31% sont enseignants et 22% travaillent dans les institutions culturelles ou la communication (régie d'exposition, médiation culturelle...). Parmi eux, 60% exerce leur activité en tant que salarié mais on constate que le statut d'indépendant (statut d'artistes-auteur, d'auto-entrepreneur, free-lance) est très largement utilisé pour lancer sa propre entreprise ou pour développer des projets personnels en parallèle d'un emploi salarié (83%). Nous constatons par ailleurs qu'un nombre croissant d'étudiants (36%) poursuit leurs études après l'obtention du DNSEP (3^{ème} cycle en école d'art, doctorat, master complémentaire, formation professionnelle spécialisée, préparation des concours). Enfin, sur les 81% déclarant continuer leur pratique artistique au sortir de l'école, 34% le font à titre professionnel (inscription à la Maison des artistes, AGESSA...).

La liste des professions vers lesquelles les diplômés se dirigent est longue : artiste, commissaire d'exposition, enseignant, médiateur, chargé des publics, régisseur, chargé des expositions, concepteur multimédia, graphiste, critique d'art, restaurateur, galeriste, responsable de projet culturel, designer, graphiste, photographe, illustrateur, webdesigner, directeur artistique, producteur, réalisateur, technicien, décorateur, cadreur...

■ RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).

Auteur et concepteur - créateur d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.

Qu'il définitse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il réponde à des commandes de diverses natures, il poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.

En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie...), il conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il intervient dans l'espace privé ou public. Il est prescripteur et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.

En tant que graphiste ou designer graphique, il met ses talents de concepteur et de réalisateur sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un généraliste ou un spécialiste.

En tant que designer textile (et de surface), il exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

1. Maîtrise des techniques et développement de projet

- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo...), des supports traditionnels et nouvelles technologies
- connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc.
- maîtrise des techniques de recherche
- maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
- connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux
- connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
- compétence en matière d'accrochage et d'exposition
- conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière
- connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

2. Connaissance des contextes artistiques

- connaissance de la scène artistique
- connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

3. Connaissances annexes

- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d'auteur,
- maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique
- connaissance d'une langue étrangère (anglais)
- capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
- connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
- capacité rédactionnelle.

4. Médiation

- adaptabilité aux publics spécifiques
- capacité à la sensibilisation à l'art
- aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

ENSEIGNEMENTS ET ÉVALUATIONS

STRUCTURATION DES ÉTUDES

■ SEMESTRES ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Une année correspond à 2 semestres. Chaque semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE) qui regroupent des unités de cours (UC) présentant une cohérence scientifique et pédagogique. Les UC se déclinent sous des formats distincts (cours magistral, théorique ou pratique, séminaire, travail dirigé, atelier, entretien, workshop, stage, etc.) et font l'objet de présentations détaillées dans le livret de l'étudiant (objectifs, contenus et méthodes, modalités d'évaluation...). Un semestre est acquis lorsque l'étudiant a validé tous les crédits nécessaires à l'obtention des UE.

En année 1, toutes les UC sont spécifiques et obligatoires. De l'année 2 à l'année 5, l'étudiant peut être amené dans certaines UE à choisir des enseignements. La répartition et la diversité des UC définissent des parcours et des passages obligés. Ce fonctionnement priviliege le choix, l'initiative et l'engagement des étudiants qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. L'autonomie de l'étudiant est en effet au cœur du cursus comme de la pédagogie.

Assiduité

La présence à l'ensemble des cours et des propositions pédagogiques, obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant dans le cursus. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement. En cas de retard ou d'absence justifiés, se référer à la procédure indiquée dans le règlement intérieur (voir page 251).

■ CRÉDITS ECTS

Le cursus de l'ESACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur et s'organise à partir du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens.

Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant. Il est basé sur la charge de travail qu'un étudiant doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en terme de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un étudiant pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2nd cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.

Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant dans ou en dehors de l'école. Ces données restent indicatives et laissent la place à une marge d'interprétation pour tenir compte de la variété des situations d'enseignement de l'ESACM.

Ainsi, le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30 ECTS qui se répartissent entre les différents UE selon des grilles, spécifiques à chaque année, figurant dans le livret de l'étudiant (voir page 68 pour l'année 1, pages 100 et 130 pour la phase programme, pages 154 et 174 pour la phase projet).

MODALITÉS DE PASSAGE AU SEMESTRE SUIVANT

■ ÉVALUATION

Principe des évaluations

Deux types d'évaluation coexistent à l'ESACM :

- un contrôle continu, assuré par les responsables des différentes UC (cours, séminaires, ateliers, workshops...). Ces évaluations reposent sur des modalités variées (devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité...) précisées dans le livret de l'étudiant.
- un bilan semestriel, assuré par un collège d'enseignants, qui délivre des évaluations collégiales sur la base d'une présentation par l'étudiant de ses travaux, et d'un entretien individuel.

Les crédits sont délivrés à la suite du bilan semestriel lors d'une réunion de synthèse du collège des enseignants se déroulant à huis clos.

Notation

L'attribution des crédits est autant quantitative que qualitative (assiduité, motivation, qualité des réalisations, dialogue avec les enseignants). Pour la juste évaluation du travail et des projets développés, les crédits sont qualifiés par une note échelonnée de 0 à 20, et complétés dans la plupart des cas par une appréciation.

La note moyenne de 10 sur 20 est requise, au sein de chaque UC, pour l'attribution des crédits correspondants. Le cas échéant et selon les disciplines et le semestre concernés, des rattrapages sont programmés. Lorsque la taille de la cohorte le permet, la conversion des notes locales en notes ECTS est réalisée pour aider à l'interprétation des échelles de notes (A = Excellent, B = Très bien, C = Bien, D = Satisfaisant, E = Passable, FX = Insuffisant, F = Très insuffisant). En deçà de 30 étudiants, l'utilisation de cet outil statistique de conversion perd son sens. L'étudiant reçoit alors en guise de note ECTS soit un P pour admis ou un F en cas d'échec.

Bilan semestriel

Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et permet de mesurer et d'analyser le parcours engagé par les étudiants. Il se présente sous la forme d'un entretien

oral autour d'une présentation (mise en espace) par l'étudiant des travaux réalisés au cours du semestre (réalisations plastiques, dossiers de recherche, carnets de croquis, notes de cours, conférences, workshops, stages, mémoire...).

L'ordre de passage est établi par les professeurs coordinateurs de l'année. Le bilan semestriel est un temps public. Il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, d'assister aux bilans des autres étudiants. Leur présence doit rester discrète et ne pas déranger le déroulement du bilan.

Le collège des professeurs participant au bilan semestriel est constitué, sous l'autorité du directeur de l'école, du responsable général des études, du coordinateur d'année et d'au moins un représentant des enseignants de chaque pôle et unité d'enseignement.

Consultation des copies corrigées et procédure de réclamation

Les étudiants ont le droit de consulter leurs copies corrigées. En cas de réclamation, ils peuvent soit solliciter un entretien avec l'enseignant responsable de l'enseignement, soit saisir le directeur de l'ESACM. Dans les deux cas, l'étudiant doit formuler sa demande par écrit au directeur et y exposer le(s) motif(s) de sa réclamation.

■ OBTENTION DES CRÉDITS

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages aux semestres 3, 6 et 10 qui nécessitent respectivement l'obtention de 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS. L'admission en 4^{ème} année (semestre 7) des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle (voir page 99).

OBJECTIFS DES ENSEIGNEMENTS

■ RATTRAPAGE

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par le ou les professeurs impliqués.

Les étudiants qui n'obtiennent pas au semestre le nombre minimum de crédits européens requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisés par le directeur à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de l'enseignant coordinateur d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant ou d'un redoublement.

■ REDOUBLLEMENT

À titre exceptionnel, le directeur de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant en difficulté à redoubler son année d'étude. Les crédits acquis par l'étudiant dans certaines UC au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différents bilans et évaluations. Les étudiants étant admis en 1^{ère} année, même s'ils ont obtenu une partie de leurs crédits de 1^{ère} année dans une autre école, doivent valider l'ensemble des crédits de l'année initiale à l'ESACM.

Un redoublement peut également être demandé par un étudiant, ou proposé par l'équipe pédagogique, pour les motifs suivants notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction du mémoire pour les étudiants non-francophones... La décision est prise par le directeur de l'ESACM après avis du responsable des études et du coordinateur d'année.

EXAMEN D'ENTREE	1ER CYCLE										2ND CYCLE				
	Année initiale		Phase programme								Phase projet				
	Année 1		Année 2				Année 3				Année 4		Année 5		
	S1 24 à 30 ECTS	S2 60 ECTS	S3 84 à 90 ECTS	S4 114 à 120 ECTS	CEAP / 120 ECTS	S5 150 ECTS	S6 DNA + commission d'admission	DNA/DNAP - 180 ECTS	S7 204 à 210 ECTS	S8 234 à 240 ECTS	CESAP CESAP	S9 270 ECTS	S10 DNSEP / 300 ECTS		
	180 ECTS					120 ECTS									
	300 ECTS														

■ ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES – LANGUE ÉTRANGÈRE

Ils regroupent histoire et théorie des arts, histoire et actualité de la création contemporaine, philosophie et esthétique, littérature, méthodologie du mémoire et de la recherche, langue vivante. Ces enseignements sont complétés par les cycles de conférences, les voyages d'étude et les rencontres organisés tout au long de l'année.

Ces enseignements visent à doter l'étudiant de repères historiques précis et de concepts esthétiques clairs, en liaison avec les œuvres et les faits sociaux. Ils permettent à l'étudiant d'acquérir un savoir où cadrages larges et objets précis seront organisés par un appareil critique. Le travail de méthodologie, de rédaction, d'articulations conceptuelles et d'élaboration de points de vue théoriques pertinents et personnels est finalisé dans le mémoire présenté lors du DNSEP.

Critère DNA

- Contextualisation du travail (qualité des références, diversité des connaissances).

Critères DNSEP

- Evaluation et soutenance du mémoire.
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances).

■ MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – RECHERCHE PERSONNELLE

Ces enseignements mobilisent tout à la fois les disciplines plastiques et théoriques dans le cadre des séminaires, exercices et entretiens de suivi du travail de l'étudiant, les activités des ateliers de recherche et de création (ARC) et la participation aux programmes de recherche. Ils concernent l'émergence et le développement de la recherche personnelle de l'étudiant, l'élaboration et le suivi des étapes de son projet de création.

Ces enseignements visent à une découverte, par l'étudiant, de pratiques et d'approches spécifiques au champ de la création contemporaine d'aujourd'hui. Ils permettent l'analyse de sa démarche personnelle, son inscription et sa singularité.

Critère DNA

- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet

Critère DNSEP

- Élaboration du projet et processus de la recherche.

■ PRÉSENTATION – MÉDIATION – CONTEXTUALISATION

Il s'agit des modalités de présentation du travail de l'étudiant. Sont concernés les moments d'accrochage (mise en espace) des travaux, les bilans et les évaluations, les entretiens collectifs et individuels conduits par les enseignants dans le cadre de la recherche personnelle de l'étudiant. Sont aussi intégrés les différents stages en milieu professionnel (musées, centres d'art, galeries, etc.) effectués au cours du cursus.

Ces enseignements ont pour objectif d'amener l'étudiant à mesurer l'importance des processus d'exposition des travaux artistiques, de leur mise en espace aux modalités de médiation en direction des différents publics.

■ PRATIQUES, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE – RÉALISATIONS

Sont ici concernés les contenus et exercices proposés dans le cadre des 4 pôles d'enseignement : Sculpture, Peinture, Images, 4^{ème} pôle. Sont également concernés les cours de dessin, les ARCs, les labos ainsi que certains stages et workshops. Cet ensemble d'enseignements a pour objet la sensibilisation aux différentes techniques et technologies, les apprentissages, expérimentations et acquisitions garantissant le meilleur degré de maîtrise et de qualité dans les réalisations.

Critère DNA

- Qualité des réalisations.

Critère DNSEP

- Qualité des productions.

Critère DNA

- Présentation des travaux (formelle et critique).

Critère DNSEP

- Présentation du projet (formelle et critique).

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

■ ARCS

Ces ateliers ont pour objectifs de créer et d'optimiser les conditions d'émergence du projet personnel de l'étudiant en veillant au croisement de ses aspects théoriques, critiques, plastiques et techniques. Ils s'adressent aux étudiants des phases « programme » (à partir du semestre 4) et « projet » du cursus.

Les ARCs mettent en avant la notion de projet et sa contextualisation, les hypothèses de recherche qui en découlent, la quête de moyens et de techniques adaptés à la mise en œuvre des intentions, les croisements raisonnés ou intuitifs des démarches. Ils mettent en place des processus plus que des procédures.

Les ARCs permettent d'affirmer une singularité, de donner une coloration différente d'une école à une autre. Ils amènent un groupe d'enseignants et d'étudiants à développer une dynamique de questionnement sur une thématique ou une problématique formulées collectivement, à un moment donné, pour un temps donné.

L'école mobilise l'ensemble de ses ressources (théoriques, critiques, pratiques et techniques). Elle peut faire appel à des intervenants extérieurs et puiser dans des lieux de ressources qui lui sont extérieurs.

Les ARCs ne viennent ni à la place des cours ni à celle des entretiens avec les étudiants. Ils résultent d'une démarche résolument transversale qui les inscrit entre enseignement fondamental et enseignements spécifiques aux options et aux différentes phases du cursus.

Toute inscription ou désinscription de l'ARC doit être signalée aux enseignants en charge de l'atelier, au coordinateur de l'année et à la responsable générale des études.

■ LABOS

Complémentaires des pôles d'enseignement, ces ateliers s'adressent à des groupes restreints d'étudiants et permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas développés dans le cadre des cours.

Les labos peuvent également s'articuler autour d'un projet collectif réalisé par l'école dans le cadre de partenariats extérieurs.

Pour participer à un labo, l'étudiant soumet d'abord sa candidature au coordinateur de l'année, la liste définitive des participants est arrêtée ensuite par l'enseignant référent. Pour tout changement ou désinscription, l'étudiant doit au préalable soumettre sa demande au coordinateur de l'année et à la responsable générale des études.

■ SATELLITES

Le « Satellite » est une proposition pédagogique menée par un ou plusieurs enseignants autour d'un sujet, d'une notion, d'un projet, d'une expérimentation... La temporalité des satellites est propre à chaque proposition, tout comme la fréquence des rendez-vous de travail.

À la différence des ARC ou des Labos, les satellites sont détachés de toutes formes d'évaluation et ne font pas l'objet d'attribution de crédits. Ils n'en engagent pas moins les étudiants. Ils participent en cela d'une volonté d'autonomiser les étudiants et de les responsabiliser par rapport aux engagements qu'ils prennent vis à vis du groupe et d'eux-mêmes.

Les satellites ne prennent pas la place des cours, des ARCs ou des labos mais proposent de la même façon des espaces et des temps de travail dans lesquels l'étudiant peut nourrir, expérimenter, développer des projets en lien avec ses recherches personnelles (phase programme) et son projet plastique (phase projet). Ils offrent un cadre de travail spécifique qui permet une interaction différente entre étudiant et enseignants, entre étudiants de différentes années.

■ WORKSHOPS

Ateliers ponctuels, les workshops offrent aux étudiants des espaces et des temps de travail privilégiés avec des personnalités extérieures invitées. Chaque workshop se développe sur une période variant d'une journée à une semaine, en une ou plusieurs sessions annuelles. Ils peuvent être destinés à une année spécifique ou mélanger les années d'études, faire l'objet d'évaluation par l'équipe enseignante au moment des bilans ou être détachés de toutes formes d'attribution de crédits comme c'est le cas lors de la « semaine folle ». Il s'agit en effet d'un temps pendant lequel toute l'école travaille sous la forme de workshops mêlant des étudiants de toutes les années. Les enseignants de l'école proposent et réalisent des projets de workshop dans des champs de travail ou d'expérimentation qui leur sont étrangers et invitent des intervenants extérieurs. Des workshops peuvent également être liés à des partenariats spécifiques. Ainsi, en regard du Festival du Court Métrage, une série de workshops est organisée pour traiter directement de questions liées à l'image et au cinéma.

■ CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Tout au long de l'année, artistes, commissaires d'expositions, responsables d'institutions, galeristes et théoriciens sont invités à présenter leurs travaux et/ou leurs champs de recherche devant l'ensemble des étudiants, en parallèle de workshops ou en lien avec les activités de recherche de l'école (Coopérative de recherche, programme de recherche...). Des cycles de conférences sont également proposés chaque année pour permettre d'approfondir certaines questions ou d'ouvrir à des champs disciplinaires autres notamment en matière de spectacle vivant ou de sciences humaines et sociales.

Toutes les conférences et présentations sont annoncées sur l'Intranet et par voie d'affichage sur des panneaux prévus à cet effet. Certaines de ces conférences, ouvertes au public, sont annoncées sur le site de l'école et les réseaux sociaux.

■ VISITES D'EXPOSITIONS / VOYAGES D'ÉTUDE

Des voyages d'étude (visites de centres d'art, d'expositions, etc.) et visites d'expositions sont organisés périodiquement par l'école et font partie intégrante du cursus pédagogique. Outre l'organisation de visites d'exposition se trouvant à proximité de l'école (La Tolerie, le FRAC, le Creux de l'Enfer, Centre d'art et du Paysage de Vassivière...), chaque année, les étudiants de 1^{ère} partent à l'automne à Paris visiter expositions et institutions artistiques à partir d'un programme établi par l'équipe pédagogique. Les 2^{èmes} années bénéficient également d'un voyage d'étude à cette même période à la Biennale de Lyon ou dans une grande ville française ou européenne. Des voyages sont également programmés pour aller voir les grandes manifestations artistiques (Biennale de Venise, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte à Münster...) et sont ouverts aux étudiants de toutes les années.

■ COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Lorsqu'un colloque ou qu'une journée d'études est organisée dans l'école, la journée est banalisée pour que l'ensemble des étudiants puisse y assister et se nourrir des interventions et des œuvres montrées et diffusées. Les étudiants de la phase Projet ont également la possibilité d'assister à des colloques se déroulant en dehors de l'école et dont les sujets sont en lien avec leur recherche personnelle.

■ CRÉDITS LIBRES

À partir du semestre 4, les étudiants peuvent suivre des enseignements auprès d'autres établissements universitaire partenaires. Les crédits libres correspondant aux enseignements suivis dans l'établissement d'accueil viennent alors en remplacement d'ECTS et donc de cours de l'ESACM. Cet aménagement du programme pédagogique et des grilles de crédits afférentes est réalisé en concertation avec sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Ce dispositif permet ainsi à certains étudiants d'ouvrir leurs connaissances à des champs d'étude et des approches pédagogiques autres (musicologie, sociologie, spectacle vivant...), voire d'amorcer un projet d'orientation ou de spécialisation au sortir de leurs études à l'ESACM (préparation des cours de l'enseignement en Secondaire, gestion de projets ou de structures culturels, médiation...).

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d'établissement de l'ESACM. Partout dans le monde l'art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l'échelle européenne. Il faut permettre aux étudiants dans la formation d'aller se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l'on produit et où l'on montre de l'art mais aux lieux qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont changer leur manière de faire de l'art. Sortir de l'insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu'il est aujourd'hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent à nos étudiants d'aller se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiants sont fortement encouragés à profiter de ces expériences à l'étranger qui servent de cadre à l'acquisition de compétences à l'international. Les étudiants peuvent réaliser des séjours pour un semestre d'études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ (en 1^{er} ou en 2nd cycle) ou hors Europe (en 2nd cycle uniquement).

Ils peuvent également réaliser un stage dans une structure culturelle étrangère, partir grâce à l'école effectuer un workshop dans une fonderie au Scottish Sculpture Workshop de Lumsden (www.ssw.org.uk) ou, en 4^{ème} année, aller à l'École Offshore à Shanghai (www.ecole-offshore.org). Les étudiants de Master ont enfin l'opportunité de partir pendant 5 semaines dans une des trois résidences que l'école propose aux étudiants de Master.

Ces mobilités sont facilitées par l'école qui aide financièrement en prenant à minima en charge les frais de déplacement des étudiants pour les semestres d'études à l'étranger voire qui assure la totalité des frais de séjour et de production.

SEMESTRE D'ÉTUDES / STAGE À L'ÉTRANGER

L'ESACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité étudiante et enseignante en provenance ou à destination des écoles d'art et des universités européennes. L'ESACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+ (voir liste ci-après).

► Quand ?

Les séjours d'études Erasmus+ sont réservés aux étudiants de 4^{ème} année (semestres 7 et 8), aux étudiants de 2^{ème} année (semestre 4), et exceptionnellement aux étudiants de 3^{ème} et 5^{ème} années (semestres 5 et 9). Les séjours d'études à l'étranger hors Erasmus+ sont accessibles en 2nd cycle. Les stages à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandé dès la 2^{ème} année.

► Où ?

Les mobilités d'études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d'autres écoles d'arts, en Europe et hors Europe. Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à celle de l'ESACM. En encourageant les mobilités de son personnel enseignant et administratif, l'ESACM cherche à améliorer la connaissance réciproque des établissements afin d'aiguiller au mieux ses étudiants. À la demande de l'étudiant, la Responsable des relations Internationales pourra initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n'aboutissent pas toujours.

► Comment ?

Les séjours à l'étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l'étudiant articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L'étudiant remet un formulaire de « voeux de mobilité » en décembre de l'année qui précède son projet de mobilité.

Les projets de mobilité sont ensuite validés par une commission qui se réunit au moins une fois par an, en juin, et reçoit les étudiants lors d'un entretien au cours duquel ce dernier présente sa motivation, les raisons du choix de l'établissement d'accueil ou de la structure de stage, et un budget prévisionnel pour s'assurer de la faisabilité de son projet. Cette commission est composée à minima de la responsable des relations internationales, des enseignants coordinateurs des années 2 et 4 du cursus.

► Validation des périodes de mobilité

Grâce au système de transfert de crédits, l'European Credit Transfert System (ECTS), les examens soutenus dans l'établissement d'accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d'études et figurent dans les grilles de crédits. Un Contrat d'études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l'ESACM, l'institution partenaire et l'étudiant. Ce document certifie les correspondances entre les cours à Clermont-Ferrand et à l'étranger et garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l'échange.

Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l'ESACM, l'étudiant et l'organisme d'accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l'étudiant.

Au terme de son séjour, l'étudiant doit demander à recevoir un Relevé de notes ou une Attestation de stage, couvrant les cursus suivis ou les travaux réalisés, délivré par l'établissement ou l'organisme d'accueil. Enfin à leur retour en France, les étudiants partis en mobilité d'études présentent au responsable des relations internationales et à un collège de professeurs, le travail réalisé et reviennent sur l'expérience qu'ils ont vécu à l'étranger.

L'ESACM reconnaît la période d'études et de stage réalisée à l'étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant en fin de cycle.

► Aides à la mobilité

Les étudiants bénéficient de l'aide de l'école pour le voyage, de celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides de la Ville de Clermont-Ferrand (pour les villes jumelées et Porto) et de certains départements (pas le Puy de Dôme depuis 2010), des bourses OFAJ pour l'Allemagne.

► Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le SCLV de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes.
www.uca.fr

► Accueil des étudiants étrangers

L'école accueille les étudiants des établissements partenaires dans le cadre des conventions établies. Elle peut aussi accueillir des étudiants d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

► Partenaires

Réseau Erasmus+

- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Espagne, Facultad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del País Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Pologne, Akademia Sztuk Pięknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich
- Tchéquie, Ostravská Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yıldız Teknik Üniversitesi, Istanbul

Réseau hors Erasmus+

- Canada, Université du Québec à Montréal, UQAM Montréal, Québec
- Pérou, Pontificia Universidad Católica del Perú, Lima
- USA, University of Oklahoma, Norman

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont accessibles depuis le site intranet de l'ESACM.

RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER

Les résidences sont proposées aux étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} années pour leur permettre d'avoir une expérience en immersion de vie et de travail à l'étranger pendant 5 semaines environ. Ils sont accompagnés par un jeune artiste issu de l'école pendant toute la durée de la résidence ainsi que par un enseignant qui vient en début de résidence aider à l'installation et au démarrage du travail, voire au retour en cas de restitution envisagée en fin de résidence. En 2017-2018, les résidences proposées sont :

- une résidence à l'Association Triangle de New-York
- une résidence à Cotonou (Bénin) en partenariat avec la Fondation Zinsou, l'Institut Français, le Centre d'art et de culture de Godomey et l'Université Abomey-Calavi
- une résidence à la Villa Garikula près de Tbilissi (Géorgie)
- une résidence à Lima (Pérou) à la Casona Roja

Les étudiants sont choisis sur appel à projets par un jury composé des coordinateurs de la phase projet, de la responsable des études et de la directrice. Les étudiants ne peuvent pas faire plus d'une résidence par année scolaire.



Nicolas Kozerawski et Zainab Andalibe (étudiants-recherches, 2^{ème} année), 2016

MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l'école, les étudiants de l'ESACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages et de participation à des expositions. Les jeunes diplômés se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiants ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1^{er} cycle et d'un mois minimum en 2nd cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiants de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l'étudiant est amené à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau (entreprises, milieux culturels et institutionnels), à acquérir des compétences pratiques en terme d'outil et de travail en équipe, etc.

L'étudiant doit transmettre au secrétariat pédagogique, un mois au moins un mois avant le début de son stage, une fiche de renseignement dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). L'étudiant rempli ce document en concertation avec son maître de stage. La demande de stage fait ensuite l'objet d'une validation par un enseignant puis par le coordinateur d'année qui veillent à la pertinence de l'expérience et à l'intérêt des missions confiées par rapport au parcours et au projet de l'étudiant.

Les étudiants ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu'au 31 août qui suit l'obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme.

L'ensemble des informations, des offres et des organismes d'accueil sont disponibles sur le site Intranet de l'ESACM, rubrique « stage ». Une réunion d'information est également organisée en début d'année pour les aider dans leur démarche.

■ LA BALISE

La Balise est un collectif d'étudiants et d'artistes issus de l'ESACM fondé en 2014 à la suite d'une expérience commune et singulière dans le quartier de la Gauthière, en 2013, à Clermont-Ferrand. Ce collectif intervient sous forme d'ateliers participatifs qui se mettent en place à partir de protocoles (petites règles du jeu) écrits en amont. Ces ateliers sont destinés aux enfants et ont pour but de déplacer leur regard sur ce qui les entoure afin d'interroger leur environnement et la façon dont ils le perçoivent, l'utilisent ou le jouent. L'enjeu est de créer une ouverture sur l'art aux enfants pour qu'ils découvrent des moyens d'expressions sur des sujets qui ne leurs sont pas toujours familiers.

La Balise offre une expérience tout à fait enrichissante de mise en situations professionnelles pour les étudiants intéressés par les questions d'éducation artistique. Si les étudiants à l'origine du collectif sont aujourd'hui tous sortis de l'école (l'un d'eux est maintenant chargé à l'école des projets d'éducation artistique, d'autres envisagent de passer les concours de l'éducation nationale), de nouvelles forces ont été trouvées parmi les étudiants en cours de cursus. Ces étudiants, aidés de stagiaires venant de 1^{ère} ou 2^{ème} année, ont animé pendant tout l'été des ateliers participatifs avec les enfants du quartier de Saint-Jacques à Clermont-Ferrand intitulés « les enfants auteurs de leur ville ». www.labalise-esacm.fr

■ EXPOSITIONS

Penser, construire et organiser une exposition dans un contexte professionnel Telle est l'expérience proposée par le Labo « Réalités d'une exposition » aux étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et de 5^{ème} année. Ce dispositif permettra ainsi à 8 étudiants de monter une exposition de travaux d'autres étudiants en assurant le commissariat, l'approche budgétaire et administrative ainsi que toute la logistique de l'exposition. Ils pourront ainsi choisir d'incarner tel ou tel rôle pour penser une exposition dans tous ses aspects, de manière autonome et collective.

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation d'Entreprise Michelin, l'ESACM organise chaque année des expositions des étudiants de 5^{ème} année. La Fondation donne une aide pour les bourses de production attribuées aux diplômés. En contrepartie, les étudiants montrent leurs travaux au sein du Forum du site des Carmes de l'entreprise. Une sélection des travaux les plus représentatifs est opérée afin que l'ensemble des salariés du Groupe puisse y avoir accès, notamment grâce à un travail de médiation spécifique.

■ RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER

Les résidences à l'étranger contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiants de la phase projet puisque, dans le cadre des 4 programmes proposés, ils sont installés dans des ateliers professionnels, au contact d'artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du pays d'accueil (voir page 48).

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

■ « AFTER PRIDE » EXPOSITION DES DIPLÔMÉS 2017

Grand Atelier de l'ESACM
Du 4 au 20 octobre
In Extenso
12 rue de la Coifferie à Clermont-Ferrand
Du 4 au 7 octobre
Vernissage 3 octobre à 18h30 à l'ESACM suivi d'une parade performative jusqu'à In Extenso.

Avec :

Salomé Aurat / Fan Bai / Jimmy Beauquesne / Kevin Desbouis / Timothé Dichampt-Derossy
Naser Dushica / Mélanie Farges / Tristan-Paul Guépin / Jean-Roméo Kamptchouang-Ngamo
Julien Lampre / Pierre-Alexandre Martinat / Marie Muzerelle / Norman Nedellec / Valentine Ridde / Sarah Vigier

Commissariat : Sophie Lapalu, critique d'art, commissaire d'exposition et enseignante à l'ESACM

« Ils font partie des dernières générations du XXème siècle et sont sortis vivants du grand bug de l'an 2000 – ce qui ne va pas sans séquelles. Ils ont en commun un attachement au gif animé et à l'objet trouvé (dans la rue ou sur Internet), un penchant pour les hasards provoqués comme pour l'universel sentiment en passe de tomber en désuétude, l'amour. Ils refusent toutefois de se voir accorder l'adjectif romantique et, loin d'un quelconque spleen, engagent un crédit indéfectible dans l'avenir dont ils sont les acteurs actifs.

Pour ces jeunes diplômés, il est temps de quitter l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole. Décrochant les œuvres du Grand Atelier, ils paraderont jusqu'au lieu d'art contemporain In Extenso. Ce déplacement sera l'occasion d'une fête païenne, d'un rituel exutoire, de la démonstration de leur superbe, leur fierté de défendre les bannières de l'art pour mieux les réinventer. »

Sophie Lapalu

■ « PREMIÈRE XXIII »

Abbaye Saint-André, Meymac
Du 12 novembre 2017 au 14 janvier 2018
Vernissage le samedi 11 novembre 2017 à 18h

Sélection des jeunes diplômés de l'ESACM :
Naser Dushica / Valentine Ridde /
Timothé Dichampt-Derossy / Salomé Aurat

Le Centre d'art contemporain de l'Abbaye Saint-André de Meymac réalise chaque année une exposition intitulée *Première* qui réunit une sélection de jeunes diplômés des écoles d'art de Clermont-Ferrand, Bourges, Limoges et depuis 2016, Bordeaux.

Cette exposition sera également enrichie d'une édition axée sur le travail de chaque jeune artiste.

■ « LES ENFANTS DU SABBAT XIX »

Creux de l'Enfer, Thiers
Du 14 mars au 3 juin 2018
Vernissage le mardi 13 mars 2018

Sélection des jeunes diplômés de l'ESACM :
Jimmy Beauquesne / Kevin Desbouis /
Norman Nedellec / Marie Muzerelle / Sarah Vigier

Les Enfants du Sabbat XIX est une exposition proposée par le Centre d'art contemporain Le Creux de l'Enfer à Thiers. Chaque année, cette exposition réunit de jeunes diplômés issus de l'ESACM et de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon. Ils ont en commun d'avoir obtenu leur DNSEP l'année qui précède le projet. Cette exposition est soutenue par Clermont Auvergne Métropole qui attribue des bourses d'aide à la production en faveur une oeuvre inédite pour l'exposition. Elle bénéficie également d'une édition comportant textes analytiques et visuels liés au travail de chaque jeune artiste.

■ EXPOSITION DE RESTITUTION DES WORKSHOPS EN LYCÉES PRO

Mai 2018

Dispositif fédérant de multiples acteurs (ESACM, FRAC Auvergne, la Délégation Académique à l'Action Culturelle - DAAC, Rectorat), les workshops en lycées professionnels permettent à de jeunes diplômés de l'école d'effectuer un workshop d'une semaine dans un lycée professionnel de la région afin de réaliser une oeuvre avec l'aide de jeunes lycéens et l'appui technique de l'établissement d'accueil.

Cette année, sept lycées sont concernés par ce dispositif. Il s'agit du Lycée Albert Einstein à Montluçon, du Lycée Charles et Adrien Dupuy au Puy-en-Velay, de l'Ensemble Scolaire La Salle à Clermont-Ferrand, du Lycée Lafayette à Clermont-Ferrand, du Lycée Marie Laurencin à Riom, du Lycée Professionnel Joseph Constant à Murat et du Lycée Professionnel Pierre Boulanger à Pont du Château.

La restitution de ce projet donnera lieu à une exposition dans le Grand Atelier de l'école présentant les œuvres réalisées pendant ces workshops.

■ LES ATELIERS DU GRAND LARGE

Depuis 2015, l'ESACM a rejoint l'ADERA, Association Des Écoles Supérieures d'Art de Auvergne-Rhône-Alpes. Cette association donne la possibilité aux jeunes diplômés des écoles d'Art de Lyon, Annecy, Saint-Etienne, Valence-Grenoble et Clermont-Ferrand, de bénéficier de multiples soutiens professionnels : ateliers, aides au projet et à la publication d'ouvrages monographiques, suivie de formations à l'étranger...

Situés à Décines en banlieue lyonnaise, les Ateliers du Grand Large font partie du programme mis en place par l'ADERA. Ils accueillent actuellement une trentaine d'artistes dont Zohreh Hagir Zavareh diplômée de l'ESACM en 2014, ainsi que Jason Rouillot et Rémy Drouard, diplômés de l'ESACM en 2015.

RECHERCHE

LA RECHERCHE

Coordination scientifique : Cédric LOIRE
 Coordination opérationnelle : Philippe EYDIEU

UNE ÉCOLE est, dans sa définition même, un espace de recherche, car toute la pédagogie est fondée sur le projet de l'étudiant. Celui-ci consiste en une recherche personnelle, qui s'articule à une dimension collective, dans ses interactions et ses échanges avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les autres étudiants. L'adossement à la recherche, demandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour donner au DNSEP le grade Master, doit partir de ce postulat pour développer une réflexion pratique et théorique sur des sujets spécifiques à l'école et portés collectivement. Il ne s'agit pas pour nous dans cet après-master de calquer le modèle universitaire ou de créer un post-diplôme mais de créer des formes spécifiques à notre *recherche en art par l'art*. Les programmes de recherche, le 3^{ème} cycle, les résidences de recherche, les journées d'études, les expositions et toutes les formes singulières inventées sont regroupés sous la forme d'une « Coopérative ». Espace dédié dans l'école, elle regroupe l'ensemble des acteurs qui font de la recherche durant un temps donné : étudiants-rechercheurs en 3^{ème} cycle, résidents chercheurs pour une année, membres des programmes de recherche, chercheurs associés... Chacun travaillant à son projet de recherche tout en mettant en œuvre des formes communes et collectives.

S'agissant de la recherche en art – et non *sur* l'art – elle est fondée sur le fait que les enseignants sont d'abord et avant tout des artistes, des théoriciens qui ont une pratique – c'est-à-dire des chercheurs. La recherche en art, comme toute autre recherche, se nourrit de ses propres incertitudes et revêt par-là même un caractère prospectif. Elle pose d'emblée la question de la nécessaire prise de distance avec son objet. La prise de distance est endossée par la forte dimension collective octroyée à la recherche. Mais tout ne s'y résume ou ne s'y résout pas dans le collectif : chaque chercheur demeure une force d'analyse et de proposition ; le collectif trouve son

sens dans cette articulation entre socle individuel de recherche et production d'un terrain commun. La recherche en art ne saurait se limiter au champ théorique : elle n'établit aucune séparation entre l'intelligible et le sensible, et peut ainsi (et d'abord) revêtir l'apparence d'œuvres - ce qui implique de sortir des schémas et attendus académiques. Aussi, plutôt que de définir *a priori* des objets de recherche, les équipes de l'ESACM visent d'abord à mettre en place des « situations » de recherche, laissant les objets et les formes se construire collectivement, au fil du processus de recherche.

La recherche à l'ESACM opère sur plusieurs plans et plusieurs niveaux : elle multiplie les territoires d'investigation et les angles d'approche ; joue des porosités et échanges entre école et intervenants extérieurs. Rythmée de temps parfois longs (les programmes de recherche, la Coopérative), parfois brefs (les voyages de recherche, l'exposition, les colloques et journées d'étude), elle articule la pratique et la théorie, qui s'y enrichissent réciproquement ; elle renouvelle de l'intérieur les activités de l'école et en même temps contribue à son ouverture sur le monde extérieur. Surtout, elle participe de ce qui fait la richesse de la vie au sein de l'école, en offrant, à chaque fois, une expérience partagée d'une intensité accrue.



Sarah Clerval (étudiante-rechercheuse, 3^{ème} année)
 « Ocelles » (travail en cours)
 2017

THÉMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE

Thématiques, axes et projets de recherches sont proposés, discutés, définis et validés au sein de la Commission recherche de l'ESACM, qui réunit régulièrement les enseignants-chercheurs, les étudiants-chercheurs, les résidents-chercheurs et les chercheurs invités à titre d'experts. L'ensemble des activités de recherche explore et croise 2 champs thématiques : « Les espaces des paysages » et, depuis 2012, « Les mondes du travail ». Chacune de ces thématiques a ouvert des perspectives et donné un cadre à des recherches qui ont suivi des processus variés et pris des formes multiples : séminaires et journées d'études, expositions, publications, voyages, films, etc.

LES ESPACES DES PAYSAGES

La thématique de recherche « Les espaces des paysages » s'articule selon deux axes :

Axe 1. Le parti pris de l'expérience : Comment les pratiques et les formes artistiques se trouvent-elles transformées lorsqu'elles se confrontent à l'échelle et aux particularités physiques, géographiques, géologiques, historiques et culturelles de paysages familiers ou découverts ? Comment, en retour, regarder et penser le(s) paysage(s) ainsi investis ?

Axe 2. Le paysage comme forme politique : Dans la mesure où l'existence implique un corps, des corps ; que ces corps impliquent à leur tour un rapport au toucher et à l'espace (au proche et au lointain) ; alors ces corps ne peuvent se tenir, « s'espacer » que dans l'espacement commun du paysage. Cette approche permet d'envisager le(s) paysage(s), façonné(s) par les activités humaines (et les façonnant en retour) en excédant les formes strictement esthétiques de leurs représentations, c'est-à-dire en tant que formes du politique, formes politiques.

LES MONDES DU TRAVAIL

Mise en place en 2012-13, la thématique de recherche « Les mondes du travail » ouvre un vaste champ de réflexion, où se croisent les enjeux propres au travail artistique (dans et hors de l'école), c'est-à-dire une activité potentiellement émancipatrice ; et les questions relatives au travail comme activité économique souvent vécue comme une contrainte, mais aussi constitutive du sentiment d'appartenance à la société. Cette thématique s'appuie sur un fort ancrage local, grâce notamment au partenariat avec la Manufacture de Pneumatiques Michelin, et est construite sur une double articulation : entre l'art et le monde économique ; et du « local » au « global ».



Antoine Barrot (étudiant-chercheur, 3^{ème} année)
« Seventh Storm #2 », 2017
gravure laser sur plexiglass, encre bleue Bic sur papier Fade Out,
27,9 x 21,5 cm

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE ET 3^{ÈME} CYCLE

La Coopérative de recherche, créé en 2012, est à la fois un lieu de travail dans l'école et un espace de réflexion qui réunit les enseignants faisant de la recherche au sein des programmes, des étudiants de Master associés à ceux-ci, ainsi que les résidents-chercheurs et les étudiants-chercheurs. Elle offre un dispositif d'accueil de chercheurs (artistes, théoriciens), en résidence à l'ESACM afin qu'ils puissent y mener leurs recherches, et nourrir le travail des équipes de recherche au sein de l'école. Elle est l'espace de travail des étudiants-chercheurs du 3^{ème} cycle ou DSRA accompagnés par l'ensemble des chercheurs de la Coopérative.

La Coopérative est une appellation que nous avons choisie – plutôt que « laboratoire » ou « agence » – car elle traduit et revendique d'emblée la dimension collective, participative et égalitaire propre à son organisation en lien avec l'apport individuel de chacun des chercheurs. Elle crée un contexte favorable à la poursuite et au développement des recherches individuelles des résidents, qui constituent en retour les éléments de départ desquels pourront émerger des perspectives communes, croisées ou divergentes. L'idée fondatrice de cette Coopérative est bien celle d'une mise en commun de réflexions, d'outils et de formes.

La recherche au sein de l'école est avant tout envisagée comme recherche artistique qui s'invente et se réalise dans la production – qu'il s'agisse d'œuvres plastiques, de publications, d'expositions, de textes ou de toute autre forme engageant son ou ses auteur(s) dans une démarche de recherche. La recherche en art est aussi envisagée comme un temps de prise de distance vis-à-vis de son propre travail. Cette présence discontinue mais forte de chercheurs et d'activités de recherche au sein de l'école se diffuse dans l'ensemble de ses activités quotidiennes. Les projets, perspectives et résultats de ces recherches font l'objet de présentations auprès des étudiants en Master qui y sont associés en fonction de leur intérêt et dans le cadre de l'initiation à la recherche.

La Coopérative de recherche est organisée en veillant à alterner des temps de présence courts et des temps plus longs pour ses résidents ; des temps au cours desquels les chercheurs peuvent travailler seuls ou en groupe restreint ; et des temps de présence en commun pour leur permettre notamment de prendre part aux groupes de recherche (temps de travail, séminaire, colloque...) – favorisant les échanges de points de vue et l'émergence de perspectives communes avec les équipes d'enseignants de l'école.

La Coopérative de recherche prend place au cœur du plateau consacré aux ateliers des étudiants des années successives (deuxième étage, salle 02). En début d'année, chacun des résidents-chercheurs présente son travail et les axes de la recherche menée au sein de l'école. Au cours de l'année, les résidents et étudiants-chercheurs doivent imaginer des formes de restitution « légères » et régulières de l'état de leur recherche (hypothèses, méthodes, questions, problèmes, résultats...), et pourront envisager une forme de restitution de l'ensemble des recherches menées au cours de l'année. Autant que possible, cette restitution associe les étudiants de Master qui se sont impliqués dans les activités de la Coopérative de recherche.

LE 3^{ÈME} CYCLE / DIPLÔME SUPÉRIEUR DE RECHERCHE EN ART (DSRA)

Ce 3^{ème} cycle mis en œuvre depuis la rentrée 2014 prend place au sein de la Coopérative de recherche, il choisit sur appel à projets des étudiants qui souhaitent poursuivre leur initiation à la recherche de Master dans une recherche approfondie. Il comprend trois années et accueille cette année deux nouveaux jeunes artistes, diplômés d'écoles supérieures d'art, qui viennent rejoindre les sept étudiants-chercheurs qui poursuivent leurs recherches en 2^{ème} et 3^{ème} année, tandis qu'un autre, arrivé au terme du cursus, soutiendra en novembre 2017. Les étudiants-chercheurs présentent à trois reprises pendant l'année un état de leur recherche, sous la forme qui leur apparaît la plus pertinente, lors d'entretiens d'étape devant une assemblée de chercheurs qu'ils auront invités et choisis parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs associés. S'ils le souhaitent et sur présentation d'un projet motivé et validé par le collège des enseignants-chercheurs, en accord avec la coordination de la recherche et la direction de l'établissement, ils ont la possibilité au terme de cette année – qui fonctionne comme un temps propédeutique de recherche – de poursuivre et d'approfondir leur recherche durant deux années supplémentaires dans le cadre du 3^{ème} cycle.

Un 3^{ème} cycle en art est autre chose qu'un 3^{ème} cycle universitaire. Il n'engage donc pas la nécessité de production écrite/théorique mais il n'implique pas non plus d'exclusion de cette forme. Afin de ne pas reproduire la forme et les enjeux propres au DNSEP, il est souhaitable de maintenir ouvert le spectre des formes possibles. La fin du 3^{ème} cycle n'est pas nécessairement marquée par une restitution finale, mais par une stratification des temps et formes de restitutions élaborés tout au long des trois années.

Le 3^{ème} cycle est un temps consacré à une recherche autonome, construite par l'étudiant-chercheur et non par les équipes de recherche. Il ne s'agit pas de « couper » les étudiants-chercheurs des programmes de recherche, mais ce 3^{ème} cycle ne peut se limiter au suivi des recherches menées dans le cadre des programmes. Il ne peut également pas se limiter à un simple temps de poursuite du travail artistique, tel qu'il pourrait se faire seul dans l'atelier – étant entendu que ce travail artistique motive et porte l'activité de recherche. Cette dernière doit être pensée, encore une fois, comme un processus de mise à distance critique, dont l'un des leviers est l'articulation avec les travaux des autres chercheurs, avec d'autres champs de recherche, d'autres méthodologies. Il faut que le temps offert par le 3^{ème} cycle permette à l'étudiant-chercheur, soutenu par les enseignants-chercheurs et les résidents-chercheurs, de mettre en place et de trouver une forme à des questions et des problématiques spécifiques, dans une articulation entre soi et les autres.

RÉSIDENTS-CHERCHEURS & ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

Depuis sa création en 2012, la Coopérative a accueilli les résidents-chercheurs suivants :

Céline AHOND, artiste
Lotte ARNDT, docteure en études culturelles, Université Paris VII Denis Diderot, et Humboldt Universität Berlin
Barthélémy BETTE, doctorant en sociologie, Université Paris VII Denis Diderot
Simon BOUDVIN, artiste
Mathilde CHÉNIN, artiste
Sarah CLERVAL, diplômée de l'ESAM Caen en 2013
Carole DOUILLARD, artiste
Tiphaine HAMEAU, jardinier-paysagiste
Rémy HERITIER, chorégraphe
Louise HERVÉ & Chloé MAILLET, artistes
Stephen LOYE, diplômé de l'ENSAPC Cergy-Pontoise en 2014
François MARCELLY-FERNANDEZ, doctorant en histoire et anthropologie, EHESS
Elsa MAURY, doctorante en Art, École de Recherche Graphique (Bruxelles) et Université de Liège
Gyan PANCHAL, artiste
Sarah RITTER, photographe
Guillaume ROBERT, artiste
Benjamin SABATIER, artiste
Lucia SAGRADINI-NEUMANN, docteure en sociologie politique, Université de Caen

et les étudiants-chercheurs suivants :

Samira AHMADI GHOTBI, diplômée de l'ESACM en 2015
Zainab ANDALIBE et Nicolas KOZERAWSKI, diplômés de l'ESBAMA Montpellier en 2012 et 2011
Antoine BARROT, diplômé de l'ESACM en 2015
Tiphaine CALMETTES, diplômée de l'ENSA de Bourges en 2012
Sarah CLERVAL, diplômée de l'ESAM Caen en 2013
Matthieu DUSSOL, diplômé de l'ESACM en 2016
Pierre FRULLONI, diplômé de l'ESACM en 2013
Marina GUYOT, diplômée de l'ESACM en 2013
Gaëtan LARANT, diplômé de l'ESACM en 2013
Ronan LE CREURER, diplômé de l'École Supérieure des Beaux-Arts TALM en 2012
Camille VARENNE, diplômée de l'ESACM en 2015
Josselin VIDALENC, diplômé de l'ESACM en 2013

En 2017-2018, la Coopérative de recherche accueille les résidents-chercheurs suivants :

Fabrice GALLIS, artiste ; Lola GONZALES, artiste ; Alexis GUILLIER, artiste

Et 9 étudiants-chercheurs :

1^{ère} année de 3^{ème} cycle : Ghita SKALI, diplômée de la Villa Arson, Nice, en 2016 ; Jérôme DE VIENNE, diplômé de l'ÉESI Poitiers en 2015

2^{ème} année de 3^{ème} cycle : Zainab ANDALIBE et Nicolas KOZERAWSKI, diplômés de l'ESBAMA Montpellier en 2012 et 2011 ; Matthieu DUSSOL, diplômé de l'ESACM en 2016

3^{ème} année de 3^{ème} cycle : Samira AHMADI GHOTBI, diplômée de l'ESACM en 2015 ; Antoine BARROT, diplômé de l'ESACM en 2015 ; Sarah CLERVAL, diplômée de l'ESAM Caen en 2013 ; Camille VARENNE, diplômée de l'ESACM en 2015
Soutenance en novembre 2017 : Pierre FRULLONI, diplômé de l'ESACM en 2013

PROGRAMMES DE RECHERCHE ET RÉALISATIONS RÉCENTES

■ PROGRAMMES DE RECHERCHE

PROGRAMMES PASSÉS

2012-2016 : L'expérience du paysage - Marfa
 2013-2015 : Robinson (Vendredi) Vendredi (Robinson)
 2014-2016 : L'intercalaire
 2016 : La Machine Pollet (en partenariat avec la HEAR, l'ESBA Nîmes et l'ESAA Annecy)

PROGRAMMES EN COURS

Depuis 2013 :
 - Un film infini (le travail)
 - Artistes en travail
 Depuis 2016 :
 - Des exils
 - Léviathan (titre provisoire)

■ JOURNÉES D'ÉTUDES / COLLOQUES / EXPOSITIONS À L'ESACM

PASSÉS

- Colloque : « Ce qu'il en est des habitants d'autres planètes et de leur nature, nous l'ignorons » les 29-30 avril 2015
 Organisé par Louise Hervé, artiste & Chloé Maillet, Docteure en histoire de l'art ; chercheuses associées, Coopérative de recherche 2014-2015
 Avec Damien Airault, Sylvie Allouche, Nicolas Boone, Alain Della Negra et Kaori Kinoshita, Catherine Dufour, Benjamin Hochart, Kapwani Kiwanga, Pierre Lagrange, Michèle Martel et Wiktor Stoczkowski ;
 - Journées d'études « Pollet », 19-20 octobre 2015 avec l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy (ESAA), la Haute école des arts du Rhin (HEAR) et l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes (ESBAN)

Avec Annalisa Bertoni, Jean-Marc Chapoulie, Alexandre Costanzo, Alain Della Negra, Maïder Fortuné, François Marcelli, Boris Pollet, Alex Pou, Lucia Sagradini et les étudiants de chacune des écoles
 - Journée d'études « Tentative de rapprochement », 9 mars 2017, du programme de recherche « Un film infini, (le travail) »
 Avec Rémy Héritier, Freddy Maso, Lucia Sagradini, et les entretiens filmés d'Yves Citton et Nathalie Quintane.
 - Journée d'étude « Je suis rentré chez moi », les 11 et 12 mai 2017, du programme de recherche « Des exils », avec Mandama Covindassamy, Isabelle Ewig, Michel Gaillot, Khalil Joreige, Katrin Ströbel et Mohammed Laouli, Vassilis Salpistis.

À VENIR

- Exposition *L'adresse lisière* conçue par Gyan Panchal et Sarah Clerval, ESACM, 6-10 novembre 2017
 - Journées d'études *Vers la sur-exposition. Acteurs, images, projections d'une nouvelle tendance* coordonnées par Jacques Malgorn, Camille Varenne et J. Emil Sennewald, en collaboration avec le groupe de recherche EnsadLab « Displays », ESACM, décembre 2017 et mars 2018
 - Journée d'études *Pratiques, formes et usages de l'entretien* (titre provisoire) - en préparation pour 2018.

■ ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS

DE L'ESACM

- *Un film infini (Le travail)*, exposition à la Chapelle de l'Ancien Hôpital Général par le programme de recherche éponyme, Clermont-Ferrand, 27 avril - 7 mai 2016

AUXQUELS L'ESACM A CONTRIBUÉ

- Festival *Do Disturb*, participation du programme de recherche *L'intercalaire*, Palais de Tokyo, Paris, 8-10 avril 2016
 - *Vision*, Recherche en art et design, participation de la Coopérative et des groupes de recherche, Palais de Tokyo, Paris, 13-18 avril 2016
 - *Colloque Archives, disparition, récréation, jeu et rejou dans les arts*, 15-16 juin 2017, Archives Nationales, Paris, présentation par Rémy Héritier de son projet « Une danse ancienne », mené au sein de la Coopérative et avec des étudiants de l'ESACM.

■ ÉDITION

ÉDITIONS DE L'ESACM

Les espaces des paysages – Premier temps, quatre mouvements

Clermont-Ferrand, mars 2013 (310 pages, ill. couleurs)
 Publication des actes des journées d'étude organisées dans le cadre de l'axe de recherche « Les espaces des paysages » : « L'expérience du paysage » (4-5 novembre 2010) ; « Le paysage comme forme politique » (16 mai 2011) ; « Import/export. Les paysages déplacés » (15-17 février 2012) ; « Vous êtes ici » (9-10 mai 2012)

Équipe de recherche : Roland Cognet, Michel Gaillot, Jacques Malgorn, Alex Pou, Stéphane Thidet

Collages en France

Clermont-Ferrand, novembre 2013 (1^{ère} édition ; 128 pages, ill. couleurs, 1 cd audio)
 Équipe de recherche : Michel Gaillot, Alex Pou (enseignants-chercheurs en charge du programme), Vincent Blesbois, Philippe Eydieu (chercheurs associés), Alex Chevalier, Juliette Gibelin, Adrien Hoffmann-Hervé, Gaëtan Larant, Golnaz Payani (étudiants en master)

Lost Horses

dvd (Pal, 38 minutes, couleur, sonore ; sous-titres français/anglais) et livret (32 pages, textes et ill. couleurs)
 Production et édition : ESACM, Clermont-Ferrand, 2012
 Film réalisé par l'équipe de recherche « L'expérience du paysage : Marfa » (Cédric Loire, Alex Pou, Stéphane Thidet, enseignants-chercheurs ; Victor Bulle, Pierre Frulloni, Laure Jazeix, Alexandre Lavet, étudiants en master), dans le cadre d'un voyage à Houston et Marfa (Texas) en mars 2012

Vega

dvd (Pal, 27 minutes, couleur, sonore ; sous-titres français/anglais) ; livret (32 pages, textes et ill. couleurs)
 Production et édition : ESACM, Clermont-Ferrand, 2013
 Film réalisé par l'équipe de recherche « L'expérience du paysage : Marfa » (Cédric Loire, Alex Pou, Stéphane Thidet, enseignants-chercheurs ; Charlène Bogani, Alex Chevalier, Marina Guyot, Adrien Hoffmann-Hervé, Gaëtan Larant, Leslie Pranal, étudiants en master), dans le cadre d'un voyage à Las Vegas (Nevada) et Marfa (Texas) en mars 2013

Ceci n'est pas un titre. Les artistes et l'intitulation

Laurence Brogniez, Marianne Jakobi, Cédric Loire (dir.)
 Collection Varia - Réflexions critiques, Éditions Fage, Lyon 2014 (244 pages, ill. couleurs)
 Publication des actes du colloque « Pouvoirs du titre. Genèse et enjeux de l'intitulation artistique à l'époque contemporaine (XIX^{ème}-XXI^{ème} siècles) » (Musée Magritte, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 11-12 mai 2012 ; ESACM, Clermont-Ferrand, 11-12 mars 2013)

Le travail à l'œuvre

Clermont-Ferrand, novembre 2015 (252 pages, ill. en noir & blanc), Actes du colloque (11-12 avril 2013) organisé par les chercheurs de la Coopérative de recherche 2012-2013 : Barthélémy Bette, Carole Douillard, Benjamin Sabatier

La pelote et la trame

Ephemera, Éditions ESACM, Clermont-Ferrand, octobre 2015 (20 pages, ill. couleurs). Conçu et réalisé par la Coopérative de recherche 2014-2015 : Mathilde Chénin, Louise Hervé & Chloé Maillet, Guillaume Robert, Lucia Sagradini (résidents-chercheurs), Tiphaine Calmettes, Pierre Frulloni, Marina Guyot (étudiants-chercheurs) Muriel Lepage (direction de la publication), Cédric Loire (coordination de la recherche)

SOUTIEN À LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE

Géoesthétique

Sous la direction de Kantuta Quiros et Aliocha Imhoff – Le peuple qui manque
 Co-édition Éditions B42, Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain de Pouges-les-Eaux / ESACM / ENSA Dijon, mars 2014 (176 pages, ill. noir & blanc et couleurs)
 Ouvrage publié suite à l'exposition *Atlas critique* (17 mars-7 mai 2012, Parc Saint Léger, Pouges-les-Eaux)

Le grand paysage en projet – Histoire, critique et expérience

Alexis Pernet
 MétisPresses, 2014 (320 pages, ill. couleurs)
 Avec l'appui du Centre National du Livre, du Parc naturel régional Livradois-Forez, de l'ESACM et de l'ENSAP Versailles-Marseille.

Gauguin & Signac – La genèse du titre contemporain

Marianne Jakobi
 CNRS éditions, Paris, 2015 (304 pages, ill. couleurs et noir & blanc), Avec le soutien du Centre d'Histoire « Espace et Cultures » (CHEC) de l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, de l'ESACM de l'Institut des Textes et Manuscrits modernes (ITEM/ENS-CNRS) et du Labex TransferS

ANNEE INITIALE

ANNÉE INITIALE

Coordinatrice : Marion ROBIN

■ PRÉSENTATION

La 1^{re} année d'un cursus en école d'art est une année d'initiations. Elle marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d'apprentissage connus jusque-là par les étudiants et ouvre sur des pratiques artistiques construites et progressivement alimentées par des apports pédagogiques. Les étudiants relieront ainsi leurs intuitions plastiques à une approche critique et personnelle du monde.

Durant cette première année, l'étudiant mesure ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. Il sédimente une autonomie de travail et de pensée. Les étudiants bénéficient d'un atelier collectif, qui favorise les échanges et le travail au quotidien dans l'école.

Le rythme de travail est soutenu. Les étudiants gagneront à travailler avec régularité en profitant pleinement de leur atelier, de la vie de l'école, des enseignants et des intervenants extérieurs, d'une activité culturelle riche et ouverte et d'échanges avec les étudiants de l'ensemble du cursus.

■ OBJECTIFS

L'année initiale invite les étudiants à s'impliquer dans la culture artistique et à découvrir les approches et les langages mis en œuvre dans la création contemporaine. L'étudiant devra s'être pleinement approprié les travaux encadrés et proposés par les enseignants pour dessiner petit à petit sa propre relation au monde.

Le programme pédagogique permet à l'étudiant :

- d'acquérir des bases techniques, des savoir-faire fondamentaux et des outils conceptuels dans les différentes pratiques
- d'acquérir des fondamentaux des approches théoriques et les méthodologies qui les accompagnent
- d'amorcer une méthodologie de travail
- de développer ses capacités d'analyse formelle et critique

■ DÉROULEMENT

L'année est découpée en deux semestres : Le 1^{er} semestre est réservé à l'apprentissage pratique et théorique des fondamentaux à travers des travaux encadrés et des cours. Au 2nd semestre, à travers un thème transversal associant les quatre pôles d'enseignements plastiques (sculpture, peinture, images, 4^{ème} pôle), les étudiants se familiarisent avec la notion de « projet » et développent leurs affinités avec certains médiums. Cette approche nécessite plus d'autonomie dans le travail et de connexions avec les réalités d'un travail artistique.

Chaque semestre fait l'objet d'une présentation formelle et orale publique (bilan) à un collège d'enseignants. Elle permet aux étudiants de présenter les différents travaux réalisés et les étapes de leurs recherches, de penser la mise en espace/ l'accrochage, de tisser des premières relations entre les réalisations, et d'affiner un regard autocritique sur l'ensemble du travail. Tout au long de l'année, les étudiants disposent de temps et d'espaces de travail privilégiés avec des artistes invités dans le cadre de workshops qui leur sont dédiés (workshops dessin, bricolage...) ou qui mêlent les étudiants de différentes années (semaine folle).

Un ou plusieurs carnets accompagnent les étudiants tout au long de l'année, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, pour mémoriser, annoter, archiver leurs réflexions, leurs découvertes, lors des différentes rencontres, visites, lectures, projections, conférences... (un journal de bord, un carnet pour les cours pour tous, un carnet pour les conférences). Les étudiants ont également l'occasion de se projeter dans le cursus complet en assistant un étudiant de 3^{ème} année dans la préparation de son DNA et un étudiant de 5^{ème} année pour son DNSEP.

■ ÉVALUATION

Elle est à la fois spécifique à chacun des enseignements et complétée par une appréciation collégiale du travail et du parcours, lors des bilans de fin de semestre. Elle porte sur la qualité des réalisations et des acquisitions, l'assiduité et l'engagement de l'étudiant, les capacités d'adaptation et de méthodologie, l'analyse des résultats et sa progression, la curiosité et l'ouverture de l'étudiant.

Bilan du 1^{er} semestre : 22 au 26 janvier 2018.

Bilan du 2nd semestre : 14 au 18 mai 2018.

Remise des fiches de crédits à la fin du mois de juin, au terme des assistanats des étudiants de 5^{ème} année.

Si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits (voir modalités d'attribution des crédits p.15), l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 rattrapages compris + 30 au semestre 2) est requise pour valider l'année initiale et le passage en deuxième année, à l'ESACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

Tous les enseignements ainsi que les conférences, les workshops, les projections, les voyages programmés par l'école sont obligatoires.

Tout compte.

S1

SEMESTRE 1
OCTOBRE-JANVIER

1ÈRE ANNÉE

S2

TABLEAUX DES UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS	
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (10 ECTS)				
Histoire et théorie des arts 9 ECTS	Histoire de l'Art Art contemporain	Cédric LOIRE Sophie LAPALU	4	
	Actualités de l'art Be water my friend (évaluation en S2) Point Films (évaluation en S2)	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Emilie BROUT & Maxime MARION Alex POU	3	
	Littérature Philosophie (évaluation en S2) Conférences et présentations	Christophe FIAT Michel GAILLOT Collège des professeurs		
	Méthodologie et documentation Journal de bord	Brigitte BELIN, Sophie LAPALU, Cédric LOIRE Collège des professeurs	2	
Langue 1 ECTS	Anglais	Françoise ANGLESIO Miranda DICKENSON Thomas HASTINGS	1	
UE - INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES (18 ECTS)				
Fondamentaux 6 ECTS	Dessin / Modèle vivant	Lina JABBOUR	4	
	Workshops avec intervenants extérieurs	Collège des professeurs	2	
PÔLES 12 ECTS	PEINTURE Peinture / couleurs / espace / arts imprimés	Lina JABBOUR Marion ROBIN Cécile MONTEIRO-BRAZ	3	
	Initiations aux pratiques Initiations aux techniques (évaluation en S2)			
	SCULPTURE Sculpture / Volume / Espace / Installation			
	Initiations aux pratiques Initiations aux techniques (évaluation en S2)	Roland COGNET Jan KOPP Jacques MALGORN Gyan PANCHAL	3	
	IMAGES Photo / cinéma / vidéo	Stéphane GANDOLFO Nelly GIRARDEAU Fabrice GUERINON Serge LHERMITTE Alex POU		
	Initiations aux pratiques Initiations aux techniques (évaluation en S2)			
	4 ^{EME} PÔLE Digital / écriture / formes hybrides / Internet / performance / son			
	Initiations aux pratiques Initiations aux techniques (évaluation en S2)	Florence ARRIEU Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTÉAU Christophe FIAT Jacques MALGORN Alex POU Geoffrey VEYRINES		
	UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE (2 ECTS)			
2 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	2	
	TOTAL DES CRÉDITS / 1er SEMESTRE		30	

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (10 ECTS)			
Histoire et théorie des arts 10 ECTS	Histoire de l'Art Art contemporain	Michèle MARTEL Sophie LAPALU	4
	Actualités de l'art Be water my friend Point Films	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Emilie BROUT & Maxime MARION Alex POU	4
	Philosophie Conférences et présentations	Michel GAILLOT Collège des professeurs	
	Méthodologie et documentation Journal de bord	Brigitte BELIN, Sophie LAPALU, Michèle MARTEL Collège des professeurs	2
UE - INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES (16 ECTS)			
Techniques 4 ECTS	Dessin et Modèle vivant	Lina JABBOUR	3
	Workshops avec intervenants extérieurs	Collège des professeurs	1
	Initiations aux techniques	Enseignants des 4 pôles	4
	Initiation au projet	Collège des professeurs	7
Pratiques 7 ECTS	Méthodologie et mises en œuvre		
	Qualité des expérimentations et des réalisations		
	Assistanat diplômes	Collège des professeurs	1
	UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE (4 ECTS)		
4 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
	TOTAL DES CRÉDITS / 2ème SEMESTRE		
	30		

ANNÉE 1
UEHISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1

-

HISTOIRE DE L'ART

Cédric LOIRE

*Histoires en images, images de l'Histoire.
Espaces, figures et récits de la Renaissance à la Révolution*

► **Objectifs**
Acquérir les repères chronologiques et stylistiques de la période essentiels à la compréhension de l'art et de son évolution.
Assimiler le vocabulaire et les méthodes d'analyse plastique.
Développer un regard critique et mettre à l'épreuve son sens de l'analyse.
Se constituer un corpus de références nécessaires à l'étayage et la mise en perspective de son propre travail.

► **Contenu**
Ce cours s'appuie sur l'étude d'un corpus d'œuvres choisies dans le champ de la peinture, des arts graphiques, de la sculpture, de l'architecture, mais aussi de la littérature et de la musique, dans une période qui s'étend de la Renaissance italienne à la Révolution française.
Il s'agit de montrer que l'histoire de l'art ne se résume pas à une histoire des formes ou à une succession de styles concurrents, mais que l'activité artistique, les objets et les images qu'elle produit, entretiennent des relations étroites et constantes avec la société. Plutôt que de prétendre à une exhaustivité un peu vainne face à un panorama aussi vaste, le cours cherche à rendre compte de ces relations et interactions entre « images » et « histoire(s) ». Histoires en images, car sont mises en lumière les modalités de construction du récit et sa dramaturgie dans les images; la circulation de ces modèles, et leurs remises en question. Images de l'Histoire, car on analyse aussi, à travers la place et le rôle des images dans la vie publique, les relations entre art et pouvoir, et comment les modèles esthétiques peuvent correspondre à – ou contester – des modèles politiques, économiques et sociaux qui leur sont contemporains.

► **Méthode**
Cours magistral et séances de travaux dirigés.
3 interventions fonctionnant comme des « apartés » venant apporter une ouverture ou un focus sur la période concernée.

► **Évaluation**
Devoir sur table ; analyse d'une œuvre de la période.

► **Bibliographie**
ARASSE Daniel, « Histoires de peintures », Paris, Éditions Denoël, 2004
BENTHAM Jeremy, « Panoptique », (1791), Paris, Ed. Mille et une nuits, 2002
DIDEROT Denis, « Salons : Essai sur la peinture et Pensées détachées sur la peinture », in Œuvres, Tome IV « Esthétique - Théâtre », Paris, Éditions Robert Laffont, 1996
GOMBRICH Ernst H., « Histoire de l'art », Paris, Phaidon, 2001
SOURIAU Étienne, « Vocabulaire d'esthétique », Paris, PUF, 1990
SUMMERSON John, « Le langage classique de l'architecture », Londres, Thames & Hudson, 1980
WARBURG Aby, « L'Atlas Mnemosyne », Paris, éditions Atelier de L'écarquillé - INHA, 2012

ANNÉE 1
UEHISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

-

S2

HISTOIRE DE L'ART

Michèle MARTEL

*Faire face à l'histoire
Renouveaux de la figure de l'artiste et du rôle de l'art au XIX^{ème} siècle*

► **Objectifs**
Acquérir les repères chronologiques et stylistiques de la période abordée.
Envisager les œuvres relativement à leur rôle dans la société.
Observer les modes d'émancipation des artistes et des pratiques artistiques qui s'opèrent au XIX^{ème} siècle.

► **Contenu**
La peinture d'histoire fut le genre le plus noble à l'Académie Royale des Beaux-arts fondée au XVII^{ème} siècle. La fonction narrative des arts, *l'istoria*, a rapidement fusionné avec les nécessités des appareils idéologiques d'état. La modernité, du fait de l'explosion des liens enserrant l'individu, voit l'artiste s'émanciper de sa tutelle, de son allégeance aux pouvoirs successifs. Dès lors, le XIX^{ème} siècle verra naître de nombreuses propositions quant à la place de l'artiste et ses moyens d'agir.
Partant des temps forts de cette émancipation, le cours privilégiera une approche anthropologique de l'art et des images qu'il produit afin, comme l'écrit Hans Belting, de « ne plus leur demander ce qu'elles sont, mais tout simplement pourquoi elles sont ».

► **Méthode**
Cours magistral et séances de travaux dirigés.
2 interventions fonctionnant comme des « apartés » venant apporter une ouverture ou un focus sur la période concernée.

► **Évaluation**
Devoir sur table ; analyse comparée de deux œuvres.

► **Bibliographie**
CAHEN Isabelle, LOBSTEIN Dominique, « Chronologie de l'art du XIX^{ème} siècle », Paris, Flammarion, 1998
CLARK Timothy J., « Une image du peuple : Gustave Courbet et la Révolution de 1848 », Paris, Les Presses du Réel, 2007
FRIED Michael, « Le modernisme de Manet ou le visage de la peinture dans les années 1860 », Paris, Gallimard, 2000
LEBRUN Annie, FABRE Côme, « L'ange du bizarre : le romantisme noir de Goya à Max Ernst », Ostfildern/Paris, Hatje Cantz/Musée d'Orsay, 2013
Des références bibliographiques permettant de poursuivre la réflexion seront données à la fin de chaque cours.

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

ART CONTEMPORAIN

Sophie LAPALU

Gazoline Stations

- ▶ Objectifs S'ouvrir à des pratiques artistiques contemporaines.
Assimiler le vocabulaire et les méthodes d'analyse plastique.
Développer un regard critique et se constituer un corpus de références nécessaires à l'étagage et la mise en perspective de son propre travail.

▶ Contenu Ce cours se destine à étudier en profondeur, à chaque séance, le travail d'un artiste contemporain et son implication dans une scène artistique, plus particulièrement cette année celle californienne. Los Angeles à partir des années 1960 a en effet été le terrain d'expérimentations artistiques qui ont marqué l'histoire de l'art. Que ce soit le mouvement Light and Space, le cinéma expérimental, les performances extrêmes de Chris Burden, la disparition de Bas Jan Ader, les peintures de David Hockney, le travail conceptuel de Guy de Cointet, ces œuvres ont contribué à faire de cette ville un mythe. Il s'agira ainsi d'en dessiner le profil à travers sa scène artistique et de percevoir l'étendue hétéroclite qui constitue le champ de l'art contemporain.

▶ Méthode Cours magistral d'art contemporain et d'actualité de l'art.
Chaque séance s'articulera autour du travail d'un artiste et de la « scène » dont il fait partie, de la plus visible et institutionnelle à la plus imperceptible et autogérée.

▶ Évaluation En S1, devoir sur table à partir d'un contenu étudié en cours.
En S2, compte-rendu d'exposition dans lequel une place plus importante sera faite à l'analyse d'une œuvre présentée.

▶ Bibliographie « Bas Jan Ader », Grenoble, Magasin, Centre national d'art contemporain, 1996
« Chris Burden : When Robots Rule, the two-minute Airplane Factory », Londres, Tate Publishing, 1999
« David Hockney », Catalogue d'exposition, Paris, Centre Pompidou, 2017
DE BRUGEROLLE Marie, « Guy de Cointet », Zürich, JRP/Ringier, 2011
« Dwan gallery 1959-1971 », Chicago, University Of Chicago Press, 2017
DE COINTET Guy, « Théâtre complet », Dijon, Les presses du réel, 2017
« Jim Shaw 1974-1999 : everything must go », Casino Luxembourg, Forum d'art contemporain, MAMCo, Genève, MAMCo, Santa Monica (Calif.), Smart Art Press, 1999
« Los Angeles 1955-1985 : Naissance d'une capitale artistique », catalogue d'exposition, Paris, Centre George Pompidou, 2006
« Los Angeles, une fiction », Oslo, Astrup Fearnley Museet, Lyon, MAC, 2016
« Los Angeles in the seventies », catalogue d'exposition, Fort Worth, Fort Worth Art Museum, 1977
« Mike Kelley and Paul McCarthy : Collaborative Works », Toronto, The Power Plant Contemporary Art Gallery, 2000
« Transparency, reflection, space, four artists : an exhibition arranged by Peter Alexander, Larry Bell, Robert Irwin, Craig Kauffman », Los Angeles, UCLA Art Galleries, 1971
VERWOERT Jan, « Bas Jan Ader : In Search of the Miraculous », Londres, Afterall Books, 2006
« West of Center, Art and the Counterculture experiment in America, 1965-1977 », Minneapolis, University of Minnesota Press, 2013
Revues / sites Internet : La Belle Revue, Le Quotidien de l'art, Zerodeux

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

ACTUALITÉS DE L'ART

Sophie LAPALU
Professeurs intervenants

POINT EXPOS

- ▶ Objectifs Se familiariser avec l'actualité des arts plastiques.
Considérer les multiples formes et aspects que peut revêtir l'exposition.
Penser l'exposition dans le contexte d'un parcours d'artiste et plus généralement dans celui du paysage de l'art contemporain.
S'initier un discours analytique et critique.
- ▶ Contenu Des enseignants ou un groupe d'étudiants choisissent une exposition, la présentent par le biais de documentations écrites et photographiées (images de l'exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique etc.). S'ensuivent des discussions entre les différentes personnes présentes dans la salle. Afin que chacun puisse participer à ces échanges, il est nécessaire de se documenter sur l'exposition commentée mais surtout de poursuivre ces réflexions en enrichissant le carnet de notes consacré aux cours pour tous.
- ▶ Méthode La présentation d'une exposition en cours et la discussion sont initiées par un ou plusieurs enseignants, ou par un groupe d'étudiants. S'en suit un temps d'échanges et de débats avec l'ensemble des étudiants et des enseignants présents, liés à l'actualité de l'art, aux parti-pris curatoiaux, scénographiques ou historiographiques...
- ▶ Évaluation Assiduité, participation aux discussions.
Evaluation réalisée par le collège des professeurs à partir du carnet des cours pour tous.
- ▶ Bibliographie Une bibliographie concernant l'exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L'art de l'exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle », Paris, Editions du Regard, 1998

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

BE WATER MY FRIEND

Émilie BROUT et Maxime MARION

FREE SURF

► Objectifs Découvrir un large panorama de la création artistique historique et contemporaine liée à internet, à la culture digitale et aux pratiques émergentes.
S'approprier le vocabulaire et les outils fondamentaux de la navigation en ligne (outils de recherche, archivage de liens, maîtrise des interfaces, etc.).
Parvenir à hiérarchiser et présenter les contenus avec une analyse critique.

► Contenu Chaque séance porte sur un thème spécifique où sont analysées et se côtoient indifféremment œuvres majeures du net-art, mèmes ou vidéos virales d'amateurs. Dans le cadre de la fenêtre du navigateur sont ainsi abordées de manière fluide les notions centrales liées à la manière dont le numérique et internet ont bouleversé notre culture depuis une vingtaine d'années. Les étudiants sont eux aussi invités à partager leurs liens. Ponctuellement des intervenants pourront également présenter leur propre free surf.

► Méthode Free surf thématique (parcours libre à partir de liens internet), échanges et discussions.

► Évaluation Évaluation en S2 :
Participation active et assidue.
Pertinence des recherches et de l'analyse dans un compte-rendu écrit.

► Webographie web.archive.org/web/20151129185353
<http://www.camangepasdepain.net/2009/04/17/surfing-clubs-list-blogs-collaboratifs-netart-et-alentours>
<http://collecttheworld.linkartcenter.eu>
<http://rhizome.org>
<http://we-make-money-not-art.com>
<http://icanhas.cheezburger.com>
www.windows93.net

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

POINT FILMS

Alex POU et invités

► Objectifs Appréhender le cinéma comme un art à part entière et découvrir des types d'écriture filmique singuliers.
Mettre en valeur les enjeux du montage comme pensée.
Mettre en relation plusieurs points de vue à partir de ce qui a été vu.
Nourrir le regard, l'esprit critique et la curiosité portés aux images en mouvement.
Donner envie de faire des films ou d'y penser.
Comprendre les différentes approches dans la construction de films singuliers grâce aux conférences d'artistes invités.

► Contenu Sous la forme de deux séances par mois, ce programme offre un panorama non exhaustif et non linéaire du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiants un cinéma contemporain affranchi des vieux codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIX^e siècle. Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l'espace, fabriquant ainsi un langage qui n'appartient qu'à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. En montrant une sélection de films, dont les origines appartiennent toutes au même médium qu'est le cinéma, le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes aujourd'hui obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l'essai afin de faire prendre conscience à l'étudiant de l'existence d'un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l'historicité de nos existences.
Les séances s'organisent en alternance :
- une séance autour d'un(e) cinéaste contemporain montrant un de ses films en regard avec un celui d'un autre cinéaste ancien ou récent (en fonction du temps imparti)
- une séance avec une conférence-rencontre-discussion avec le(la) cinéaste montré(e) la séance précédente autour de l'idée de la fabrication d'un film.
L'ensemble des films projetés engagera alors des temps forts de découvertes, de questionnements, de confrontations.

► Méthode Présentation/visionnage de films, de vidéos, de documents autour du cinéma, dont certaines séances en présence d'artistes invités.
Analyses, lectures, échanges et discussions.

► Évaluation Évaluation en S2.
Assiduité, implication et participation (cours obligatoire en 1^{re} année, facultatif pour le reste de l'école).
Qualité et appropriation du travail écrit à partir d'images.

► Filmographie Films et conférences en cours de programmation avec sous réserve : Christian Barani, Philippe Petit, Isabelle Prim, Alain Gomis, Antoine Boutet.

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1

-

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Club théâtre

► Objectifs

Se familiariser avec plusieurs œuvres majeures dans l'histoire de la littérature et de l'art
Acquérir une méthode de lecture par « braconnage » c'est-à-dire non linéaire
Dresser un panorama du lien entre littérature et musique au début du XX^e siècle.

► Contenu

Sous l'intitulé « Club théâtre » (l'idée de club suppose un collectif à l'œuvre : lecteur / acteur / metteur en scène / régie / décorateurs / compositeurs), ce cours proposera un panorama de la création dite « post dramatique » selon la terminologie de Hans-Ties Lehmann.
La question centrale de ce cours sera : qu'est-ce qu'un livret de théâtre ? Qu'est-ce qui se passe quand on lit les dialogues d'une pièce de théâtre écrite par un auteur ? Peut-on lire ça comme un roman ou un recueil de poésie ? Est-ce de la littérature ? Ou faut-il avoir assisté à une représentation qui a mis en scène ce texte pour pouvoir l'apprécier ?
À partir d'Hamlet de Shakespeare qui propose une éthique et une esthétique du théâtre, nous explorerons quelques textes contemporains écrits pour le théâtre de Bernard Marie Koltès à Rodrigo Garcia et Arrabal en passant par Sarah Kane, Edward Bond, Heiner Müller et Olivier Cadiot.

► Méthode

Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

► Évaluation

Participation active et assidue aux cours magistraux.
Évaluation en S1 sous la forme d'un devoir sur table.

► Bibliographie

ARRABAL Fernando, « Lettre d'Amour suivi de Claudel et Kafka », Arles, Actes Sud-Papier, 2014
ARTAUD Antonin, « Le théâtre et son double », Paris, Folio Essai, 1985
BADIOU Alain, « Rhapsodie pour le Théâtre », Paris, PUF perspectives critiques, 2014
BRECHET Bertold, « Organon pour le théâtre », Paris, Arche Éditions, 1978
BRECHET Bertold, « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », Paris, L'Arche, 1983
CADIOT Olivier, « Un mage en été », Paris, POL, 2010
CENDRES Rodrigo Garcia, « 1986-1999 », Belançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011
FEYDEAU Georges, « Un fil à la patte », Paris, Folio Théâtre, 2013
KANE Sarah Kane, « Purifiés », Paris, L'Arche, 1999
KOLTES Bernard Marie, « Roberto Zucco », Paris, Éditions de Minuit, 1990
LEHMANN Hans-ties, « Le Théâtre postdramatique », Paris, L'Arche, 2002
SHAKESPEARE William, « Hamlet », édition bilingue, Paris, Garnier Flammarion, 1999
STANISLAVSKI Constantin, « La formation de l'acteur », Paris, Payot, 2001

S1

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1

S2

PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Objectifs

Acquérir les notions ou concepts majeurs de la philosophie et de l'esthétique, en particulier ceux qui seront mis en jeu dans les problématiques abordées durant l'année.
Lors des séances en petits groupes, développer la capacité en chacun de problématiser une question, de mobiliser des arguments et des références appropriés, afin notamment de pouvoir en débattre en public.

► Contenu

Nous aborderons cette année la question du monde, de ce que peut vouloir dire un monde, être au monde ou être du monde, en l'appréhendant dans sa dimension artistique (du point de vue de l'art, de ses définitions, de ses catégories comme de l'œuvre elle-même). Imbriquées en elle, nous verrons alors comment surgissent alors des problématiques transversales, comme celles de la communauté, de la société, de la ville, ainsi que celle du paysage, en effet tout ce qui relève ou participe de ce mouvement mondain des liens qui font lieu. Nous verrons également comment il n'y a de monde que représenté ou que figuré à travers toutes les représentations, mythes ou autres récits qui en disent la naissance, l'appartenance comme la cohérence. Nous verrons de plus que ce qui constitue un monde dans le nouage ou l'articulation de toutes les relations complexes et mouvantes qui le caractérisent, touchent en premier lieu à sa cohérence interne, c'est à dire à l'équilibre, fût-il perpétuellement mouvant et instable, de sa structure et, en elles ou à travers elles, de toutes les strates (politiques, sociales, culturelles, juridiques, économiques, esthétiques, etc.) qui le spécifient ou le figurent en propre. L'hypothèse ici présentée consistera dès lors à se demander si ce qui détermine le plus proprement aujourd'hui un "oeuvre d'art" ne touche pas ou ne participe pas à cette cohérence interne et transversale qui constitue précisément le liant ou le ciment d'un monde ? Et ainsi de voir, si à sa manière chaque œuvre ou chaque forme, rejouant à chaque fois l'art tout entier et tout à neuf (déjouant ainsi toute idée d'un possible progrès en art...), ne constitue pas elle-même, fût-ce dans l'économie restreinte de son propre horizon, un monde à part entière ?

Des temps de « retours sur cours pour tous » seront organisés chaque mois. Au sein de petits groupes de discussion, la parole sera donnée aux étudiants, afin qu'ils puissent reprendre et questionner tout ce qui leur aura paru problématique et par là solliciter à la fois des réponses et des explications, des précisions et des références tout en ouvrant un temps de débat et de libre discussion.

► Méthode

Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois prolongé par des rencontres en petits groupes (retours sur cours pour tous).

► Évaluation

Participation active et assidue aux cours magistraux et aux rencontres en groupe.
Évaluation en S2 sous la forme d'un devoir sur table.

► Bibliographie

ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002
GOODMAN Nelson, « Manières de faire des mondes », Paris, Gallimard, 2006
NANCY Jean-Luc, « Les Muses », Paris, Galilée, 1994
STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.
Familiariser les étudiants avec les multiples champs disciplinaires qui constituent les sciences humaines et sociales.

▶ Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chorégraphes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposées pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :

- Dans le prolongement d'invitations faites l'an dernier, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg continueront d'être discutés par des intervenants d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiants à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques.
- Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.
- Des invitations régulières de cinéastes contemporains venant parler de la fabrication d'un film permettront d'appréhender par la rencontre les différentes approches dans la construction de films singuliers.
- Depuis 2016, chaque année, un artiste inscrit dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiants. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du grand atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.

▶ Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

▶ Évaluation Présence assidue et attentive.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux conférences qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

MÉTHODOLOGIE ET DOCUMENTATION

Brigitte BELIN, Sophie LAPALU, Cédric LOIRE, Michèle MARTEL
et professeurs intervenants

- ▶ Objectifs Repérer et s'initier aux pratiques et aux techniques de la recherche et de la documentation
Susciter et renforcer l'intérêt pour la recherche documentaire et bibliographique
Consolider les recherches du journal de bord.

▶ Contenu Des travaux dirigés par un ou plusieurs enseignants ainsi que par la bibliothécaire de l'école auront chacun pour enjeux d'initier les étudiants et de leur faire éprouver les outils nécessaires à la documentation : de la visite des lieux de documentations de la ville à l'entraînement à la lecture rapide, en passant par la hiérarchisation des données internet.

▶ Méthode Cours magistraux, visites de bibliothèque et découvertes de fonds documentaires, travaux dirigés.

▶ Évaluation Présence assidue et attentive.
Contrôle continu sur la qualité et la variété des recherches faites en dehors des séances consacrées à la méthodologie et que l'équipe pédagogique est amenée à évaluer dans le cadre d'enseignements pratiques, à la lecture du journal de bord ou au moment des bilans semestriels.

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
S2

JOURNAL DE BORD

Collège des professeurs

► Objectifs

Au semestre 1:
Cueillir, glaner des données, des contenus, au fil des lectures, des visites d'expositions, des explorations et découvertes diverses, des spectacles, des films, etc.
Consigner les notes et les éléments en lien avec le travail plastique.
Apprendre à faire des choix pour sélectionner les contenus les plus pertinents.
L'exercice du journal demande un rythme régulier tout en prenant en compte sa propre temporalité.
Au semestre 2 :
En se référant au S1 et tout en continuant la cueillette, la mise en forme du journal va devoir s'affiner par un travail de hiérarchisation des informations, des plus futiles aux plus essentielles, pour améliorer sa lisibilité et son efficacité. Le journal de bord doit pouvoir être lu et compris par un tiers.

► Contenu

Tout au long de l'année, l'étudiant constitue un journal de bord à partir d'un travail régulier de prises de notes (dessins, croquis, écrits, photos...) en lien avec l'ensemble des rencontres, dans et hors de l'école.
En S1, le journal n'a pas encore de forme définie. L'étudiant est sur le terrain et conserve des traces de ses observations à l'intérieur de l'école comme dans son quotidien.
En S2, l'étudiant doit commencer la mise en forme de son journal. Cette forme est laissée libre à l'étudiant à partir du moment où elle ne constitue pas un frein à l'échange avec l'équipe enseignante. Une attention particulière sera observée quant à la lisibilité du journal.
Cet outil centralise les grandes lignes d'un parcours ouvert, curieux et diversifié, et accompagne les découvertes, les questionnements et le développement du travail plastique.
Le journal de bord est un outil pratique, ludique qui doit mener l'étudiant vers une méthodologie personnelle et autonome.

► Méthode

Suivi pendant l'année par le coordinateur pédagogique et l'équipe enseignante avec un point d'avancement par mois en S1 et un autre en milieu de S2.

► Évaluation

Le journal de bord est évalué en fin de semestre par l'équipe enseignante.
La régularité dans les prises de notes, l'approche critique et personnelle des éléments consignés sont prises en compte dans l'évaluation.

ANNÉE 1
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S1
-

ANGLAIS

Françoise ANGLESIO, Miranda DICKENSON,
Thomas HASTINGS

► Objectifs

Réactiver / approfondir sa maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique.
Développer sa prise de parole spontanée et en continu.
Être capable de présenter / décrire à l'oral une chronologie, un mouvement artistique, une œuvre, un artiste.

► Contenu

Les cours d'anglais proposés tout au long des 4 années de formation à l'ESACM ont été réfléchis afin de suivre au mieux la progression instituée par l'école. Il s'agit d'acquérir/ de développer une compétence en anglais de spécialité : Anglais des arts et du milieu artistique.
En 1^{ère} année, les cours d'anglais prennent appui sur les enseignements d'histoire de l'art et d'art contemporain que les étudiants suivent à l'ESACM. Ils leur permettent notamment d'acquérir un vocabulaire en lien avec leur formation et les amènent à consulter des revues spécialisées ou des ouvrages anglophones.

► Méthode

Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe
Supports essentiellement authentiques : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...

► Évaluation

La présence aux cours d'anglais est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (et annoncée en amont quand cela est possible). L'assiduité et la participation active pendant les cours entrent en compte dans la note finale (30%).
Évaluation orale individuelle.

ANNÉE 1	UE	INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES FONDAMENTAUX	S1 S2
---------	----	---	----------

DESSIN ET MODÈLE VIVANT

Lina JABBOUR

Intervenante modèle vivant : Carole MANARANCHE

Workshop avec un intervenant extérieur en S1

- ▶ Objectifs Explorer le dessin dans sa dimension d'écriture et de recherche, aborder dans sa diversité par des prises de notes, croquis, carnets de recherche et dessins autonomes. L'expérimenter sous toutes ses formes possibles pour construire un point de vue et un langage propre à chacun.
- ▶ Contenu Analyser des sujets d'observation pour appréhender les notions d'espaces, de rapports d'échelles et de compositions.
Expérimenter différentes techniques pour traiter l'ombre et la lumière, les textures, les pleins et les vides.
Questionner le geste pour aborder la feuille dans ses limites et ses débordements possibles ; la ligne et le trait pour leurs caractères expressifs ; les supports et les formats pour les articuler avec les intentions.
Développer un vocabulaire de formes en tenant quotidiennement un carnet de dessins.
- ▶ Méthode Travail en atelier, entretiens individuels et suivi des travaux.
Workshop avec un intervenant extérieur en S1.
- ▶ Évaluation Curiosité, expérimentation, ouverture et qualité du travail.
Participation active aux séances de dessin. Investissement et travail réalisé dans le cadre du workshop. Au second semestre, seront également prises en compte la pertinence des propositions et la capacité d'analyse critique.
- ▶ Bibliographie/
Webographie BEUYS Joseph, « Premières aquarelles », Munich, Éd. Schirmer-Mosel, 1989
MRZYK Pétra & MORICEAU Jean-François, <http://1000dessins.com>
PEINADO Bruno, « Me, Myself and I », Paris, Coéd. Blackjack Éditions / Loevenbruck, 2008
RICHTER Gerhard, « Night sketches », Londres, Éd. Heni publishing, 2011
« Vitamine D, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2005
« Vitamine D2, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2013
Revue Roven n°1 à n°12, Paris, Ed. Roven, 2009/2016
Revue Collection n°1 à n°4, Saint-Denis, Ed. En marge, 2011/2014
Revue The drawer n°1 à n°10, Paris, Ed. The drawer, 2011/2016
Revue Rouge Gorge n°1 à n°12, Ed. Rouge Gorge, 2003/2014

ANNÉE 1	UE	INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES FONDAMENTAUX	S1 S2
---------	----	---	----------

WORKSHOPS

Collège des professeurs

Intervenants extérieurs

- ▶ Objectifs Rencontre avec un artiste.
Acquisition de connaissances et d'expériences dans le cadre d'ateliers intensifs d'enseignements dirigés par des personnalités extérieures à l'école.
- ▶ Contenu La durée (entre 2 et 5 jours) et le fonctionnement du workshop varient selon les enjeux pédagogiques. Les contenus sont très diversifiés et en corrélation avec le travail des personnalités invitées. Trois workshops rythment l'année et ponctuent les recherches en cours.

En fin de premier semestre, un workshop dessin est mené par un artiste dont le travail questionne essentiellement cette pratique et qui va dans le sens des approches menées au premier semestre. C'est un autre regard et d'autres méthodologies autour d'une thématique similaire qui permet d'aborder progressivement le dessin au sens large.
En cours d'année, un workshop axé sur le bricolage, la préparation d'un espace d'exposition, la peinture en bâtiment, permet aux étudiants d'appréhender les outils, d'apprendre à manier l'enduit, à peindre un mur, à le poncer, à gérer les temps incompressibles de séchages...
En fin d'année, un workshop est mené par un ou plusieurs artistes invités qui peut être lié à l'initiation au projet. Il est choisi par l'équipe enseignante pour augmenter les approches déjà enseignées à l'école.
- ▶ Méthode Travail intensif à partir d'une proposition d'un artiste invité.
- ▶ Évaluation Participation, engagement dans le travail et dans la rencontre avec l'artiste invité et présentation des travaux réalisés lors du bilan semestriel.

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

PÔLE PEINTURE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ, Marion ROBIN

PEINTURE/COULEUR/ESPACE

Lina Jabbour, Cécile Monteiro-Braz, Marion Robin

► Objectifs

Approcher les différentes temporalités de la peinture, le temps de la conception, de l'expérimentation, le temps de faire ainsi que le temps long, le temps du regard, qui précède et qui suit le temps de l'action.
Apprendre à analyser et à relier ses envies et sa spontanéité, aux enjeux artistiques des multiples facettes de la peinture contemporaine.
Expérimenter et assimiler les notions fondamentales de la couleur.
Mettre en place une autonomie de travail en identifiant et en mettant à l'œuvre ses propres singularités à travers les différentes expérimentations proposées.

► Contenu

Différents exercices permettront d'aborder la couleur au moyen des techniques spécifiques de la peinture, et notamment des trois paramètres clés : teinte, valeur, saturation. Puis, la manipulation des outils conventionnels et expérimentaux de la peinture, tout comme la préparation des multiples supports, seront abordés en regard des autres médiums enseignés notamment au sein du pôle. Des cours et autres formes d'interventions ponctuelles permettent une mise en perspective des exercices et des réalisations des étudiants avec l'histoire, la théorie et l'actualité de la peinture.

► Méthode

Cours, exercices, entretiens collectifs et individuels.

► Évaluation

Qualité et pertinence des réalisations.
Analyse des enjeux, qualité du développement de la recherche et appropriation personnelle des exercices.
Participation et engagement dans le travail.
Assimilation des notions théoriques.

► Bibliographie

ALBERS Josef, « L'Interaction des couleurs », Paris, Hazan, 2013
AYME Albert, « Seize et une variations », Paris, Ed. Traversière, 1983
« La Couleur seule », catalogue d'exposition, Lyon/Paris, Ville de Lyon/Musées de France/CNAP, 1988
CHEVREUL Michel-Eugène, « De la loi du contraste simultané des couleurs », Paris, Léonce Laget éditeur, 1969
DIX Otto, « Comment je peins un tableau : deux leçons de peinture », Paris, INHA /Éd. Ophrys, 2011
« Ellsworth Kelly », Les cahiers, Fondation Louis Vuitton, Lavaur, Manuella éditions, 2014
GAGE John, « La Couleur dans l'art », Paris, Thames & Hudson, 2009
HOCKNEY David, « Savoirs secrets, les techniques perdues des maîtres anciens », Paris, Éd. du seuil, 2001
ITTEN Johannes, « L'Art de la couleur », Paris, Dessain et Tolra, 1981
« Matisse : la couleur découpée », Paris, Somogy, 2013
PESSOA Fernando, « Bureau de tabac », Le Muy : éd. UNES, 1995
SCHNEIDER Pierre, « Matisse », Paris, Flammarion, 1992
« Shirley Jaffe », Clermont-Fd, FRAC Auvergne / Bignan, Domaine de Kerguéhennec, 2008
« Shirley Jaffe », Paris, Flammarion, 2014
WACKER Nicolas, « La peinture à partir du matériaux brut », Paris, édition Allia, 2009
ZAUGG Rémy, « Constitution d'un tableau », Dijon, Les presses du réel, domaine Écrits d'artistes, 1989

ANNÉE 1

UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

IMPRESSION

Cécile Monteiro-Braz, Lina Jabbour

► Objectifs

Permettre à l'étudiant d'envisager de manière transversale la pratique du dessin par la mise en œuvre d'une création tirée à plusieurs exemplaires et inscrite dans la continuité d'un des contenus du sujet de dessin abordé avec Lina Jabbour.
Éveiller la curiosité de l'étudiant au processus du multiple.
Le sensibiliser en particulier aux outils traditionnels de la gravure en relief (bois et linoléum).

► Contenu

Apprentissage pratique :
- du bon usage des outils spécifiques à la gravure en relief : préparation de la matrice,
- du bon usage de l'encre noire : mise en œuvre et expérimentations des impressions,
- familiarisation avec les différents papiers et supports imprimables, en particulier le papier Vélin

► Méthode

« À l'origine du multiple, l'estampe » : définition et repères chronologiques ; présentation des principaux procédés d'impression afin de situer les gestes à mettre en œuvre lors de l'initiation pratique en atelier.

► Évaluation

Compréhension de la spécificité de la technique employée.
Qualité du dessin gravé et des épreuves imprimées.
Curiosité et participation à la vie de l'atelier.

► Bibliographie/
Webographie

Extrait de « Eva Hesse drawings », Catherine de Zegher, The Drawing Center – Yale University Press éditeurs, New-York – New Haven, 2006.
FICK Bill, GRABOWSKI Beth, « Manuel complet de la gravure », Paris, Eyrolles, 2009.
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris et Chatou > www.cneai.com
Centre international estampe et livre, Villeurbanne > www.urda.com

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

PÔLE SCULPTURE

Roland COGNET, Jan KOPP, Jacques MALGORN, Gyan PANCHAL

SCULPTURE/VOLUME/ESPACE/INSTALLATION

► Objectifs

Permettre à l'étudiant :

- de progresser dans la compréhension des enjeux.
- d'analyser une forme tridimensionnelle et s'initier au travail des matériaux.
- d'expérimenter l'espace à travers l'installation et l'assemblage (construire un espace/construire dans l'espace, appréhender la question de l'échelle, du lieu et rapport au corps).
- d'acquérir des repères dans les différents mouvements et artistes de l'histoire moderne et contemporaine.

► Contenu

L'initiation prend la forme d'une succession d'exercices permettant d'aborder différentes questions de la sculpture et de l'installation (la construction, l'assemblage, le modelage, l'objet, l'espace, le corps) et différents matériaux (carton, bois, papier, matériaux mixtes). Une importance particulière est donnée à la pratique et à l'expérimentation, au geste, à la construction, au modelage (à travers un exercice d'observation) et à l'approche du volume par le dessin (transcrire le volume de l'objet, l'espace perspectif, les bases de la perspective conique, le dessin de recherche et de projet). Cela comprend une réflexion sur les outils, les formats et les supports. L'approche des outils et de l'atelier se fait en petits groupes. Une information est faite en début de S1 sur l'emploi des outils portatifs, des postes de travail des ateliers volume et menuiserie avec un focus sur les règles de sécurité propre à l'utilisation de certaines machines.

► Méthode

Successions d'exercices en atelier et dans les autres espaces de l'école, sur les plages horaires et journées dédiées au volume.
Sujets donnés et présentés abordant différentes questions de la sculpture et de l'installation, et de différents matériaux.
Suivi individuel et collectif des travaux.

► Évaluation

Correction collective et individuelle au cours des exercices proposés.
Evaluation des dossiers constitués par l'étudiant avec photos, dessins, texte et mise en forme relatant le travail et du carnet de « dessin volume ».
Qualité et pertinence des réalisations et de leur présentation lors du bilan.
Engagement, curiosité et motivation seront également pris en compte tout au long du semestre.

► Bibliographie

« Qu'est ce que la sculpture moderne ? », Paris, Centre Georges Pompidou, 1986
BOUISSET Maïten, « Arte Povera », Paris, éd. du Regard, 1994
« Minimalisme », Paris, éd. Phaidon, 2005
« Installation, l'art en situation », Londres, éd. Thames & Hudson, 1997
KEUCHEYAN Razmig, « Le constructivisme : des origines à nos jours », Paris, Hermann, 2007
LEMNY Doina, « Brancusi », Paris, Édition du Centre Pompidou, 2012
« Étienne Martin. Les demeures », Catalogue d'exposition, ouvrage collectif, Paris, Ed. du centre Pompidou, 1992.
Des références sont proposées pour chaque phase de travail.

ANNÉE 1

UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

PÔLE IMAGES

Serge LHERMITTE, Alex POU
Assistants d'enseignement : Stéphane GANDOLFO, Fabrice GUÉRINON
Intervenante : Nelly GIRARDEAU

PHOTOGRAPHIE

Stéphane Gandolfo, Serge Lhermitte

► Objectifs

Se familiariser avec l'analyse d'images et les courants photographiques.
Se déplacer, repérer, se décaler... faire en sorte de capter et transformer le réel pour mieux affirmer son regard.
S'initier aux contraintes de la technique photographique, du cadrage et des lumières.
Aborder les questions de la post-production.

► Contenu

« S.U.R », que nous soyons suburbain, urbain ou rurbain la ville à ses différentes échelles sera notre terrain de jeu. Cette problématique permettra, en entamant un travail iconographique, de se familiariser avec les différents courants photographiques. Une séance sera réalisée en commun en extérieur, le reste du travail se développera en atelier et en petits groupes, afin d'appréhender les techniques de prise de vue, de cadrage et re-cadrage, de post-production et d'impression.

► Méthode

Cours généraux axés sur les pratiques de la photographie adossés à une première approche d'études iconographiques.
Cours pratiques et techniques associés à la thématique et aux besoins des projets.
Élaboration d'un projet de manière individuelle ou en groupe (uniquement sur accord de l'enseignant).
Mise en situation réelle et expérimentation sur le terrain (déplacement).

► Évaluation

Qualité et diversité des expérimentations photographiques.
Investissement et implication dans l'expérimentation.
Capacités d'analyse et pertinence des choix dans le cadre de la création de série(s) photographique(s).
Acquisitions techniques et qualités plastiques des restitutions.

► Bibliographie/
Webographie

BAJAC Quentin, « Après la photographie : De l'argentique à la révolution numérique », Paris, Gallimard, 2010
BOUILLOT René, « Cours de photographie », Paris, Dunod, 2001
ROUILLE André, « La photographie : Entre document et art contemporain », Paris, Gallimard, 2005
<https://etudesphotographiques.revues.org>
Bibliographie spécifique en fonction des réalisations

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

PÔLE IMAGES

Serge LHERMITTE, Alex POU

Assistants d'enseignement : Stéphane GANDOLFO, Fabrice GUÉRINON

Intervenante : Nelly GIRARDEAU

IMAGES EN MOUVEMENT

Alex Pou, Nelly Girardeau, Fabrice Guérinon

- ▶ **Objectifs**
 - Introduction pratique et théorique des images en mouvement (vidéo, cinéma).
 - Élaboration d'un projet en groupe sous la forme d'un exercice.
 - Approche théorique :
 - Réflexions et analyses à partir de documents visuels.
 - Présentation d'une sélection des travaux de vidéastes et cinéastes contemporains.
 - Approche pratique :
 - En atelier : prise en main des différents appareils.
 - Apprentissage des différents outils de captation d'images.
 - Expérimentation et utilisation du matériel de prise de vue en groupe.
 - Formulation d'une proposition de travail sous forme d'exercice.
- ▶ **Contenu**
 - Introduction à l'histoire du cinéma et de la vidéo.
 - Initiation aux techniques et aux pratiques des médiums vidéographiques.
 - Structuration d'une pensée à travers une expression visuelle.
 - Approche des enjeux contemporains dans la pratique de l'image.
 - Acquisition de bases techniques et familiarisation avec les différents outils de captation d'images.
- ▶ **Méthode**
 - Cours magistraux et exercices.
 - Réflexions et analyses à partir de documents visuels.
 - Élaboration d'un projet à plusieurs et travail en groupes.
- ▶ **Évaluation**
 - Participation active aux cours.
 - Constitution d'un dossier de recherche.
 - Pertinence du projet réalisé.
 - Curiosité et volonté critique.
- ▶ **Filmographie**
 - DES PALLIERES Arnaud, « Disneyland, mon vieux pays natal », 2002
 - DES PALLIERES Arnaud, « Qu'est ce que l'acte de création par Gilles Deleuze », 1987
 - GODARD Jean-Luc, « Histoires du cinéma », 1988
 - MARKER Chris, « La jetée », 1962
 - MURCH Walter, « En un clin d'oeil : passé, présent et futur du montage », Paris, Capricci, 2011
 - PAZIENZA Claudio, « Archipels nitrate », 2009
- ▶ **Bibliographie**
 - BOULEAU Annick, « Passage du cinéma 4992 », Paris, Edition Ansedonia, 2013
 - BRESSON Robert, « Notes sur le cinématographe », Paris, Ed. Gallimard, 1975
 - VOGEL Amos, « Le cinéma, art subversif », Paris, Buchet-Chastel, 1977
 - Revue VERTIGO n°30, « Que fabriquent les cinéastes ? », avril 2007

INITIATION AU MONTAGE VIDÉO

Fabrice Guérinon

- ▶ **Objectifs**
 - Acquisition des bases techniques du montage non linéaire effectué à l'aide de la technologie numérique.
 - Réalisation d'un montage à partir de plans tournés par l'étudiant.
- ▶ **Contenu**
 - Pratique de l'environnement informatique Mac.
 - Logique de travail et d'interface.
 - Création d'un espace de stockage sur le serveur vidéo.
 - Notions de vidéo numérique (terminologie, méthodologie).
 - Formats et tailles d'images.
 - Champs/trames.
 - Débits.
 - Découverte de l'interface Adobe Premiere Pro
 - Réglage des préférences.
 - Réglage d'acquisitions.
 - Déruschage.
 - Manipulation des plans et séquences.
 - Montage par insertion / écrasement.
 - Notions d'audio (formats, niveaux, balance, cross fade)
 - Exportations HD.
 - Création d'un DVD à partir d'un exercice donné.
 - Rédaction d'une note d'intention.
- ▶ **Méthode**
 - Enseignement par groupe de 5 étudiants alternant des leçons théoriques avec des exercices et des travaux pratiques.
- ▶ **Évaluation**
 - Validation en S2.
 - Assiduité, compréhension, curiosité.
 - QCM technique.
 - Qualité de la réalisation, pertinence du travail, regard critique.
- ▶ **Bibliographie**
 - DULOUTRE Julien, « Maîtrisez Adobe Premiere Pro CC », Paris, Elephorm, 2013
 - MERCADO Gustavo « L'art de filmer », Paris, Pearson, 2011
 - VINEYARD Jérémie, « Les Plans au cinéma », Paris, Eyrolles, 2004

ANNÉE 1	UE
----------------	-----------

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

4ÈME PÔLE

Émilie BROUT & Maxime MARION, Régine CIROTTAUX,
Christophe FIAT, Jacques MALGORN, Alex POU
Assistants d'enseignement : Florence ARRIEU, Geoffrey VEYRINES

DIGITAL / ÉCRITURE / FORMES HYBRIDES / INTERNET / PERFORMANCE / SON

- ▶ **Objectifs**
 - Appréhender un large panorama de médiums, et découvrir leurs enjeux.
 - Acquérir des repères concernant les pratiques, artistes et mouvements en lien.
 - Favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entre pratiques.
 - Multiplier les expérimentations.
 - Développer une approche critique.
 - Comprendre et anticiper les problématiques de documentation quant aux formes éphémères ou immatérielles.
- ▶ **Contenu**

Différents exercices permettront d'aborder cette diversité de pratiques sur des temps très courts (de une à trois demi-journées). Chaque exercice prend pour point de départ une notion (bruit, boucle, fantôme, protocole, virus...) relevant du champ lexical propre à nos environnements machiniques contemporains et déterminée pour sa polysémie, son lien à la fois à l'histoire de l'art et aux usages actuels, ainsi que la variété des interprétations et mises en œuvre plastiques possibles.

Chaque exercice commence par un rapide cours autour de la notion, des contenus artistiques et non artistiques en lien, suivi d'une présentation des modalités et des contraintes de réalisation.
- ▶ **Méthode**

Le 4ème pôle inclut le digital, internet, le son, la performance, l'écriture et toutes formes émergentes, hybrides ou « innommables », en favorisant les ponts entre ces différentes disciplines.

Chaque semaine est proposé un ou deux exercices aux contraintes spécifiques, réalisés sur un temps court (seul ou en groupe) à partir d'une notion-clé proposée par les enseignants du pôle. Suite à un rapide cours présentant diverses pratiques et artistes en rapport avec l'exercice, les étudiants seront invités à faire une proposition dans le temps imparti, mettant l'accent sur l'énergie et l'expérimentation.

Dans le même temps, les étudiants auront à anticiper la documentation et/ou la réactivation de leur proposition (traces, captation, script, performance, etc.).
- ▶ **Évaluation**

Participation et implication dans le travail.

Qualité et pertinence des réalisations.

Analyse des enjeux et assimilation des notions théoriques.

Richesse des temps d'exploration.

Qualité de la documentation et/ou des réactivations des propositions réalisées durant les exercices.

ANNÉE 1	UE
----------------	-----------

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

INITIATION SON

Geoffrey Veyrines

- ▶ **Objectifs**
 - Maîtrise des bases de l'enregistrement nomade avec les enregistreurs numériques.
 - Connaissance des différents types de fichiers audio et leurs caractéristiques.
 - Apprentissage du logiciel Cubase.
 - Connaissance du matériel de diffusion.
- ▶ **Contenu**

Les séances d'écoute sur le terrain et de collectes de son en extérieur seront l'occasion pour les étudiants d'apprendre à localiser un son dans l'environnement, évaluer son amplitude, équilibrer le volume d'enregistrement et extraire le fichier son de l'appareil. Elles permettront également d'aborder la question du fonctionnement de l'oreille, du développement de l'ouïe et de sa protection mais également du discuter des formats de fichiers audio avec leurs qualités et leurs dangers. La manipulation des sons dans le logiciel cubase les amènera à créer un projet, importer un son, le découper avant de l'exporter pour l'écouter.

Nous définirons le vocabulaire technique lié au son, directement en manipulant les appareils ou les logiciels lors de mise en situation, et adossé à des schémas techniques. Sera enfin abordé la question de la diffusion du son et à travers cela les aspects techniques liés à l'utilisation de ce matériel (reconnaître les différents éléments à connecter et identifier le câblage analogique ou numérique adapté...).
- ▶ **Méthode**

Séances d'écoute sur le terrain. Démonstration technique. Travaux pratiques en studio par groupe de 2. Collectes de son en extérieur.
- ▶ **Évaluation**

Évaluation en S2 :

 - Qualité de l'écoute et de l'observation.
 - Capacité à reproduire les exercices pratiques dans leur travail personnel.
 - QCM sur les fondamentaux de l'enregistrement nomade.
- ▶ **Bibliographie**

BOSSEUR Jean-Yves, « La musique du XX^e siècle à la croisée des arts », Paris, Minerve, 2008
CAGE John, « Silence. Middletown », Paris, Denoël, 1970 (1961)
CHOUARD Claude-Henri, « L'oreille musicienne : les chemins de la musique, de l'oreille au cerveau », Paris, Gallimard, 2009
GRAHAM Dan, « Rock, music textes », Dijon, Les presses du réel, 2000
GREIL Marcus, « Lipstick Traces », Paris, Editions Allia, 1998

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

4ÈME PÔLE

Émilie BROUT & Maxime MARION, Régine CIROTTEAU,
Christophe FIAT, Jacques MALGORN, Alex POU
Assistants d'enseignement : Florence ARRIEU, Geoffrey VEYRINES

INITIATION AU CODE

Émilie Brout & Maxime Marion

- ▶ **Objectifs** Apprentissage des fondamentaux du code et de la programmation orientée objet principalement via le logiciel Processing. Initiation aux concepts d'algorithme, d'interface, d'image dynamique et interactive, de générativité, d'intégration web, d'opensource, etc. Acquérir une méthodologie suffisante afin de pouvoir approfondir la programmation de manière autonome.
- ▶ **Contenu** Familiarisation avec les grands concepts de la programmation inhérents à tous langages. Initiation aux langages Java et Javascript via le framework opensource Processing. Approche instinctive et expérimentale du code. Concepts d'objets, d'interaction, de générativité (exploitation du chaos, émergence) Ouverture vers d'autres langages (HTML, PHP, XML, ...) et interfaces de programmation (API Google, Twitter, Flickr, etc.).
- ▶ **Méthode** Initiation pratique à la programmation et mise en œuvre des notions acquises en cours.
- ▶ **Évaluation** Évaluation en S2 : Compréhension de la spécificité de la technique employée. Qualité et pertinence des expérimentations et des projets réalisés. Curiosité et implication.
- ▶ **Bibliographie/ Webographie** www.processing.org
www.openclassrooms.com
www.stackoverflow.com
GERIDAN Jean-Michel, LAFARGUE Jean-Noël, « Processing : Le code informatique comme outil de création », Paris, Pearson, 2011
MAEDA John, « Design by Numbers », Cambridge, MIT Press, 1999

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
PÔLES

S1
S2

INITIATION P.A.O.

Florence Arrieu

- ▶ **Objectifs** Initiation à des logiciels professionnels de PAO, tout en développant l'autonomie des étudiants dans la conception de leurs fichiers numériques, en vue de réaliser des mises en page de documents qui leurs seront nécessaires dans la poursuite du cursus.
- ▶ **Contenu** Présentation générale et mise en pratique immédiate, par petits groupes sur les bases des logiciels de PAO de la suite CS d'Adobe, en alternance avec la diffusion d'un MOOC ou d'une vidéo en salle de culture générale. Démonstration et utilisation des caractéristiques fondamentales de la PAO liant image, dessin et mise en page par la mise en pratique d'exercices. La production de documents, mis en page avec le logiciel Illustrator, permettra l'apprentissage des fondamentaux par la pratique, en vue d'acquérir une bonne méthode de travail pour la création de dossiers. La réalisation de documents imprimés sera mise en parallèle avec une réflexion sur la lecture et la perception de l'image au travers de sa mise en forme dans la page.
- ▶ **Méthode** Démonstration, travaux pratiques par petits groupes, diffusion de MOOC et de vidéos.
- ▶ **Évaluation** Validation en S2. Échanges, assiduité, progression et autonomie dans les pratiques proposées.
- ▶ **Bibliographie/ Webographie** Yves PERROUSSEAUX et François RICHAudeau pour l'ensemble des ouvrages à l'usage des personnes qui pratiquent la PAO sans connaissances en typographie, édités par l'Atelier Perrousseaux. Magazines en kiosque sur la création graphique et le web design.
<http://advancedcreation.fr>
<http://webdesignmag.fr>
<http://www.primalinea.com>
<http://www.wisibility.com>
<http://www.tv.adobe.com/fr>

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
INITIATION AUX PRATIQUES

-
S2

INITIATION AU PROJET

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs Réfléchir à un projet et le faire émerger au moyen de recherches et d'expérimentations. Trouver les outils, matériaux et méthodes adaptés pour le construire, le développer et le partager dans le contexte choisi.
- ▶ Contenu À partir d'un choix entre deux notions données, l'étudiant dispose du semestre 2 pour faire émerger et réaliser un projet dans un des deux lieux proposés, l'un dans l'école, l'autre hors les murs. L'élaboration du projet traverse différentes phases - des questionnements aux expérimentations, de la documentation aux prélèvements, des projections aux tests sur différents supports et à différentes échelles - qui toutes participent à la construction d'une méthodologie adaptée. Carnets, écrits et/ou croquis, maquettes, photomontages, collages, assemblages... sont autant de moyens possibles pour donner à lire votre cheminement et mener à bien le projet.
- ▶ Méthode Suivi des différentes étapes de travail par les enseignants et accompagnement dans la mise en place des méthodologies tant pratiques que théoriques.
- ▶ Évaluation Pertinence de l'ensemble des propositions, qualités plastiques des réalisations. Méthodologie, recherches et expérimentations, mise en œuvre et en espace du projet.

ANNÉE 1
UE

INITIATION AUX TECHNIQUES
ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES
INITIATION AUX PRATIQUES

-
S2

ASSISTANAT DIPLÔMES

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs Comprendre les enjeux et les exigences du DNA et du DNSEP. Apprendre et mettre en œuvre des techniques d'accrochage et d'installation. Appréhender le statut d'assistantat d'artiste. Découvrir le travail d'étudiants plus avancés dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec eux autour de leur parcours et de leur travail.
- ▶ Contenu Les étudiants de 1^{ère} année assistent les étudiants de 3^{ème} et de 5^{ème} années dans la préparation de leurs diplômes. Ces assistanats se mettent en place à partir d'une inscription spontanée des étudiants de 1^{ère} année, en avril. Les étudiants doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque diplômable assisté et de mettre tout en œuvre pour répondre techniquement à ses différentes demandes, de la préparation des espaces d'accrochages à la réalisation d'une pièce et au suivi du bon déroulement du diplôme.
- ▶ Méthode Auto-enseignement. Apprentissage par l'expérience et le dialogue.
- ▶ Évaluation Deux assistanats sont obligatoires, un pour la préparation du DNA, l'autre pour celle du DNSEP. Présence, qualité et justesse de l'implication et de l'engagement sont évalués en regard des retours des diplômables.

BILAN

Collège des professeurs

► Objectifs

- En S1 :
- Mesurer le parcours engagé.
- Hiérarchiser les différents travaux et expérimentations.
- S'exercer à l'accrochage et gérer le temps de l'entretien.
- Déceler les liens entre les différents travaux et médiums expérimentés.

En S2 :

- Mesurer et analyser son parcours et son engagement.
- Regarder l'ensemble du travail avec une distance critique et ajuster le vocabulaire.
- S'exercer à l'accrochage en le considérant comme partie intégrante du travail.
- Gérer le temps de l'entretien et analyser les liens entre les différents travaux et médiums expérimentés.

► Contenu

Présentation de l'ensemble des réalisations plastiques, des carnets, des dossiers de recherches, des notes de cours, des dossiers de culture générale, du journal de bord et des carnets sur le point films, les cours pour tous (art contemporain, littérature et philosophie) et les conférences.

► Méthode

Présentation orale et formelle de l'ensemble des recherches, expérimentations et travaux réalisés au cours de chaque semestre lors d'un entretien oral de 20 minutes avec un collège de professeurs.

► Évaluation

Évaluation collégiale à la fin de chaque semestre au regard des objectifs donnés.

2^{ÈME} ET 3^{ÈME} ANNÉES : PHASE PROGRAMME

Coordinateurs :

2^{ème} année : Lina JABBOUR

3^{ème} année : Michèle MARTEL

■ PRÉSENTATION

La phase « programme » est constituée par les années 2 et 3 du cursus. Elle prépare et conduit au Diplôme National d'Art (DNA) – option Art. Ces deux années forment une seule entité pédagogique pensée dans une approche globale propre à la méthodologie de projet et déployée dans un programme d'enseignement dans lequel les pratiques plastiques personnalisées et collectives, la théorie, l'histoire et l'actualité de l'art, la langue vivante et les techniques de production plastique se répondent.

■ OBJECTIFS

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{ère} année sont prolongés et approfondis dans la phase programme qui a pour objectifs :

- La confrontation avec les champs de connaissance et les questionnements propres à l'art et à la création actuels.
- L'expérimentation plastique dans la diversité des médiums.
- La maîtrise des outils conceptuels, techniques et technologiques.

Organisée en 4 semestres, la pédagogie vise à doter l'étudiant d'une méthode de travail spécifique lui permettant de s'engager dans un parcours singularisé.

La méthode adaptée et progressive (prise en compte de la personnalité de l'étudiant et des étapes de son cheminement) amène l'étudiant à une autonomie pratique, technique, méthodologique nécessaire au développement d'un projet plastique personnel. Elle permet le passage :

- Du questionnement thématique à la mise en place d'une problématique personnelle.
- De la maîtrise de l'outil à son appropriation.
- De la pratique à la démarche et à la production.

■ CONTENU

L'initiation au projet S2 se poursuit en S3 en travaillant autour d'une problématique commune aux 4 pôles d'enseignement (Sculpture, Peinture Images, 4^{ème}). Abordée par le prisme des spécificités de chaque pratique, cette problématique commune permet à l'étudiant d'approfondir son approche des différents médiums tout en amorçant dès le S3 la question des possibles transversalités entre les pratiques, travail qui se poursuivra en S4 avec le collège des professeurs (plasticiens et théoriciens). La maturation de cette recherche personnelle se poursuit en S5 qui débute par un workshop mené par un artiste invité. Le cadre de cet atelier d'une semaine est suffisamment large et ouvert pour réamorcer le travail.

L'enseignement dispensé dans le cadre des disciplines plastiques est complété en S4 par le travail en Labos, en Ateliers de Recherche et de Création (ARC) qui permet de développer des projets tout en approfondissant des aspects pratiques, techniques et théoriques propres à certains médiums (Labo) ou de travailler à partir de problématiques transversales (ARC).

L'étudiant doit participer à 1 Labo ou 1 ARC en 2^{ème} année (possibilité de commencer en S3) et à 1 ARC et 1 Labo ou 2 Labos (voir liste pages 45 à 66) en 3^{ème} année.

Tout au long de la phase programme l'étudiant précise et documente ses recherches en vue de la préparation du DNA. Les enseignements théoriques et les apports méthodologiques contribuent à ouvrir ses champs de connaissances et de curiosités et à le doter d'outils pour faciliter l'intégration dynamique et porteuse des savoirs et des pratiques, enjeu du mémoire en phase projet dont le mini-mémoire en 2^{ème} année puis les séminaires et la méthodologie pour articuler pratiques et théories en 3^{ème} année constituent des paliers d'apprentissage. Le travail et le parcours singulier de chaque étudiant se nourrit enfin des stages effectués (15 jours minimum pouvant être réalisés en plusieurs périodes avant la fin du S6), des possibilités de partir pour un semestre d'étude en Europe dans le cadre du programme Erasmus+ (en S4 ou en S5) ou de suivre des modules d'enseignement dans des établissements partenaires (crédits libres).

Cette approche permet ainsi à l'étudiant :

- de déceler sa propre recherche en ouvrant les expérimentations au moyen d'un ou plusieurs médiums
- de préciser sa méthodologie et les mises en œuvre qui en découlent
- d'être pertinent quant à la qualité des réalisations
- d'aiguiser l'analyse critique qu'il doit en faire et de le nommer avec son propre vocabulaire
- de mesurer le parcours engagé pour choisir un parcours en phase avec ses envies et sa motivation.

■ ÉVALUATION

Les 4 semestres de la phase programme sont évalués lors des bilans présentés devant le collège des professeurs et éventuellement des intervenants extérieurs invités :

Année 2 :
15 au 18 janvier 2018
28 au 31 mai 2018

Année 3 :
8 au 12 janvier 2018
19 au 23 mars 2018 (bilan blanc avec intervenants extérieurs)

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 6.

Lors du bilan du semestre 6, qui valide l'accord pour se présenter au DNA, l'étudiant doit impérativement avoir obtenu 105 crédits sur la totalité des années 2 et 3 (15 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNA).

■ PASSAGE EN SECOND CYCLE

L'admission en 4^{ème} année des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle (voir page 260). Cette commission se réunit début avril et est constituée d'au moins 4 membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 3 enseignants de l'école minimum nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

L'étudiant de 3^{ème} année qui ne souhaite pas poursuivre en 4^{ème} année doit le préciser par écrit.

L'étudiant de 3^{ème} année peut présenter un projet de mobilité pour un départ au 1^{er} ou au 2^{ème} semestre de la 4^{ème} année (voir page 46).

TABLEAUX DES UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (8 ECTS)			
Histoire et théorie des arts 8 ECTS	Histoire de l'Art Art contemporain	Michèle MARTEL Sophie LAPALU	4
	Actualités de l'art Analyse filmique	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Régine CIOTTEAU	3
	Littérature Philosophie (évaluation en S4) Conférences et présentations	Christophe FIAT Michel GAILLOT Collège des professeurs	
	Mini-mémoire Journal de bord	Odile PLASSARD, Brigitte BELIN Collège des professeurs	1
UE - MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE (16 ECTS)			
Fondamentaux 3 ECTS	Dessin	Lina JABBOUR	3
POLES 12 ECTS	Méthodologie, techniques et mises en œuvre		
	PEINTURE Peinture / couleurs / espace	Lina JABBOUR, Marion ROBIN	3
	SCULPTURE Sculpture / Volume / Espace / Installation	Roland COGNET, Jan KOPP, Jacques MALGORN Gyan PANCHAL	3
	IMAGES Photo / cinéma / vidéo	Stéphane GANDOLFO, Nelly GIRARDEAU Fabrice GUERINO, Serge LHERMITTE, Alex POU	3
	4 ^{EME} PÔLE Digital / écriture / formes hybrides / Internet / performance / son	Florence ARRIEU, Emilie BROUT & Maxime MARION, Régine CIOTTEAU, Christophe FIAT, Jacques MALGORN, Alex POU, Geoffrey VEYRINES	3
Qualité des réalisations			
Focus Validation S4 1 ECTS	Dans le cadre des 4 pôles	Collège des professeurs	1
Validation S4	ARC ou Labo (optionnel)	Professeur(s) responsable(s)	Validation en S4
UE - RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS (2 ECTS)			
2 ECTS	Recherches et expérimentations	Collège des professeurs	2
UE - STAGE			
Validation S6	Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	Validation en S6
UE - BILAN (4 ECTS)			
4 ECTS	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
TOTAL DES CRÉDITS / 3ème SEMESTRE			30

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (8 ECTS)			
Histoire et théorie des arts 7 ECTS	Histoire et théorie des arts Art contemporain	Cédric LOIRE Sophie LAPALU	5
	Actualités de l'art Analyse filmique	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Régine CIOTTEAU	
	Littérature Philosophie Conférences et présentations	Christophe FIAT Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD Collège des professeurs	
	Mini-mémoire Journal de bord	Odile PLASSARD, Brigitte BELIN Collège des professeurs	2
Fondamentaux 1 ECTS	Langue Anglais	Miranda DICKENSON Thomas HASTINGS	1
UE - MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE (14 ECTS)			
POLES 3 ECTS	Dessin	Lina JABBOUR	3
	Workshops avec intervenants extérieurs	Collège des professeurs	
	PÔLES		
Focus 2 ECTS	Méthodologie	Collège des professeurs	3
	Mises en œuvre du projet et qualité des réalisations		3
	Pertinence de l'analyse critique		3
Validation S6	ARC ou Labo	Professeur(s) responsable(s)	2
UE - RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS (4 ECTS)			
4 ECTS	Recherches et expérimentations	Collège des professeurs	4
UE - MOBILITÉ ET STAGE			
Validation S6	Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	Validation en S6
	Mobilité d'études / crédits libres	Etablissement d'accueil	-
UE - BILAN (4 ECTS)			
4 ECTS	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
TOTAL DES CRÉDITS / 4ème SEMESTRE			30

ANNÉE 2
UEHISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3

-

HISTOIRE DE L'ART

Michèle MARTEL

Passage

► Objectifs

Savoir analyser et commenter une œuvre.
 Acquérir les repères chronologiques et formels de la période abordée.
 Envisager les œuvres relativement à leur inscription dans la société et à leur désir de changer la vie.
 Produire des liens au-delà des catégories constituées.

► Contenu

La période des avant-gardes historiques est souvent présentée comme une suite de coupures. Cette période consisterait en une succession d'artistes et de mouvements qui franchiraient soudain la ligne. Les textes prospectifs ou rétrospectifs des protagonistes de cette période (artistes comme théoriciens) jouent de cette rhétorique de la rupture souvent présentée comme une révélation poétique ou éthique.
 Le cours se propose d'envisager ces ruptures dans une perspective plus large, d'en débusquer les signes avant coureurs et d'en analyser les processus. Trois ruptures feront davantage l'objet d'une étude : la rupture entre l'art et le monde visible, l'engouement pour les nouveaux médiums et enfin la rupture que subit la figure de l'artiste.

► Méthode

Cours magistral et travaux dirigés.
 3 interventions fonctionnant comme des « apartés » venant apporter une ouverture ou un focus sur la période concernée.

► Évaluation

Devoir sur table ; mise en relation d'une œuvre et d'un texte.

► Bibliographie

CONIO Gérard, « Le Constructivisme Russe, Tome 1 : Le Constructivisme dans les arts plastiques », Lausanne, L'Age d'Homme, 1987
 DACHY Marc (sous la dir.), « Archives Dada : chronique », Paris, Hazan, 2005
 ROUSSEAU Pascal (sous la dir.), « Aux origines de l'abstraction 1800-1914 », Paris, Musée d'Orsay/R.M.N., 2003
 SHATTUCK Roger, « Les primitifs de l'avant-garde : Henri Rousseau, Erik Satie, Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire », Paris, Flammarion, 1974
 TUCHMAN Maurice (sous la dir.), « The Spiritual in art : abstract painting 1890-1985 », Los Angeles, LACMA/Abbeville Press, 1986

ANNÉE 2

UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S4

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS

Cédric LOIRE

Modernité, modernisme, postmodernisme

Le récit moderniste, ses fondements et ses remises en cause

► Objectifs

Connaître l'histoire des arts de la période, les débats critiques et théoriques qui s'y rapportent. Comprendre le processus de constitution et les enjeux (esthétiques, politiques) d'un modèle de discours sur l'art. Envisager sa dimension rétrospective, prospective et prescriptive. Soulever les problèmes, examiner les objections et les réactions qu'ils génèrent auprès des artistes et des théoriciens.

► Contenu

Le récit moderniste élaboré par le critique américain Clement Greenberg après la Seconde Guerre mondiale constitue l'élément pivot du cours. Lecture particulièrement forte et engagée – voire partisane – de l'histoire de l'art et de la modernité, le modernisme propose un récit téléologique et une conception de la peinture – et de l'art en général – éclairante autant par ses préférences que par ses oubliés et ses rejets. Il formule une définition de l'art – discutable et discutée – fondée sur le caractère réflexif de la pratique, l'autonomie et la spécificité du médium. Ces positions sont énoncées au moment où les pratiques artistiques remettent en cause les limitations, investissant des champs de plus en plus hétérogènes, intégrant de nouveaux matériaux et processus de création, initiant d'autres types de rapport avec le spectateur et multipliant les modalités d'interactions entre l'art et la vie. Les formes et les pratiques correspondent de moins en moins aux critères formalistes, modifiant la cartographie de la hiérarchie des arts, jouant de constants effrangements entre les disciplines traditionnelles et échappant aux classifications et catégories, jusqu'à la peinture qui cherche – et trouve – de nouvelles issues à l'aporie moderniste.

D'abord apparu dans le champ de l'architecture, le terme « postmodernisme », qui se diffuse rapidement pour connaître un succès international, signale l'entrée dans cette nouvelle phase. Le cours montre de quelles manières, et selon quels critères il s'est appliqué à définir l'art de ces trente dernières années, qui a vu succéder au bipolarisme Paris - New York une géographie beaucoup plus complexe.

► Méthode

Cours magistral et travaux dirigés. 2 interventions fonctionnant comme des « apartés » venant apporter une ouverture ou un focus sur la période concernée.

► Évaluation

Devoir sur table ; analyse d'un ensemble d'œuvres en relation avec un texte, une notion.

► Bibliographie

ARCHER Michael, « L'art depuis 1960 », Paris, Thames & Hudson, 2^{ème} éd. française, 2002
 GREENBERG Clement, « Art et culture, essais critiques », (1961), Paris, Macula, 1988
 HARRISON Charles, WOOD Paul (dir.), « Art en théorie 1900-1990. Une anthologie », Paris, Hazan, 1997
 JAMESON Fredric, « Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif », (1991), Paris, Éditions de l'Ensa, 2007
 JIMENEZ Marc, « La querelle de l'art contemporain », Paris, Gallimard Folio Essais, 2005
 JUDD Donald, « Écrits 1963-1990 », Paris, Daniel Lelong éd., 1991
 KAPROW Allan, « L'art et la vie confondus », (1958-1990), Paris, Éd. du Centre Pompidou, 1996
 PORTOGHESI Paolo, « Au-delà de l'architecture moderne », Paris, L'équerre, 1981
 KRAUSS Rosalind, « L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes », (1985), Paris, Macula, 1993

ANNÉE 2
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

ART CONTEMPORAIN

Sophie LAPALU

Gazoline Stations

- ▶ **Objectifs** Approfondir ses connaissances sur le travail d'artistes contemporains d'horizons très divers.
Assimiler le vocabulaire et les méthodes d'analyse plastique.
Développer un regard critique et se constituer un corpus de références nécessaires à l'étayage et la mise en perspective de son propre travail.
- ▶ **Contenu** Ce cours se destine à étudier en profondeur, à chaque séance, le travail d'un artiste contemporain et son implication dans une scène artistique, plus particulièrement cette année celle californienne. Los Angeles à partir des années 1960 a en effet été le terrain d'expérimentations artistiques qui ont marqué l'histoire de l'art. Que ce soit le mouvement Light and Space, le cinéma expérimental, les performances extrêmes de Chris Burden, la disparition de Bas Jan Ader, les peintures de David Hockney, le travail conceptuel de Guy de Cointet, ces œuvres ont contribué à faire de cette ville un mythe. Il s'agira ainsi d'en dessiner le profil à travers sa scène artistique et de percevoir l'étendue hétéroclite qui constitue le champ de l'art contemporain.
- ▶ **Méthode** Cours magistral d'art contemporain et d'actualité de l'art.
Chaque séance s'articulera autour du travail d'un artiste et de la « scène » dont il fait partie, de la plus visible et institutionnelle à la plus imperceptible et autogérée.
- ▶ **Évaluation** En S3, compte-rendu d'exposition avec choix d'une œuvre à analyser et à mettre en regard d'autres travaux présentés pour étudier les choix curatoires.
En S4, devoir sur table avec un travail de mise en perspective entre le contenu du cours, des recherches personnelles et les enjeux qu'ils souhaitent soulever dans leurs propres travaux.
- ▶ **Bibliographie**
 - « Bas Jan Ader », Grenoble, Magasin, Centre national d'art contemporain, 1996
 - « Chris Burden : When Robots Rule, the two-minute Airplane Factory », Londres, Tate Publishing, 1999
 - « David Hockney », Catalogue d'exposition, Paris, Centre Pompidou, 2017
 - DE BRUGEROLLE Marie, « Guy de Cointet », Zürich, JRP/Ringier, 2011
 - « Dwan gallery 1959-1971 », Chicago, University Of Chicago Press, 2017
 - DE COINTET Guy, « Théâtre complet », Dijon, Les presses du réel, 2017
 - « Jim Shaw 1974-1999 : everything must go », Casino Luxembourg, Forum d'art contemporain, MAMCo, Genève, MAMCo, Santa Monica (Calif.), Smart Art Press, 1999
 - « Los Angeles 1955-1985 : Naissance d'une capitale artistique », catalogue d'exposition, Paris, Centre George Pompidou, 2006
 - « Los Angeles, une fiction », Oslo, Astrup Fearnley Museet, Lyon, MAC, 2016
 - « Los Angeles in the seventies », catalogue d'exposition, Fort Worth, Fort Worth Art Museum, 1977
 - « Mike Kelley and Paul McCarthy : Collaborative Works », Toronto, The Power Plant Contemporary Art Gallery, 2000
 - « Transparency, reflection, space, four artists : an exhibition arranged by Peter Alexander, Larry Bell, Robert Irwin, Craig Kauffman », Los Angeles, UCLA Art Galleries, 1971
 - VERWOERT Jan, « Bas Jan Ader : In Search of the Miraculous », Londres, Afterall Books, 2006
 - « West of Center, Art and the Counterculture experiment in America, 1965-1977 », Minneapolis, University of Minnesota Press, 2013
 - Revues / sites Internet : La Belle Revue, Le Quotidien de l'art, Zérodeux

ANNÉE 2
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

ACTUALITÉS DE L'ART

Sophie LAPALU
Professeurs intervenants

POINT EXPOS

- ▶ **Objectifs** Construire une « veille » de l'actualité des arts plastiques.
Penser l'exposition dans le contexte d'une œuvre, d'un parcours de commissaire, d'un choix institutionnel et toujours quant au paysage de l'art actuel
Apprendre à construire un discours analytique et critique
Se familiariser avec les revues spécialisées et la presse culturelle
- ▶ **Contenu** Des enseignants ou un groupe d'étudiants choisissent une exposition, la présentent par le biais de documentations écrites et photographiées (images de l'exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique etc.). S'ensuivent des discussions entre les différentes personnes présentes dans la salle. Afin que chacun puisse participer à ces échanges, il est nécessaire de se documenter sur l'exposition commentée mais surtout de poursuivre ces réflexions en enrichissant le carnet de notes consacré aux cours pour tous.
- ▶ **Méthode** La présentation d'une exposition en cours et la discussion sont initiées par un ou plusieurs enseignants, ou par un groupe d'étudiants. S'en suit un temps d'échanges et de débats avec l'ensemble des étudiants et des enseignants présents, liés à l'actualité de l'art, aux parti-pris curatoiaux, scénographiques ou historiographiques...
- ▶ **Évaluation** Présence obligatoire, participation active aux discussions.
Elaboration d'une revue de presse des expositions commentées qui sera à la disposition des étudiants et des enseignants dans la bibliothèque.
- ▶ **Bibliographie** Une bibliographie concernant l'exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L'art de l'exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle », Paris, Editions du Regard, 1998
Revues à consulter : Art 21, L'art même, Art Press, BeauxArts magazine, Frieze magazine, Journal des arts, Mousse contemporary art, Mouvement, Le Quotidien de l'art, Roven, Zérodeux...

ANALYSE FILMIQUE

Régine CIROTEAU

- ▶ **Objectifs** Acquisition du langage cinématographique à partir de séquences de films incontournables dans le cinéma de genre fantastique.
Connaissance de la grammaire du montage à partir des choix de procédés de réalisateurs et de leurs méthodes de construction.
Développement de l'approche critique et analytique.
- ▶ **Contenu** L'analyse de films participe au fondement de la connaissance du langage cinématographique en utilisant la méthode du plan par plan.
Plusieurs expériences seront menées mettant en perspective la notion de perception, le cadrage, les échelles du plan-personnage, les champs de vision, le mouvement, etc. en s'appuyant sur les variations esthétiques et la psychologie des personnages qui évoluent avec le parti pris du fantastique.
En fonction des territoires culturels et sociaux, les étudiants exploreront la diversité des approches de la narration, de la mise en scène, de la construction de la bande sonore.
- ▶ **Méthode** Projection d'extraits de films en amphithéâtre.
Discussions et échanges.
- ▶ **Évaluation** Qualité de l'écoute et engagement dans la participation orale.
Capacité d'observation et d'analyse.
Inventivité à concevoir un plan dans plusieurs perspectives.
Rendu d'un texte en S3 proposant une analyse filmique à partir d'un choix de scène.
- ▶ **Filmographie** CARPENTER John, « Prince des ténèbres », 1987
FISCHER Terence, « Les vierges de Satan », 1968
FRANJU Eugène, « Les Yeux sans visage », 1960
LEWIS Herschell Gordon, « 2000 maniaques », 1964
LYN Adrian, « L'échelle de Jacob », 1990
VON BAKY Joseph, « Les aventures fantastiques du baron de Munchausen », 1943
WEIR Peter, « La dernière vague », 1977
- ▶ **Bibliographie** CAEN Michel, SRANZICK Nicolas (sous la dir.), « Midi-minuit fantastique : une intégrale augmentée. Volume 1 », Pertuis, Rouge profound, 2014

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Club théâtre

- ▶ **Objectifs** Se familiariser avec plusieurs œuvres majeures dans l'histoire de la littérature et de l'art
Acquérir une méthode de lecture par « braconnage » c'est-à-dire non linéaire
Dresser un panorama du lien entre littérature et musique au début du XX^{ème} siècle.
- ▶ **Contenu** Sous l'intitulé « Club théâtre » (l'idée de club suppose un collectif à l'oeuvre : lecteur / acteur / metteur en scène / régie / décorateurs / compositeurs), ce cours proposera un panorama de la création dite « post dramatique » selon la terminologie de Hans-Ties Lehmann.
La question centrale de ce cours sera : qu'est-ce qu'un livret de théâtre ? Qu'est-ce qui se passe quand on lit les dialogues d'une pièce de théâtre écrite par un auteur ? Peut-on lire ça comme un roman ou un recueil de poésie ? Est-ce de la littérature ? Ou faut-il avoir assisté à une représentation qui a mis en scène ce texte pour pouvoir l'apprécier ?
À partir d'Hamlet de Shakespeare qui propose une éthique et une esthétique du théâtre, nous explorerons quelques textes contemporains écrits pour le théâtre de Bernard Marie Koltès à Rodrigo Garcia et Arrabal en passant par Sarah Kane, Edward Bond, Heiner Müller et Olivier Cadiot.
- ▶ **Méthode** Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.
- ▶ **Évaluation** Participation active et assidue aux cours magistraux.
Évaluation dans le cadre du séminaire de littérature en S4.
- ▶ **Bibliographie** ARRABAL Fernando, « Lettre d'Amour suivi de Claudel et Kafka », Arles, Actes Sud-Papier, 2014
ARTAUD Antonin, « Le théâtre et son double », Paris, Folio Essai, 1985
BADIOU Alain, « Rhapsodie pour le Théâtre », Paris, PUF perspectives critiques, 2014
BRECHET Bertold, « Organon pour le théâtre », Paris, Arche Éditions, 1978
BRECHET Bertold, « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », Paris, L'Arche, 1983
CADIOT Olivier, « Un mage en été », Paris, POL, 2010
CENDRES Rodrigo Garcia, « 1986-1999 », Belançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011
FEYDEAU Georges, « Un fil à la patte », Paris, Folio Théâtre, 2013
KANE Sarah Kane, « Purifiés », Paris, L'Arche, 1999
KOLTES Bernard Marie, « Roberto Zucco », Paris, Éditions de Minuit, 1990
LEHMANN Hans-ties, « Le Théâtre postdramatique », Paris, L'Arche, 2002
SHAKESPEARE William, « Hamlet », édition bilingue, Paris, Garnier Flammarion, 1999
STANISLAVSKI Constantin, « La formation de l'acteur », Paris, Payot, 2001

UE
ANNÉE 2

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

-
S4

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

SÉMINAIRE

l'art poétique

Objectifs

Sensibiliser les étudiants à la lecture et à l'esprit critique.
Acquérir des outils pour aborder le livre de façon ouverte et décomplexée.
Comprendre les enjeux de la littérature dite « contemporaine ».
Échanger des avis sur des expériences de lecteur.



Contenu

Qu'est-ce que la création littéraire ? Comment on écrit et pourquoi ? À partir de l'analyse d'arts poétiques ou d'œuvres littéraires qui questionnent l'écriture, nous réfléchirons à la genèse du travail de l'écrivain. De Rilke, au début du XXème siècle, échangeant des lettres avec un jeune poète à Olivier Cadiot qui se projette aujourd'hui dans le personnage de Robinson auteur d'un journal de survie, sur son île déserte, en passant par « Qu'est-ce que la littérature ? » de Sartre, nous tenterons de dégager des outils et des savoir-faire utiles à une réflexion sur l'écriture, non pas seulement comme expression de soi, mais aussi comme mise en forme de notre époque.



Méthode

Lecture de textes, échanges et débats.



Évaluation

Fiche de lecture sur le livre de leur choix et prise en compte de l'engagement de l'étudiant durant le séminaire.



Bibliographie

ALFERI Pierre, « Chercher une phrase », Paris, C. Bourgois Éditeur, 2007
BECK Philippe, « Journal », Paris, Flammarion, 2008
BOILEAU Nicolas, « L'Art poétique », Garnier Flammarion, 1985
CADIOT Olivier, « Art Poétique », Paris, POL, 1988
DEFOE Daniel, Robinson Crusoé, Paris, Folio, 2001
DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, « Mille Plateaux », Paris, Éditions de Minuit, 1980
GIDE André, « Ainsi soit-il les gens sont faits », Paris, Gallimard, 2001
LOUIS-COMBET Claude, « L'âge de rose », Paris, José Corti, 1997
RILKE Rainer Maria, « Lettres à un jeune poète », Paris, Poésie Gallimard, 1987
SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Folio Essai, 1985
WOOLF Virginia, « Une chambre à soi », Paris, 10/18, 2001

-
S4

UE
ANNÉE 2

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD

COURS POUR TOUS

Michel Gaillot



Objectifs

Se familiariser, au-delà des concepts traditionnels de la philosophie et l'esthétique, aux théories et autres systèmes modernes et contemporains de ces disciplines.
Amener l'étudiant à prendre la parole singulièrement ou collectivement, afin de questionner la problématique centrale du cours, de la développer en la ré-articulant à des questions qui lui sont plus spécifiquement propres de manière cohérente et rigoureuse.



Contenu

Nous aborderons cette année la question du monde, de ce que peut vouloir dire un monde, être au monde ou être du monde, en l'appréhendant dans sa dimension artistique (du point de vue de l'art, de ses définitions, de ses catégories comme de l'œuvre elle-même). Imbriquées en elle, nous verrons alors comment surgissent alors des problématiques transversales, comme celles de la communauté, de la société, de la ville, ainsi que celle du paysage, en effet tout ce qui relève ou participe de ce mouvement mondain des liens qui font lieu. Nous verrons également comment il n'y a de monde que représenté ou que figuré à travers toutes les représentations, mythes ou autres récits qui en disent la naissance, l'appartenance comme la cohérence. Nous verrons de plus que ce qui constitue un monde dans le nouage ou l'articulation de toutes les relations complexes et mouvantes qui le caractérisent, touchent en premier lieu à sa cohérence interne, c'est à dire à l'équilibre, fût-il perpétuellement mouvant et instable, de sa structure et, en elles ou à travers elles, de toutes les strates (politiques, sociales, culturelles, juridiques, économiques, esthétiques, etc.) qui le spécifient ou le figurent en propre. L'hypothèse ici présentée consistera dès lors à se demander si ce qui détermine le plus proprement aujourd'hui un "oeuvre d'art" ne touche pas ou ne participe pas à cette cohérence interne et transversale qui constitue précisément le liant ou le ciment d'un monde ? Et ainsi de voir, si à sa manière chaque œuvre ou chaque forme, rejouant à chaque fois l'art tout entier et tout à neuf (déjouant ainsi toute idée d'un possible progrès en art...), ne constitue pas elle-même, fût-ce dans l'économie restreinte de son propre horizon, un monde à part entière ?

Lors de deux rendez-vous semestriels, la parole sera donnée aux étudiants, afin qu'ils puissent reprendre et questionner tout ce qui lors des cours pour tous, leur aura paru problématique et par là solliciter à la fois des réponses et des explications, des précisions et des références tout en ouvrant un temps de débat et de libre discussion.



Méthode

Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois. Par ailleurs, les questionnements qui émergeront seront développés avec les étudiants lors de deux rencontres semestrielles (retours sur cours pour tous).



Évaluation

Participation active et assidue aux cours magistraux et aux rencontres semestrielles.
Évaluation en S3 sous la forme d'un devoir sur table.



Bibliographie

BATAILLE, Georges, « Théorie de la religion », Paris, Gallimard, 1973
HEIDEGGER, Martin, « Être et Temps », Gallimard, 1982
NANCY, Jean-Luc, « Nancytrop(es) », Montréal, Galerie de l'UQAM, 2005

ANNÉE 2
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

-
S4

ANNÉE 2
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD

SÉMINAIRE

J. Emil Sennewald

Coup d'œil – Bigler, lorgner, dévisager, regarder, ... et autres formes de rendre visible

► Objectifs Structurer sa pensée et formaliser ses idées.

Identifier les enjeux philosophiques des pratiques plastiques.

Approfondir ses questionnements à partir de débats et de réflexions en groupe.

Affiner sa réflexion et sa capacité à mettre en critique les enjeux d'une pratique et de sa monstration.

► Contenu Supposons que ce que nous prenons comme monde réel ne serait qu'un coup d'œil. Sous le battement des paupières nous percevons seulement ce qui répond à l'attente de nos yeux, au désir de notre regard, à la préfiguration de notre perception. Après coup, les choses se transforment en objets pour nous, s'offrent à nos yeux. Comment cette transformation s'opère-t-elle ? Aristote pensait que nous ne voyons jamais les choses elles-mêmes mais seulement ce qui est digestible pour nos yeux. Cet état des choses rencontre le regard mais n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Emmanuelle Coccia a rappelé que jusqu'à Descartes les philosophes pensaient cet élément intermédiaire comme sensibilia, comme des entités distinctes rendant visible ce qui serait autrement informe. Supposons que des images soient des sensibilia. Elles transformeront tout ce nous percevons visuellement. Lorsque le battement des paupières et les cliquetis des caméras font corps, par une tournure qu'il reste à étudier, celui qui regarde devient objet à soi. Comment sortir de ce stade de miroir ? Seul celui qui cesse de regarder peut commencer à agir. Comment passer à l'acte les yeux fermés ?

► Méthode Lecture active de textes, mise en relation de notions philosophiques et pratiques artistiques dans le cadre de présentations individuels ou en groupe.

► Évaluation Participation active et engagée en cours, résumés de textes lus, élaboration d'un bref essai qui pourrait prendre différentes formes (textes, performances, formes d'exposition).

► Bibliographie BERGER John, « Voir le voir », Paris, éditions B42, 2014
CAILLOIS Roger, « Mimicry and Legendary Psychasthenia », in October, hiver 1984, n° 31, pp. 16-32
COCCIA Emanuele, « La vie sensible », Paris, Payot et Rivages, 2010
DERRIDA Jacques, « Mémoires d'aveugle : l'autoportrait et autres ruines », Paris, RMN, 1990
DIDEROT Denis, « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient », London, 1749
ELKINS James, « How to use your eyes », New York, Routledge, 2009
HEIDER Fritz, « Chose et médium », Paris, Vrin, 2017
LACAN Jacques, « La shize de l'œil et le regard », in Le séminaire, livre XI : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Seuil 1973, pp. 65-71
LÉVI-STRAUSS Claude, « Le regard éloigné », Paris, Plon, 1983
MERLEAU-PONTY Maurice, « Le Visible et l'invisible suivi des notes de travail », Paris, Gallimard, 1964
MORDILLAT Gérard, « Éloge du flou », in Le Monde diplomatique, septembre 2011 (en ligne)
MORDILLAT Gérard, « Miroirs voilés », in Le Monde diplomatique, août 2013 (en ligne)
NANCY Jean-Luc, « Au fond des images », Paris, éditions Galilée, 2003

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

Familiariser les étudiants avec les multiples champs disciplinaires qui constituent les sciences humaines et sociales.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chorégraphes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposées pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :

- Dans le prolongement d'invitations faites l'an dernier, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg continueront d'être discutés par des intervenants d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiants à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques.
- Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.

- Des invitations régulières de cinéastes contemporains venant parler de la fabrication d'un film permettront d'appréhender par la rencontre les différentes approches dans la construction de films singuliers.

- Depuis 2016, chaque année, un artiste inscrit dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiants. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du grand atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Évaluation Présence assidue et attentive.

Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux conférences qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

UE
ANNÉE 2

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

UE
ANNÉE 2

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S3
S4

MINI-MÉMOIRE

Brigitte BELIN, Odile PLASSARD

Tout l'œuvre de...

- ▶ Objectifs

Explorer l'œuvre d'un artiste fondée sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources.
Approfondir la conduite d'une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée.
Connaître les outils pertinents pour la constitution d'une recherche monographique.
Organiser et hiérarchiser les sources documentaires.
Maîtriser l'expression écrite et orale.
Développer les capacités d'analyse et de synthèse.

▶ Contenu
L'étudiant est amené à choisir librement un artiste actif durant la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle ou du XXI^{ème} siècle. La règle établie sera qu'il soit bien représenté dans les ouvrages ou revues de la bibliothèque de l'école. Le semestre 3 sera consacré à une recherche documentaire approfondie sur l'artiste (bibliographie, iconographie etc.) et l'ensemble de son parcours. Pour le semestre 4, il s'agira de choisir une modalité de récit pour mettre cette recherche monographique en forme.

▶ Méthode
Travaux dirigés en petits groupes, avec échanges sur les recherches, les méthodes, les références.
Entretiens individuels de suivi de recherches.

▶ Évaluation
En S3, l'évaluation portera sur la participation régulière et active aux entretiens ainsi que l'avancée des recherches documentaires et l'efficacité de la méthodologie de travail adoptée.

En S4, les critères d'évaluation du document restituant la recherche menée au cours du S3 sont :

- la pertinence et la cohérence des choix opérés (sélection d'œuvres, axe de présentation...).
- le caractère fouillé de la recherche préalable.
- le soin apporté à l'expression écrite et le respect des normes bibliographiques.
- la singularité du propos.
- la qualité et originalité du rendu.

JOURNAL DE BORD

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs

Au semestre 3 :
Dans le prolongement du travail demandé en 1^{ère} année, la cueillette se poursuit et l'étudiant est invité à intégrer de nouveaux registres : ceux de ses interrogations et de son expérience personnelle. Il peut notamment faire mention de ses hésitations, de ses doutes. Ces ajouts devront être abordés avec synthèse et recul pour ne pas devenir un journal intime.
Au semestre 4 :
Cette étape consiste en la personnalisation de l'outil dans son fond, sa forme et dans la manière de rendre accessible les contenus pour l'auteur comme pour d'autres lecteurs. Les informations extérieures et les mouvements intérieurs de l'étudiant peuvent se retrouver dans un même espace et nouer des liens, révéler des points communs ou des incohérences.

▶ Contenu
Tout au long de l'année, l'étudiant constitue un journal de bord à partir d'un travail régulier de prises de notes (dessins, croquis, écrits, photos...) en lien avec l'ensemble des rencontres, dans et hors de l'école. Cet objet, dont la forme est laissée libre à l'étudiant, enregistre les grandes lignes d'un parcours ouvert, curieux et diversifié.
Le journal de bord est un outil pratique, ludique qui doit mener l'étudiant vers une méthodologie personnelle et autonome et qui accompagnera ses découvertes, questionnements et le développement de sa pensée et de son travail plastique au-delà de l'exercice pédagogique demandé.

▶ Méthode
Suivi pendant l'année par le coordinateur pédagogique et l'équipe enseignante.

▶ Évaluation
Le journal de bord est évalué en fin de semestre par l'équipe enseignante.
La régularité dans les prises de note, l'approche critique et personnelle des éléments consignés sont prises en compte dans l'évaluation.

UE
ANNÉE 2

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

-
S4

UE
ANNÉE 2

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
FONDAMENTAUX

S3
S4

ANGLAIS

Miranda DICKENSON, Thomas HASTINGS

► Objectifs

Réactiver / approfondir sa maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique.
Se préparer pour un semestre d'études à l'étranger.
Être capable de présenter une exposition.

► Contenu

Les cours d'anglais proposés tout au long des 4 années de formation à l'ESACM ont été réfléchis afin de suivre au mieux la progression instituée par l'école. Il s'agit d'acquérir/ de développer une compétence en anglais de spécialité : Anglais des arts et du milieu artistique.
En 2^{ème} année, les cours d'anglais permettent notamment aux étudiants de préparer un semestre d'études à l'étranger et d'acquérir un vocabulaire en lien avec des projets de mobilité à cours ou moyens termes. Ils travailleront par ailleurs à la présentation d'expositions (termes généraux pour décrire les espaces, les courants, etc.).

► Méthode

Approche communicative et actionnelle :
Mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.
Supports essentiellement authentiques : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...

► Évaluation

La présence aux cours d'anglais est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (et annoncée en amont quand cela est possible). L'assiduité et la participation active pendant les cours entrent en compte dans la note finale (30%).
Deux évaluations individuelles, une écrite et une orale.

DESSIN

Lina JABBOUR

Workshop avec un intervenant extérieur en S4

► Objectifs

Aborder le dessin au sens large, questionner ses différents statuts et leurs dispositifs de monstration (du plan au mur, du mur à l'espace).
Mettre en résonance avec les autres l'ensemble des recherches et des expérimentations.

► Contenu

De l'esquisse à l'espace, un questionnement autour des différents supports possibles du dessin :
- Esquisses préparatoires pour faire apparaître la trajectoire d'un raisonnement (croquis, schémas, plans). - Approfondissement des intentions, des gestes et des techniques pour autonomiser le dessin sur papier.
- Déplacer le support de la feuille pour expérimenter d'autres gestes dans l'espace.
- Réaliser des esquisses préparatoires à partir d'une thématique donnée pour faire apparaître la trajectoire d'un raisonnement. Approfondir les intentions, les gestes et les techniques pour autonomiser le dessin sur papier pour ensuite déplacer le support de la feuille et expérimenter d'autres gestes dans l'espace et d'autres gestes qui font dessin.

► Méthode

Travail en atelier, entretiens individuels et suivis des travaux.
Workshop avec un intervenant extérieur en S4.

► Évaluation

Curiosité, concentration et qualité du travail ; participation active aux séances de dessin ; auxquels s'ajoutent en S4, l'expérimentation et la capacité d'analyse critique.

► Bibliographie

Revue Cursif n°1, « Le dessin dans tous ses états », co-édition Musées du Nord-Pas-de-Calais/Analogue, 2011
Revue Roven n°1 à n°13, Paris, Ed. Roven, 2009/2016
Revue Collection n°1 à n°5, Saint-Denis, Ed. En marge, 2011/2014
Revue The drawer n°1 à n°12, Paris, Ed. The drawer, 2011/2016
Revue Rouge Gorge n°1 à 12, Paris, Ed. Rouge Gorge, 2003/2014
« Une brève histoire des lignes », Metz, Éditions du Centre Pompidou-Metz, 2013
DERRIDA Jacques, « À dessin, le dessin », Le Havre, Franciscopolis éditions, 2013

ANNÉE 2
UE

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

PÔLES

SCULPTURE
PEINTURE
IMAGES
4^{ème} PÔLE

Roland Cognet, Jan Kopp, Jacques Malgorn, Gyan Panchal
Lina Jabbour, Marion Robin
Régine Cirotteau, Serge Lhermitte, Alex Pou
Florence Arrieu, Emilie Brout & Maxime Marion, Régine Cirotteau,
Christophe Fiat, Jacques Malgorn, Alex Pou, Geoffrey Veyrines

► Objectifs

Acquisition de méthodes pour mettre en œuvre les projets (références, méthodologie, étapes préparatoires...).
Mise en résonance du travail avec les recherches et expérimentations.
Ouverture aux possibles transversalités.

► Contenu

À partir d'une approche commune, « Transformation(s) », proposée en S3 dans le cadre des 4 pôles, l'étudiant mettra en place ses intentions en développant les expérimentations et en perfectionnant ses acquis tout en tenant compte des spécificités liées à chaque pratique (gestes, supports, matériaux, mise en espace).
Le travail se poursuivra en S4 dans une perspective ouverte et dynamique pour permettre à l'étudiant de faire des liens entre les pratiques voire de possibles transversalités.

► Méthode

Entretiens individuels et suivis de projets.
Accompagnement dans les réalisations.

► Évaluation

En S3, l'évaluation est faite au sein de chacun des pôles en terme de méthodologie, de technique et de mise en œuvre. Un crédit est par contre attribué collégialement au moment du bilan semestriel sur la qualité d'ensemble des réalisations.
En S4, l'évaluation est collégiale et porte sur :
- La méthodologie.
- La mise en œuvre du projet et la qualité des réalisations.
- Pertinence de l'analyse critique.

► Bibliographie

Une bibliographie est constituée par chaque pôle en S3. Une seconde, constituée par l'ensemble des pôles en vue des transversalités possibles, sera remise aux étudiants en début de S4.

ANNÉE 2

UE

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

PÔLE PEINTURE

Lina JABBOUR, Marion ROBIN
et intervenant extérieur en S3

► Objectifs

Développement des expérimentations et approfondissement des acquis théoriques, méthodologiques, techniques et pratiques :
- Questionner la peinture au sens large, sa matérialité et sa picturalité.
- S'interroger sur les enjeux théoriques et pratiques de la peinture et sur leur inscription dans le champ de l'art contemporain.
- Favoriser les expériences de la peinture en trois dimensions.
- Préciser sa méthodologie de travail.
- Affiner son rapport à la couleur.
- Questionner le statut et investir le potentiel des étapes préparatoires.

Mise en résonance du travail avec la recherche personnelle les espaces personnels de curiosité, d'intérêts, de sensibilité...

► Contenu

Questionner les spécificités des différents supports, matériaux et outils possibles pour développer les recherches, les approfondir et mettre en place un corpus de propositions lié à la notion commune « Transformation(s) ». Plusieurs axes de travail sont possibles (qui peuvent aussi s'enchevêtrer) :
le décoratif et/ou l'effet optique ; le point de vue ; la construction et la déconstruction (de l'espace et des signes) ; l'image ou l'abstraction.

► Méthode

Travail en atelier et suivis réguliers des réalisations dans le cadre de la notion commune.

► Évaluation

Pertinence de la recherche. Méthodologie et expérimentations. Qualité des réalisations et de la présentation du travail.

► Bibliographie

BUREN Daniel, « Mot à mot », Paris, éd. du Centre Pompidou / Xavier Barral / La Martinière, 2002
BRIAND-PICARD Claude, PERROT Antoine (sous la dir), « Ready-made color : la couleur importée », ouvrage collectif, Paris, Ed. Positions, 2002
DIDI-HUBERMAN Georges, « L'homme qui marchait dans la couleur », Paris, Les éditions de minuit, 2001
GAYFORD Martin, « Conversation avec David Hockney », Paris, Éd. du Seuil, 2011
RUTAULT Claude, « Mes peintures ont la vie courte, mais elles ont plusieurs vies - définitions / méthodes vol.7 », Paris, Les presses du réel, domaine Écrits d'artistes, 1994
« La couleur seule : l'expérience du monochrome », catalogue d'exposition, Ville de Lyon, 1988
« Urgent Painting », Catalogue d'exposition, Paris, Musée d'Art moderne de la ville de Paris, 2002
« Vitamine P, Nouvelles perspectives en peinture », Paris, Éd. Phaidon, 2003
« Vitamine P2, Nouvelles perspectives en peinture », Paris, Éd. Phaidon, 2012

UE
ANNÉE 2

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

PÔLE SCULPTURE

Roland COGNET, Jan KOPP, Jacques MALGORN, Gyan PANCHAL

WORKSHOPS TECHNIQUES (moulage / céramique / métal)

Intervenants extérieurs

Du 24 au 31 janvier 2018

► Objectifs

Renforcement des acquis et possibilité d'expérimentations ouvertes à partir d'un sujet proposé jusqu'à la réalisation du projet.
Consolidation des bases fondamentales des notions de volume, d'espace, ainsi que de la méthode de travail allant de la réflexion sur le projet à sa réalisation matérielle.
Approche pratique des outils et des matériaux, et connaissance des innovations technologiques.
Ouverture du champ de réflexion sur les enjeux actuels de la sculpture et de l'installation.

► Contenu

L'approche proposée de la notion commune « Transformation(s) » permet aux étudiants de passer des apprentissages techniques à la culture des matériaux (acquisition de connaissances liées aux matériaux en vue de la fabrication de pièces et de façon à ce que l'étudiant se saisisse des enjeux propres à la matière). Ils approfondissent par la même occasion leurs savoir-faire en affinant la notion de production, l'usage des différents outils et le rapport au sens de l'objet, tout en s'ouvrant à de nouvelles pratiques (workshops spécifiques liés à la pratique du moulage, de la céramique et du métal sur des temps condensés sous la conduite d'intervenants extérieurs).
La notion de projet est consolidée en terme de méthodologie et d'outils (dessin de projet, maquette / simulation de la mise en espace et du rapport d'échelle) et par la mise en pratique. Les étudiants sont ainsi amenés à se confronter à une mise en situation réelle de l'espace, qu'il s'agisse de l'espace d'exposition, l'espace perspectif / in situ (architecture et expérience du dehors), de l'espace social et culturel (historique, géographique, politique)...

► Méthode

Pratique et suivi en atelier à travers des séquences sur les plages horaires et journées dédiées au volume, avec présentation du sujet abordé alimentée par des références.
Dessin de projets/dessin d'espace.
Workshops avec des intervenants extérieurs.

► Évaluation

Dans le pôle, bilan en fin de semestre, présentation du travail et évaluation des dossiers.
Prise en compte de l'investissement personnel, de la qualité et de la pertinence des expérimentations et des réalisations.

► Bibliographie/
Webographie

« Un siècle de sculpture anglaise », Paris, Éditions du Jeu de Paume, 1996
GRENIER Jean, « Britannica 30 ans de sculpture », Paris, ELA, 1988
BLUME Euger, « Les matériaux de la sculpture », Marseille, Images en manœuvres, 2003
DIDI HUBERMAN Georges, « L'empreinte », Paris, Centre Georges Pompidou, 1997
« Joseph Beuys », Paris, Centre Georges Pompidou, 1994
« Ubi Fluxus, ibi motus 1990-1962 », Milan, Mazzotta, 1990
MACEL Christine, « Gabriel Orozco », Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2010
« Hubert Duprat : Massive Centrale », ouvrage collectif, Paris, Éd Silvana, 2011
« Roman Signer », Paris, Éd. Phaidon Press Ltd, 2006
« Bruce Nauman : Live or Die », Cologne, édition Dumont, 2010
Sites à consulter : Centre Pompidou, Palais de Tokyo, Biennale de Venise / Pavillon français,
Dia Art Foundation, MoMa

UE
ANNÉE 2

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

PÔLE IMAGES

Serge LHERMITTE, Alex POU

Assistants d'enseignement : Stéphane GANDOLFO, Fabrice GUÉRINON
Intervenante : Nelly GIRARDEAU

► Objectifs

Approfondir sa connaissance des courants photographiques et affiner son analyse de l'image, pour nourrir l'émergence d'une écriture visuelle et la situer.
Se déplacer, repérer, se décaler... Appréhender l'espace et le comprendre pour mieux se l'approprier.
Diagnostiquer ses besoins techniques, savoir les mettre en œuvre.
Concevoir et/ou produire une image, la confirmer ou la transformer par le post-traitement.

► Contenu

Trans-former, n'est-ce pas aussi trans-figurer, dé-calier voir ré-écrire ? Autant de formes et de contre-formes, autant de points de vue qui feront, dans un premier temps, l'objet d'une étude d'oeuvres, dans le champ de la photographie contemporaine comme dans un champ de l'art plus élargi. Prenant notamment appui sur un déplacement hors de l'école, l'étudiant élaborera son projet en articulant intentions, recherches documentaires et expérimentations suivant une méthodologie qu'il devra déterminer. L'image peut être contemplative, constats ou traces, issue de dispositifs, etc... à partir d'un travail photographique.

► Méthode

Cours pratique et théorique posant un certain regard sur la photographie contemporaine en rapport avec la notion commune.
Travail de méthodologie pour l'élaboration d'un projet, qu'il soit mené de manière individuelle ou en groupe.
Mise en situation réelle et expérimentation sur le terrain (déplacement).

► Évaluation

Qualité et diversité des recherches et expérimentations.
Analyse critique dans les différentes phases du projet contribuant à affiner les propositions et leurs présentations.
Identification et efficience d'une méthodologie de travail propre
Maîtrise des outils et qualité plastique des restitutions.

► Bibliographie

BAQUÉ Dominique, « Photographie plasticienne, l'extrême contemporain », Paris, Ed. du Regard, 2009
DE CHASSEY Eric, « Platiitudes, une histoire de la photographie plate », Paris, Gallimard 2006
DURAND Régis, « Le Temps de l'image. Essai sur les conditions d'une histoire des formes », Paris, Ed. La Différence, 2005
POIVERT Michel, « La photographie contemporaine », Paris, Flammarion, 2010
TISSERON Serge, « Le mystère de la chambre claire - Photographie et inconscient », Paris, Flammarion, rééd. 2008
Bibliographie spécifique en fonction des réalisations

ANNÉE 2
UE

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

ANNÉE 2

UE

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
PÔLES

S3
S4

IMAGES EN MOUVEMENT

Alex Pou, Nelly Girardeau, Fabrice Guérinon

► Objectifs Acquisition d'une méthodologie de travail et d'analyse de plans à partir d'une documentation cinématographique et vidéographique.

Amorce d'une réflexion sur l'objet filmique.

Approfondissement de l'apprentissage des techniques de prise de vue caméra.

Initiation au montage sur Final Cut Pro et Adobe Premiere.

Approfondissement dans la manipulation de l'outil caméra : la balance des blancs, le cadre, la profondeur de champ.

Réalisation d'une vidéo.

► Contenu Visionnages et discussions en relation avec le sujet commun « Transformations ». Dans la perspective d'une réalisation, les étudiants seront invités à se confronter à des territoires inconnus et extérieurs à l'école pour identifier et concevoir progressivement l'objet et le terrain d'une recherche et d'une écriture cinématographique. Tout en poursuivant les expérimentations, ils engageront une réflexion sur les enjeux liés à la pratique de l'image en mouvement et seront amenés à formuler et à préciser leurs intentions et leurs choix de réalisation, tant au niveau de l'écriture, de la prise de vue, du son et du montage. Les étudiants travailleront par petit groupe afin de développer ensemble aussi bien des partis pris techniques qu'esthétiques. Il est encouragé de participer aux « Point films » qui se dérouleront toute l'année, à des dates annoncées sur l'Intranet et par voie d'affichage.

► Méthode Visionnage de séquences filmiques et lectures. Tournage et prise de vue en studio et en extérieur. Montage en studio. Visionnage collectif des travaux.

► Évaluation Participation active aux cours, curiosité et réflexion critique. Prise en compte de la maîtrise technique et de la méthodologie dans les phases d'expérimentations et de mise en œuvre du projet. Qualité et pertinence de la réalisation et de leur présentation lors du bilan semestriel.

► Filmographie ANTONIONI Michelangelo, CAVALIER Alain, GODARD Jean-Luc, KIAROSTAMI Abbas, KRAMER Robert, LOZNITZA Serguei, MARKER Chris, SERRA Albert, TARKOVSKI Andreï WISEMAN Frederick

► Bibliographie BOULEAU Annick, « Passage du cinéma, 4992 », Paris, Ed. Ansedonia, 2013 DANEY Serge, « L'exercice a été profitable, Monsieur », Paris, POL, 1993 MAURY Corinne, « Habiter le monde », Liège, Ed. Yellow now, 2011 PILARD Philippe, « Frederick Wiseman, chroniqueur du monde contemporain », Paris, Éd. du cerf, 2011 RUIZ Raul, « Poétique du cinéma », Paris, Ed. Dis Voir, 2006 TARKOVSKI Andreï, « Le temps scellé », Paris, Ed. Cahiers du cinéma, 1989 VILAIN Dominique, « Le travail du cinéma 1 et 2 », St-Denis, P.U. de Vincennes, 2013 VOGEL Amos, « Le cinéma, art subversif », Paris, Capricci, 1974-2016

4ÈME PÔLE

Émilie BROUT & Maxime MARION, Régine CIOTTEAU, Christophe FIAT, Jacques MALGORN, Alex POU
Assistants d'enseignement : Florence ARRIEU, Geoffrey VEYRINES

DIGITAL / ÉCRITURE / FORMES HYBRIDES / INTERNET / PERFORMANCE / SON

► Objectifs Approfondir les acquis pratiques et théoriques. Se familiariser avec un large panorama de médiums. Réaliser un projet, de l'idée initiale à la forme finale. Développer la capacité à mener des recherches de manière autonome. Déterminer la forme ou le médium approprié à chaque projet, et développer une approche critique en regard de ceux-ci. Développer les expérimentations, et favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entre pratiques.

► Contenu « Transformation(s) » ouvre un champ d'exploration dans lequel l'étudiant à la possibilité d'expérimenter et de s'inventer une méthodologie de travail favorisant les changements d'état, les versions et les variations, les double-jeux et les aller-retour, de même que le brouillage des frontières et le glissement entre disciplines, fond et forme, concept et matérialité. Quel que soit le mode exploratoire adopté, et dans l'échange avec les enseignants, les étudiants préciseront peu à peu la ou les formes appropriées à leur recherche plastique.

► Méthode Le 4^{ème} pôle inclut le digital, Internet, le son, la performance, l'écriture et les formes émergentes, hybrides ou « innombrables ». L'approche est ici pour chaque étudiant de déterminer en premier lieu un champ d'exploration, dans le cadre d'une notion proposée en début d'année d'où pourra émerger une première idée ou un concept. Il s'agira ensuite de s'orienter vers les formes ou médias appropriés à cette idée particulière, pouvant parfois permettre l'invention de nouveaux formats, espaces de création, méthodologies ou processus. Suivi régulier en atelier par l'ensemble des enseignants du pôle.

► Évaluation Précision de la méthodologie et pertinence de l'analyse critique quant au choix de la forme finale. Qualité des réalisations. Richesse des temps d'exploration. Documentation fournie et adaptée aux enjeux des champs explorés, rendant compte des différentes étapes de travail (recherches, croquis, techniques, traces, références...).

APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES

Enseignants et intervenants

ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DU SON

Geoffrey Veyrines

- ▶ **Objectifs**
Savoir adapter le mode d'enregistrement en fonction de la nature du son à capturer et du contexte dans lequel il se trouve.
Apprentissage des techniques d'enregistrement studio, choix du matériel approprié.
Approfondissements dans l'utilisation du logiciel Cubase et Adobe première.
- ▶ **Contenu**
Nous aborderons quelques principes physiques liés à la vibration acoustique et à l'audition : la fréquence et l'intensité. Nous verrons comment l'onde sonore se propage dans l'espace afin de comprendre les premiers principes d'une diffusion spatialisée.
Nous définirons la notion de stéréo en même temps que les exercices de manipulation de logiciel, qui permettent de la visualiser sur écran. Cette approche nous permettra d'introduire la notion du mixage dans l'espace virtuel du séquenceur et éditeur Cubase.
Les étudiants seront amenés à approfondir leurs connaissances du logiciel Cubase en travaillant au nettoyage et à l'assemblage de plusieurs sons entre eux, à l'exportation en vue d'une écoute stéréo, au transfert d'un son vers le logiciel de montage vidéo Adobe première et vice versa.
Les exercices d'enregistrements en studio permettront par ailleurs de se pencher sur les méthodes de captation d'une voix (choix d'un micro approprié...).
- ▶ **Méthode**
Rendez-vous individuels ou en petit groupes en studio son, démonstration technique, cours magistraux.
- ▶ **Évaluation**
Assiduité, implication, participation, qualité d'écoute et d'observation, autonomie.
Contrôle continu sur la qualité des enregistrements fait en dehors de l'initiation que l'équipe pédagogique est amenée à voir dans certains enseignements pratiques ou au moment des bilans semestriels.
- ▶ **Bibliographie**
CASTANT Alexandre, « Planète Sonore : radiophonie, arts, cinéma », Blou, Monografik, 2010
CHOUARD Claude-Henri, « L'oreille musicienne : les chemins de la musique, de l'oreille au cerveau », Paris, Gallimard, 2009
DEMOUGIN Thierry, « Le laboratoire du docteur Mix, guide de l'univers du home studio », Paris, IRMA Editions, 1999
SONIC PROCESS, « Une nouvelle géographie des sons », Paris, Editions du Centre Pompidou, 2002

APPROFONDISSEMENTS TECHNIQUES

Enseignants et intervenants

WORKSHOP LOGICIEL TRAITEMENT DE L'IMAGE

Serge Lhermitte, Stéphane GANDOLFO

- ▶ **Objectifs**
Maîtrise du logiciel Lightroom.
Poursuite de l'initiation à l'interface et aux outils de Photoshop.
Initiation à la chaîne du traitement d'image.
- ▶ **Contenu**
Lightroom et Photoshop sont aujourd'hui des outils indispensables tant pour les photographes, que pour l'ensemble des artistes et ce quelque soit le champ de création.
Savoir travailler une image que ce soit dans le cadre d'une recherche artistique, dans le cadre d'une mise en espace de ses travaux ou encore dans la constitution d'un dossier fait partie des enseignements fondamentaux. Ce workshop est conçu pour permettre aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance des possibilités de ce logiciel et pour se familiariser avec tous les aspects du traitement d'image.

Développement des RAW, connaître, comprendre, utiliser l'interface et les outils de Lightroom.
Initiation à l'interface et aux outils de Photoshop.
Importation d'images – sauvegarde – exportation de fichiers.
Résolution / re-dimensionnement d'image, recadrage.
Initiation au traitement d'image (niveaux, courbes, correction sélective)
Création de sélections. Travail des densités.
Correction des dominantes et des bascules.
Filtres (Accentuation, flou, effets...).
Correction des perspectives.
- ▶ **Méthode**
Autour de petits sujets élaborés en fonction de contraintes techniques, ce workshop permettra d'appréhender les possibilités et spécificités des deux logiciels complémentaires que sont Lightroom et Photoshop. Prises de vue, développement des RAW et montage sous Photoshop seront les fils conducteurs de ces ateliers.
- ▶ **Évaluation**
Assiduité, implication, participation, autonomie.
Contrôle continu sur la qualité du traitement de l'image fait en dehors de l'initiation que l'équipe pédagogique est amenée à voir dans certains enseignements pratiques, théoriques ou au moment des bilans semestriels.

ANNÉE 2
UE

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES
ET MISES EN ŒUVRE
FOCUS

S3
S4

ANNÉE 2
UE

RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS

S3
S4

ARC ou LABO

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir un ARC ou un Labo

Présentation détaillée : ARC (pages 196 à 202) et Labos (pages 204 à 214)

- ▶ Objectifs et contenu ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : ces ateliers permettent de développer des projets et d'approfondir des aspects pratiques, techniques et théoriques en lien avec certains médiums.
- ▶ Méthode et évaluation Les conditions d'évaluation et les méthodes d'enseignement diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo (se référer aux présentations détaillées). À noter qu'il est possible de suivre certains ARCS ou Labos en S3 lorsqu'ils commencent au 1^{er} semestre.

RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs Amener l'étudiant à nourrir sa pratique de recherches et à approfondir les expérimentations pour faire émerger progressivement l'amorce d'une démarche personnelle et d'un langage propre.
- ▶ Contenu Multiplier les expérimentations en explorant différents médiums et supports, en développant son vocabulaire de formes et en documentant la réflexion par des prises de notes, des références plastiques, théoriques, littéraires ou cinématographiques, etc. Ces expérimentations sont à poursuivre, analyser et approfondir au semestre 4.
- ▶ Méthode Entretiens avec les enseignants des différents pôles et/ou de la culture générale.
- ▶ Évaluation Évaluation continue et bilan semestriel collégial.
Seront notamment pris en compte la richesse et le caractère exploratoire des expérimentations en S3.
En S4, une attention plus particulière sera portée à l'émergence d'une démarche personnelle.

UE
ANNÉE 2

MOBILITÉ ET STAGE

S3
S4**STAGE**

Collège des professeurs

- ▶ **Objectifs** Approfondir la connaissance des milieux professionnels (entreprises, milieux culturels et institutionnels) et développer les compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe par des expériences dans des milieux de création et de production.
- ▶ **Contenu** Le contenu du stage est détaillé par l'étudiant dans une fiche de renseignement, remplie en concertation avec son maître de stage, qu'il doit transmettre au secrétariat pédagogique 1 mois avant le début de son stage. L'étudiant y présente notamment la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis).
- ▶ **Méthode** Stage en milieu professionnel.
Les durées de stages obligatoires sont de 15 jours minimum pour la totalité de la phase programme.
- ▶ **Évaluation** Les périodes de stages sont fixées de façon concertée entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'entreprise. Le stage est évalué par l'équipe pédagogique dans le cadre du bilan semestriel et validé en S6.

UE
ANNÉE 2

MOBILITÉ ET STAGE

-
S4**MOBILITÉ D'ÉTUDES**

Collège des professeurs et établissement d'accueil

- ▶ **Objectifs** Permettre aux étudiants de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner.
Améliorer leur pratique d'une langue.
- ▶ **Contenu** L'étudiant suit l'enseignement dispensé dans l'établissement d'accueil et y développe un travail plastique.
Il doit aussi poursuivre son travail sur le mini-mémoire.
- ▶ **Méthode** Semestre d'études en Europe dans l'un des établissements partenaires de l'ESACM au sein du réseau Erasmus+ (voir page 48)
- ▶ **Évaluation** Le travail de l'étudiant est évalué dans l'établissement d'accueil qui doit fournir un relevé des notes et des crédits obtenus.
Au retour, un bilan est également effectué par les enseignants de l'ESACM, il prend aussi en compte l'avancée du mini-mémoire et les crédits obtenus.

ANNÉE 2
UE

MOBILITÉ ET STAGE

-
S4

ANNÉE 2
UE

BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE

S3
S4

CRÉDITS LIBRES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

► Objectifs
Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ESACM (sociologie, anthropologie, musicologie...). Découvrir une approche pédagogique différente de celle proposée à l'ESACM. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...).

► Contenu
Les étudiants ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ESACM est en partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ou en relation avec le Rectorat. Ils sont alors dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement ou de la structure d'accueil.
La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certaines UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

► Méthode
Cours suivi dans un établissement partenaire de l'ESACM de natures diverses (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires...).

► Évaluation
Les crédits libres correspondant aux enseignements suivis dans l'établissement d'accueil viennent en remplacement d'ECTS et donc de cours de l'ESACM. Cet aménagement du programme pédagogique et des grilles de crédits afférentes est réalisé en concertation avec le coordinateur d'année et la responsable générale des études. La mise en place des crédits libres fait par ailleurs l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM, l'établissement d'accueil et l'étudiant (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

BILAN

Collège des professeurs

► Objectifs
Mesurer progressivement, du S3 au S4, le travail engagé par chacun avec l'accrochage comme moyen pour permettre à l'étudiant de hiérarchiser les recherches, les expérimentations, les propositions plastiques et comprendre leurs différents statuts. Considérer l'espace en faisant résonner les différents travaux entre eux et voir les liens qui se tissent.

Apprendre à regarder l'ensemble pour avoir une distance critique, analyser le travail et le nommer avec son propre vocabulaire.
Amorcer la singularité d'une démarche personnelle.

► Contenu
Présentation des réalisations plastiques, des recherches et expérimentations, des notes de cours, des dossiers de recherches, des dossiers de culture générale, du carnet de recherche et des carnets sur les cours pour tous (littérature et philosophie) et les conférences.

► Méthode
Présentation orale et formelle, et synthèse des recherches : entretien oral autour d'une mise en espace de l'ensemble des travaux réalisés au cours du semestre.

► Évaluation
Évaluation collégiale à la fin de chaque semestre.

S5SEMESTRE 5
OCTOBRE-JANVIER**3ÈME ANNÉE**

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 6
FÉVRIER-JUIN**S6**

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (8 ECTS)			
Histoire et théorie des arts 7 ECTS	Séminaire Théories des arts (1 séminaire au choix)	Sophie LAPALU Cédric LOIRE Michèle MARTEL J. Emil SENNEWALD	5
	Actualités de l'art Analyse filmique	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Régine CIOTTEAU	
	Littérature Philosophie (évaluation en S6) Conférences et présentations	Christophe FIAT Michel GAILLOT Collège des professeurs	2
Langue 1 ECTS	Anglais	Paul SCOTHERN Jane STENHOUSE	1
UE - MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE (12 ECTS)			
Pratiques Focus 3 ECTS	PÔLES		
	Méthodologie et analyse critique	Collège des professeurs	4
Focus 2 ECTS	Mise en œuvre et qualité des réalisations		3
	Méthodologie : articuler pratiques et théories	Odile PLASSARD J. Emil SENNEWALD	3
Validation S6	Introduction aux réalités de l'art	Odile PLASSARD Emilie BROUT & Maxime MARION Marion ROBIN	2
	UE - RECHERCHES PERSONNELLES PLASTIQUES (6 ECTS)		
6 ECTS	Recherches personnelles plastiques	Collège des professeurs	6
Validation S6	ARC / LABO ou LABO 1 / LABO 2 (validation en S6)	Professeur(s) responsable(s)	Validation en S6
UE - MOBILITÉ ET STAGE			
Validation S6	Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	Validation en S6
	Crédits libres	Etablissement d'accueil	-
UE - BILAN (4 ECTS)			
4 ECTS	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et champ référentiel	Collège des professeurs	4
	TOTAL DES CRÉDITS / 5ème SEMESTRE		30

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS - LANGUE ÉTRANGÈRE (5 ECTS)			
Histoire et théorie des arts 5 ECTS	Séminaire théories et pratiques des arts (1 séminaire au choix)	Sophie LAPALU Cédric LOIRE Michèle MARTEL J. Emil SENNEWALD	5
	Actualités de l'art Analyse filmique	Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Régine CIOTTEAU	
	Philosophie Conférences et présentations	Michel GAILLOT Collège des professeurs	
UE - MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE (4 ECTS)			
Focus 4 ECTS	Méthodologie : articuler pratiques et théories	Odile PLASSARD J. Emil SENNEWALD	4
	Présentation devant travaux	Michel GAILLOT Michèle MARTEL Odile PLASSARD	
	Introduction aux réalités de l'art	Odile PLASSARD Emilie BROUT & Maxime MARION Marion ROBIN	
UE - RECHERCHES PERSONNELLES PLASTIQUES (4 ECTS)			
4 ECTS	Recherches personnelles plastiques	Collège des professeurs	2
	ARC / LABO ou LABO 1 / LABO 2	Professeur(s) responsable(s)	2
UE - MOBILITÉ ET STAGE (2 ECTS)			
2 ECTS	Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	2
	Crédits libres	Etablissement d'accueil	-
UE - DIPLÔME (15 ECTS)			
15 ECTS	DIPLOÔME NATIONAL D'ART Option Art	Jury du DNA	15
	TOTAL DES CRÉDITS ACQUIS / 6ème SEMESTRE		
	30		

ANNÉE 3
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S5
S6

SÉMINAIRE THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS

Sophie LAPALU, Cédric LOIRE, Michèle MARTEL, J. Emil SENNEWALD

SÉMINAIRE 1

Sophie Lapalu et Michèle Martel

Tu m'vois, tu m'vois pas...

► **Objectifs** Articuler les connaissances théoriques avec les préoccupations du travail dans l'atelier.
Échafauder ses propres méthodes de recherche et envisager leur mise en partage.
Élaborer en groupe les sujets à poursuivre tout en envisageant la forme des séances de travail.

► **Contenu** La visibilité semble être une des qualités essentielles des œuvres d'art. Elle se situe à plusieurs niveaux : à celui de l'œuvre elle-même qui doit être visible pour être reçue et appréciée par son spectateur ; à celui de la reconnaissance, qui permet à l'auteur d'être identifié, ce que l'on nommait jadis manière ou style ; enfin, à celui du contexte de monstration de cette œuvre. Or, devant l'encombrement de nos sociétés contemporaines, les artistes ont reposé la question de la nécessité de cette visibilité. La fameuse phrase de Douglas Huebler témoigne de ce questionnement : « Le monde est plein d'objets plus ou moins intéressants, je n'ai pas envie d'en ajouter davantage. » Cette tension visibilité/invisibilité s'avère donc être une question esthétique mais aussi éminemment politique.
Le séminaire abordera entre autres : Les « artistes sans œuvre », ceux dont l'œuvre interroge directement la question de la visibilité, la dépersonnalisation du geste, le retrait de l'artiste du monde de l'art et de l'exposition, les expositions déjouant les cadres habituels du monde de l'art.

► **Méthode** Un séminaire au choix d'initiation à la recherche en histoire et théories des arts.
Les séances sont animées par 2 enseignants et organisées autour de notions amenant l'étudiant à penser une « convergence » entre théories et pratiques.
En S5, les enseignants proposent des contenus qui sont débattus et complétés par ceux des étudiants. En S6, le séminaire se déroule sur des temps plus long. Le contenu et la forme de chaque séance sont élaborés par les étudiants, en groupe.

► **Évaluation** Propositions de contenus exposées au groupe de travail.
Participation active aux séances et à la préparation des séances du second semestre.

► **Bibliographie** AUBERT Nicole, HAROCHE Claudine, (sous la dir.), « La Tyrannie de la visibilité. Être visible pour exister ? », Toulouse, Érès éd., 2011
GUILBAUT Serge, « Voir ne pas voir faut voir, essais sur la perception et la non-perception des œuvres », Nîmes, éd. Jacqueline Chambon, 1993
JOUANNAIS Jean-Yves, « Artistes sans œuvres. I would prefer not to », Paris, Gallimard, 2009
LIPPARD Lucy, « Six Years: the Dematerialization of the Art Object from 1966 to 1972 » (1973), Berkeley, University of California Press, 1997
MOINEAU Jean-Claude, « L'Art dans l'indifférence de l'art », Paris, éd. PPT, 2001
RAMOS Julie (sous la dir.), « Renoncer à l'art : figures du romantisme et des années 70 », Paris, Rovin, 2013

ANNÉE 3
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S5
S6

SÉMINAIRE 2

Cédric Loire et J. Emil Sennewald

Parcourir l'Histoire : transhistorismes, anachronismes, contemporanéité

► **Objectifs** Articuler les connaissances théoriques avec les préoccupations du travail dans l'atelier.
Échafauder ses propres méthodes de recherche et envisager leur mise en partage.
Élaborer en groupe les sujets à poursuivre tout en envisageant la forme des séances de travail.

► **Contenu** « C'est un vieux livre à feuilleter, Athènes-Oraibi, rien que des cousins. »
C'est ainsi que l'historien de l'art Aby Warburg (1866–1929) a reformulé deux vers provenant du « Faust » de Johann Wolfgang von Goethe dans sa conférence « Le Rituel du Serpent » en 1923. Il exprimait ainsi sa découverte fondamentale qui révolutionnera l'histoire de l'art : la migration des formes. Warburg montre que des formes surgissent de manière similaire dans des cultures sans que celles-ci aient été en contact direct.
Pourtant l'Histoire, et avec elle l'histoire des formes, est souvent pensée comme le récit linéaire d'une succession de faits, dont l'enchaînement repose sur des liens de causalité. Dans un tel système de pensée, l'anachronisme ne peut être conçu que comme une erreur de chronologie à proscrire. Pourtant l'image, la forme, si elles se tiennent dans un espace « ici et maintenant », sont aussi faites, composées, traversées de fragments de temps. Elles sont un montage de temporalités hétérogènes.

Aujourd'hui, alors que l'appellation « art contemporain » est devenue un label, et l'Histoire le jouet des fake news, il est utile de revenir vers la découverte de Warburg.
Il faut en outre interroger le concept d'Histoire, devenue une science universitaire au XIX^e siècle. En remontant le temps, la notion de contemporanéité sera à questionner : est-ce le passé ? L'avenir ? Ou alors, le contemporain se situe-t-il nul part, prêt à incarner l'a-temporel ?
Histoire, temporalité et anachronismes seront interrogés au travers de textes et d'œuvres d'art de différents époques.

► **Méthode** Un séminaire au choix d'initiation à la recherche en histoire et théories des arts.
Les séances sont animées par 2 enseignants et organisées autour de notions amenant l'étudiant à penser une « convergence » entre théories et pratiques.
En S5, les enseignants proposent des contenus qui sont débattus et complétés par ceux des étudiants. En S6, le séminaire se déroule sur des temps plus long. Le contenu et la forme de chaque séance sont élaborés par les étudiants, en groupe.

► **Évaluation** Propositions de contenus exposées au groupe de travail.
Participation active aux séances et à la préparation des séances du second semestre.

► **Bibliographie** Une bibliographie complète sera transmise dans le cadre du séminaire.

ACTUALITÉS DE L'ART

Sophie LAPALU
Professeurs intervenants

POINT EXPOS

► Objectifs Renforcer sa réflexion sur les possibles mises en relations spatiales et temporelles que permet un accrochage.
Se familiariser avec le parcours et le positionnement de certains curateurs, commissaires d'exposition et critiques d'art.
Etayer son discours analytique et critique.

► Contenu Des enseignants ou un groupe d'étudiants choisissent une exposition, la présentent par le biais de documentations écrites et photographiées (images de l'exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique etc.). S'ensuivent des discussions entre les différentes personnes présentes dans la salle. Afin que chacun puisse participer à ces échanges, il est nécessaire de se documenter sur l'exposition commentée mais surtout de poursuivre ces réflexions en documentant le carnet de note.

► Méthode La présentation d'une exposition en cours et la discussion sont initiées par un ou plusieurs enseignants, ou par un groupe d'étudiants. S'en suit un temps d'échanges et de débats avec l'ensemble des étudiants et des enseignants présents, liés à l'actualité de l'art, aux parti-pris curatoriaux, scénographiques ou historiographiques...

► Évaluation Présence obligatoire, participation active aux discussions.
Contrôle continu sur la connaissance et le regard critique porté à l'actualité de l'art, en dehors des Points Expos, que l'équipe pédagogique est amenée à évaluer dans le cadre d'enseignements théoriques, pratiques, des entretiens individuels ou au moment des bilans semestriels.

► Bibliographie Une bibliographie concernant l'exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L'art de l'exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^{ème} siècle », Paris, Editions du Regard, 1998
POINSOT Jean-Marc, « Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés », Dijon, Les Presses du Réel, 2008

ANALYSE FILMIQUE

Régine CIROTTAUX

► Objectifs Acquisition du langage cinématographique à partir de séquences de films incontournables dans le cinéma de genre fantastique.
Connaissance de la grammaire du montage à partir des choix de procédés de réalisateurs et de leurs méthodes de construction.
Développement de l'approche critique et analytique.

► Contenu L'analyse de films participe au fondement de la connaissance du langage cinématographique en utilisant la méthode du plan par plan.
Plusieurs expériences seront menées mettant en perspective la notion de perception, le cadrage, les échelles du plan-personnage, les champs de vision, le mouvement, etc. en s'appuyant sur les variations esthétiques et la psychologie des personnages qui évoluent avec le parti pris du fantastique.
En fonction des territoires culturels et sociaux, les étudiants exploreront la diversité des approches de la narration, de la mise en scène, de la construction de la bande sonore.

► Méthode Projection d'extraits de films en amphithéâtre.
Discussions et échanges.

► Évaluation Qualité de l'écoute et engagement dans la participation orale.
Capacité d'observation et d'analyse.
Inventivité à concevoir un plan dans plusieurs perspectives.
Rendu d'un texte en S5 proposant une analyse filmique à partir d'un choix de scène.

► Filmographie CARPENTER John, « Prince des ténèbres », 1987
FISCHER Terence, « Les vierges de Satan », 1968
FRANJU Eugène, « Les Yeux sans visage », 1960
LEWIS Herschell Gordon, « 2000 maniaques », 1964
LYN Adrian, « L'échelle de Jacob », 1990
VON BAKY Joseph, « Les aventures fantastiques du baron de Munchausen », 1943
WEIR Peter, « La dernière vague », 1977

► Bibliographie CAEN Michel, SRANZICK Nicolas (sous la dir.), « Midi-minuit fantastique : une intégrale augmentée. Volume 1 », Pertuis, Rouge profond, 2014

ANNÉE 3
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S5

-

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Club théâtre

- ▶ Objectifs Se familiariser avec plusieurs œuvres majeures dans l'histoire de la littérature et de l'art
Acquérir une méthode de lecture par « braconnage » c'est-à-dire non linéaire
Dresser un panorama du lien entre littérature et musique au début du XX^e siècle.
- ▶ Contenu Sous l'intitulé « Club théâtre » (l'idée de club suppose un collectif à l'oeuvre : lecteur / acteur / metteur en scène / régie / décorateurs / compositeurs), ce cours proposera un panorama de la création dite « post dramatique » selon la terminologie de Hans-Ties Lehmann.
La question centrale de ce cours sera : qu'est-ce qu'un livret de théâtre ? Qu'est-ce qui se passe quand on lit les dialogues d'une pièce de théâtre écrite par un auteur ? Peut-on lire ça comme un roman ou un recueil de poésie ? Est-ce de la littérature ? Ou faut-il avoir assisté à une représentation qui a mis en scène ce texte pour pouvoir l'apprécier ?
À partir d'Hamlet de Shakespeare qui propose une éthique et une esthétique du théâtre, nous explorerons quelques textes contemporains
écrits pour le théâtre de Bernard Marie Koltès à Rodrigo Garcia et Arrabal en passant par Sarah Kane, Edward Bond, Heiner Müller et Olivier Cadiot.
- ▶ Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.
- ▶ Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
- ▶ Bibliographie ARRABAL Fernando, « Lettre d'Amour suivi de Claudel et Kafka », Arles, Actes Sud-Papier, 2014
ARTAUD Antonin, « Le théâtre et son double », Paris, Folio Essai, 1985
BADIOU Alain, « Rhapsodie pour le Théâtre », Paris, PUF perspectives critiques, 2014
BRECHET Bertold, « Organon pour le théâtre », Paris, Arche Éditions, 1978
BRECHET Bertold, « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », Paris, L'Arche, 1983
CADIOT Olivier, « Un mage en été », Paris, POL, 2010
CENDRES Rodrigo Garcia, « 1986-1999 », Belançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011
FEYDEAU Georges, « Un fil à la patte », Paris, Folio Théâtre, 2013
KANE Sarah Kane, « Purifiés », Paris, L'Arche, 1999
KOLTES Bernard Marie, « Roberto Zucco », Paris, Éditions de Minuit, 1990
LEHMANN Hans-ties, « Le Théâtre postdramatique », Paris, L'Arche, 2002
SHAKESPEARE William, « Hamlet », édition bilingue, Paris, Garnier Flammarion, 1999
STANISLAVSKI Constantin, « La formation de l'acteur », Paris, Payot, 2001

ANNÉE 3
UE

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRE

S5
S6

PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

- ▶ Objectifs À partir à la fois des notions et des idées, des théories et des approches singulières qui seront abordés durant l'année, les étudiants seront amenés à se forger des outils, s'approprier des références au regard de leur propre démarche plastique et théorique.
- ▶ Contenu Nous aborderons cette année la question du monde, de ce que peut vouloir dire un monde, être au monde ou être du monde, en l'appréhendant dans sa dimension artistique (du point de vue de l'art, de ses définitions, de ses catégories comme de l'œuvre elle-même). Imbriquées en elle, nous verrons alors comment surgissent alors des problématiques transversales, comme celles de la communauté, de la société, de la ville, ainsi que celle du paysage, en effet tout ce qui relève ou participe de ce mouvement mondain des liens qui font lieu. Nous verrons également comment il n'y a de monde que représenté ou que figuré à travers toutes les représentations, mythes ou autres récits qui en disent la naissance, l'appartenance comme la cohérence. Nous verrons de plus que ce qui constitue un monde dans le nouage ou l'articulation de toutes les relations complexes et mouvantes qui le caractérisent, touchent en premier lieu à sa cohérence interne, c'est à dire à l'équilibre, fût-il perpétuellement mouvant et instable, de sa structure et, en elles ou à travers elles, de toutes les strates (politiques, sociales, culturelles, juridiques, économiques, esthétiques, etc.) qui le spécifient ou le figurent en propre. L'hypothèse ici présentée consistera dès lors à se demander si ce qui détermine le plus proprement aujourd'hui un "œuvre d'art" ne touche pas ou ne participe pas à cette cohérence interne et transversale qui constitue précisément le liant ou le ciment d'un monde ? Et ainsi de voir, si à sa manière chaque oeuvre ou chaque forme, rejoignant à chaque fois l'art tout entier et tout à neuf (déjouant ainsi toute idée d'un possible progrès en art...), ne constitue pas elle-même, fût-ce dans l'économie restreinte de son propre horizon, un monde à part entière ?
- ▶ Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.
- ▶ Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
- ▶ Bibliographie ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
BATAILLE Georges, « Théorie de la religion », Paris, Gallimard, 1973
BORREIL Jean, « La raison nomade », Paris, Payot et Rivages, 1993
DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, « Capitalisme et Schizophrénie: Tome 2, Mille Plateaux », Paris, Editions de Minuit, 1980
GOODMAN Nelson, « Manières de faire des mondes », Paris, Gallimard, 2006
GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
HEIDEGGER Martin, « Être et Temps », Gallimard, 1982
NANCY Jean-Luc, « Le sens du monde », Paris, Galilée, 1993
NANCY Jean-Luc, « Les Muses », Paris, Galilée, 1994
NANCY Jean-Luc, « Nancytrop(es) » – pensées greffées, mêlées, mixées par Louise Déry, Georges Leroux et Ginette Michaud, livre hors-commerce réalisé par la Galerie de l'Université du Québec à Montréal à l'occasion de l'exposition « Trop. – Jean-Luc Nancy avec Rodolphe Burger et François Martin », Montréal, octobre-novembre 2005
PATOCKA Jan, « Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire », Paris, Verdier 2007
STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996

ANNÉE 3
UEHISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRES5
S6ANNÉE 3
UEHISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
LANGUE ÉTRANGÈRES5
-

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

Familiariser les étudiants avec les multiples champs disciplinaires qui constituent les sciences humaines et sociales.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chorégraphes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposées pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :

- Dans le prolongement d'invitations faites l'an dernier, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg continueront d'être discutés par des intervenants d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiants à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques.
- Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.

- Des invitations régulières de cinéastes contemporains venant parler de la fabrication d'un film permettront d'appréhender par la rencontre les différentes approches dans la construction de films singuliers.

- Depuis 2016, chaque année, un artiste inscrit dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiants. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du grand atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Évaluation Présence assidue et attentive.

ANGLAIS

Paul SCOTHERN, Jane STENHOUSE

► Objectifs Réactiver / approfondir sa maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite. Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique.

Être capable de décrire différents métiers de l'art (formation, responsabilités, compétences, qualités...). Être capable d'adapter son discours dans des mises en situation professionnelles. Être capable de découvrir / approfondir sa connaissance du marché de l'art en milieu anglophone.

► Contenu Les cours d'anglais proposés tout au long des 4 années de formation à l'ESACM ont été réfléchis afin de suivre au mieux la progression instituée par l'école. Il s'agit d'acquérir/ de développer une compétence en anglais de spécialité : Anglais des arts et du milieu artistique.

En 3^{ème} année, les cours d'anglais permettent notamment aux étudiants de se familiariser avec le vocabulaire lié aux métiers du secteur artistique et culturel (artiste plasticien, commissaire d'exposition, enseignants d'arts plastiques, médiateur, régisseur, critique d'art, galeriste, photographe...).

► Méthode Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe

Supports essentiellement authentiques : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...

► Évaluation La présence aux cours d'anglais est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (et annoncée en amont quand cela est possible). L'assiduité et la participation active pendant les cours entrent en compte dans la note finale (30%).

Une évaluation individuelle orale.

PÔLES

SCULPTURE
PEINTURE
IMAGES
4^{ème} PÔLE

Roland Cognet, Jan Kopp, Jacques Malgorn, Gyan Panchal
 Lina Jabbour, Marion Robin
 Régine Cirotteau, Serge Lhermitte, Alex Pou
 Florence Arrieu, Emilie Brout & Maxime Marion, Régine Cirotteau,
 Christophe Fiat, Jacques Malgorn, Alex Pou, Geoffrey Veyrines

► Objectifs

Développement des éléments réflexifs et expérimentaux, approfondissement des techniques.
 Mise en résonance du travail avec la recherche personnelle et ouverture aux possibles transversalités.
 Consolidation de l'argumentaire théorique et plastique, et de l'inscription du travail.

► Contenu

À partir d'un workshop au choix en début de S5, l'étudiant réamorce son travail au sein des pôles, développe les expérimentations à partir d'un ou plusieurs médiums et nourrit en cela sa recherche personnelle dans une perspective ouverte et dynamique. Les différentes étapes de recherches, conceptions et réalisations des projets permettront de préciser les intentions de chacun.

► Méthode

Workshop avec un intervenant extérieur.
 Entretiens individuels et suivis de projets.
 Accompagnement dans les réalisations et le développement chez l'étudiant de son regard critique.

► Évaluation

Évaluation continue et lors des bilans.
 Présence et investissement.
 Pertinence de la recherche et adéquation de la méthodologie mise en œuvre.
 Une attention particulière est portée sur l'évolution du travail, la qualité des réalisations et de la mise en espace.
 Justesse de l'analyse critique.

► Bibliographie

Une bibliographie constituée par l'ensemble des enseignants des pôles sera remise aux étudiants en début de semestre, en fonction de la notion commune choisie et au regard de la pluralité des approches de chacune des pratiques.

MÉTHODOLOGIE ARTICULER PRATIQUES ET THÉORIES

Odile PLASSARD, J. Emil SENNEWALD

DU TRAVAIL AUX NOTIONS**► Objectifs**

Savoir préciser et formuler une question relative à la recherche personnelle que l'étudiant souhaiterait éclaircir et approfondir et progressivement structurer sa pensée et ses questionnements.
 Nourrir et confronter ces questionnements avec d'autres œuvres ou d'autres pratiques qui lui sont proches pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité.
 Faciliter l'intégration pratique/théorie tout en s'appropriant de façon à la fois concise et développée le champ des références et des connaissances de façon à s'initier de manière informelle à la méthodologie du mémoire.
 Structurer sa pensée et ses questionnements
 Développer une pratique de penser et la rendre visible
 Penser la « mise en exposition » de soi-même et de son travail.

► Contenu

Le contenu s'élabore à partir des problématiques posées par chacun. Après une présentation brève de sa recherche en cours d'élaboration, l'étudiant expose les problèmes et questions qui se posent à lui et choisit d'approfondir un point crucial qui lui tient à cœur. En découvrant différents concepts de méthodologie (connaissances implicites, chaîne d'associations, le dessin-gribouillage etc.) et leurs emploi par artistes et théoriciens, il s'agit d'identifier sa propre méthodologie, de la situer dans des contextes historiques et théoriques et de la structurer de manière à ce qu'elle devienne outil. Inscrits dans les enjeux de notre temps mais nourris de multiples références et points d'appui historiques, l'exposé que fera l'étudiant peut aborder des questions relatives à la forme, au medium, aux enjeux politiques, à la diffusion ou toute autre problématique en relation avec la recherche personnelle.

► Méthode

Suivant une méthodologie cherchant à articuler une « pratique de théorie », chaque étudiant(e) interviendra individuellement au cours de 8 séances de travail, dont certains seront menés par des enseignants en duo. Les discussions collectives seront enrichies par la découverte de notions méthodologiques chez artistes, philosophes, critiques et commissaires.

► Évaluation

La participation active et engagée de chacun sera le principal critère d'évaluation de ce séminaire. L'intervention orale pouvant prendre différentes formes, un résumé commenté sera à rédiger en S5 (avec références et bibliographie). En S6, un travail écrit sera demandé dans lequel le travail plastique sera articulé à des enjeux théoriques en prenant en compte les méthodologies employées et leurs résultats.

► Bibliographie

CITTON Yves, « Pour une écologie de l'attention », Paris, éditions du Seuil, 2014
 DURING Elie, « Méthode ou système ? Pour une métaphysique locale », in Les Temps Modernes, n°682, 2015
 KIHM Christophe, « Que font les commissaires ? », in artpress 354, pp. 55-62
 LEJA Michael, « C.S. Peirce, l'art et la visualité », in Roven, printemps-été 2012, n°7, pp. 63-65
 PREZIOSI Donald, FARAGO Claire, « Art Is Not What You Think It Is », Oxford, Blackwell Publishing Ltd., 2012
 PRLJA Nada, « The mimicry of artistic practices in not a novelty – why art institutions still lack a method to support this phenomenon? », in Art&Education, 2017 (voir en ligne)

PRÉSENTATION DEVANT TRAVAUX

Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Michèle MARTEL

- ▶ Objectifs Élaboration de la présentation orale et écrite de la recherche personnelle ainsi qu'à ses enjeux.
- ▶ Contenu La théorie n'est jamais avant ou après le travail, elle s'établit en même temps : « c'est un travail au sein du travail » (Félix GONZALES-TORRES). Le semestre 6 est consacré à l'élaboration de la présentation orale et écrite de la recherche personnelle ainsi qu'à ses enjeux. Les discussions collectives, les différents points de vue, et les nouvelles références nourriront l'approche critique de chacune des recherches plastiques. Un soin particulier sera donné à l'accrochage des travaux ainsi qu'à leur articulation. La présentation écrite du travail confirmera la justesse des notions, concepts et mots choisis, l'appropriation des références ainsi que les enjeux et perspectives de la recherche en cours.
- ▶ Méthode Présentations orales et écrites du travail de recherche personnelle. Rencontre devant travaux par groupes constitués. Présentation écrite de la recherche et de ses enjeux. Rencontres individuelles sur demande.
- ▶ Évaluation Participation active et assidue aux séances collectives. Présentation écrite du travail de recherche personnelle. Présentation orale du travail de recherche personnelle. Qualité de l'accrochage.
- ▶ Bibliographie Ouvrages, articles et références sont donnés au moment des entretiens et discussions sur les travaux présentés.

INTRODUCTION AUX RÉALITÉS DE L'ART

Emilie BROUT & Maxime MARION, Odile PLASSARD, Marion ROBIN
Intervenants extérieurs

- ▶ Objectifs Aider les étudiants à préparer et construire leur parcours de formation future et/ou leur entrée dans la vie professionnelle au sortir de l'école, soit après le DNA, soit à la suite du DNSEP.
- ▶ Contenu Pour cette introduction aux réalités de l'art, l'accent sera tout particulièrement mis sur une familiarisation avec le champ de l'exposition ainsi que sur les professions et métiers en relation directe ou indirecte avec les milieux artistiques. Au cours des diverses séances, artistes, critiques d'art, commissaires d'expositions, régisseurs, directeurs de centres d'art, responsables d'associations, commissaires priseurs seront invités à présenter leur fonction, leur quotidien et leur engagement et à illustrer un large panorama de professions. Une séance sera aussi consacrée aux formations complémentaires, universitaires ou non, qui peuvent être envisageables après le DNA. Les séances de travaux dirigés permettront d'introduire les premiers outils nécessaires à la communication du travail plastique personnel (qualité de prises de vue, élaboration de légendes...).
- ▶ Méthode Rencontres avec des professionnels et séances d'informations.
- ▶ Évaluation Participation active aux séances d'information et aux rencontres. Présentation d'une vue d'un ou plusieurs travaux accompagné(s) d'une légende.
- ▶ Bibliographie / Webographie BRIERE Frédéric, « Le guide de l'artiste », Paris, Pyramid Ed., 2015 CNAP - Centre National des Arts Plastiques - : www.cnap.fr (rubrique « ressources » et « activités professionnelles ») FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens : www.fraap.org ONISEP – Office National d'Information sur les enseignements et les Professions : www.onisep.fr

RECHERCHES PERSONNELLES PLASTIQUES

Collège des professeurs

► **Objectifs** Amener l'étudiant à préciser les interrogations, les intentions et la méthode pour progressivement rendre la recherche personnelle autonome.

► **Contenu** Partant de l'émergence d'une problématique personnelle, poursuivre les expérimentations en explorant les différents médiums, supports et modalités d'accrochage ; alimenter et questionner ce territoire singulier par des références plastiques et théoriques pertinentes. Analyser et interroger la méthode qui s'amorce ; apprendre à situer son travail dans le champ des pratiques artistiques actuelles.

► **Méthode** Entretiens avec les enseignants des différents pôles et/ou de la culture générale.

► **Évaluation** Évaluation continue et bilan semestriel collégial.

ARC/LABO

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir 2 dispositifs parmi les ARC et les Labos proposés.

Présentation détaillée : ARC (pages 194 à 200) et Labos (pages 202 à 212)

► **Objectifs et contenu** ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : ces ateliers permettent de développer des projets et d'approfondir des aspects pratiques, techniques et théoriques allant avec l'utilisation de certains médiums.

► **Méthode et évaluation** Validation en S6.
Les conditions d'évaluation et les méthodes d'enseignement diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo (se référer aux présentations détaillées).

ANNÉE 3	UE	MOBILITÉ ET STAGE
	S5 S6	

STAGE

Collège des professeurs

► **Objectifs** Approfondir la connaissance des milieux professionnels (entreprises, milieux culturels et institutionnels) et développer les compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe par des expériences dans des milieux de création et de production.

► **Contenu** Le contenu du stage est détaillé par l'étudiant dans une fiche de renseignement, remplie en concertation avec son maître de stage, qu'il doit transmettre au secrétariat pédagogique 1 mois avant le début de son stage. L'étudiant y présente notamment la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis).

► **Méthode** Stage en milieu professionnel.
Les durées de stages obligatoires sont de 15 jours minimum pour la totalité de la phase programme.

► **Évaluation** Les périodes de stages sont fixées de façon concertée entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'entreprise. Le stage est évalué par l'équipe pédagogique dans le cadre du bilan semestriel et validé en S6.

ANNÉE 3	UE	MOBILITÉ ET STAGE
	S5 S6	

CRÉDITS LIBRES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

► **Objectifs** Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ESACM (sociologie, anthropologie, musicologie...). Découvrir une approche pédagogique différente de celle proposée à l'ESACM. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...).

► **Contenu** Les étudiants ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ESACM est en partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ou en relation avec le Rectorat. Ils sont alors dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement ou de la structure d'accueil.
La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certains UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

► **Méthode** Cours suivi dans un établissement partenaire de l'ESACM de natures diverses (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires...).

► **Évaluation** Les crédits libres correspondant aux enseignements suivis dans l'établissement d'accueil viennent en remplacement d'ECTS et donc de cours de l'ESACM. Cet aménagement du programme pédagogique et des grilles de crédits afférentes est réalisé en concertation avec le coordinateur d'année et la responsable générale des études. La mise en place des crédits libres fait par ailleurs l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM, l'établissement d'accueil et l'étudiant (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

BILAN

Collège des professeurs

► Objectifs

Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun avec l'accrochage comme moyen permettant à l'étudiant de :

- donner à voir les statuts des différentes propositions (expérimentations, recherches, pièces plus abouties etc.)
- considérer et faire résonner les liens qui existent entre les travaux, par leur mise en espace et par la parole qui les accompagne
- faire preuve d'une distance critique et analytique en affinant son propre vocabulaire et en amenant avec justesse les références en lien avec son travail.

► Contenu

Présentation de l'ensemble des réalisations plastiques, des expérimentations aux formes plus abouties ; de la recherche personnelle, des expérimentations des carnets de croquis et d'écrits qui les accompagnent, des notes de cours, des dossiers de recherches, du journal de bord...

► Méthode

Présentation orale et formelle et synthèse des recherches : entretien oral de 30 minutes avec un collège de professeur autour d'une mise en espace d'une sélection des travaux et des recherches réalisés au cours du semestre.

► Évaluation

Évaluation collégiale à la fin du semestre, de la richesse de l'expérimentation et de qualité des réalisations ; de la précision de son articulation à travers la mise en espace et en parole par l'étudiant.

DIPLÔME NATIONAL D'ART
(OPTION ART)**DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

Les épreuves du Diplôme National d'Art (DNA), d'une durée de 30 minutes, consistent en :

- Une présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
- Un entretien avec le jury.
- L'examen du dossier pédagogique du candidat.

Le jury est composé de trois membres :

- 2 personnalités qualifiées, dont un représentant des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné le Président
- Un enseignant de l'école.

Critères d'évaluation :

- Présentation formelle et critique des travaux.
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
- Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME**Bourse de production :**

Les étudiants de 3^{ème} année sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école.

Assistanat :

Les étudiants diplômables sont aidés par des 1^{ères} années qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il a besoin de plusieurs assistants.

PHASE PROJET

4^{ÈME} ET 5^{ÈME} ANNÉES : PHASE PROJET

Coordinateurs :

4^{ème} année : Cécile MONTEIRO-BRAZ

5^{ème} année : Sophie LAPALU

■ PRÉSENTATION

Regroupant les années 4 et 5 du cursus, la phase projet constitue le second cycle des études artistiques supérieures et conduit au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).

La phase projet engage l'étudiant dans une recherche personnelle fondée sur une pratique ouverte et réfléchie de tous les moyens artistiques. L'expérimentation des moyens plastiques les plus divers et l'assimilation de connaissances théoriques et historiques avec une large ouverture sur l'actualité, amènent l'étudiant à construire un projet sensible tout en affirmant son inscription dans le monde.

Au cours de ce cycle d'études, le travail de l'étudiant doit suivre deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de sa recherche personnelle.

D'une manière générale, l'organisation du cursus en année 4 et année 5 se conçoit dans une linéarité : dès le début l'étudiant est placé dans la perspective du diplôme et l'acquisition progressive d'une autonomie.

En 4^{ème} année l'accent est mis sur la mobilité, l'aspect expérimental lié au projet, à l'ouverture et à la recherche.

La 5^{ème} année engage l'étudiant à recentrer cette recherche, et à élaborer les formulations personnelles.

Ce parcours peut être modulé dans son rythme et dans son ordre selon les groupes, les personnes, les opportunités.

■ OBJECTIFS

En phase « projet » les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

L'enseignement vise la convergence des axes suivants :

- Une méthodologie de travail qui structure le projet plastique et théorique de l'étudiant ainsi que sa mise en forme par l'analyse, l'évaluation et le débat à travers des entretiens individuels ou échanges collégiaux.
- Les enseignements en philosophie, littérature, histoire de l'art et en art contemporain ainsi qu'un suivi personnalisé pour l'élaboration du mémoire de recherche.
- Les Ateliers de Recherche et de Création (ARC), les Labos et/ou la participation aux voyages et programmes de recherche qui permettent aux étudiants d'approfondir certains enjeux de leur travail à partir des diverses problématiques conceptuelles ou pratiques, dans une confrontation collective aux idées et aux pratiques artistiques.
- Les rencontres et les conférences, les visites d'expositions et les débats sur l'actualité – suivis dans ou en dehors de l'École (crédits libres, demandes individuelles de participation à des événements) - qui informent et irriguent les réflexions sur le monde contemporain, sur l'art contemporain et le « monde de l'art », ou sur tout autre champ venant nourrir le projet personnel de l'étudiant.
- Les relations avec les milieux professionnels (stages) et/ou les séjours (résidences, semestre d'étude) à l'étranger qui permettent à chaque étudiant de nourrir sa recherche par une expérience « de terrain », et de se confronter au monde professionnel et à sa dimension internationale.
- L'enseignement de l'anglais en S7 et S8 qui amène à une plus grande autonomie autant pour la recherche que pour les déplacements.

■ ÉVALUATION

La phase projet est rythmée par des bilans collégiaux et par des évaluations semestrielles :

Année 4 : du 18 au 19 décembre 2017 et du 22 au 23 mai 2018.

Année 5 : du 19 au 21 décembre 2017 et du 27 au 29 mars 2018 (bilan blanc avec intervenants extérieurs).

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 10. Ainsi, en fin de 4^{ème} année, l'étudiant doit avoir obtenu de 48 à 60 crédits annuels (total de 228 à 240 crédits sur les 4 années). En dessous de 60 crédits annuels, le passage en année supérieure (semestre 9) se fait sous condition de rattrapage selon les modalités définies par l'équipe pédagogique.

En 5^{ème} année, les semestres 9 et 10 se développent autour du projet personnel de l'étudiant qui doit acquérir 30 crédits au semestre 9, 30 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNSEP.

Nul ne peut se présenter aux épreuves du diplôme s'il n'a pas obtenu 270 crédits.

S7SEMESTRE 7
OCTOBRE-JANVIER**4ÈME ANNÉE**SEMESTRE 8
FÉVRIER-JUIN**S8****TABLEAUX DES UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS**

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS	
UE - INITIATION À LA RECHERCHE (9 ECTS)				
6 ECTS	Séminaire pluridisciplinaire (1 séminaire au choix)	Professeur(s) intervenant(s)	6	
	Séminaire Art contemporain Actualité de l'art	Sophie LAPALU Sophie LAPALU, Professeurs intervenants		
	Littérature Philosophie (évaluation en S8) Conférences et présentations	Christophe FIAT Michel GAILLOT Collège des professeurs		
3 ECTS	MÉMOIRE		1	
	Implication et prospective	Professeurs référents		
	Pertinence de l'articulation problématique / ressources	2		
UE - LANGUE ÉTRANGÈRE (1 ECTS)				
1 ECTS	Anglais	Miranda DICKENSON	1	
UE - PROJET PLASTIQUE (20 ECTS)				
12 ECTS	MOBILITÉ		Validation en S8	
	Stage de 1 mois minimum (validation en S8)	Collège des professeurs		
	Crédits libres / mobilité d'études	Collège des professeurs et établissement d'accueil		
12 ECTS	RECHERCHE PERSONNELLE		6	
	Prospective et méthodologie	Collège des professeurs		
	Expérimentations et mises en œuvre			
5 ECTS	FOCUS		5	
	ARC / LABO (2 éléments au choix) ou 1 programme de recherche (validation en S8)	Professeur(s) responsable(s)		
	Réalités de l'art	Odile PLASSARD Emilie BROUT & Maxime MARION Marion ROBIN		
3 ECTS	BILAN		3	
	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et analyse critique	Collège des professeurs		
	TOTAL DES CRÉDITS ACQUIS / 7ème SEMESTRE		30	

Enseignement		Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - INITIATION À LA RECHERCHE (9 ECTS)			
5 ECTS	Séminaire pluridisciplinaire (1 séminaire au choix)	Professeur(s) intervenant(s)	5
	Séminaire Art contemporain Actualités de l'art	Sophie LAPALU Sophie LAPALU, Professeurs intervenants	
	Philosophie Conférences et présentations	Michel GAILLOT Collège des professeurs	
4 ECTS	MÉMOIRE		2
	Visée et adresse du mémoire	Professeurs référents	
	Qualité et pertinence du rendu écrit	2	
UE - LANGUE ÉTRANGÈRE (1 ECTS)			
1 ECTS	Anglais	Miranda DICKENSON Gilmour FONTAINE	1
UE - PROJET PLASTIQUE (20 ECTS)			
12 ECTS	MOBILITÉ		-
	Stage (de 1 mois minimum)	Collège des professeurs	
	Crédits libres / mobilité d'études	Collège des professeurs et établissement d'accueil	
12 ECTS	RECHERCHE PERSONNELLE		6
	Méthodologie	Collège des professeurs	
	Expérimentations et mises en œuvre	6	
5 ECTS	FOCUS		5
	ARC / LABO (2 éléments au choix) ou 1 programme de recherche	Professeur(s) responsable(s)	
	Réalités de l'art	Odile PLASSARD Emilie BROUT & Maxime MARION Marion ROBIN	
3 ECTS	BILAN		3
	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et analyse critique	Collège des professeurs	
	TOTAL DES CRÉDITS ACQUIS / 8ème SEMESTRE		30

SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE

Christophe FIAT, J. Emil SENNEWALD

POINT DE CONVERGENCE I

J. Emil Sennewald

Échanger des compétences – magies, pensées, actes

► Objectifs

« Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils » (Leroy-Gourhan, *Le Geste et la parole*). C'est à partir de cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques, et ainsi construire ses propres outils de recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques.

► Contenu

Toute forme de pensée est liée aux signes, aux actes de dessiner et à la manipulation du visuel. Celle-ci s'exprime souvent comme un acte magique, fascinant. La visualisation de la pensée met en existence ce que l'on cherche à découvrir : Charles Darwin a dessiné la structure de l'évolution biologique à l'instar de la forme du corail ou James D. Watson a pris le devant dans la découverte de l'ADN en trouvant l'image séduisante de la double hélice. Puis il y a des artistes qui manipulent des connaissances : Jorinde Voigt avec ses diagrammes, Claire Malrieux avec son Atlas du temps présent, Steve Mc Queen avec la NASA ou bien Ryoji Ikeda au CERN. Dessin et signes ne sont pas des simples accessoires d'expression de la pensée. On ne pense pas avant qu'il y ait signe. Pour savoir, il faut manipuler, pour voir, il faut penser. Et pour penser, il faut croire. L'imagination se fait en actes. L'objectif de ces points de convergence est à poursuivre, à travers de 4 séances et en partant des propositions des étudiants et/ou chercheurs invités, les échanges de compétences entre créations artistiques et scientifiques afin de trouver l'équilibre sur la ligne fine liant connaissances et imaginaires.

Possibles pistes :

- connaissances tacites – l'inconscient de la création et la quête d'une nouvelle productivité
- sciences, arts : programmes d'échange et limites d'inspiration (il s'agit aussi de prendre connaissance de programmes existants comme Arts@CERN)

► Méthode

Se déroulant en 3 séances au courant du 1^{er} semestre et 2 séances au 2nd, ce séminaire s'organise en une série d'interventions de professeurs, d'étudiants et de chercheurs autour d'un sujet relatif à un objet ou un territoire de recherche commun. Ces temps de travail se construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre la salle de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation

Participation active à l'objet commun du groupe.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie

MERSCH Dieter, « Epistemologies of aesthetics », Zurich / Berlin, diaphanes, 2015

POINT DE CONVERGENCE II

Christophe Fiat

Bibliothèque

► Objectifs

« Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils » (Leroy-Gourhan, *Le Geste et la parole*). C'est à partir de cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques, et ainsi construire ses propres outils de recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques

► Contenu

Dans les différentes séances du Point de convergences, il sera question de notre rapport aux livres, ces objets usuels qui prennent place dans les bibliothèques. Chacun d'eux recèle une oeuvre de l'esprit désignée par un titre et le nom d'un auteur. À sa lecture, le livre produit sur le lecteur un effet intellectuel ou émotionnel. On parle beaucoup de la performativité du texte (de son impact sur nous) mais qu'en est-il de la compétence du texte ? Quel est le lien intrinsèque entre le pouvoir et le savoir dans un livre ?

► Méthode

Se déroulant en 3 séances au courant du 1^{er} semestre et 2 séances au 2nd, ce séminaire s'organise en une série d'interventions de professeurs, d'étudiants et de chercheurs autour d'un sujet relatif à un objet ou un territoire de recherche commun. Ces temps de travail se construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre la salle de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation

Participation active à l'objet commun du groupe.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie

ARTAUD Antonin, « Pour en finir avec le jugement de dieu », Paris, Poésie Gallimard, 2003
GOFFMAN Erwin, « Façon de parler », Paris, Éditions de Minuit, 1987
GRACIAN Balthazar, « L'homme de cour », Paris, Folio, 2010
NIETZSCHE Friedrich, « Ecce Homo », Paris, 1001 nuits, 1997
PLATON, « Le Gorgias », Paris, Garnier Flammarion, 2007
WOOLF Virginia, « Une chambre à soi », Paris, 10/18, 2001

SÉMINAIRE ART CONTEMPORAIN

Sophie LAPALU

Mon art serait de vivre

► Objectifs

Enrichir les questions par l'apport de contenus.
 Articuler les problématiques à son propre travail de recherche.
 Développer une pensée critique sur le travail des artistes et des commissaires étudiés,
 mais aussi des étudiant(e)s présent(e)s.
 Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.
 Se constituer un corpus de références nécessaires à l'étayage et la mise en perspective de son propre travail.

► Contenu

La figure du commissaire d'exposition est devenue majeure dans le champ de l'art ; l'association C-E-A propose même des séminaires intitulés « *Futur is curatorial* ». Est-ce vraiment le cas ? Le risque ne serait-il pas d'occulter le travail de l'artiste au profit de celui du commissaire ? Et n'y a-t-il pas des alternatives à l'exposition, soit littéralement « mettre en vue » ? L'art peut-il échapper à l'injonction à la visibilité ? Ce séminaire s'attachera à présenter des œuvres qui ne semblent pouvoir se contraindre au white cube. Nous nous pencherons également sur des pratiques de commissaires et des expositions qui échappent aux formats préconçus, en vue de les interroger et de comprendre leur influence sur l'art lui-même. Les étudiants seront amenés à prendre en charge une partie des cours, en vue de rendre mobiles les places et les rôles de chacun et de proposer des alternatives.

► Méthode

Séminaire d'art contemporain. Chaque séance sera articulée autour d'une œuvre impossible à exposer, d'une exposition particulièrement expérimentale ou de la pratique particulière d'un commissaire d'exposition.
 Participation active des étudiants dans l'échange et dans la construction d'une pensée critique pour faire émerger ensemble les problématiques soulevées, en débattre et augmenter ces discussions par leurs propres recherches.
 Le projet final serait de constituer une exposition, peut-être sous forme écrite, constituée d'œuvres particulièrement expérimentales.

► Évaluation

Participation active aux séances, articulation d'une pensée critique ainsi qu'un rendu écrit d'un projet d'exposition fictif en S7 et un apport de contenu en S8.

► Bibliographie

« *Chorégraphier l'exposition* », Dijon, Les presses du réel, 2013
 DURING Elie, GONZALEZ-FOERSTER Dominique, GRAU Donatien, OBRIST Hans Ulrich, « *Qu'est ce que le curating ?* », Paris, Manuella Editions, 2011
 GAUTHIER Michel, « *Les Promesses du zéro. Robert Smithson, Carsten Höller, Ed Rusha, Martin Creed, John M Armleder, Tino Sehgal* », Dijon, Les Presses du réel, 2009
 GLICENSTEIN Jérôme, « *L'Art, une histoire d'exposition* », Paris, P.U.F., 2009
 GLICENSTEIN Jérôme, « *L'invention du curateur : mutations dans l'art contemporain* », Paris, Presses Universitaires de France, 2015
 GREFF Jean-Pierre (sous la dir.), « *Une exposition à être lue, An exhibition to hear read* », Delme (Moselle) : La Synagogue de Delme, 2011
 HOFFMAN Jens (Curating), « *From A to Z* », Zürich, JRP-Ringier, 2014
 HOFFMAN Jens, « *Show Time: The 50 Most Influential Exhibitions of Contemporary Art* », Thames & Hudson, 2014
 JEUNE Raphaële (sous la dir.), « *Ce qui vient – Biennale d'art contemporain de Rennes* », Dijon, Les presses du Réel, 2010
 RANCIERE Jacques, « *Le spectateur émancipé* », Paris, La Fabrique, 2009
 « *Vides : une rétrospective* », catalogue d'exposition, Paris, Ed. du Centre Pompidou, Zürich, JRP/Ringier, 2009
 Revues / sites Internet : Artforum ; Critique d'art, actualité internationale de la littérature critique sur l'art contemporain ; e-flux ; La Belle Revue ; Le Quotidien de l'art ; Marges - Revue d'Art contemporain ; The Exhibitionist ; Mousse Magazine ; Zerodeux

ACTUALITÉS DE L'ART

Sophie LAPALU
Professeurs intervenants

POINT EXPOS

- ▶ **Objectifs** Renforcer sa réflexion sur les possibles mises en relations spatiales et temporelles que permet un accrochage
Consolider ses connaissances des curateurs, commissaires d'exposition et critiques d'art en terme de parcours et de positionnement
Prendre position dans les débats qui animent le champ de l'art contemporain
- ▶ **Contenu** Des enseignants ou un groupe d'étudiants choisissent une exposition, la présentent par le biais de documentations écrites et photographiées (images de l'exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique etc.). S'ensuivent des discussions entre les différentes personnes présentes dans la salle. Afin que chacun puisse participer à ces échanges, il est nécessaire de se documenter sur l'exposition commentée mais surtout de poursuivre ces réflexions en documentant le carnet de note.
- ▶ **Méthode** La présentation d'une exposition en cours et la discussion sont initiées par un ou plusieurs enseignants, ou par un groupe d'étudiants. S'en suit un temps d'échanges et de débats avec l'ensemble des étudiants et des enseignants présents, liés à l'actualité de l'art, aux parti-pris curatoriaux, scénographiques ou historiographiques...
- ▶ **Évaluation** Présence obligatoire, participation active aux discussions.
Contrôle continu sur la connaissance et le regard critique porté à l'actualité de l'art, en dehors des Points Expos, que l'équipe pédagogique est amenée à évaluer dans le cadre d'enseignements théoriques, pratiques, des entretiens individuels ou au moment des bilans semestriels.
- ▶ **Bibliographie** Une bibliographie concernant l'exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L'art de l'exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle », Paris, Editions du Regard, 1998
POINSOT Jean-Marc, « Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés », Dijon, Les Presses du Réel, 2008

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Club théâtre

- ▶ **Objectifs** Se familiariser avec plusieurs œuvres majeures dans l'histoire de la littérature et de l'art
Acquérir une méthode de lecture par « braconnage » c'est-à-dire non linéaire
Dresser un panorama du lien entre littérature et musique au début du XX^e siècle.
- ▶ **Contenu** Sous l'intitulé « Club théâtre » (l'idée de club suppose un collectif à l'oeuvre : lecteur / acteur / metteur en scène / régie / décorateurs / compositeurs), ce cours proposera un panorama de la création dite « post dramatique » selon la terminologie de Hans-Ties Lehmann.
La question centrale de ce cours sera : qu'est-ce qu'un livret de théâtre ? Qu'est-ce qui se passe quand on lit les dialogues d'une pièce de théâtre écrite par un auteur ? Peut-on lire ça comme un roman ou un recueil de poésie ? Est-ce de la littérature ? Ou faut-il avoir assisté à une représentation qui a mis en scène ce texte pour pouvoir l'apprécier ?
À partir d'Hamlet de Shakespeare qui propose une éthique et une esthétique du théâtre, nous explorerons quelques textes contemporains écrits pour le théâtre de Bernard Marie Koltès à Rodrigo Garcia et Arrabal en passant par Sarah Kane, Edward Bond, Heiner Müller et Olivier Cadiot.
- ▶ **Méthode** Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.
- ▶ **Évaluation** Participation active et assidue aux cours magistraux.
- ▶ **Bibliographie** ARRABAL Fernando, « Lettre d'Amour suivie de Claudel et Kafka », Arles, Actes Sud-Papier, 2014
ARTAUD Antonin, « Le théâtre et son double », Paris, Folio Essai, 1985
BADIOU Alain, « Rhapsodie pour le Théâtre », Paris, PUF perspectives critiques, 2014
BRECHET Bertold, « Organon pour le théâtre », Paris, Arche Éditions, 1978
BRECHET Bertold, « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », Paris, L'Arche, 1983
CADIOT Olivier, « Un mage en été », Paris, POL, 2010
CENDRES Rodrigo Garcia, « 1986-1999 », Belançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011
FEYDEAU Georges, « Un fil à la patte », Paris, Folio Théâtre, 2013
KANE Sarah Kane, « Purifiés », Paris, L'Arche, 1999
KOLTES Bernard Marie, « Roberto Zucco », Paris, Éditions de Minuit, 1990
LEHMANN Hans-ties, « Le Théâtre postdramatique », Paris, L'Arche, 2002
SHAKESPEARE William, « Hamlet », édition bilingue, Paris, Garnier Flammarion, 1999
STANISLAVSKI Constantin, « La formation de l'acteur », Paris, Payot, 2001

UE
ANNÉE 4

INITIATION À LA RECHERCHE

S7
S8**PHILOSOPHIE**

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Objectifs A partir à la fois des notions et des idées, des théories et des approches singulières qui seront abordés durant l'année, les étudiants seront amenés à se forger des outils, s'approprier des références au regard de leur propre démarche plastique et théorique.

► Contenu Nous aborderons cette année la question du monde, de ce que peut vouloir dire un monde, être au monde ou être du monde, en l'appréhendant dans sa dimension artistique (du point de vue de l'art, de ses définitions, de ses catégories comme de l'œuvre elle-même). Imbriquées en elle, nous verrons alors comment surgissent alors des problématiques transversales, comme celles de la communauté, de la société, de la ville, ainsi que celle du paysage, en effet tout ce qui relève ou participe de ce mouvement mondain des liens qui font lieu. Nous verrons également comment il n'y a de monde que représenté ou que figuré à travers toutes les représentations, mythes ou autres récits qui en disent la naissance, l'appartenance comme la cohérence. Nous verrons de plus que ce qui constitue un monde dans le nouage ou l'articulation de toutes les relations complexes et mouvantes qui le caractérisent, touchent en premier lieu à sa cohérence interne, c'est à dire à l'équilibre, fût-il perpétuellement mouvant et instable, de sa structure et, en elles ou à travers elles, de toutes les strates (politiques, sociales, culturelles, juridiques, économiques, esthétiques, etc.) qui le spécifient ou le figurent en propre. L'hypothèse ici présentée consistera dès lors à se demander si ce qui détermine le plus proprement aujourd'hui un "oeuvre d'art" ne touche pas ou ne participe pas à cette cohérence interne et transversale qui constitue précisément le liant ou le ciment d'un monde ? Et ainsi de voir, si à sa manière chaque oeuvre ou chaque forme, rejouant à chaque fois l'art tout entier et tout à neuf (déjouant ainsi toute idée d'un possible progrès en art...), ne constitue pas elle-même, fût-ce dans l'économie restreinte de son propre horizon, un monde à part entière ?

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.

► Évaluation Évaluation en S8 sous forme d'entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour d'une problématique abordée dans un des deux cours pour tous (littérature / philosophie).

► Bibliographie ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
 BATAILLE Georges, « Théorie de la religion », Paris, Gallimard, 1973
 BORREIL Jean, « La raison nomade », Paris, Payot et Rivages, 1993
 DELEUZE Gilles et GUATTARI Felix, « Capitalisme et Schizophrénie: Tome 2, Mille Plateaux », Paris, Editions de Minuit, 1980
 GOODMAN Nelson, « Manières de faire des mondes », Paris, Gallimard, 2006
 GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
 HEIDEGGER Martin, « Être et Temps », Gallimard, 1982
 NANCY Jean-Luc, « Le sens du monde », Paris, Galilée, 1993
 NANCY Jean-Luc, « Les Muses », Paris, Galilée, 1994
 NANCY Jean-Luc, « Nancytrop(es) » – pensées greffées, mêlées, mixées par Louise Déry, Georges Leroux et Ginette Michaud, livre hors-commerce réalisé par la Galerie de l'Université du Québec à Montréal à l'occasion de l'exposition « Trop. – Jean-Luc Nancy avec Rodolphe Burger et François Martin », Montréal, octobre-novembre 2005
 PATOCKA Jan, « Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire », Paris, Verdier 2007
 STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996

UE
ANNÉE 4

INITIATION À LA RECHERCHE

S7
S8**CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS**

Collège des professeurs

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.
 Familiariser les étudiants avec les multiples champs disciplinaires qui constituent les sciences humaines et sociales.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chorégraphes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposées pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :

- Dans le prolongement d'invitations faites l'an dernier, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg continueront d'être discutés par des intervenants d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiants à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques.
- Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.
- Des invitations régulières de cinéastes contemporains venant parler de la fabrication d'un film permettront d'appréhender par la rencontre les différentes approches dans la construction de films singuliers.
- Depuis 2016, chaque année, un artiste inscrit dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiants. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du grand atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Évaluation Présence assidue et attentive.

ANNÉE 4
UE

INITIATION À LA RECHERCHE

S7
S8

MÉMOIRE

Professeurs référents

► Objectifs

L'écriture du mémoire s'élabore durant les trois premiers semestres de la phase projet. Il doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et du développement de l'autonomie de l'étudiant dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.

► Contenu

La méthodologie, l'ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l'étudiant en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l'occasion d'une appropriation critique de l'ensemble des outils mobilisés pour l'écriture d'un mémoire de Master. L'approche sera donc plus de l'ordre de l'heuristique, en ce sens qu'elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que la seule application d'une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d'une singularité, le mémoire ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l'art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant.

► Forme

L'étudiant pourra, s'il le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme du mémoire. Cela dans deux directions essentielles : - l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant se positionnant en auteur par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique - l'autre concerne la mise en forme visuelle de « l'objet-mémoire », si l'étudiant souhaite exploiter dans sa réalisation la maîtrise qu'il a acquise dans les domaines de la relation texte-image, de la réalisation d'un CD-Rom, d'une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique). Cependant toute confusion devra être évitée : le mémoire n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

ANNÉE 4

UE

INITIATION À LA RECHERCHE

S7
S8**► Suivi**

En 4^{ème} année, dès le début du S7, un workshop mené avec un intervenant permet d'amorcer le travail de recherche et d'écriture, de concrétiser les intentions. À sa suite, chaque étudiant de 4^{ème} année se voit attribué deux enseignants référents, un théoricien et un plasticien, au regard des vœux formulés suite au workshop et du champ de recherche envisagé. L'étudiant présentera à ses référents les phases évolutives de ce travail, guidées par le calendrier de référence, et ce jusqu'à la réalisation formelle de celui-ci. Des rendez-vous individuels seront à entreprendre à cet effet. Cet accompagnement sera renforcé par des temps de travail collectif.

Lors du S8, un temps spécifique sera consacré à la question de la mise en œuvre afin que la question de la forme soit posée conjointement à l'élaboration de l'écriture (workshop livre blanc). Ainsi, le première semestre de la 5^{ème} année (S9) portera sur l'alliance de l'écriture et de la forme visée en vue du rendu définitif.

► Évaluation

Par les enseignants référents au vu de l'avancée du mémoire et selon le respect du calendrier proposé ci-après.

- S7 : l'implication et la prospective dans la mise en place de ce travail de recherche d'une part, et la pertinence de l'articulation entre la problématique et les ressources convoquées d'autre part.
- S8 : la juste visée et adresse du mémoire ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit

► Calendrier de référence**Semestre 7**

- 11 au 13 octobre 2017 : Workshop avec Rozenn CANEVET
- 16 octobre 2017 : Restitution collective du workshop et vœux de référents
- Avant le 17 novembre 2017 : Rendu de la problématique développée et d'une 1^{ère} iconographie / bibliographie

Semestre 8

- Fin février 2018 : Workshop livre blanc
- Avant le 27 avril 2018 : 1^{er} rendu d'écriture articulée à la bibliographie et à l'iconographie
- Début juin 2018 : Workshop avec Rozenn CANEVET
- Rentrée 2018-2019 : 2^{ème} rendu d'écriture avec un argumentaire développé pour chaque partie

ANNÉE 4	UE	LANGUE ÉTRANGÈRE	S7	S8
---------	----	------------------	----	----

ANGLAIS

Miranda DICKENSON, Gilmour FONTAINE

- ▶ Objectifs
 - Réactiver / approfondir sa maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite.
 - Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique.
 - Être capable de décrire son projet artistique en détail.
 - Être capable d'évoquer ses motivations, ses influences.
 - Découvrir les résidences d'artistes dans le monde anglophone.
 - Préparer le Diplôme de Compétence en Langue anglaise (DCL) pour les étudiants ayant un niveau suffisant.
- ▶ Contenu
 - Les cours d'anglais proposés tout au long des 4 années de formation à l'ESACM ont été réfléchis afin de suivre au mieux la progression instituée par l'école. Il s'agit d'acquérir/ de développer une compétence en anglais de spécialité : Anglais des arts et du milieu artistique.
 - En 4^{ème} année, les cours d'anglais permettent notamment aux étudiants de se constituer un vocabulaire spécifique en lien avec leur pratique et leur projet plastique. Ils préparent un texte présentant leur travail qui peut ensuite être intégré dans un portfolio en anglais pour répondre aux appels à candidature des résidences à l'étranger accessibles aux étudiants de la phase projet.
 - Au semestre 8, les étudiants ayant démontré un très bon niveau en anglais feront une préparation au Diplôme de Compétence en Langue, certification nationale à caractère professionnel. Les autres étudiants poursuivent et approfondissent le travail entamé au semestre 7.
- ▶ Méthode
 - Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.
 - Supports essentiellement authentiques : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
- ▶ Évaluation
 - La présence aux cours d'anglais est obligatoire. Toute absence doit être justifiée (et annoncée en amont quand cela est possible). L'assiduité et la participation active pendant les cours entrent en compte dans la note finale (30%).
 - 2 évaluations individuelles, une écrite et une orale.

ANNÉE 4	UE	PROJET PLASTIQUE MOBILITÉ	S7	S8
---------	----	------------------------------	----	----

STAGE LONGUE DURÉE

Collège des professeurs

- ▶ Objectifs
 - Approfondir la connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, de développer son réseau (entreprises, milieux culturels et institutionnels).
 - Développer les compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe par des expériences dans des milieux de création et de production.
- ▶ Contenu
 - Le contenu du stage est détaillé par l'étudiant dans une fiche de renseignement, remplie en concertation avec son maître de stage, qu'il doit transmettre au secrétariat pédagogique 1 mois avant le début de son stage. L'étudiant y présente notamment la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis).
- ▶ Méthode
 - Stage en milieu professionnel.
 - Les durées de stages obligatoires sont de 1 mois minimum pour la totalité de la phase projet.
- ▶ Évaluation
 - Les périodes de stages sont fixées de façon concertée entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'entreprise.
 - Le stage est évalué par l'équipe pédagogique dans le cadre du bilan semestriel et validé en S8.
 - Les crédits afférents au stage sont déterminés, avec le coordinateur d'année, au regard du contenu du ou des stages réalisés (stage technique, découverte d'un milieu professionnel, médiation...). Ils viennent en remplacement d'autres crédits de la grille du S8 dans la mesure où le stage n'est pas réalisé hors des périodes de cours mais prend partiellement la place de certains enseignements.

MOBILITÉ D'ÉTUDES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

- ▶ Objectifs

Permettre aux étudiants de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner.
Améliorer leur pratique d'une langue.
- ▶ Contenu

L'étudiant suit l'enseignement dispensé dans l'établissement d'accueil et y développe un travail plastique.
Il doit aussi poursuivre son travail sur le mémoire.
- ▶ Méthode

Semestre d'études en Europe dans l'un des établissements partenaires de l'ESACM au sein du réseau Erasmus+ (voir page 48)
- ▶ Évaluation

Le travail de l'étudiant est évalué dans l'établissement d'accueil qui doit fournir un relevé des notes et des crédits obtenus.
Au retour, un bilan est également effectué par les enseignants de l'ESACM, il prend aussi en compte l'avancée du mémoire et les crédits obtenus.

CRÉDITS LIBRES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

- ▶ Objectifs

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ESACM (sociologie, anthropologie, musicologie...). Découvrir une approche pédagogique différente de celle proposée à l'ESACM. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...).
- ▶ Contenu

Les étudiants ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ESACM est en partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ou en relation avec le Rectorat. Ils sont alors dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement ou de la structure d'accueil.
La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certains UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).
- ▶ Méthode

Cours suivi dans un établissement partenaire de l'ESACM de natures diverses (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires...).
- ▶ Évaluation

Les crédits libres correspondant aux enseignements suivis dans l'établissement d'accueil viennent en remplacement d'ECTS et donc de cours de l'ESACM. Cet aménagement du programme pédagogique et des grilles de crédits afférentes est réalisé en concertation avec le coordinateur d'année et la responsable générale des études. La mise en place des crédits libres fait par ailleurs l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM, l'établissement d'accueil et l'étudiant (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

ANNÉE 4 UE	PROJET PLASTIQUE RECHERCHE PERSONNELLE
	S7 S8

ANNÉE 4 UE	PROJET PLASTIQUE FOCUS
	S7 S8

RECHERCHE PERSONNELLE

Collège des professeurs

- ▶ **Objectifs** Affirmation d'une démarche artistique personnelle et prospective.
Réalisation de projets efficents et informés.
Développement d'une pratique de mise en espace.
Préparation du DNSEP.

▶ **Contenu** À partir de la 4^{ème} année, la recherche personnelle est l'élément moteur du travail. Elle implique un engagement soutenu tant dans la méthodologie de travail que dans la production. La recherche personnelle requière, pour chaque étudiant, une capacité sans cesse renouvelée à questionner sa propre démarche et tisser des liens, d'œuvre à œuvre, avec d'autres productions artistiques. Il est indispensable de développer une approche critique afin de préciser plastiquement son engagement en regard d'un contexte contemporain et nourrir ainsi sa propre singularité.
Les apports théoriques (cours, séminaires, colloques lectures) et toutes les possibilités de contact avec la création contemporaine sont un appui indispensable pour la maturation des projets et leur réalisation. L'étudiant est invité à solliciter un regard croisé de tous les enseignants, même si le ou les moyens d'expression privilégiés par l'étudiant peuvent concerner plus particulièrement tel ou tel d'entre eux.
La question de la mise en espace des projets fait partie intégrante de la réflexion critique à mener. Les étudiants sont invités à penser les modes de présentation de leur travail et expérimenter les dispositifs de monstration. Ils peuvent être l'occasion de discussions collectives.
C'est ainsi que le travail individuel ne signifie pas isolement : élaborée dans l'école, la recherche personnelle peut bénéficier d'une manière ou d'une autre, de mises au point fréquentes et d'une relation critique entre les étudiants eux-mêmes.

▶ **Méthode** Apports critiques et méthodologiques.

▶ **Évaluation** Évaluation continue.

▶ **Bibliographie** Bibliographie et références spécifiques sont données à chaque étudiant en fonction du champ de leur recherche personnelle.

ARC/LABO/PROGRAMME DE RECHERCHE

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir 2 dispositifs parmi les ARC/Labo ou 1 programme de recherche
Présentation détaillée : ARC (pages 194 à 200), Labos (pages 202 à 212) et programmes de recherche (pages 220 à 226).

- ▶ **Objectifs et contenu** Le choix des dispositifs est fait par l'étudiant pour lui permettre d'approfondir certains enjeux de son travail dans une confrontation collective aux idées et aux pratiques artistiques.

ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : ces ateliers permettent de développer des projets et d'approfondir des aspects pratiques, techniques et théoriques allant avec l'utilisation de certains médiums.

Programmes de recherche : la recherche à l'ESACM associe étroitement enseignants, étudiants et chercheurs invités. Elle est plus particulièrement menée au travers de dispositifs pensés moins pour circonscrire des « objets » de recherche, que pour générer des « situations » de recherche, voyages et programmes de recherche en offrent des exemples.

- ▶ **Méthode et évaluation** Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo/Programme de recherche (se référer aux présentations détaillées).

RÉALITÉS DE L'ART

Émilie BROUT & Maxime MARION, Odile PLASSARD, Marion ROBIN
(et intervenants)

► Objectifs

Dans l'amorce de ce 2nd cycle d'étude, il s'agit d'anticiper et de préparer la sortie de l'école. Se repérer dans le paysage artistique, connaître les ouvertures et les développements possibles, se familiariser avec les règles juridiques et sociales, savoir communiquer sur son travail : l'objectif est d'apporter de façon pragmatique des outils et des pistes qui permettent de penser son économie de travail et de préciser son projet professionnel d'après école.

► Contenu

Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnels de l'art : galeristes, commissaires d'exposition, régisseurs, directeurs d'institutions, conservateurs, conseillers artistiques, juristes, représentants d'associations d'artistes...
Présentation des choix possibles après le DNSEP en terme de poursuite d'études.
Élaboration de dossiers (portfolio, dossier de demande de bourse, note d'intention).

► Méthode

Rencontres avec des intervenants spécialisés.
Tables rondes.
Travaux dirigés.

► Évaluation

Participation active et assidue à toutes les rencontres. Prise de parole.
Évaluation en S7 à partir de l'élaboration d'un portfolio (papier et/ou en ligne) et de dossiers (demande de bourse, note d'intention...).

► Bibliographie/
Webographie

MENGER Pierre-Michel, « Portrait de l'artiste en travailleur, métamorphoses du capitalisme », Paris, édition Du Seuil, 2002
CHAPIELLO Eve, « Artistes versus Manager », Paris, édition Métailié, 1998
CNAP - Centre National des arts Plastiques, rubriques « ressources » et « activités professionnelles » disponible sur : www.cnap.fr
La Maison des Artistes - association pour la gestion du régime de Sécurité sociale des artistes auteurs pour la branche des arts graphiques et plastiques : www.mda-securitesociale.org
AGESSA – Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres graphiques et plastiques, (en ligne), disponible sur : www.agessa.org
ADAGP – Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (droit d'auteur) disponible sur : <http://adagp.fr>
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org

BILAN

Collège des professeurs

► Objectifs

Mesurer et analyser avec une distance critique le parcours engagé : en S7, dans la définition du périmètre du projet plastique et sa mise en œuvre ; en S8, dans son développement et la capacité de l'étudiant à l'articuler et à l'inscrire dans le contexte artistique qui lui est propre.

► Contenu

Présentation de l'ensemble des réalisations plastiques, des expérimentations aux formes les plus abouties ; des carnets de croquis et d'écrits qui l'accompagnent ; des notes de cours et de conférences ; des dossiers de culture générale ; des projets en lien avec la Coopérative de recherche ; du mémoire.

► Méthode

Présentation orale et formelle de l'ensemble des travaux réalisés au cours de chacun des semestres ; mise en espace et synthèse de la recherche personnelle, lors d'un entretien de 30 minutes avec un collège de professeurs.

► Évaluation

Évaluation collégiale à la fin de chacun des semestres de l'investissement, de la richesse de l'expérimentation et la qualité des réalisations au sein du projet personnel ; de la précision de son articulation à travers sa mise en espace et en parole par l'étudiant.

S9SEMESTRE 9
OCTOBRE-JANVIER**5ÈME ANNÉE**

-

Enseignement	Enseignant(s)	Crédits ECTS
UE - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (20 ECTS)		
8 ECTS	Séminaire pluridisciplinaire (1 séminaire au choix)	6
	Professeur(s) intervenant(s)	
	Sophie LAPALU Sophie LAPALU, Professeurs intervenants Christophe FIAT Michel GAILLOT	
	O. PLASSARD, E. BROUT & M. MARION, M. ROBIN Collège des professeurs	
6 ECTS	Réalités de l'art Conférences et présentations	2
	Présentation formelle et orale : synthèse du travail plastique et analyse critique	
6 ECTS	Mémoire	6
UE - PROJET PLASTIQUE (10 ECTS)		
10 ECTS	Méthodologie et mise en œuvre du projet plastique	10
	Collège des professeurs	
	Professeur(s) responsable(s)	
	Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Sophie LAPALU	
	TOTAL DES CRÉDITS / 9ème SEMESTRE	30

**TABLEAUX DES UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS**SEMESTRE 10
FÉVRIER-JUIN

-

S10

Crédits ECTS			
UE - SOUTENANCE DU MEMOIRE (5 ECTS)			
5 ECTS	SOUTENANCE DU MEMOIRE Option Art	Jury de SOUTENANCE	5
UE - SOUTENANCE DU TRAVAIL PLASTIQUE (25 ECTS)			
25 ECTS	DIPLOÔME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE Option Art	Jury DNSEP	25
TOTAL DES CRÉDITS / 10ème SEMESTRE			30

SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE

Christophe FIAT, J. Emil SENNEWALD

POINT DE CONVERGENCE I

J. Emil Sennewald

Échanger des compétences – magies, pensées, actes

► Objectifs

« Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils » (Leroy-Gourhan, *Le Geste et la parole*). C'est à partir de cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques, et ainsi construire ses propres outils de recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques.

► Contenu

Toute forme de pensée est liée aux signes, aux actes de dessiner et à la manipulation du visuel. Celle-ci s'exprime souvent comme un acte magique, fascinant. La visualisation de la pensée met en existence ce que l'on cherche à découvrir : Charles Darwin a dessiné la structure de l'évolution biologique à l'instar de la forme du corail ou James D. Watson a pris le devant dans la découverte de l'ADN en trouvant l'image séduisante de la double hélice. Puis il y a des artistes qui manipulent des connaissances : Jorinde Voigt avec ses diagrammes, Claire Malrieux avec son Atlas du temps présent, Steve Mc Queen avec la NASA ou bien Ryoji Ikeda au CERN. Dessin et signes ne sont pas des simples accessoires d'expression de la pensée. On ne pense pas avant qu'il y ait signe. Pour savoir, il faut manipuler, pour voir, il faut penser. Et pour penser, il faut croire. L'imagination se fait en actes. L'objectif de ces points de convergence est à poursuivre, à travers de 4 séances et en partant des propositions des étudiants et/ou chercheurs invités, les échanges de compétences entre créations artistiques et scientifiques afin de trouver l'équilibre sur la ligne fine liant connaissances et imaginaires.

Possibles pistes :

- connaissances tacites – l'inconscient de la création et la quête d'une nouvelle productivité
- sciences, arts : programmes d'échange et limites d'inspiration (il s'agit aussi de prendre connaissance de programmes existants comme Arts@CERN)

► Méthode

Se déroulant en 3 séances au courant du 1^{er} semestre et 2 séances au 2nd, ce séminaire s'organise en une série d'interventions de professeurs, d'étudiants et de chercheurs autour d'un sujet relatif à un objet ou un territoire de recherche commun. Ces temps de travail se construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre la salle de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation

Participation active à l'objet commun du groupe.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie

MERSCH Dieter, « Epistemologies of aesthetics », Zurich / Berlin, diaphanes, 2015

POINT DE CONVERGENCE II

Christophe Fiat

Bibliothèque

► Objectifs

« Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils » (Leroy-Gourhan, *Le Geste et la parole*). C'est à partir de cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques, et ainsi construire ses propres outils de recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques

► Contenu

Dans les différentes séances du Point de convergences, il sera question de notre rapport aux livres, ces objets usuels qui prennent place dans les bibliothèques. Chacun d'eux recèle une oeuvre de l'esprit désignée par un titre et le nom d'un auteur. À sa lecture, le livre produit sur le lecteur un effet intellectuel ou émotionnel. On parle beaucoup de la performativité du texte (de son impact sur nous) mais qu'en est-il de la compétence du texte ? Quel est le lien intrinsèque entre le pouvoir et le savoir dans un livre ?

► Méthode

Se déroulant en 3 séances au courant du 1^{er} semestre et 2 séances au 2nd, ce séminaire s'organise en une série d'interventions de professeurs, d'étudiants et de chercheurs autour d'un sujet relatif à un objet ou un territoire de recherche commun. Ces temps de travail se construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre la salle de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation

Participation active à l'objet commun du groupe.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie

ARTAUD Antonin, « Pour en finir avec le jugement de dieu », Paris, Poésie Gallimard, 2003
GOFFMAN Erwin, « Façon de parler », Paris, Éditions de Minuit, 1987
GRACIAN Balthazar, « L'homme de cour », Paris, Folio, 2010
NIETZSCHE Friedrich, « Ecce Homo », Paris, 1001 nuits, 1997
PLATON, « Le Gorgias », Paris, Garnier Flammarion, 2007
WOOLF Virginia, « Une chambre à soi », Paris, 10/18, 2001

SÉMINAIRE ART CONTEMPORAIN

Sophie LAPALU

Mon art serait de vivre

► Objectifs

Enrichir les questions par l'apport de contenus.
 Articuler les problématiques à son propre travail de recherche.
 Développer une pensée critique sur le travail des artistes et des commissaires étudiés,
 mais aussi des étudiant(e)s présent(e)s.
 Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.
 Se constituer un corpus de références nécessaires à l'étayage et la mise en perspective de
 son propre travail.

► Contenu

La figure du commissaire d'exposition est devenue majeure dans le champ de l'art ;
 l'association C-E-A propose même des séminaires intitulés « Futur is curatorial ». Est-
 ce vraiment le cas ? Le risque ne serait-il pas d'occulter le travail de l'artiste au profit de
 celui du commissaire ? Et n'y a-t-il pas des alternatives à l'exposition, soit littéralement
 « mettre en vue » ? L'art peut-il échapper à l'injonction à la visibilité ?
 Ce séminaire s'attachera à présenter des œuvres qui ne semblent pouvoir se contraindre
 au white cube. Nous nous pencherons également sur des pratiques de commissaires
 et des expositions qui échappent aux formats préconçus, en vue de les interroger et de
 comprendre leur influence sur l'art lui-même. Les étudiants seront amenés à prendre en
 charge une partie des cours, en vue de rendre mobiles les places et les rôles de chacun et
 de proposer des alternatives.

► Méthode

Séminaire d'art contemporain. Chaque séance sera articulée autour d'une œuvre
 impossible à exposer, d'une exposition particulièrement expérimentale ou de la pratique
 particulière d'un commissaire d'exposition.
 Participation active des étudiants dans l'échange et dans la construction d'une pensée
 critique pour faire émerger ensemble les problématiques soulevées, en débattre et
 augmenter ces discussions par leurs propres recherches.
 Le projet final serait de constituer une exposition, peut-être sous forme écrite, constituée
 d'œuvres particulièrement expérimentales.

► Évaluation

Participation active aux séances, apport de contenu et articulation d'une pensée critique.

SÉMINAIRE ART CONTEMPORAIN

Sophie LAPALU

Mon art serait de vivre

► Bibliographie

« Chorégraphier l'exposition », Dijon, Les presses du réel, 2013
 DURING Elie, GONZALEZ-FOERSTER Dominique, GRAU Donatien, OBRIST Hans Ulrich, « Qu'est
 ce que le curating ? », Paris, Manuella Editions, 2011
 GAUTHIER Michel, « Les Promesses du zéro. Robert Smithson, Carsten Höller, Ed Rusha,
 Martin Creed, John M Armleder, Tino Sehgal », Dijon, Les Presses du réel, 2009
 GLICENSTEIN Jérôme, « L'Art, une histoire d'exposition », Paris, P.U.F., 2009
 GLICENSTEIN Jérôme, « L'invention du curateur : mutations dans l'art contemporain », Paris,
 Presses Universitaires de France, 2015
 GREFF Jean-Pierre (sous la dir.), « Une exposition à être lue, An exhibition to hear read », Delme
 (Moselle) : La Synagogue de Delme, 2011
 HOFFMAN Jens (Curating), « From A to Z », Zürich, JRP-Ringier, 2014
 HOFFMAN Jens, « Show Time: The 50 Most Influential Exhibitions of Contemporary Art »,
 Thames & Hudson, 2014
 JEUNE Raphaële (sous la dir.), « Ce qui vient – Biennale d'art contemporain de Rennes », Dijon,
 Les presses du Réel, 2010
 RANCIERE Jacques, « Le spectateur émancipé », Paris, La Fabrique, 2009
 « Vides : une rétrospective », catalogue d'exposition, Paris, Ed. du Centre Pompidou, Zürich,
 JRP/Ringier, 2009
 Revues / sites Internet : Artforum ; Critique d'art, actualité internationale de la littérature
 critique sur l'art contemporain ; e-flux ; La Belle Revue ; Le Quotidien de l'art ; Marges - Revue
 d'Art contemporain ; The Exhibitionist ; Mousse Magazine ; Zerodeux

ACTUALITÉS DE L'ART

Sophie LAPALU
Professeurs intervenants

POINT EXPOS

- ▶ **Objectifs** Renforcer sa réflexion sur les possibles mises en relations spatiales et temporelles que permet un accrochage
Consolider ses connaissances des curateurs, commissaires d'exposition et critiques d'art en terme de parcours et de positionnement
Prendre position dans les débats qui animent le champ de l'art contemporain
- ▶ **Contenu** Des enseignants ou un groupe d'étudiants choisissent une exposition, la présentent par le biais de documentations écrites et photographiées (images de l'exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique etc.). S'ensuivent des discussions entre les différentes personnes présentes dans la salle. Afin que chacun puisse participer à ces échanges, il est nécessaire de se documenter sur l'exposition commentée mais surtout de poursuivre ces réflexions en documentant le carnet de note.
- ▶ **Méthode** La présentation d'une exposition en cours et la discussion sont initiées par un ou plusieurs enseignants, ou par un groupe d'étudiants. S'en suit un temps d'échanges et de débats avec l'ensemble des étudiants et des enseignants présents, liés à l'actualité de l'art, aux parti-pris curatoriaux, scénographiques ou historiographiques...
- ▶ **Évaluation** Présence obligatoire, participation active aux discussions.
Contrôle continu sur la connaissance et le regard critique porté à l'actualité de l'art, en dehors des Points Expos, que l'équipe pédagogique est amenée à évaluer dans le cadre d'enseignements théoriques, pratiques, des entretiens individuels ou au moment des bilans semestriels.
- ▶ **Bibliographie** Une bibliographie concernant l'exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L'art de l'exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^{ème} siècle », Paris, Editions du Regard, 1998
POINSOT Jean-Marc, « Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés », Dijon, Les Presses du Réel, 2008

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Club théâtre

- ▶ **Objectifs** Se familiariser avec plusieurs œuvres majeures dans l'histoire de la littérature et de l'art
Acquérir une méthode de lecture par « braconnage » c'est-à-dire non linéaire
Dresser un panorama du lien entre littérature et musique au début du XX^{ème} siècle.
- ▶ **Contenu** Sous l'intitulé « Club théâtre » (l'idée de club suppose un collectif à l'oeuvre : lecteur / acteur / metteur en scène / régie / décorateurs / compositeurs), ce cours proposera un panorama de la création dite « post dramatique » selon la terminologie de Hans-Ties Lehmann.
La question centrale de ce cours sera : qu'est-ce qu'un livret de théâtre ? Qu'est-ce qui se passe quand on lit les dialogues d'une pièce de théâtre écrite par un auteur ? Peut-on lire ça comme un roman ou un recueil de poésie ? Est-ce de la littérature ? Ou faut-il avoir assisté à une représentation qui a mis en scène ce texte pour pouvoir l'apprécier ?
À partir d'Hamlet de Shakespeare qui propose une éthique et une esthétique du théâtre, nous explorerons quelques textes contemporains écrits pour le théâtre de Bernard Marie Koltès à Rodrigo Garcia et Arrabal en passant par Sarah Kane, Edward Bond, Heiner Müller et Olivier Cadiot.
- ▶ **Méthode** Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.
- ▶ **Évaluation** Participation active et assidue aux cours magistraux.
- ▶ **Bibliographie** ARRABAL Fernando, « Lettre d'Amour suivie de Claudel et Kafka », Arles, Actes Sud-Papier, 2014
ARTAUD Antonin, « Le théâtre et son double », Paris, Folio Essai, 1985
BADIOU Alain, « Rhapsodie pour le Théâtre », Paris, PUF perspectives critiques, 2014
BRECHET Bertold, « Organon pour le théâtre », Paris, Arche Éditions, 1978
BRECHET Bertold, « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », Paris, L'Arche, 1983
CADIOT Olivier, « Un mage en été », Paris, POL, 2010
CENDRES Rodrigo Garcia, « 1986-1999 », Belançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011
FEYDEAU Georges, « Un fil à la patte », Paris, Folio Théâtre, 2013
KANE Sarah Kane, « Purifiés », Paris, L'Arche, 1999
KOLTES Bernard Marie, « Roberto Zucco », Paris, Éditions de Minuit, 1990
LEHMANN Hans-ties, « Le Théâtre postdramatique », Paris, L'Arche, 2002
SHAKESPEARE William, « Hamlet », édition bilingue, Paris, Garnier Flammarion, 1999
STANISLAVSKI Constantin, « La formation de l'acteur », Paris, Payot, 2001

PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Objectifs A partir à la fois des notions et des idées, des théories et des approches singulières qui seront abordés durant l'année, les étudiants seront amenés à se forger des outils, s'approprier des références au regard de leur propre démarche plastique et théorique.

► Contenu Nous aborderons cette année la question du monde, de ce que peut vouloir dire un monde, être au monde ou être du monde, en l'appréhendant dans sa dimension artistique (du point de vue de l'art, de ses définitions, de ses catégories comme de l'œuvre elle-même). Imbriquées en elle, nous verrons alors comment surgissent alors des problématiques transversales, comme celles de la communauté, de la société, de la ville, ainsi que celle du paysage, en effet tout ce qui relève ou participe de ce mouvement mondain des liens qui font lieu. Nous verrons également comment il n'y a de monde que représenté ou que figuré à travers toutes les représentations, mythes ou autres récits qui en disent la naissance, l'appartenance comme la cohérence. Nous verrons de plus que ce qui constitue un monde dans le nouage ou l'articulation de toutes les relations complexes et mouvantes qui le caractérisent, touchent en premier lieu à sa cohérence interne, c'est à dire à l'équilibre, fût-il perpétuellement mouvant et instable, de sa structure et, en elles ou à travers elles, de toutes les strates (politiques, sociales, culturelles, juridiques, économiques, esthétiques, etc.) qui le spécifient ou le figurent en propre. L'hypothèse ici présentée consistera dès lors à se demander si ce qui détermine le plus proprement aujourd'hui un "oeuvre d'art" ne touche pas ou ne participe pas à cette cohérence interne et transversale qui constitue précisément le liant ou le ciment d'un monde ? Et ainsi de voir, si à sa manière chaque oeuvre ou chaque forme, rejouant à chaque fois l'art tout entier et tout à neuf (déjouant ainsi toute idée d'un possible progrès en art...), ne constitue pas elle-même, fût-ce dans l'économie restreinte de son propre horizon, un monde à part entière ?

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.

► Évaluation Évaluation en S9 sous forme d'entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour d'une problématique abordée dans un des deux cours pour tous (littérature / philosophie).

► Bibliographie ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
 BATAILLE Georges, « Théorie de la religion », Paris, Gallimard, 1973
 BORREIL Jean, « La raison nomade », Paris, Payot et Rivages, 1993
 DELEUZE Gilles et GUATTARI Felix, « Capitalisme et Schizophrénie: Tome 2, Mille Plateaux », Paris, Editions de Minuit, 1980
 GOODMAN Nelson, « Manières de faire des mondes », Paris, Gallimard, 2006
 GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
 HEIDEGGER Martin, « Être et Temps », Gallimard, 1982
 NANCY Jean-Luc, « Le sens du monde », Paris, Galilée, 1993
 NANCY Jean-Luc, « Les Muses », Paris, Galilée, 1994
 NANCY Jean-Luc, « Nancytrop(es) » – pensées greffées, mêlées, mixées par Louise Déry, Georges Leroux et Ginette Michaud, livre hors-commerce réalisé par la Galerie de l'Université du Québec à Montréal à l'occasion de l'exposition « Trop. – Jean-Luc Nancy avec Rodolphe Burger et François Martin », Montréal, octobre-novembre 2005
 PATOCKA Jan, « Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire », Paris, Verdier 2007
 STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996

RÉALITÉS DE L'ART

Émilie BROUT & Maxime MARION, Odile PLASSARD, Marion ROBIN
 (et intervenants)

► Objectifs Réfléchir aux modalités d'inscription dans une économie active. Compléter son projet professionnel par le suivi d'autres cursus universitaires. S'informer, penser, choisir et construire sa propre méthode d'investigation.

► Contenu Rencontres et témoignages d'expériences avec des acteurs du monde de l'art (production, diffusion, juridiction) afin d'aborder les principaux champs qu'un jeune artiste pourra être amené à côtoyer durant son parcours professionnel. Pour se faire, les invités viendront parler de leur propre parcours, de leur métier et de ce qui les a amené à faire des choix. Ils pourront apporter également les outils et les informations nécessaires au développement des projets à venir.

► Méthode Rencontres avec des intervenants spécialisés. Démarches mobiles et collectives à la rencontre de structures associatives de la région.

► Évaluation Présence participative à toutes les tables rondes. Écrits croisés : un étudiant écrit sur le travail d'un autre étudiant.

► Bibliographie Des bibliographies spécifiques et adresses de sites internet seront données lors de chacune des séances.

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

► **Objectifs**
Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.
Familiariser les étudiants avec les multiples champs disciplinaires qui constituent les sciences humaines et sociales.

► **Contenu**
Artistes, écrivains, philosophes, chorégraphes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposées pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :
 - Dans le prolongement d'invitations faites l'an dernier, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg continueront d'être discutés par des intervenants d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiants à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques.
 - Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.
 - Des invitations régulières de cinéastes contemporains venant parler de la fabrication d'un film permettront d'appréhender par la rencontre les différentes approches dans la construction de films singuliers.
 - Depuis 2016, chaque année, un artiste inscrit dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiants. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du grand atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.

► **Méthode**
Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► **Évaluation**
Présence assidue et attentive.

PRÉSENTATION FORMELLE ET ORALE

Collège des professeurs

► **Objectifs**
Mesurer et analyser le parcours engagé par chaque étudiant. Son projet plastique doit être clairement défini et pleinement développé, et l'étudiant doit être en mesure de déployer par sa présentation l'ensemble de ses aspects tout en l'inscrivant avec précision dans le contexte artistique qui lui est propre.

► **Contenu**
Présentation des réalisations plastiques, de la recherche personnelle, des dossiers de recherches et de l'avancée du mémoire en vue du DNSEP.

► **Méthode**
Un entretien oral avec un collège de professeurs, autour d'une présentation du projet plastique et d'une mise en espace des travaux réalisés au cours du semestre.

► **Évaluation**
Évaluation collégiale à la fin du semestre, afin de déterminer le niveau de maturation du projet plastique de chaque étudiant. Les critères pris en compte seront la qualité de la présentation formelle et critique du projet par l'étudiant, son élaboration et le processus de la recherche mise en œuvre, la capacité de l'étudiant à positionner et à contextualiser son travail à travers l'ensemble de ses références, ainsi que la qualité des productions. Il s'agit des critères de l'évaluation qui seront appliqués dans le cadre du DNSEP, afin de permettre au collège de professeurs de déterminer la capacité de l'étudiant à s'engager pleinement dans cette perspective.

MÉMOIRE

Professeurs référents

► Objectifs

L'écriture du mémoire s'élabore durant les trois premiers semestres de la phase projet. Il doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et du développement de l'autonomie de l'étudiant dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.

► Contenu

La méthodologie, l'ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l'étudiant en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l'occasion d'une appropriation critique de l'ensemble des outils mobilisés pour l'écriture d'un mémoire de Master. L'approche sera donc plus de l'ordre de l'heuristique, en ce sens qu'elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que la seule application d'une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d'une singularité, le mémoire ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l'art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant.

► Forme

L'étudiant pourra, s'il le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme du mémoire. Cela dans deux directions essentielles : - l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant se positionnant en auteur par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique - l'autre concerne la mise en forme visuelle de « l'objet-mémoire », si l'étudiant souhaite exploiter dans sa réalisation la maîtrise qu'il a acquise dans les domaines de la relation texte-image, de la réalisation d'un CD-Rom, d'une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique). Cependant toute confusion devra être évitée : le mémoire n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

► Suivi

En 4^{ème} année, dès le début du S7, un workshop mené avec un intervenant permet d'amorcer le travail de recherche et d'écriture, de concrétiser les intentions. À sa suite, chaque étudiant de 4^{ème} année se voit attribué deux enseignants référents, un théoricien et un plasticien, au regard des vœux formulés suite au workshop et du champ de recherche envisagé. L'étudiant présentera à ses référents les phases évolutives de ce travail, guidées par le calendrier de référence, et ce jusqu'à la réalisation formelle de celui-ci. Des rendez-vous individuels seront à entreprendre à cet effet. Cet accompagnement sera renforcé par des temps de travail collectif. Lors du S8, un temps spécifique sera consacré à la question de la mise en œuvre afin que la question de la forme soit posée conjointement à l'élaboration de l'écriture (workshop livre blanc). Ainsi, le premier semestre de la 5^{ème} année (S9) portera sur l'alliance de l'écriture et de la forme visée en vue du rendu définitif.

► Évaluation

Par les enseignants référents au vu de l'avancée du mémoire et selon le respect du calendrier proposé ci-après.
- S9 : la qualité du mémoire avec une attention particulière portée à l'alliance de l'écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d'évaluation du mémoire du jury de DNSEP (voir page 191)

► Calendrier de référence

Semestre 9

- Avant le 6 octobre 2017 : 1^{er} rendu d'écriture articulée à la bibliographie et à l'iconographie
- Jeudi 19 octobre 2017 : Objectif mémoire avec Cécile MONTEIRO-BRAZ
- Avant le 17 novembre 2017 : 2^{ème} rendu d'écriture avec un argumentaire développé pour chaque partie
- Avant le 15 décembre 2017 : Rendu de la totalité du texte du mémoire (bibliographie et iconographie incluses) pour validation par les référents
- Avant le 26 janvier 2018 : Rendu du prototype pour validation par les référents
- Avant le 9 février 2018 : Rendu définitif du mémoire mis en forme (4 exemplaires minimum / 7 au total qui doivent être remis avant le 2 mars 2018)

Semestre 10

- 12 et 13 mars 2018 : Soutenance blanche
- 2 et 3 mai 2018 : Soutenance du mémoire

MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET PLASTIQUE

Collège des professeurs

- ▶ **Objectifs**
Confronter et conforter l'assise méthodologique pour structurer le projet plastique et théorique et sa mise en forme en vue notamment du passage du DNSEP.
Consolider l'inscription du travail dans le champ multiple et ouvert de la création contemporaine.
Affiner le regard critique sur son propre travail par des temps d'analyse collective des tests d'accrochage.
- ▶ **Contenu**
La structuration du projet plastique et théorique de l'étudiant et sa mise en forme sont accompagnées par l'analyse, l'évaluation, le débat régulier avec les enseignants, les intervenants et entre étudiants.
- ▶ **Méthode**
Entretien individuel et suivi du travail en atelier par les professeurs de pratique et de culture générale et par les intervenants extérieurs.
Expérimentations de mises en espace donnant lieu à des échanges d'analyses critiques entre étudiants.
- ▶ **Évaluation**
Qualité de l'approche méthodologique dans la structuration des recherches plastiques.
Capacité à nourrir le projet plastique par les apports théoriques, et vice versa.
Justesse de l'analyse critique et pertinence de l'inscription culturelle.

ARC/LABO/PROGRAMME DE RECHERCHE (OPTIONNEL)

Professeurs responsables

Les étudiants peuvent choisir de participer à des ARC/Labo/Programme de recherche proposés
Présentation détaillée : ARC (pages 194 à 200), Labos (pages 202 à 212) et programmes de recherche (pages 220 à 226).

- ▶ **Objectifs et contenu**
Le choix des dispositifs est fait par l'étudiant pour lui permettre d'approfondir certains enjeux de son travail dans une confrontation collective aux idées et aux pratiques artistiques.
- ▶ **ARC**
ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.
- ▶ **Labos**
Labos : ces ateliers permettent de développer des projets et d'approfondir des aspects pratiques, techniques et théoriques allant avec l'utilisation de certains médiums.
- ▶ **Programmes de recherche**
Programmes de recherche : la recherche à l'ESACM associe étroitement enseignants, étudiants et chercheurs invités. Elle est plus particulièrement menée au travers de dispositifs pensés moins pour circonscrire des « objets » de recherche, que pour générer des « situations » de recherche, voyages et programmes de recherche en offrent des exemples.
- ▶ **Méthode et évaluation**
Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo/Programme de recherche (se référer aux présentations détaillées).

PRÉSENTATION DEVANT TRAVAUX

Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Sophie LAPALU

► Objectifs

Préciser, affiner et consolider le projet personnel par l'échange et les regards croisés.
S'exercer à l'oralité.

► Contenu

Cette présentation est envisagée comme un temps d'arrêt et de réflexion collective et critique sur la mise en forme du projet personnel. Conçue dans un esprit de liberté et de dialogue, elle vise à préciser et affiner les enjeux du projet, identifier les problèmes plastiques et théoriques et leurs interrelations mais aussi permettre de développer une distance critique pour mieux contextualiser le travail et en préciser le positionnement.

► Méthode

Un étudiant est invité à exposer l'état de ses travaux devant un groupe d'étudiants de 5^{ème} année et les enseignants présents.
Durée : une heure par étudiant environ.

► Évaluation

Présence active et qualité de l'apport critique aux séances collectives.

► Bibliographie

Bibliographie et références spécifiques sont données à chaque étudiant en fonction du champ de leur recherche personnelle.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) DE GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les épreuves du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) de grade Master :

- La soutenance du mémoire (20 minutes / 5 crédits)
- La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

Le jury est composé de cinq membres (dans le respect de la parité) :

- Quatre personnalités extérieures à l'École parmi lesquelles sera choisi le Président
- Un enseignant représentant de l'École.

La soutenance du mémoire se déroule devant un jury composé de :

- Un représentant de l'École
- Une des quatre personnalités qualifiées.

Un des deux membres de ce jury de mémoire doit être docteur.

La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l'ensemble du jury.

Le candidat présente son mémoire aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions.

Le jury fait un rapport sur chaque mémoire et soutenance qui est remis au Président du jury. Les crédits du mémoire (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l'ensemble des épreuves.

Les mémoires devront être rendues suffisamment à l'avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de mémoire et de soutenance sont fixées par le coordinateur de l'année, le responsable général des études et le directeur.

Les critères d'évaluation du mémoire sont les suivants :

- Qualité de présentation formelle et critique du mémoire (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
- Origine et évolution du projet (capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
- Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
- Qualités rédactionnelles et formelles du mémoire (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) DE GRADE MASTER

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, proposés par la direction et le coordinateur) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant.

Ce travail d'installation du projet requiert une grande attention et une anticipation des moyens à mettre en œuvre et des besoins en matériel et en outillage. À ce titre, chaque étudiant aura l'assistance d'un (ou de plusieurs selon les cas) étudiants de 1^{ère} année pour aider à la mise en forme de l'installation.

L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.

Le jury se retire ensuite pour délibérer.

Le dossier pédagogique de l'étudiant peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.

Les résultats sont donnés, selon le choix du président de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

Les critères d'évaluation du travail plastique sont les suivants :

- Présentation formelle et critique du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production

Les étudiants de 5^{ème} année sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignants référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

Assistanat

Les étudiants diplômables sont aidés par des 1^{ères} années qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il a besoin de plusieurs assistants.

ARC « GESTE »

Christophe FIAT, Rémy HÉRITIER, chercheur associé (et intervenants)
Workshop avec Mathieu LARNAUDIE, écrivain en résidence à l'ESACM

S4, S5, S6, S7, S8, S9

- ▶ **Semestres** Appréhender la question du geste dans ses formes multiples.
Ouvrir le champ de savoir à d'autres espaces de création qui mettent en jeu le corps.
- ▶ **Objectifs** Mettre en place des outils de travail à travers l'écriture, la danse et la performance qui dialoguent entre eux et avec les formes plastiques.
- ▶ **Contenu** Depuis peu, quelques années, certaines pièces d'artistes sont rangées sous la catégorie, « œuvres immatérielles ». L'immatériel désigne l'art de la performance. Elles sont des traces (objets ou captations vidéos) ou des protocoles de travail (partitions) qui ont permis l'élaboration de la performance in situ, faite à une date donnée, dans un lieu précis.
Nous entendons par Geste, ce qui motive la création de telles œuvres. Dans la culture médiévale, le geste désignait une action héroïque c'est-à-dire une action digne d'être racontée dans un récit le plus souvent oral. Se questionner sur le geste aujourd'hui, c'est poser l'hypothèse d'un récit dont la forme passerait par des œuvres mêlant les arts de la scène (danse, théâtre, musique...) et la littérature (poésie et poésie sonore, roman, nouvelles). Un récit dont l'étudiant serait le narrateur-auteur et l'acteur de sa propre histoire.
Dans cet ARC, les étudiants sont sensibilisés à la dramaturgie, aux questions de la mise en scène et à l'art de l'interprétation.
- ▶ **Méthode** Rendez-vous avec les enseignants de l'ARC.
Workshop avec Mathieu Larnaudie.
Temps de travail et rencontres avec des intervenants extérieurs.
Cycle de conférences sur la danse contemporaine proposé par Rémy Héritier.
- ▶ **Évaluation** Investissement, présence, qualité et pertinence des réalisations.
- ▶ **Bibliographie** Les références bibliographiques seront données par les différents intervenants, au fur et à mesure de l'année. Il est toutefois conseiller de lire les ouvrages de Mathieu Larnaudie qui sont à la bibliothèque.

WORKSHOP AVEC MATHIEU LARNAUDIE / EMPOIGNER LE MONDE

L'écrit n'est pas le seul matériau de l'écriture. Que ce soit dans le roman, dans la poésie, ou dans ce que l'on nomme aujourd'hui « narrative non-fiction », la littérature, comme une tête chercheuse, va souvent glaner sa matière première à travers le vaste réseau des signes qui nous irriguent et constituent notre monde.

En intégrant des images, des documents, des énoncés déjà existants qu'elle incorpore et ré-agence, elle circule entre ces flux de signes afin de nous les faire entendre autrement et de créer du sens : un sens nouveau, singulier, détaché des doxas, des propagandes et des perceptions atrophierées. Nous interrogerons ensemble, à partir des pratiques des étudiants et du rapport à l'écriture que celles-ci convoquent, la façon dont les signes voyagent, ou dont nous voyageons parmi les signes. Nous questionnerons ainsi ce qui, dans l'écriture, s'inspire d'expériences venues du champ de l'art, et ce qui, en retour, dans certaines formes d'art, fait écriture.

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LA DANSE CONTEMPORAINE

Un panorama de la danse contemporaine aujourd'hui est proposé par Rémy Héritier au travers de cinq interventions qui sont pensés comme autant de directions à creuser : une histoire culturelle de la danse (1870-1945) ; partition, notation, archive et remontage ; la danse de tradition : la bournée auvergnate ; le musée de la danse ; la danse contemporaine comme pratique de recherche.

ARC « SCIENCES SANS NOM » (À LA RECHERCHE DU TEMPS PRÉSENT)

Michel GAILLOT, Michèle MARTEL, Odile PLASSARD
avec la collaboration de J. Emil SENNEWALD

► Semestres S5, S6, S7, S8, S9 (12 étudiants)

► Objectifs Aborder certaines strates de l'art (et de la vie) et ce qui, dans des facettes parfois oblitérées de l'histoire, marque le présent et l'éclaire.
Questionner l'histoire des pratiques artistiques liées à une certaine idée de la nature et de l'esprit mais également les utopies sociales et individuelles qui lui sont liées, tout comme les recherches d'un mode de vie alternatif, de mouvements d'intériorisation et de retraite.

► Contenu Sciences sans Nom, à la manière d'une boule qui roule et par l'effet d'une énergie et d'un mouvement collectif qui lui est propre, part à la rencontre de communautés utopiques, d'écrivains, d'artistes, de savants, de mystiques qui ont aussi bien vécu au XII^{ème}, XIII^{ème} qu'au XVIII^{ème}, XIX^{ème} ou XXI^{ème} siècle. Il s'agissait au départ d'aller sur les traces de Joseph Beuys afin de mieux saisir la genèse intellectuelle et sensible d'un engagement artistique et politique hors du commun mais aussi d'aborder toutes les questions que cela peut poser dans notre présent même : aller sur les traces de notre propre culture et la réfléchir dans ses pans les plus oubliés. Trois lignes thématiques sont apparues au cours de ces pérégrinations : la place de l'art aujourd'hui, celle du vivre ensemble et la question de la spiritualité. Elles sous-tendent, dans leur tours et détours, nos interrogations, nos recherches et nos déplacements. L'utopie reste la ligne de force de notre fonctionnement et de notre réflexion. D'autres fils conducteurs pourraient apparaître et s'ajouter, toujours en mouvement, aux précédents.
Cette année et pour ce 1^{er} semestre, Sciences sans Nom prévoit deux déplacements. Le premier s'intéressera aux grottes préhistoriques ainsi qu'à l'intervention par le trait et la couleur de nos lointains ancêtres humains, inventeurs de formes. Dans un tout autre registre mais non sans lien, le second déplacement prévoit un retrait de quelques jours au couvent de La Tourette, construit par Le Corbusier : temps d'isolement et temps de travail en groupe permettront - entre autres - d'explorer et d'approfondir la question de la traversée du spirituel par l'art et les artistes du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle. Les participants choisiront ensembles et plus tard, l'objet du troisième déplacement.
Dès la rentrée, afin de mieux accueillir les nouveaux arrivants et faire le point, nous prévoyons avant toute chose, de réaliser une complète restitution des deux années de recherche, de voyages et de pérégrinations de Sciences sans Nom.

► Méthode Trois séjours courts à l'extérieur de l'école en week-end ou en semaine.
Rendez-vous mensuels pour la préparation des déplacements : leçons, débats, organisation.
Interventions extérieures.
Restitution des recherches.

► Évaluation Investissement dans l'invention et l'organisation du projet.
Qualité des recherches et de la réflexion.
Qualité de l'engagement.

► Bibliographie BARTHES, Roland, « Comment vivre ensemble ? : cours et séminaires au Collège de France (1976-1977) », Paris, Seuil, 2002, disponible sur roland-barthes.org [en ligne]
BOUCHERON Patrick (dir), « Histoire Mondiale de la France », Paris, Le Seuil, 2017
DAUMAL René, « Le Mont Analogue. Roman d'aventures alpines, non euclidiennes et symboliquement authentiques », Paris, Gallimard, 1981
DAUMAL René, « La Grande Beauverie », Paris, Gallimard, 1986
DE LIBERA Alain, « La mystique Rhénane », Paris, Seuil, collection Points sagesse, 1973
HAKI Hans Thomas, « Eranos : An Alternative Intellectual History of the Twentieth Century », Sheffield (UK), 2013.
LAMARCHE-VADEL Bernard, « Joseph Beuys : is it about a bicycle ? », Paris, Marval / GalerieBeaubourg, Verone, Sarenco-Strazzer, 1985.
LEROY- GOURHAN André, DELLUC Brigitte, « Préhistoire de l'art occidental », Paris, Citadelles&Mazenod, 1995
NOSCHIS Kaj, « Monte Verita, Ascona et le génie des lieux », Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011
« The Spiritual in Art : Abstract Painting 1890 – 1985 », Los Angeles, Los Angeles County Museum and Abbeville Press, 1986
SZEEMANN Harald, « La vérité à plusieurs mamelles », in Ecrire les expositions, Bruxelles, la lettre volée, 1996

Des éléments bibliographiques complémentaires seront communiqués durant les rencontres.

ARC « PAYSAGE »

Roland COGNET, Jan KOPP, Sophie LAPALU
Intervenant : Bruno SILVA

TRAVAIL IN SITU À PORTO (PORTUGAL), DU 4 AU 10 NOVEMBRE 2017

« Le parti-pris de l'expérience »

► **Semestres** S5, S7, S9
Sélection sur pré-dossier suite à une réunion de présentation de l'ARC.

► **Objectifs** Pour la phase programme : L'objectif pédagogique est tout d'abord d'amener l'étudiant à engager un travail de recherche très investi dans un ou plusieurs espaces extérieurs, en dehors de l'école, dans des paysages naturels ou urbains, de s'y confronter physiquement et aussi d'approfondir sa culture sur les questions liées aux différents sites investis. Il devra réaliser un projet, dans un esprit d'expérimentation.

Pour la phase projet : L'étudiant de 4^{ème} année qui intègre la semaine de workshop poursuit et intensifie les axes émergeant de son propre projet, et renforce sa connaissance et son expérimentation de la question de l'espace du paysage dans toute sa diversité. En 5^{ème} année, l'accent est porté sur la méthodologie du travail et l'adaptation de l'étudiant aux réalités d'un contexte. L'objectif est de permettre à ce nouveau projet de trouver toute sa place et sa légitimité dans le prolongement ou l'affirmation du travail de l'étudiant, et de participer à la préparation de son DNSEP.

► **Contenu** L'ARC Paysage, qui se déroule sous la forme d'un workshop à l'extérieur de l'école, est proposé aux étudiants des phases programme et projet. Un lieu est choisi (site naturel, ville, zone périurbaine, lieu public...) pour la réalisation de ce workshop. Une réunion de présentation se déroule dans l'amphi et un pré-dossier est demandé pour sélectionner les étudiants. La participation aux conférences, rencontres, débats proposés dans le cadre de l'ARC Paysage est obligatoire pour tous ceux qui s'y inscrivent.
Le travail réalisé dans l'ARC Paysage doit permettre à l'étudiant d'engager ou de poursuivre une réflexion et des expérimentations plastiques, de les confronter à l'espace physique et à la réalisation in situ.

► **Méthode** 1 semaine de workshop in situ à l'extérieur de l'école.
Des conférences, rencontres, débats sont proposés en lien avec les problématiques soulevées par l'ARC Paysage (enjeux du travail de recherche dans l'espace du paysage, espace public / privé, questions propres au contexte dans lequel le workshop se déroule...).

► **Évaluation** L'évaluation du travail et de l'engagement de l'étudiant se fera pendant la semaine de workshop et à l'occasion du bilan du semestre concerné. Elle portera sur son investissement dans toutes les phases du projet, sur la justesse des moyens utilisés, autant que sur sa « débrouillardise » ainsi que la qualité plastique des réalisations.

- **Bibliographie**
- ARDENNE Paul, « Un Art contextuel, création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation », Paris, Flammarion, 2002
 - ARDENNE Paul, BEAUSSE Pascal, GOUMARRE Laurent, « Pratiques contemporaines, L'art comme expérience », Paris, éd. Dis Voir, 1999
 - BAQUÉ Dominique, « Histoire d'ailleurs, artistes et penseurs de l'itinérance », Paris, éd. du Regard, 2006
 - BESSE Jean-Marc, « Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2000
 - « Bruce Nauman », catalogue d'exposition, Paris, Centre Georges Pompidou, 1997
 - CAUQUELIN Anne, « L'invention du paysage », Paris, Plon, 1989
 - CAUQUELIN Anne, « Le site et le paysage », Paris, PUF Collection Quadrige, 2002
 - CLEMENT Gilles, « Traité succinct de l'art involontaire », Paris, Sens et Tonka, 1997
 - « Les Commensaux, quand l'art se fait circonstances », catalogue d'exposition, Montréal, éd. Skol, 2001
 - COVERLEY Merlin, « Psychogéographie ! Poétique de l'exploration urbaine », Lyon, les moutons électriques éditeurs, 2006
 - CROS Caroline, LE BON Laurent, KAEPPELIN Olivier, « L'art à ciel ouvert : commandes publiques en France 1983-2007 », Paris, Flammarion, 2008
 - DAVILA Thierry, « Marcher, créer : Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XX^e siècle », Paris, éd. du Regard, 2002
 - DE MEREDIEU Florence, DUGUET Anne-Marie, CAUQUELIN Anne, WEISSBERG Jean-Louis, « Paysages virtuels », Paris, éditions Dis-Voir, 1988
 - DEWEY John, « L'Art comme expérience » (1934), trad. J. P. Cometti, Paris, Gallimard, 2005
 - « Dennis Oppenheim: Galloping through the West », Reno, Nevada Museum of Art, 2003
 - « Fischli and Weiss : Fleurs et questions », catalogue d'exposition, Paris, Paris musées, 2007
 - « Francis Alÿs », Londres, Phaidon Press Ltd, 2007
 - FORMIS Barbara (sous la dir.), « Gestes à l'œuvre », Saint Vincent de Mercuze, De l'incidence éditeur / ESBACO, 2008
 - GARRAUD Colette, « L'artiste contemporain et la nature : Parcs et paysages européens », Malakoff, Hazan, 2007
 - « Gordon Matta-Clark : you are the measure », NY/Londres, Whitney Museum of American Art/Yale University Press, 2007
 - LEE Pamela M., « Object to be destroyed : the work of Gordon Matta-Clark », Cambridge, MIT press, 2001
 - LOUBIER Patrice, « Par Hasard et en passant. Sur quelques œuvres rencontrées en marchant », Esse, arts+opinions n°55, « Dérives II », 2005, pp. 26-31
 - NANCY Jean-Luc, « Corps de/dans la ville », conférence à l'Université de Toulouse, 2008 [sur Internet]
 - ROGER Alain, « Court traité du paysage », Paris, Gallimard, 1997
 - SIMMEL Georg, « Les Grandes villes et la vie de l'esprit » (1903), suivi de « Sociologie des sens » (1908), trad. J.-L. Viillard-Baron, Paris, Payot, 1989
 - SPECTOR Nancy, « Felix Gonzalez-Torres », NY, Guggenheim Museum, 2007
 - TIBERGHien Gilles A., « Notes sur la nature, la cabane et quelques autres choses », Strasbourg, Ed. de l'École supérieure des arts décoratifs, collection CONFER, 2000
 - TIBERGHien Gilles A., « Nature, art, paysage », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2001
 - « Transfert, Art dans l'espace urbain », catalogue d'exposition, Biennale, Transfert, 2000
 - Catalogues : Dia Art Foundation, Documenta Kassel 16/06-23/09 2007

Une bibliographie complémentaire liée au contexte spécifique dans lequel le workshop va se dérouler sera donnée aux étudiants en début de semestre.

ARC « PAYSAGE »

Roland COGNET, Jan KOPP
et intervenant

► Semestre S4

► Objectifs L'objectif de cette semaine de workshop est d'amener l'étudiant à comprendre l'espace du paysage dans sa diversité pour une expérimentation physique et un travail in situ, lui permettant d'acquérir une culture liée à ces questions du paysage, de prolonger et d'enrichir sa recherche personnelle.

► Contenu Expérimenter l'espace avec un projet réalisé in situ, prendre conscience des enjeux et des contraintes liés à cet exercice ; prendre en charge la réalisation avec les moyens donnés ; documenter le travail par l'écrit, la photo, la vidéo, le son.
Les places pour ce workshop étant limitées, il convient d'être motivé et de présenter un pré-projet.

► Méthode L'ARC Paysage au semestre 4 se déroule sous la forme d'un workshop à l'extérieur de l'école. Pour participer à cet ARC, un pré-dossier est demandé à la suite d'une réunion de présentation du workshop. Les enseignants qui encadrent le projet sélectionneront les dossiers sur des critères de pertinence et de qualité de projet.

► Évaluation L'évaluation portera sur l'investissement de l'étudiant, la justesse des moyens utilisés, la débrouillardise ainsi que sur la qualité des réalisations.

► Bibliographie AUZANNEAU Vincent, « Introduction à la notion de paysage », Bordeaux, École d'architecture de Bordeaux, 1992
BAQUÉ Dominique, « Identification d'une ville », Paris, Regard, 2006
TIBERGHEN Gilles A., « Land Art », Paris, Dominique Carré, 1994
TIBERGHEN Gilles A., « Nature, art, paysage », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2001



Matthieu Dussol (étudiant-chercheur, 2^{me} année)
« Hans »
2017

LABO « EMPREINTER / TRANSFÉRER »

Cécile MONTEIRO-BRAZ

- ▶ Semestre S4 (8 étudiants).
- ▶ Objectifs Au moyen de l'impression, permettre à l'étudiant de mettre en œuvre avec méthodologie une création tirée en plusieurs couleurs et à plusieurs exemplaires. Favoriser la mise en œuvre de techniques mixtes en établissant des passerelles avec d'autres médiums abordés par l'étudiant notamment le dessin, la peinture, la photographie, le jet d'encre, etc. Éveiller la curiosité de l'étudiant à la pratique et aux enjeux du multiple.
- ▶ Contenu
 - Approche théorique :
 - définition de l'œuvre imprimée originale moderne et contemporaine,
 - état des lieux sur les différentes techniques d'impression utilisées dans les ateliers contemporains,
 - définition du métier d'éditeur imprimeur dans le cadre d'un atelier de création originale ; mise en évidence de la grande diversité des moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chaque projet d'artiste ainsi que de la notion d'expérimentation nécessaire à une création mêlant savoir-faire et innovation,
 - présentation d'œuvres originales contemporaines pour caractériser la spécificité de chacune des techniques et permettre à l'étudiant d'identifier seul la nature d'œuvres imprimées.
 - Apprentissage pratique :
 - préparation et création de la matrice, apprentissage et détournement des outils propres à chacune des techniques abordées, mise en œuvre des impressions sur presse,
 - « du bon usage des encres d'imprimerie » : atelier de couleurs et de composition des teintes,
 - familiarisation avec les différents papiers et supports.
- ▶ Méthode Initiation théorique et pratique en atelier aux techniques de création originale imprimée. Suivi des étudiants dans leur apprentissage technique et leurs réalisations plastiques liées au sujet donné.
- ▶ Évaluation Compréhension et réponse au sujet donné. Capacité de l'étudiant à s'approprier et à singulariser des savoir-faire. Qualité plastique et justesse des impressions ; pertinence des présentations (orales et formelles) lors du bilan. Curiosité et participation à la vie de l'atelier.

- ▶ Bibliographie/ Webographie COX Paul, « Cox codex », Paris, Seuil, 2004
WYE Deborah, « Artist and prints : masterworks from the Museum of Modern Art », New-York, Moma, 2005
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris/Chatou : www.cneai.com
Centre international estampe et livre, Villeurbanne : www.urdla.com
Centre de la gravure et de l'image imprimée, La Louvière : www.centredegravure.be
Galerie de multiples, Paris : www.galeriedemultiples.com
Pace Prints, New-York : www.paceprints.com
Brooke Alexander, New-York : www.baeditions.com

LABO « PUBLICO »

Cécile MONTEIRO-BRAZ (et intervenants)

- ▶ Semestres S5, S6 (10 étudiants), S7, S8, S9
Les étudiants de la phase projet n'ayant pas suivi Publico en phase programme doivent obligatoirement assister au cours théorique collégial prévu en S5 et éventuellement faire les exercices proposés pour assoir les enjeux du labo.
- ▶ Objectifs Permettre à l'étudiant de s'approprier l'ensemble des outils en vue d'une pratique éditoriale pertinente et a priori imprimée. Développer avec lui des méthodes de travail adaptées. Le rendre autonome dans ses réalisations. Favoriser l'appropriation et le détournement de l'ensemble des moyens permettant la multiplicité.
Permettre la mise en place et le développement d'une réflexion critique autour des questions concernant la publication au sens large, sa mise en forme et son statut.
- ▶ Contenu Approche théorique de l'histoire du livre et enseignement pratique des gestes et des outils nécessaires à la conception et à la réalisation d'une publication unique ou à plusieurs exemplaires (notamment via les techniques d'impression traditionnelle, les techniques de reproduction mécanique et/ou les technologies numériques). Présentation d'ouvrages qui reflètent de différentes approches éditoriales et caractérisent des pratiques tant classiques, modernes que contemporaines. Toutefois, le livre d'artiste en tant que médium et œuvre autonome ainsi que ses modes de production et de diffusion étant au cœur des préoccupations du labo, des artistes seront invités durant l'année ; ces rencontres permettront aux étudiants de mesurer l'engagement et la place particulière de cette pratique dans le champ de l'art. Une attention forte sera marquée quant à l'indissociable relation entre un contenu et une forme ; les notions d'édition à tirage limité, d'édition à variation et d'édition ouverte seront abordées en regard des différents dispositifs de présentation envisageables selon le statut des réalisations.
- ▶ Méthode En 3^{ème} année : Enseignement théorique et pratique en atelier en lien avec les exercices proposés. Rendez-vous collectifs et entretiens individuels.
En 4^{ème} et 5^{ème} années : Entretiens individuels sur rendez-vous uniquement. Suivi de l'étudiant dans sa recherche et sa réflexion inscrite au sein du projet.
- ▶ Évaluation En 3^{ème} année (appréciation en S5 / évaluation en S6) : Présence aux rendez-vous collectifs. Compréhension des exercices, qualité des réalisations et des mises en forme. Curiosité et inventivité de l'étudiant. Pertinence des présentations (orales et formelles) au bilan.
En 4^{ème} et 5^{ème} années (appréciation en S7 / évaluation en S8 et S9) : Qualité des publications. Capacité de l'étudiant à mettre en œuvre une production inscrite au cœur de son projet personnel. Pertinence de son analyse et de sa réflexion critique. Pertinence des présentations (orales et formelles) au bilan et des dispositifs d'adresse choisis en vue du diplôme.
- ▶ Bibliographie/ Webographie BROGOWSKI Leszek, « Éditer l'art », Chatou, Les éditions de la transparence, 2010
KLANTEN Robert, HELLIGE Hendrik, « Impressive », Berlin, Gestalten, 2010
MOEGLIN-DELACROIX Anne, « Esthétique du livre d'artiste 1960-1980 », Paris, Le mot et le reste & BNF, 2012
MOEGLIN-DELACROIX Anne, « Le Livre d'artiste », Marseille, Le Mot et Le Reste, 2006
MOEGLIN-DELACROIX Anne, « Le pas et la page, approches de la nature dans le livre d'artiste », Digne-Les-Bains, Musée Gassendi, 2014
PEYRE Yves, « Peinture et poésie : le dialogue par le livre 1874-1999 », Paris, Gallimard, 2006
RUSCHA Ed, « Huit textes – Vingt-trois entretiens /1965 – 2009 », Zurich, JRP/ Ringier, 2011
WYE Deborah, « Artist and prints », New-York, Moma, 2005
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris et Chatou : www.cneai.com
Centre des livres d'artistes, Saint-Yrieix-la-Perche : www.cdla.info
Cabinet du livre d'artiste, Université de Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/cabinet-livre-artiste
Centre international estampe et livre, Villeurbanne : www.urdla.com
Librairie Florence Loewy, Paris : www.florencecloewy.com
Printed Matter : <https://printedmatter.org>

LABO « DOCUMENTAIRES »

Régine CIOTTEAU (et intervenants)

► Semestres S4, S5, S6, S7, S9

► Objectifs En phase programme (S4, S5) :

- S'initier à la question du documentaire et à la construction d'un scénario
- Amorcer un projet de documentaire : circonscription du sujet, récolte de matériaux par des recherches documentaires ou sur le terrain, approche des développements possibles d'un scénario...

En phase programme (S6) :

- Analyser des éléments récoltés et affiner son projet de scénario par un traitement original et personnel
- Réaliser un documentaire de 15 minutes à partir de prises de vue montage

En phase projet (S7, S8, S9) :

- Réalisation d'un film documentaire en lien avec la recherche personnelle.

► Contenu

Le Labo documentaire propose aux étudiants de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des parties pris possibles dans l'élaboration d'un projet de documentaire.

Depuis le début du XX^{ème} siècle, le scénario est en effet considéré à la fois comme forme narrative et comme système de pensée, et est utilisé et étudié de diverses manières par les cinéastes et les vidéastes. Quant aux films documentaires, ils posent la question de la réalité à saisir sur le vif : La caméra-vérité de Robert Flaherty dans « L'homme d'Aran » montre l'homme au travail, la caméra à l'épaule initiée par Pennebaker capte le débat politique, le film « Le mystère Picasso » de H.G. Clouzot nous fait participer au geste, à l'œuvre en train de se faire... Ces méthodes d'écriture de l'image conjuguées aux partis pris esthétiques et à des techniques adaptées fondent le documentaire. Hors, si le documentaire est toujours ancré dans le réel, il tend à s'en échapper, à créer ses propres dérives; car il est aussi création, œuvre, au même titre que la fiction. Certains documentaristes croisent plusieurs territoires qui engagent aussi bien le travail, l'œuvre d'art, le politique, la photographie, l'archive, les mouvements, autant de possibles visuels et d'hypothèses narratives que les étudiants seront invités à se saisir.

Outre la conduite des projets individuels des étudiants, le labo sera cette année l'occasion d'aborder collectivement les questions suivantes :

- le documentaire dans sa relation à l'archive avec l'intervention de Serge Bromberg, fondateur de Lobster films, collectionneur, restaurateur de films anciens qui évoquera notamment la recherche d'archives et le laboratoire de restauration d'images, du film inachevé et de sa reconstruction. Ce qui donnera l'occasion d'une conférence pour tous de Serge Bromberg, à partir de la diffusion de son film documentaire « L'enfer d'Henri Georges Clouzot ».
- le documentaire et l'identité dans le cadre d'un workshop avec la réalisatrice Régine Abadia qui mettra l'accent sur la croisée des chemins entre l'écriture documentaire et le témoignage, et présentera son dernier film documentaire : "Ni fille ni garçon" qui traite des intersexes. S'y raccroche le sigle LGBTQI (Lesbian, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersex).

► Méthode

Projections de documents filmiques en amphithéâtre et cours de scénario en atelier. Entretiens individuels et suivi des différents étapes du travail depuis la préparation du documentaire (recherche d'archives, enquête de terrain) à la réalisation du film (prises de vue, montage) en passant par l'écriture du scénario. Workshop et rencontre avec des intervenants extérieurs.

► Évaluation

En phase programme (S4) :

- Maîtriser la grammaire du film documentaire.
- Savoir rédiger une note d'intention
- Construire un plan de travail en dessin et sur le terrain.
- Être en capacité de faire des repérages minutieux photographiques et vidéographiques.

En phase programme (S5, S6) :

- Evaluer la faisabilité du projet.
- Savoir prendre des contacts et récolter des archives.
- Ecrire un développement et un traitement scénaristique.
- Concevoir le matériau sonore en relation avec l'image.

En phase projet (S7, S8, S9) :

- Tirer parti des éléments forts qui engagent documentaire et arts plastiques.
- Savoir tisser des liens avec son projet personnel.
- Savoir scénariser, mettre en scène et réaliser.
- Elaborer à partir des sons, des mots et de la musique, la partition du film.

► Bibliographie

Sur la question du documentaire :

- CHERWITZ Richard A., « Documentary film/video and social change: a rhetorical investigation of dissent », Ph.D. soutenu à l'Université du Texas à Austin, 2010
- GAUTHIER Guy, « Un siècle de documentaire français : des tourneurs de manivelle aux voltigeurs du multimédia », Paris, Armand Colin, 2010

HILL Annette, « Restyling factual TV: audiences, news, documentary and reality genres », Londres / NY, Routledge, 2007

LHOTELLIER Alexandre, « Action, praxéologie et autoformation », dans « Éducation permanente », pp. 233-242, 1995

NINEY François, « L'épreuve du réel à l'écran : essai sur le principe de réalité documentaire », Bruxelles, De Boeck Université, 2002

PILARD Philippe, « Frederick Wiseman, chroniqueur du monde occidental », Paris / Condé-sur-Noireau, édition du Cerf / Corlet, 2006

« Projections, les transports de l'image », Paris, Hazan-Le Fresnoy-AFAA, 1997

ZIZEK Slavoj, « Looking Awry : An Introduction to Jacques Lacan through Popular Culture », Cambridge, MIT Press, 1992

Sur la question du genre :

ALESSANDRIN Arnaud, « Genre ! : l'essentiel pour tout comprendre », Paris, Des ailes sur un tracteur, 2014

FAUSTO-STERLING Anne, « Les cinq sexes : pourquoi mâle et femelle ne suffisent pas », Paris, Payot & Rivages, 2013

« Au bazar du genre : féminin-masculin en Méditerranée », Catalogue d'exposition, Marseille, MUCEM, Paris, Textuel, 2013

GETSY David J., « Queer », coll. Documents of Contemporary Art, Londres, Whitechapel, MIT Press, 2016

LORD Catherine, MEYER Richard Meyer, « Art & queer culture », Londres, Phaidon, 2013

► Filmographie

ABADIA Régine, « Jenny Bel'Air, la diva des années Palace », 2010

BROMBERG Serge, « L'Enfer d'Henri Georges Clouzot », 2009

KOUNEN Jan, « Darshan - L'étreinte », 2003

LAHOOD Grant, « Intersexion », 2012

LIFSHITZ Sébastien, « Bambi », 2013

Mc MULLAN Chelsea, « Mes prairies mes amours », 2013

PUJANTELL Montse, « Gueriller@s », 2010

LABO « .art »

Emilie BROUT & Maxime MARION
et intervenants extérieurs

► Semestres	S5, S6, S7, S8, S9 (12 étudiants)
► Objectifs	<p>Aborder les problématiques des cultures et usages liés au digital et à internet en matière de création contemporaine et émergente.</p> <p>Découvrir des artistes œuvrant dans ces domaines et leurs travaux, lors des discussions collectives mais également lors d'un voyage à Berlin.</p> <p>Réaliser un ou plusieurs projet(s) personnel(s), après en avoir déterminé la forme ou le médium approprié (vidéo, dessin, net art, performance, installation, formes hybrides...).</p> <p>Expérimenter le display, l'accrochage et la diffusion de contenus dans un contexte toujours plus poreux entre univers physique et digital. Développer une réflexion critique autour des enjeux esthétiques, sociaux et politiques propres au numérique et à internet, du fait de la reconfiguration des outils de production et de distribution et de la dissémination du réseau dans toutes les strates de la société.</p>
► Contenu	<p>Nous pouvons considérer qu'aujourd'hui, toute personne et toute chose est d'une manière ou d'une autre connectée à internet (« L'art après internet » ou « Pas d'internet, pas d'art » pour reprendre les titres des ouvrages de Omar Kholeif et Mélanie Bühler). Nous chercherons donc à explorer ce qu'implique cette situation dans le domaine de l'art, même s'il ne s'agira pas nécessairement de produire une pièce « numérique » à proprement parler. Même les artistes qui n'utilisent pas le digital comme médium premier utilisent pour la plupart les technologies dans leur processus de production, diffusion et/ou vente (Photoshop, Wikipedia, Instagram, eBay, etc.). Il sera ainsi moins question de la technologie que des formes et des usages qui en découlent.</p> <p>Nous nous intéresserons notamment aux questions liées à l'appropriation (images amateur, statut de l'original et versionning, droit d'auteur...), aux aspects économiques, politiques et sociaux (réseaux/médias sociaux, webservices, communautés, espaces privé/public, darknets, obfuscation...) ou encore à la diffusion (liens entre internet et espace physique, économie de l'attention, auto-design, documentation en ligne, etc.).</p> <p>L'année sera également ponctuée par l'intervention d'un ou deux artistes, et d'un voyage thématique.</p>
► Méthode	Rendez-vous et suivi collectifs des travaux en lien avec les thématiques du labo, qu'il s'agisse de nouvelles productions ou de projets déjà en cours. Proposition de notions (principalement en phase programme) afin d'aiguiller la création de nouveaux projets. Présentations, débats et discussions autour d'œuvres et d'artistes, expérimentations d'accrochage, rencontres avec des intervenants, voyage.
► Évaluation	Engagement et participation à l'échange collectif. Pertinence des recherches et de l'analyse critique. Qualité des réalisations.
► Bibliographie / Webographie	<p>BUHLER Melanie (editor), « No Internet, No Art - A Lunch Bytes Anthology », Eindhoven, Onomatopee, 2015</p> <p>DIS, « Co-workers », Paris, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, 2015</p> <p>GOLDSMITH Kenneth, « Uncreative Writing », Columbia, Columbia University Press, 2011</p> <p>GROYS Boris, « En public – Poétique de l'auto-design », Paris, PUF, 2015</p> <p>GUNTHERT André, « L'Image partagée. La photographie numérique », Paris, Textuel, 2015</p> <p>KARDASHIAN Kim, « Kim Kardashian selfish », Rizzoli Usa, 2015</p> <p>KHOLEIF Omar (editor), « Electronic Superhighway. From Experiments in Art and Technology to Art After the Internet », London, Whitechapel Gallery, 2016</p> <p>KHOLEIF Omar (editor), « You Are Here. Art After the Internet », Manchester, Cornerhouse, 2015</p> <p>QUARANTA Domenico, « Beyond New Media Art », Brescia, LINK Editions, 2013</p> <p>SOULELLIS Paul, « The Printed Web #1, #2, #3 », NYC, Paul Soulellis, 2013</p> <p>http://web.archive.org</p> <p>http://collecttheworld.linkartcenter.eu</p> <p>http://rhizome.org</p>

LABO « PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE »

Serge LHERMITTE

► Semestres	S4/S5/S6 (8 étudiants maximum par semestre)
► Objectifs	<p>Appréhender la physicalité de l'image et les principes de la photographie en matière de développement et de tirage notamment : le rapport des hautes et basses lumières, l'harmonie et l'équilibre, les douceurs ou duretés en fonction des besoins de sens et/ou de plasticité de l'image.</p> <p>Les choix de papier, de marges et de formats sont aussi des critères de cette physicalité qui inscrit la photographie dans son image.</p> <p>Apprendre à manipuler les appareils argentiques 24x36 (S4).</p> <p>Découverte des outils de prise de vue moyens et grands formats et approfondissement des connaissances techniques pour accompagner l'émergence d'une recherche personnelle (S5/S6).</p>
► Contenu	<p>Ce Labo travaillera de manière conjointe l'ensemble de la chaîne photographique, de la prise de vue, au développement des films en passant par le tirage en chambre noire, afin de comprendre les articulations entre prises de vue et tirages.</p> <p>S4 : Après un temps dédié aux prises de vue à partir d'appareil 24x36 qui permettra d'étudier les notions de films et sensibilités, diaphragmes et profondeurs de champ, temps d'exposition, ... l'étudiant travaillera en labo pour le développement des films, la création de planches contact et de quelques tirages de lecture.</p> <p>S5 : En 3^e année, si l'étudiant a déjà suivi une initiation à la photographie argentique au S4, l'enjeu de ce labo porte sur la découverte d'outils de prise de vue moyens et grands formats ainsi que sur l'approfondissement des connaissances techniques et des expérimentations pour permettre une recherche de tirage de qualité et une appropriation du médium. Travail en chambre noire sur les notions de masquage, de grade (dureté ou douceur de l'image), de voile, etc... ainsi que sur les types de papiers.</p>
► Méthode	Initiation pratique et théorique sur le développement et le tirage argentique. Travail en chambre noire en petit effectif.
► Évaluation	<p>S4 : Participation et implication de l'étudiant. Expérimentation en lien avec les acquis techniques et respect des règles de sécurité.</p> <p>S5 : Participation et implication de l'étudiant, respect des règles de sécurité. Appropriation des outils, investissement dans une démarche personnelle, qualité des réalisations.</p>
► Webographie	www.galerie-photo.com/technique.html

LABO « DESIGN URBAIN »

Jan KOPP
Intervenant : Emmanuel LOUISGRAND (École Supérieure d'Art d'Annecy Agglomération)

► Semestres S5, S6, S7, S8, S9 (15 étudiants issus des écoles d'art de Clermont-Ferrand et d'Annecy)

► Objectifs En phase programme :
Aborder les méthodologies et attendus du design urbain
Expérimenter, documenter, analyser et comprendre
Se doter des références nécessaires et de la culture spécifique au projet
Participer à la réalisation des propositions en se confrontant aux questions techniques et d'usage qui se posent lorsqu'on travaille dans l'espace public.
En phase projet :
Comprendre et maîtriser les méthodologies et attendus du design urbain
Expérimenter, documenter, analyser et comprendre
Se doter des références nécessaires et de la culture spécifique au projet
Mettre en place des éléments de dialogue entre la recherche personnelle et le projet
Participer à la réalisation des propositions en se confrontant aux questions techniques et d'usage qui se posent lorsqu'on travaille dans l'espace public.

► Contenu Dans le cadre du projet de construction du quartier, la Ville de Clermont-Ferrand a confié le projet de design urbain de la nouvelle place « des beaux-arts » devant l'ESACM. Depuis l'écriture du cahier des charges, en passant par les études, la conception et la production, l'ESACM est en charge de proposer un ou des projets et de les réaliser ou de les faire réaliser. Afin d'avoir les compétences nécessaires, nous nous sommes rapprochés de l'École Supérieure d'Art d'Annecy Agglomération (ESAAA) qui possède une section de design d'espace. Le groupe d'une quinzaine d'étudiants des deux écoles, l'intervenant et l'enseignant formeront une équipe projet afin de mener à bien cette commande pour une inauguration de la place fin 2018 ou début 2019.

Les propositions retenues seront réalisées en interne ou externalisé suivant ses spécificités. Ce travail va permettre à l'école de pleinement participer au projet du quartier et plus directement, à celui de la place sur laquelle donnera la future entrée de l'ESACM. Celle-ci pourra ainsi devenir un véritable espace et outil pour les étudiants. Quant à l'école, elle sera ainsi prolongée d'un espace public.

► Méthode Se développant sur 2 années universitaires, le projet se déroulera en 6 workshops d'une semaine chacun - soit 3 workshops par an - sur le site de l'ESACM. Chaque workshop sera consacré à une étape du projet depuis l'analyse du terrain jusqu'à la finalisation en juin 2018. Pour l'année 2017-2018, il s'agira de réaliser les propositions élaborées l'année dernière et validées par les élus.

► Évaluation Engagement, participation, assiduité, et capacité à travailler collectivement.
Pertinence des recherches et des expérimentations.
Sens de l'analyse critique.
Qualité des réalisations.

► Webographie <http://obs-urbain.fr/>
www.mapageweb.umontreal.ca/
www.dda-ra.org/fr/oeuvres/LOUISGRAND_Emanuel
<http://cargocollective.com/naimaitsidhoum>

LABO « RAINFOREST »

Florence ARRIEU, Emilie BROUT & Maxime MARION, J. Emil SENNEWALD
Intervenant : Grégoire LAUVIN

► Semestres S3, S4, S5, S6, S7, S8, S9 (15 étudiants maximum)

► Objectifs Permettre aux étudiants une prise de contact avec le monde de l'art numérique et sonore, ses outils, concepts, et artistes.
Acquérir les bases de l'électronique numérique et analogique, du code informatique et du son.
Etre en mesure de formuler un projet à développer à caractère « numérique » : story-board, évaluation des difficultés et dimensionnement.
Approfondir ou choisir les outils spécifiques requis par le projet.
Prototypage, et réalisation du « monstre », première version fonctionnelle d'un projet.
Aboutir au mieux les projets dans la perspective d'une présentation au public.

► Contenu Ce labo porte sur l'univers tournant autour de ce qu'on appelle le « physical computing », qui consiste à utiliser électronique et numérique au service d'une création artistique. Il s'articule autour d'un workshop porté par Grégoire Lauvin de trois sessions de trois jours.
La 1^{ère} session sera consacrée à une initiation aux pratiques électroniques et numériques, à travers la réalisation d'un projet collectif inspiré de l'œuvre Rainforest IV de l'artiste David Tudor, pionnier en la matière. Seront notamment explorés certains outils logiciels Open Source proposés (Arduino, Processing, Pure Data...), libre et gratuits, qui bénéficient d'une très large communauté d'utilisateurs, dans l'esprit collaboratif du DIY et du hacking et qui permettent de fortes possibilités d'appropriation par les étudiants.
A l'issue de cette session, forts de leurs acquisitions, les participants seront invités à formuler un projet personnel. Les étudiants seront ensuite invités à formuler un projet original qui sera prototypé (session 2) et finalement pleinement réalisé (session 3). La dernière session se clôturera par une présentation publique.

► Méthode Workshop avec un intervenant extérieur sur trois sessions de trois jours.
Suivi des réalisations collectives et individuelles.
Présentation publique des projets réalisés.

► Évaluation Engagement et implication
Capacité de l'étudiant à s'approprier et à singulariser l'utilisation des outils employés.
Pertinence des recherches et de l'analyse critique.
Qualité des réalisations.

► Bibliographie COLLINS Nicolas, « Handmade Electronic Music », NY, Londres, Routledge, 2009
D'autres références seront données durant les sessions.

LABO « MURANO »

Philippe EYDIEU, Alex POU

► **Semestres** S3, S4, S5, S6, S7, S8, S9 (15 places maximum)

► **Objectifs** Forme : Réfléchir au rapport à la commande et à la contextualisation du travail, et gérer les contraintes liées au projet (pas de son, profusion de vidéos).
Fond : Travailler sur la notion de « disparition » à travers le médium de la vidéo envisagé le plus largement possible.

► **Contenu** Dans le cadre du nouveau projet musical de Jean-Louis Murat, Biscuit Production lance une collecte et une production de films sur le thème de la « disparition ». Ces vidéos seront diffusées en streaming, sur les plateformes d'écoute et de la musique à la demande, sur un site internet dédié au projet, et utilisées pour des formats web (Facebook, Instagram, Twitter...) ou pour un clip.
Dans cette perspective, Biscuit Production sollicite et s'associe à l'ESACM pour créer du contenu vidéo entre 10 secondes et 3min sous différentes formes. Toute interprétation est possible.
Le genre de la vidéo est libre mais le son ne sera pas utilisé. Une fois toutes ces images récupérées, une phase de post-production permettra de mettre en forme cette matière vidéo pour sa diffusion sur les différents médias prévus.

► **Méthode** Ce projet collaboratif sera envisagé en deux temps :
- Un temps d'exploration des archives des programmes de recherche et des travaux d'étudiants dans lesquels la notion de « disparition » pourrait être à l'oeuvre.
- Un temps de création de vidéos pour venir enrichir la banque d'images du projet de Jean-Louis Murat.
Un rendez-vous de présentation en présence de Jean-Louis Murat et d'Alexis Magan, directeur de l'agence Biscuit Production (sous réserve).
Des rendez-vous réguliers et collectifs tous les 15 jours seront pris pour faire état de l'avancée du projet avec l'équipe encadrante.

► **Évaluation** Compréhension et réponse au sujet proposé.
Capacité de l'étudiant à s'approprier et à singulariser la notion traitée en regard des tenants et des aboutissants du projet.
Recherche et qualité plastique en lien avec le médium vidéo.
Investissement, curiosité, partage.

LABO « LA MATIÈRE DU MONDE »

Serge LHERMITTE, Gyan PANCHAL

► **Semestres** S5 / S7 / S9 (15 étudiants maximum)

► **Objectifs** S'immerger dans un contexte industriel et s'en saisir en tant que matériau de travail.
Se nourrir de cette expérience dans un aller-retour entre enquête de terrain et pratique d'atelier.
Confronter son travail artistique au « monde du travail ».

► **Contenu** La visite d'un site de production (la sucrerie Cristal Union à Bourdon) sera le point de départ d'une recherche sur la question du travail, ses lieux, ses matériaux, ses gestes, ses mots. L'expérience physique de ce site constituera la matière première de l'atelier, autour d'une usine envisagée comme fabrique, corps, monde. Chaque étudiant puisera dans ce paysage olfactif le vocabulaire d'un travail associant photographie et sculpture, image et objet. Ces travaux donneront lieu à un accrochage collectif.

► **Méthode** Visite d'un site de production, présentation de documents, recherche individuelle et discussions de groupe, accrochage.

► **Évaluation** Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence des recherches et des réalisations.

► **Références** Se documenter sur le travail de Alain Cavalier, Antoine Nessi, Bruno Botella, Jean-Luc Moulène, Jérôme Bel. D'autres références d'artistes ou d'ouvrages seront apportées au cours du labo.

LABO « AU SEUIL DE SOI »

Gyan PANCHAL

- ▶ **Semestres** S5 / S6 / S7 / S8 / S9 (15 étudiants maximum)
- ▶ **Objectifs** Se confronter à des pratiques à la marge de champs normés qui permettraient de penser des passerelles et/ou de sortir d'approches prédéfinies.
Intégrer la question de l'adresse à l'autre comme élément constitutif des recherches et du travail.
- ▶ **Contenu** Cet atelier s'intéresse aux figures du seuil, de la lisière, du trans. Ces figures posent la question de l'adresse à l'autre. Si « je est un hôte », comment maintenir ce « juste déséquilibre » entre soi et le monde ? A partir de la mise en perspective d'un répertoire de gestes d'artistes, allant de la sculpture à la performance et abordés à travers leurs résonances, l'étudiant fera l'expérience d'une réalisation plastique, en travaillant autour de la question du seuil et de l'adresse.
- ▶ **Méthode** Présentation de documents et apports divers (contenus, méthodologies) pour nourrir les recherches et le travail, suivi des expérimentations individuelles, discussion de groupe, accrochage.
- ▶ **Évaluation** Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence des recherches et des réalisations.
- ▶ **Références** Se documenter sur le travail de Ernesto de Martino, Fernand Deligny, Jean-Christophe Bailly, Bruce Nauman, Jennifer Allora et Guillermo Calzadilla, Mark Lewis, Virgil Vernier, Volmir Cordeiro. D'autres références d'artistes ou d'ouvrages seront apportées au cours du labo.



Ghita Skali (étudiante-rechercheuse, 1^{re} année)
Performance et activisme : comment le contexte politique change la production performative
Image d'archives de la performance « Silence of the Sheep » de Amal Kenawy, Le Caire, 2009

SATELLITE « IMAGINARY LANDSCAPES* »

Roland COGNET, Philippe EYDIEU

Ce satellite traite de questions sonores et fait la part belle à la découverte et à l'expérimentation, en dialogue avec les enseignants qui l'encadrent.

Nous aborderons au travers de séances d'écoutes et de films une certaine histoire du son et de la musique en lien direct et indirect aux arts plastiques.

Des rencontres et des concerts seront par ailleurs programmés dans l'année avec des artistes du domaine du son, de la musique expérimentale...

Imaginary landscapes sert aussi de cadre de création, d'expérimentations et de réalisations de dispositifs sonores individuels et collectifs, mettant en jeu l'installation ou la performance, le dessin, l'écriture, l'improvisation...

Les séances et rencontres auront lieu au rythme de 3 ou 4 rendez-vous par semestre. En regard de rendez-vous, les étudiants auront la possibilité de s'organiser librement pour mettre en pratique et rendre visible ces questions liées au sons, que ce soit au sein de l'école ou en dehors.

Ces différents temps : séances, rencontre, expérimentation, seront à définir après inscription, dans des plages et à des espaces pensés en concertation avec les enseignants.

* « Imaginary Landscape No.1 » (1939), John Cage.

Créé à Seattle, cette œuvre marque une date dans l'histoire de la musique : cette pièce constitue l'acte de naissance de la musique électronique vivante (*live electronic music*) ; pour la première fois, des sons électroniques manipulés en direct sont introduits dans une œuvre musicale.

SATELLITE « PARTIR EN LIVE »

Geoffrey VEYRINES

1 nuit blanche, 1 soirée, 1h mensuelle
10 étudiants

Événementiel
Live et répétitions
Autoproduction/diffusion/ communication
Programmation et médiation

« Partir en Live » est une forme expérimentale de training intensif. Les étudiants constitueront un seul et même groupe pour monter un projet destiné à les mettre sur le devant de la scène. Ils seront impliqués dans l'organisation et les différentes responsabilités liées à la création d'événements culturels de type concerts ou soirées performatives.

Les étudiants formeront un groupe ou plusieurs petites formations qui, à l'issue des répétitions, donneront une représentation publique dans l'école ; pour commencer...

Le calendrier est le suivant :

- 1h de réunion mensuelle (hors temps scolaire) pour faire le point sur l'avancement de l'organisation et mettre en place la programmation de la soirée.
- 1 nuit blanche de répétition en conditions réelles, pour la mise en scène et le filage plateau.
- 1 soirée événement, ouverte au public où les étudiants constituant le groupe de travail présenteront leurs créations.

Il est important de préciser que la scène sera ouverte aux étudiants du satellite, mais aussi à ceux qui désirent proposer une intervention « Flash ». Ces derniers devront se présenter à l'équipe d'organisation avant la soirée pour qu'ils puissent être intégrés à la programmation.

« Vous jouez de la musique ? du son ? vous écrivez ? Vous performez ? Ou encore vous fabriquez des installations ou des sculptures qui ont besoin du public pour exister ? Lâchez prise et partez en live ! »

SATELLITE « OBJECTIF LIVRES »

Cécile MONTEIRO-BRAZ et invités

Objectif Livres s'adresse aux étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} années de la phase programme, 4^{ème} et 5^{ème} années de la phase projet ainsi qu'aux acteurs de la Coopérative de recherche dont le travail implique la mise en forme d'un contenu via le livre.

Les rendez-vous auront lieu à la bibliothèque afin de favoriser le dialogue par l'objet livre.

Ils seront possibles le lundi et/ou le jeudi, au rythme d'une semaine sur deux, selon le calendrier de présence de l'enseignante :

- le lundi, sous la forme d'une permanence ouverte de 16h à 18h,
- le jeudi sur rendez-vous uniquement.

Le désir de livre sera abordé tant d'un point de vue technique que sensible. Un conseil en conception et fabrication sera apporté autant que nécessaire. Il permettra, en amont du faire, d'orienter la demande vers les interlocuteurs et les plateaux de réalisation adéquats.

Il s'agira toujours d'ajuster le fond à la forme envisagée en regard des matériaux, des outils, des gestes techniques et/ou des technologies adaptés ; de tenir compte des étapes multiples et incontournables de la chaîne graphique du livre.

Comprendre le livre sous toutes ses coutures en amont de sa réalisation pour mieux l'habiter sera un des enjeux majeurs de ce satellite. Permettre à chacun de construire une méthodologie adaptée à son projet en sera la clé de voûte.
Tout cela... en gardant toujours à l'esprit les exigences qu'appelle le livre pour une adresse réussie !

BAILLY Jean-Christophe, « Une nuit à la bibliothèque », Paris, Christian Bourgois éditeur, 2005

SATELLITE « ENTRE LES BARREAUX DE L'ÉCHELLE »

Florence ARRIEU, Roland COGNET

Notre perception de l'espace est soumise à l'usage de différentes échelles qui rendent compte de notre saisie au monde. Le satellite « Entre les barreaux de l'échelle » propose une réflexion sur cette question. En passant par la réalisation de projets personnels traitant la maquette, le diorama, le prototype, la réduction ou l'augmentation, nous interrogerons la transition d'un état à l'autre qui pourra s'exercer dans des domaines et à des niveaux très divers. Selon ce changement de nature, sa durée et son intensité, nous traiterons alors d'évolution, de révolution, de transformation, de métamorphose, de modification, de mutation...

Ce satellite vise à apporter un gain en autonomie quant à l'utilisation des outils du ProtoLab[et de l'atelier maquette. Cette autonomie impliquera une véritable responsabilité (respect des préconisations, règles de précaution et d'entretien...). Les plages horaires et présences des enseignants seront précisées lors de la présentation en début d'année.

SATELLITE « TOPO »

J. Emil SENNEWALD et intervenants

Sous forme nomade et brève, les Topos s'adressent à tous les étudiants et au corps d'enseignants/chercheurs. Ce sont des interventions de 30 minutes permettant de découvrir les strates des cultures numériques, questionner technologies et idéologies, situer historiquement ce qui paraît nouveau et venir de nulle part, ou simplement contextualiser des pratiques que l'on est en train d'apprendre.

Animées par des enseignants de l'école, des chercheurs ou même des étudiants, ces interventions auront lieu à différents moments (en atelier, liées à d'autres cours ou librement proposées dans la journée) et peuvent diverses formes (conférence, débat, rencontre, échange performance).

Pour donner une idée des questions liées à l'ubiquité du numérique, voici quelques exemples des questions soulevées dans de précédents topos : « selfie » – l'autre, moi et l'image ; « cyberpunk » – jusqu'au cypherpunk (Assange) ; « Post-Internet » ; « cyborgs » – Donna Haraway...

Les Topos seront désormais enregistrés afin d'être diffusés sur le site de l'école. L'évolution vers une forme de cours en ligne est envisageable, les étudiants intéressés à développer la diffusion de ce format sont les bienvenues dans l'équipe.



Camille Varenne (étudiante-rechercheuse, 3^{ème} année)
« Il y a trois vérités... » (film en cours)
2017

RECHERCHE

« UN FILM INFINI (LE TRAVAIL) »

Équipe de recherche

Alex POU, Rémy HÉRITIER (chercheur associé)
Des chercheurs et étudiants-chercheurs de la Coopérative
Des étudiants de Master (4^{ème} et 5^{ème} années)

Comment représenter le travail, le voir, en parler, comprendre, alors qu'il devient impossible de filmer les lieux de travail, usines, industries, bureaux ; c'est-à-dire ce qui représente l'activité la plus chronophage de notre vie de citoyen ? C'est cette question qui alimentera et animera notre recherche. Alimenter n'est pas le point de départ d'une réflexion, mais c'est le processus qui nous intéressera, de l'ingurgitation jusqu'au rejet. Nous utiliserons comme médium, le film.

Pourquoi ? Parce que peut-être que le cinéma, inventé à la fin du XIX^{ème} siècle entretient une étroite relation avec le travail moderne : c'est un travail d'équipe qui utilise une machine qui demande un apprentissage, donc des techniciens ; cette machine produit des images qui sont, après avoir été développées, montées entre elles pour faire naître une forme. Cette forme qu'est le film nécessite donc un temps et un lieu et un coût spécifique en fonction du film produit. Mais cela ne s'arrête pas là, il faut ensuite exploiter le film pour le distribuer afin qu'il trouve son public. Le vocabulaire qui précède, équipe, apprentissage, techniciens, produire, développement, montage, temps, lieu, coût, exploitation, distribution, public, sont des mots qui renvoient directement à l'univers du travail moderne. Ne parle-t-on pas d'industrie cinématographique ? Le cinéma a donc un lien constitutif avec le travail, mais il est aussi celui qui l'a le premier enregistré (la sortie d'usine des frères Lumière). Il y a un étrange parallèle qui s'opère entre ces deux notions que sont cinéma et travail, comme si une forme de travail (cinéma) s'était emancipée d'un ensemble plus vaste pour se mettre à l'écart et le regarder, comme une sorte de faux-frère voyeuriste et fainéant, se dégageant ainsi du fonctionnalisme industriel et se concentrant plutôt sur l'analyse de son propre objet, sa propre image. Faire un film qui essaierait de regarder le travail, serait aussi un film qui se travaillerait lui-même, qui fonctionnerait sans scénario mais à partir du travail filmé, et poserait la question : quand commence et quand finit le travail ? Nous le savons, le travail ne se limite pas au temps payé, il infuse notre vie, jusque dans nos rêves. Le travail nous travaille. Il s'agira donc de construire un film qui agence ces différentes relations.

Formes, du mécanique à l'organique

Un film infini, c'est se laisser aller au travail, casser l'idée de la forme finie, prédefinie, scénaristique, et c'est donc organiser une contre-forme à l'idée de travail. L'équipe de recherche travaillera une journée tous les quinze jours. Nous ne savons pas où nous allons, nous connaissons seulement l'objet de notre recherche-enquête et comment elle commence.

Méthodologie de travail

Dans un 1^{er} temps (2013-2016), l'équipe de Film Infini (le travail) s'est concentrée sur la création d'une culture commune. Cela passe par la lecture de textes, le visionnage de films, des temps de discussion mais aussi le partage de moments quotidiens comme le repas. Viennent ensuite les temps de tournage collectif qui ont eu lieu depuis 2013 dans une ferme laitière robotisée, dans les usines Michelin à Clermont-Ferrand et Shanghai, et à l'intérieur de l'école. Ce travail a donné lieu à une exposition en mai 2016 à la Chapelle de l'Hôpital Général à Clermont-Ferrand. L'année 2016-2017, nous avons filmé un autre lieu de travail, un club de Rugby de Clermont-Ferrand (ASM), plus précisément les entraînements de l'équipe des moins de 16 ans. À partir des séances tournées, nous avons monté des séquences à partir de notions spécifiques propres au rugby, mais qui entrenaient des connexions avec le travail collectif qu'est le cinéma, « la touche », « l'essai », « la transformation », etc. Ce travail du regard nous a permis de construire une journée d'étude avec des invités tels que Yves Citton, Nathalie Quitane, Rémy Héritier, Lucia Sagradini-Neuman, et Freddy Maso. Cette journée nommée Journée d'étude (tentative de rapprochement) a tenté de synthétiser et montrer la façon dont nous travaillons pendant l'année : mise en relation d'éléments apparemment éloignés, spéculation de territoires inconnus, rapprochements formels et conceptuels des savoirs hétérogènes, mises en situations d'expériences communes, tentatives de gestes, questionnements anthropologiques, montages des médiums... La mise en espace de cette journée a été pensée comme un plateau de tournage, elle a été filmée.

Cette année 2017-2018 marque la fin du Film infini. Elle préfigurera une exposition qui retracera et mettra en perspective l'ensemble de ce programme de recherche depuis son début. Ainsi, nous travaillerons à partir de l'idée du générique de fin, mais pour ne pas fixer ce moment comme un arrêt, nous penserons ce générique comme une dernière danse. Nous travaillerons donc autour de la musique, qui a été un fil conducteur depuis 2013 mais qui n'a pas été assez réfléchie. Et contrairement aux années précédentes où nous construisions un cinéma à partir de séquences documentaires, cette année, nous travaillerons à partir de scénarios écrits par les étudiants, « mimant » ainsi le cinéma de fiction. Ces films seront la somme d'autant de fins possibles du programme, ils formeront singulièrement et collectivement le générique de fin impossible du Film infini.

Parallèlement à cela, nous organiserons deux sessions de travail de 4 ou 5 jours pour « dérusher » les archives du Film Infini depuis 2013 et structurer à partir d'elles la conception d'une exposition qui se tiendra en novembre 2018.

Partenaires

L'Université Clermont Auvergne sera présente dans notre recherche notamment à travers les Arts du Spectacle-cinéma, présents dans le laboratoire de recherche le CHEC.

Bibliographie sélective

- AGAMBEN Giorgio, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », Paris, Rivages poche/ Petite bibliothèque, Payot, 2007
- ARENTE Hannah, « Condition de l'homme moderne » (1961), Paris, Agora Pocket, 2001
- ARENTE Hannah, « La crise de la culture » (1972), Paris, Folio Essais, Gallimard, 1989
- BACQUÉ Bertrand, NEYRAT Cyril, « Jeux sérieux : Cinéma et art contemporain transformant l'essai », Genève, MAMCO éditions, 2015
- BECKER Howard S., « Les mondes de l'art » (1982), Paris, Champs Flammarion, 1988
- BENTHAM Jeremy, « Panoptique » (1791), Paris, collection Mille et une nuits, Arthème Fayard, 2002
- BEY Hakim, « TAZ, Zone Autonome Temporaire », Paris, Éditions de l'éclat, 1997
- BUCK-MORSS Susan, « Voir le Capital. Théorie critique et culture visuelle », Paris, Les prairies ordinaires, 2010
- CASSARD Philippe, « Deux temps, Trois mouvements : un pianiste au cinéma », Nantes, Capricci, 2013
- CHARMATZ Boris, « Je suis une école. Expérimentation Arts, pédagogie », Paris, Les prairies ordinaires, 2009
- CHIAPELLO Eve, BOLTANSKI Luc, « Le nouvel esprit du capitalisme », Paris, Gallimard, 1999
- COROUGE Christian, PIALOUX Michel, « Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue », Paris, éditions Agone, 2011
- DANEY Serge, « Persévérance », Paris, POL, 1991
- FORD Henry, « Ma vie et mon œuvre », Paris, Payot, 1930
- MARX Karl, « Le capital », Paris, H. Orléan, 1883
- MEDA Dominique, « Le travail : une valeur en voie de disparition », Paris, Aubier, 1996
- LINHART Robert, « L'établi », Paris, Ed. de Minuit, 1989
- RODRIGUES Pedro Joao, « Le jardin des fauves », Fécamp : Post-éditions, 2016
- THOEMMES Jens, « Vers la fin du temps de travail ? », Paris, PUF, 2000
- TOOP David, « Ocean of Sound, Musiques ambiantes, mondes imaginaires et autres voix de l'éther », Paris, Ed. de l'éclat, Paris, 1996
- WEIL Simone, « La condition ouvrière », Paris, Gallimard, 2002

Filmographie sélective

- BING Wang , « Ta'ang », Chine, 2016
- CASTAING-TAYLOR Lucien, PARAVEL Verena, « Leviathan », France, USA, Royaume-Uni, 2012
- COSTA Pedro, « Notre homme, o nosso homem », Portugal, 2010
- EISENSTEIN Sergueï, « La grève », film, noir & blanc, 1925
- FAROCKI Harun, « La sortie des usines, arbeiter verlassen die fabrik », Allemagne, 1995
- FAROCKI Harun, « In comparison », film 16 mm, 61 minutes, 2009 (et l'ensemble de l'œuvre)
- GODARD Jean-Luc, « Numéro 2 », film, 1975
- GODARD Jean-Luc, « Soigne ta droite », film, 1987
- HUMBERT Nicolas, PENZEL Werner, « Step across the border », Allemagne, 1990
- MABEN Adrian, « Pink Floyd: Live at Pompeii », Royaume-Uni, 1972
- MOULLET Luc, PIZZORNO Antonietta et EZZEDINE Hassan, « La comédie du travail », France, 1987
- PARRENO Philippe, GORDON Douglas, « Zidane : un portrait du XXI^{ème} siècle », film, 92 minutes, 2006
- RUSSEL Ben, « A spell to ward off the darkness », USA, 2014
- STRAUB Jean-Marie, HUILLET Danièle, « Chronique d'Anna Magdalena Bach », Allemagne, 1968

RECHERCHE « ARTISTES EN TRAVAIL »

Équipe de recherche

Roland COGNET, Jan KOPP

Cédric LOIRE

Chercheur(s) de la Coopérative

Des étudiants de Master (4^{ème} et 5^{ème} années)

Présentation générale

Dans le cadre de la thématique de recherche « Les mondes du travail », il s'agit, au travers un entretien avec des artistes sur leur lieu de production ou dans leur atelier, d'aborder les questions propres à la pratique singulière de chacun, des processus de mises en forme adoptés pour faire aboutir leur projet. Ces entretiens s'attacheront en effet à faire émerger ce qui constitue le travail de l'artiste, de la pratique quotidienne à la pratique événementielle, dans la perspective de l'œuvre à réaliser ; mais aussi ce qui, à différents moments et différents degrés, « travaille » fondamentalement la pratique : matériaux, gestes, savoir-faire, délégation, sous-traitance, assistanat, processus, méthodes, lieux des opérations, contexte sociologique.

Méthodologie et étapes de la recherche

Une première série d'entretiens a été réalisée dans le champ de la sculpture avec la rencontre de Bernard Pagès, Anita Molinéro, Alain Kirili, Steven Brower, Willem Boyle, Arnaud Vasseux, Eve Bailey. Nous avons poursuivi en 2017 à Berlin des entretiens avec Jason Dodge, Leonor Antunes, et Xavier Leroy suite aux contacts que Jan Kopp avait avec ces artistes. Nous prenons soin de varier les approches esthétiques, et en veillant à croiser les générations.

Les trois derniers entretiens sont en phase de montage, ce qui est un travail à part entière, qui doit être l'objectif du premier semestre, avant de repartir au second semestre vers de nouveaux entretiens.

Préparation en amont

- Recenser le fonds documentaire de la bibliothèque (au besoin, le compléter avec ouvrages et articles concernant les artistes interrogés). Cette bibliographie constituera une base de travail à répartir entre les étudiants (lectures croisées à partir desquelles composer les premiers questionnements).
- Élaborer une méthodologie de l'entretien, en

Bibliographie, Références filmiques (sélection) :

NAVEL Georges, « Travaux », Paris, Stock, 1945

SERRA Richard, « Écrits et entretiens 1970-1989 », Paris, Daniel Lelong éditeur, 1990

KOUNELLIS Jannis, « Odyssée Lagunaire : écrits et entretiens 1966-1989 », Paris, Daniel Lelong éditeur, 1990

CHARBONNIER Georges, « Couleurs de ce temps », série d'entretiens radiophoniques (Marcel Duchamp, Max Ernst, Henri Matisse...), Paris, Radiodiffusion française, 1950-1960

BOUTANG Pierre-André, « Tony Grand », film documentaire, 28 minutes, Production : Soraperaga, CGP, CNAP, 1984

associant à cette réflexion un sociologue ayant, dans le cadre de sa discipline, une pratique de l'entretien avec des artistes (Barthélémy BETTE, résident-chercheur à la Coopérative 2012-2014).

L'entretien proprement dit

L'entretien est associé à un plan séquence dans l'atelier (le plus simple possible pour éviter d'alourdir le travail avec le montage). Le temps de la prise de vue pourra alors être diversement géré en fonction de l'artiste et des lieux (pendant, après l'entretien, en filmant l'artiste, en montrant le hors-champs de l'atelier).

Après

Si la forme de l'entretien est celle d'un film, une phase de montage sera nécessaire. La forme du dispositif se doit de rester très simple afin d'éviter d'alourdir cette phase du travail. Par exemple, un plan fixe, ou un plan séquence.

Objectifs

- Constituer une base de données sur le travail artistique, dans la perspective d'une consultation par les enseignants et étudiants de l'école, mais aussi par les chercheurs souhaitant accéder à ces sources.
- Réfléchir, à travers cette base de données, sur le travail artistique dans ses articulations avec les processus de conception (esthétique et technique), de réalisation (fabrication par l'artiste ou par des tiers).

Forme de restitution de la recherche

- Constituer une collection d'entretiens audio/vidéo.
 - Publier les retranscriptions de ces entretiens.
 - Projet de journée d'études (« Pratiques, formes et usages de l'entretien » – titre provisoire).
- Constitution d'une équipe de préfiguration dès cette année. Ce colloque réunira différents acteurs (journaliste, écrivain, artiste, documentariste, philosophe) autour de la question de l'entretien afin de l'éclairer et d'en saisir les différents enjeux à travers ses multiples formes et méthodes.



Jérôme de Vienne (étudiant-chercheur, 1^{ère} année)
« Eurêka ! »
2015

RECHERCHE « LÉVIATHAN (TITRE PROVISOIRE) »

Équipe de recherche

Cédric LOIRE

Chercheuse associée : Sarah RITTER

Des étudiants de Master (4^{ème} et 5^{ème} année)

« Les lourdes vannes du monde des merveilles s'ouvraient lentement, et, dans les folles visions dont se nourrissait mon désir, se glissaient, deux par deux, jusqu'au plus secret de mon âme, d'infinies processions de baleines ; au milieu, un majestueux fantôme encapuchonné, pareil à une colline enneigée, flottait dans les airs. »

Herman Melville, *Moby-Dick ou le cachalot*, chapitre I, « Mirages »

Présentation du programme

1) *Moby-Dick, roman de recherche :*

Ce projet se fonde sur des (re)lectures - individuelles, partagées - du roman d'Herman Melville, *Moby-Dick*, ou le cachalot, paru en 1851. Dans ce récit qui est celui d'une recherche, deux « figures » de chercheurs se côtoient :

- Celui qui se fait appeler Ismaël (qui fait preuve d'une capacité à observer, à spéculer, à mettre le savoir à l'épreuve de l'expérience, ce pour quoi il s'embarque) ; il se dit « instituteur » mais son identité est incertaine ; il est une sorte de « double » errant de Melville.

- Achab, le capitaine du Pequod qui poursuit Moby Dick d'une façon obsessionnelle. Fasciné par l'objet de sa recherche, il perd toute distance et en meurt, littéralement « ligoté » à lui – étranglé par la ligne de son propre harpon

- Et puis aussi, peu à peu, jusqu'aux trois ultimes chapitres consacrés à la chasse proprement dite, surgit un troisième « chercheur » : Moby Dick lui-même, qui transforme ses poursuivants en proies - figure spectrale de ce qui, dans la recherche, nous recherche en se laissant poursuivre.

Dès le milieu de sa rédaction, le roman devient ainsi que l'écrit Melville à son éditeur « une étrange espèce de livre » qui fait de la hantise le moteur des êtres, depuis la douce « rêverie océanique » d'Ismaël jusqu'à la passion vengeresse d'Achab, et la poursuite rageuse du cachalot. Les figures du savoir convoquées (la profession d'instituteur, les citations quiouvrent le roman, les digressions cétiologiques qui émaillent le récit) paraissent de plus en plus dérisoires à mesure que l'on avance dans la lecture, comme si la raison perdait pied face à l'é-norme de la passion d'Achab, de l'adhésion de tout l'équipage à ce non-projet quasi « bataillien » : tout consumer, pour consumer la baleine.

Cette dépense au cœur de la dramaturgie fait signe vers une forme de recherche, de quête qui n'est pas de l'ordre de l'articulation systémique, positiviste, mais bien d'une recherche dans le tréfonds (les fonds obscurs de l'océan), la tache aveugle, l'invisible qui agite la surface...

2) *Léviathan (titre provisoire) :*

Figure tératologico-biblique, monstre « d'avant l'histoire », animal qui échappe à « l'archive » de Noé, Léviathan est aussi la figure allégorique d'une utopie politique, chez Hobbes : le Léviathan comme figure de l'Etat, contre le Béhémoth, figure de l'anarchie.

Intitulant ce projet « Léviathan », nous avons conscience que, d'emblée, s'exerce sur nous le poids du « monstre ». En choisissant d'y adjoindre, entre parenthèses, la mention « titre provisoire », nous tentons non pas de nier ce poids, mais plutôt de l'esquiver – au sens où l'esquive est d'abord une stratégie « de combat », où nos propres gestes sont impulsés (mais non conditionnés) par ceux de « l'adversaire ». Au monstre biblique répondent nos fantasmes et nos désirs ; au monument littéraire l'incertitude de notre propre entreprise ; au bel ordonnancement de l'utopie politique nos doutes et inquiétudes. Car l'horizon de ces recherches, par les (re)lectures et par la production de situations et de formes, est celui de tentatives d'exploration, d'enjeux politiques, sociaux, économiques contemporains, déjà présents dans le livre de Melville, en lien ou en opposition avec la dimension épique du roman.

Le bateau-usine y figure une société a priori ordonnée mais détournée de ses visées initiales, « désordonnée » par son propre capitaine. L'outil de production est détourné de sa fonction économique au profit de l'assouvissement de la passion d'Achab, pure « dépense » qui le consume et finit par consumer avec lui le navire et son équipage tout entier. C'est précisément cette tension (de relation et/ou d'opposition) entre l'économie libérale de la production de marchandise, et l'économie des affects, du sublime, qui constitue l'arrière-plan, la « métaproblématique » de ce projet de recherche.

Méthodologie

1) *Affirmation de la lecture comme matière à désirs ; le livre comme matrice des formes, « carte » de territoires à explorer :*

Les visions nées de la lecture, le montage-démontage

du texte, l'extraction de passages, de mots, de données, tout cela pour produire peut-être d'abord des situations qui mettent en partage « sa » lecture. Il s'agit de partager son expérience du texte, via les outils de chacun(e) : performance, écriture, image fixe et en mouvement, volumes, installations, etc. La mise en commun se fait en situation « réelle » : les cachalots ne se dépècent pas sur un bureau, il faut tout un pont. Il nous faudra ainsi éprouver dans l'espace nos désirs.

Pour cela nous travaillerons à la fabrication de situations, d'expériences : lectures à plusieurs, lectures seul... qu'il s'agira de confronter (et avec elles l'imaginaire et le désir qu'elles éveillent) à un réel contemporain. Pour créer des situations de lecture, il nous faudra rechercher des « terrains ». Les réunions du groupe de recherche sont en effet pensées en fonction des lieux où s'incarnent les imaginaires, les lectures. La réflexion se fait dans la mise en présence du texte et de contextes.

2) *La hantise comme méthode et temporalité :*

C'est « ce par quoi nous sommes cherchés » qui nous mène... On pense ici aux « mirages » que poursuit Ismaël dès le premier chapitre ; aux « folles visions » qui agitent parfois son sommeil ; au sermon tempétueux du Père Mapple ; à l'obsession sans répit du capitaine Achab... À ce qui, du fond obscur, se meut invisible, nous hante et parfois surgit – souffle, terreur blanche, aveuglement.

Ce projet est donc bien logiquement traversé d'axes de recherche pluriels. Les premiers axes qui sont proposés et menés ensemble sont notamment les suivants :

- l'axe du trauma, de l'après-coup propre à l'histoire du capitalisme, et qui est celui de crises permanentes (la « stratégie du choc », Naomi Klein) ;
- l'axe de l'énergie, la lumière comme forme, histoire, et enjeu (l'huile de baleine précédant le pétrole dans l'histoire des sources d'énergie et de la production de lumière artificielle) ;
- l'axe de la « question animale », de ce que fait la production industrielle aux relations humain-animal
- Achab résistant à la réduction au même du corps de Moby Dick, désirant le corps-à-corps singulier, comme un exact contraire de la boucherie impersonnelle et productive du dépeçage habituel des cétacés.

La temporalité du programme, infléchie par le rythme des recherches de chacun, n'est pas envisagée

comme une succession de « sujets », mais bien plutôt comme un « roulement » qui dans un premier temps est à la fois celui des vagues de l'océan et celui de la « chaîne » industrielle.

L'évolution des recherches, à l'aune des expériences menées, des rencontres et des échanges, des formes produites, détermine la suite de notre parcours, toujours guidé par Moby-Dick tout comme l'était la navigation du Pequod, guidée par les notes des livres de bord et des cartes d'Achab, autant que par les réponses des autres navires à son entêtante question « Avez-vous vu la baleine blanche ? ».

3) *La polyphonie du récit est celle du projet :*

Il y a une polyphonie des lectures, tout comme dans le roman existent plusieurs régimes d'écritures. À partir des quêtes singulières de chacun dans *Moby-Dick*, on accède au groupe, comme réceptacle et force à la fois centripète et centrifuge des questionnements. Chacun explore le roman depuis son champ spécifique de préoccupations ou bien plutôt d'obsessions, œuvrant à « son » chapitre. La mise en commun des fruits de ces recherches singulières oriente la « navigation » à partir du livre-carte.

L'imaginaire de la lecture s'expérimente sur les terrains géographiques choisis au fur et à mesure des recherches, proches et lointains, déjà envisagés, à découvrir au fil du travail, ou à rêver comme des points sur l'horizon. Parmi ces « terrains », la ville de Detroit (Michigan), qui a connu la faillite à la suite de la crise de 2008, constitue une première « escale ».

Quelque chose se noue entre *Moby-Dick* et Detroit, dans les profondeurs sombres et mouvantes du lieu d'un naufrage celui du Pequod, celui de la ville (il n'y a pas loin de la shrinking city à la sinking city). Il ne s'agira pas pour autant de se repaître une fois de plus du spectacle de la catastrophe, que nous offrent les somptueuses images des ruin-porners à Detroit. Inquiétés par un désastre qui a déjà eu lieu (Maurice Blanchot), à Detroit nous sommes au plus près de cet « après-désastre » (Philippe Jaworski) que la ville après la lente ruine et la faillite, partage « à terre » avec le Pequod et son équipage – et dont l'écrivain Alexandre Friedrich cherche à vérifier s'il n'est pas « notre avenir d'Européens ».

À Detroit, les « naufragés », rescapés de la catastrophe, en sont aussi comme Ismaël les premiers témoins. Ils sont aussi les acteurs de « l'après-désastre ». Ont-ils, eux, « vu la baleine blanche » ? Savent-ils « où est le navire » ?

RECHERCHE « DES EXILS »

Équipe de recherche

Michèle MARTEL

Chercheur(s) de la Coopérative

Des étudiants de Master (4^{ème} et 5^{ème} années)

Je suis rentré chez moi, c'est en ces termes que Marcel Duchamp annonce par voie postale, en mai 1940, au couple Arensberg qu'il a été forcé de quitter Paris. Pris dans un des plus grands exodes de l'histoire française, l'artiste définit ainsi l'exil comme son pays. Cet esprit d'expatriation traverse, de manière plus ou moins explicite, l'ensemble de son travail depuis les Sculptures de voyage en passant bien sûr par La-boîte-en-valise. Cette vie mobile et son caractère arbitraire sont déjà au cœur des réflexions littéraires et artistiques des artistes qui fondent le Cabaret Voltaire en février 1916. Ils pratiquent ainsi la décontextualisation, la fragmentation, détruisent le sens (dans son acception géographique également) et produisent un écho à la dislocation géographique et politique en cours. Cet art de l'exil tend à confirmer la conclusion anxieuse des Illuminations de Walter Benjamin : « Notre âge [...] est, en effet, celui des réfugiés, des personnes déplacées, de l'immigration de masse ». Cette nouvelle ère connaît après la Seconde Guerre mondiale de nouveaux stades. Le nouvel ordre mondial qui s'instaure avec la fin de la guerre froide promet l'avènement de sociétés plus égalitaires et une généralisation des processus de démocratisation. Selon la doxa libérale, la globalisation qui émerge alors permet des interactions mondialisées entre les marchés libéralisés et les institutions, interactions

facilitées par les technologies de communication et les transports dérégularisés. Nombre d'artistes produisent alors une réponse critique à l'idéologie capitaliste (des groupes internationaux comme CoBrA ou l'International Situationniste aux artistes en déplacement de Bas Jan Ader à Helio Oiticica). Les attentats du 11 septembre et la récente crise financière mondiale bouleversent cette vision idéalisée de la mobilité et génèrent ce que l'historien de l'art T.J. Demos appelle un état de « globalisation de la crise » (crisis globalisation) faite d'un accroissement des inégalités financières et des flux de migrants et de réfugiés. Un renouveau des pratiques documentaires surgit alors et fait émerger des représentations de ces vies mobiles (Walid Raad, le groupe Multiplicity etc.).

La première année de travail du groupe a été consacrée à la figure de l'artiste en exil. Elle a donné lieu à une journée d'étude où se sont croisées paroles d'artistes et d'universitaires, performances et lectures. Des notions et questionnements ont émergé lors de ces discussions et réflexions ; elles feront l'objet d'un inventaire afin de préciser les enjeux et déterminer les méthodes de travail du groupe pour l'année à venir.

Bibliographie (extrait) :

- AL QASIMI Hoor (sous la dir.), « Joana Hadjithomas et Khalil Joreige. Se souvenir de la lumière », 2016, éditions du Jeu de Paume, 2016
- BALL Hugo, « La Fuite hors du temps », Monaco, Éditions du Rocher, 1994
- BRECHT Berthold, « Dialogues d'exilés », Paris, L'Arche éditeur, 1997
- DEMOS T.J., « The Exiles of Marcel Duchamp », Cambridge, M.I.T. Press, 2007
- DEMOS T.J., « The Migrant Image: The Art and Politics of Documentary during Global Crisis », Durham, Duke University Press, 2013
- EWIG Isabelle, « Quelle langue parler en exil ? Le cas de Kurt Schwitters » in Les écrits d'artistes depuis 1940, Caen, IMEC, 2004, pp.123-143
- MAALOUF Amin, « Les Désorientés », Paris, Grasset, 2012
- MAALOUF Amin, « Les Identités meurtrières », Paris, Grasset, 1998
- SEBALD W.G., « Les émigrants », Arles, Actes Sud, 2000
- SEBALD W.G., « Les Anneaux de Saturne », Arles, Actes Sud, 2013
- TAÏA Abdellah, « Celui qui est digne d'être aimé », Paris, Seuil, 2017



Samira Ahmadi Ghotbi (étudiante-rechercheuse, 3^{ème} année)
« La bataille de l'escargot »
Peinture murale, dimensions variables, 2017

CALENDRIERS ET PLANS

CALENDRIERS SEMESTRIELS

GÉNÉRALITÉS

L'année scolaire est divisée en deux semestres :

► **Premier semestre :**
du 2 octobre 2017 au 16 février 2018

► **Second semestre :**
du 19 février au 29 juin 2018

Le calendrier semestriel et l'emploi du temps qui figurent aux pages suivantes fixent le cadre général et le rythme de l'année.

INTRANET

L'ensemble des informations concernant le déroulement du cursus (conférences, interventions extérieures et tous les autres contenus pédagogiques) sont indiquées sur le calendrier de l'intranet actualisé de façon permanente.

Il est consultable à l'adresse suivante :

<http://intranet.esacm.fr>

Vos login, mot de passe et adresse mail sont disponibles auprès du secrétariat pédagogique.

IL EST IMPÉRATIF QUE CHAQUE ÉTUDIANT CONSULTE QUOTIDIENNEMENT LE SITE INTRANET DE L'ÉCOLE.

Toutes modifications, même mineures, de l'emploi du temps et du calendrier de travail, qu'elles soient à l'initiative des professeurs ou des étudiants doivent obligatoirement être soumises à l'accord de la directrice et du responsable général des études. Le secrétariat pédagogique est chargé de centraliser les informations et d'établir l'agenda.

SEPTEMBRE						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
V 1						
S 2						
D 3						36
L 4						Début résidence Tbilissi
M 5						
Me 6						
J 7						
V 8						
S 9						
D 10						37
L 11						
M 12						Journées pédagog.
Me 13						
J 14						
V 15						
S 16						
D 17						38
L 18						
M 19						
Me 20						
J 21						
V 22						
S 23						39
D 24						
L 25						
M 26						
Me 27						
J 28	Pré-rentrée	Venise	Venise	Venise	Venise	Installation dans les ateliers
V 29						
S 30						

OCTOBRE						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
D 1						40
L 2						
M 3				Présentation enseignements au choix		
				Vernissage expo diplômés		
Me 4						
J 5						
V 6						Fin résidence Tbilissi
S 7						
D 8						41
L 9						
M 10			Présentations enseignements au choix			
Me 11						
J 12						
V 13						
S 14						
D 15				Début ARC / Labos		42
L 16						
M 17						
Me 18						
J 19					Comédie	
V 20						
S 21						Fin Expo des diplômés
D 22						43
L 23						
M 24						
Me 25						
J 26						
V 27						
S 28						
D 29						44
L 30						
M 31						

NOVEMBRE						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
Me 1	Toussaint					44
J 2	Voyage Paris	Voyage Lyon			Présent. devant travaux	
V 3						49
S 4						
D 5						45
L 6					CA	
M 7						
Me 8						
J 9						
V 10						
S 11	Vernissage Meymac	Armistice 1918				
D 12						46
L 13						
M 14						
Me 15						
J 16					Comédie	
V 17						
S 18						51
D 19						47
L 20	SEMAINE FOLLE					
M 21						
Me 22						
J 23						
V 24						52
S 25						
D 26						
L 27						
M 28						
J 29						
V 30						Comédie

DECEMBRE						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
V 1						
S 2						
D 3						49
L 4						
M 5						
Me 6						
J 7						
V 8						
S 9						
D 10						50
L 11						
M 12						
Me 13						
J 14						
V 15						
S 16						
D 17						51
L 18				BILAN 4A		
M 19					BILAN 5A	
Me 20						
J 21						
V 22						
S 23						
D 24						52
L 25	Vacances de Noël					
M 26						
Me 27						
J 28						
V 29						
S 30						
V 31						

JANVIER						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
L 1	Jour de l'an					1
M 2						
Me 3						
J 4						
V 5						
S 6						
D 7						2
L 8						
M 9						
Me 10						
J 11						
V 12						
S 13						
D 14						3
L 15						
M 16						
Me 17						
J 18						
V 19						
S 20						
D 21						4
L 22						
M 23						
Me 24						
J 25						
V 26						
S 27						
D 28						5
L 29						
M 30						
Me 31						

FEVRIER						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
J 1						5
V 2						
S 3						6
D 4						
L 5						
M 6						
Me 7						
J 8						
V 9						
S 10						
D 11						7
L 12						
M 13						
Me 14	Vacances d'hiver					
J 15						
V 16						
S 17						Fin résidences NY, Cotonou, Lima
D 18	Début 2nd semestre					8
L 19						
M 20						
Me 21						
J 22						
V 23						
S 24						
D 25						9
L 26						
M 27						
Me 28						

MARS						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
O	J 1					
V	V 2					
S	S 3					
D	D 4					10
L	L 5					
M	M 6					
Me	Me 7					
J	J 8					
V	V 9	Journées portes ouvertes				
S	S 10					
D	D 11					11
L	L 12					
M	M 13	Vernissage Thiers		Soutenance blanche mémoire		
Me	Me 14					
J	J 15					
V	V 16					
S	S 17					
D	D 18					12
L	L 19					
M	M 20					
Me	Me 21					
J	J 22					
V	V 23	Comédie		Comédie		
S	S 24					
D	D 25					13
L	L 26					
M	M 27					
Me	Me 28					
J	J 29					
V	V 30					Comédie
O	S 31					Comédie

AVRIL						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
D	D 1	Pâques				
L	L 2	Lundi de Pâques				
M	M 3			Commission passage / admission		
Me	Me 4					
J	J 5					
V	V 6					
S	S 7					
D	D 8					15
L	L 9					
M	M 10					
Me	Me 11					
J	J 12	Vacances de printemps				
V	V 13					
S	S 14					
D	D 15					16
L	L 16					
M	M 17					
Me	Me 18					
J	J 19					
V	V 20					
S	S 21					
D	D 22					17
L	L 23					
M	M 24					
Me	Me 25					
J	J 26					
V	V 27					
S	S 28					Comédie
D	D 29					18
L	L 30	Pont				

MAI						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
M	M 1	Fête du Travail				
Me	Me 2					
J	J 3	Workshop médié				
V	V 4					
S	S 5					
D	D 6					19
L	L 7	Pont (en remplacement de l'Ascension)				
M	M 8	Armistice 1945				
Me	Me 9					
J	J 10					
V	V 11					
S	S 12					
D	D 13					20
L	L 14					
M	M 15					
Me	Me 16	BILAN 1A				
J	J 17					
V	V 18					
S	S 19					
D	D 20	Pentecôte				
L	L 21					
M	M 22					
Me	Me 23					
J	J 24					
V	V 25					
S	S 26					
D	D 27					22
L	L 28					
M	M 29					
Me	Me 30					
J	J 31					
BILAN 2A						

JUIN						
	1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	Autre
V	V 1					
S	S 2					
D	D 3					23
L	L 4					
M	M 5					
Me	Me 6					
J	J 7					
V	V 8					
S	S 9					
D	D 10					24
L	L 11					
M	M 12					
Me	Me 13					
J	J 14					
V	V 15					
S	S 16					
D	D 17					25
L	L 18					
M	M 19					
Me	Me 20					
J	J 21					
V	V 22					
S	S 23					
D	D 24					26
L	L 25					
M	M 26					
Me	Me 27					
J	J 28					
V	V 29					
S	S 30					
DNSEP						

CALENDRIERS HEBDOMADAIRES

Les calendriers ci-après sont donnés à titre indicatif. L'étudiant doit se référer en début de semaine à l'Intranet de l'ESACM pour connaître son planning de cours, les jours de présences des enseignants (pour faciliter les demandes de rendez-vous pour des entretiens individuels ou pour le mémoire en phase projet), les événements ponctuels (conférences, point films, journées d'étude, rencontres, vernissages, places de spectacle), les réunions diverses...

<http://intranet.esacm.fr>

1^{ÈRE} ANNÉE SEMAINE TYPE 1^{ER} SEMESTRE (S1)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
méthodologie & documentation anglais	histoire de l'art point expo philosophie littérature be water my friend	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences
présentation intervenants conférences dessin modèle vivant point films initiation aux techniques	travail en atelier présentation intervenants conférences	initiation aux pratiques initiation aux techniques	initiation aux pratiques initiation aux techniques	initiation aux pratiques initiation aux techniques
travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences

1^{ÈRE} ANNÉE SEMAINE TYPE 2^{ÈME} SEMESTRE (S2)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
philosophie méthodologie et documentation	histoire de l'art point expo philosophie	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences
présentation intervenants conférences dessin modèle vivant point films initiation au projet initiation aux techniques	initiation au projet initiation aux techniques	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences
travail en atelier présentation intervenants conférences	initiation aux pratiques initiation aux techniques	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences	travail en atelier présentation intervenants conférences

2^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 1^{ER} SEMESTRE (S3)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09 travail en atelier présentation intervenants conférences	10 méthodologie et documentation mini-mémoire	11 philosophie	12	13
	11 histoire de l'art point expo	12 philosophie littérature	13	
14 travail en atelier présentation intervenants conférences	15 pôles approfondissement des techniques ARC ou Labo (optionnel)	16 travail en atelier conférences	17 pôles approfondissement des techniques ARC ou Labo (optionnel)	18 travail en atelier présentation intervenants conférences
18 travail en atelier présentation intervenants conférences	19 philosophie littérature	20 art contemporain histoire de l'art	19 art contemporain histoire de l'art	20 pôles approfondissement des techniques ARC ou Labo (optionnel)
19 travail en atelier présentation intervenants conférences	20	19	20	19 pôles approfondissement des techniques ARC ou Labo (optionnel)

3^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 1^{ER} SEMESTRE (S5)

2^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 2^{ÈME} SEMESTRE (S4)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 anglais	10 point expo	11 philosophie	12 histoire & théorie des arts	13
14 travail en atelier	15 conférences	16 approfondissement des techniques	17 ARC ou Labo	18 travail en atelier
19 présentation intervenants	20 conférences	21 approfondissement des techniques	22 ARC ou Labo	23 travail en atelier
24 conférences	25 pôles	26 pôles	27 art contemporain	28 pôles
29 conférences	30 approfondissement des techniques	31 ARC ou Labo	32 histoire & théorie des arts	33 approfondissement des techniques
34 ARC ou Labo				35 ARC ou Labo

3^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 2^{ÈME} SEMESTRE (S6)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
présentation intervenants conférences		méthodologie (groupe 1)		
		ARC / Labos		
travail en atelier				
	point expo			
	philosophie			
	introduction réalités de l'art			
		séminaire théorie des arts		
travail en atelier				
	ARC / Labos			
travail en atelier				
	conférences			
	présentation intervenants			
		ARC / Labos		
travail en atelier				
	présentation intervenants conférences			
		méthodologie (groupe 2)		
		ARC / Labos		
travail en atelier				
				ARC / Labos

4^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 1^{ER} SEMESTRE (S7)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
travail en atelier				
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche
	travail en atelier			
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				point expo
				philosophie
				littérature
		travail en atelier		
		présentation intervenants		RDV mémoire
		conférences		ARC / Labos / programme de recherche
			travail en atelier	
			présentation intervenants	RDV mémoire
			conférences	ARC / Labos / programme de recherche
				travail en atelier
				anglais

5^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 1^{ER} SEMESTRE (S9)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
travail en atelier				
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)
	travail en atelier			
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				point expo
				philosophie
				littérature
		travail en atelier		
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)
			travail en atelier	
			présentation intervenants	RDV mémoire
			conférences	ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)
				travail en atelier
				art contemporain

4^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 2^{ÈME} SEMESTRE (S8)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
travail en atelier				
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche
	travail en atelier			
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				point expo
				philosophie
				littérature
		travail en atelier		
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche
			travail en atelier	
présentation intervenants			ARC / Labos / programme de recherche	art contemporain
conférences				

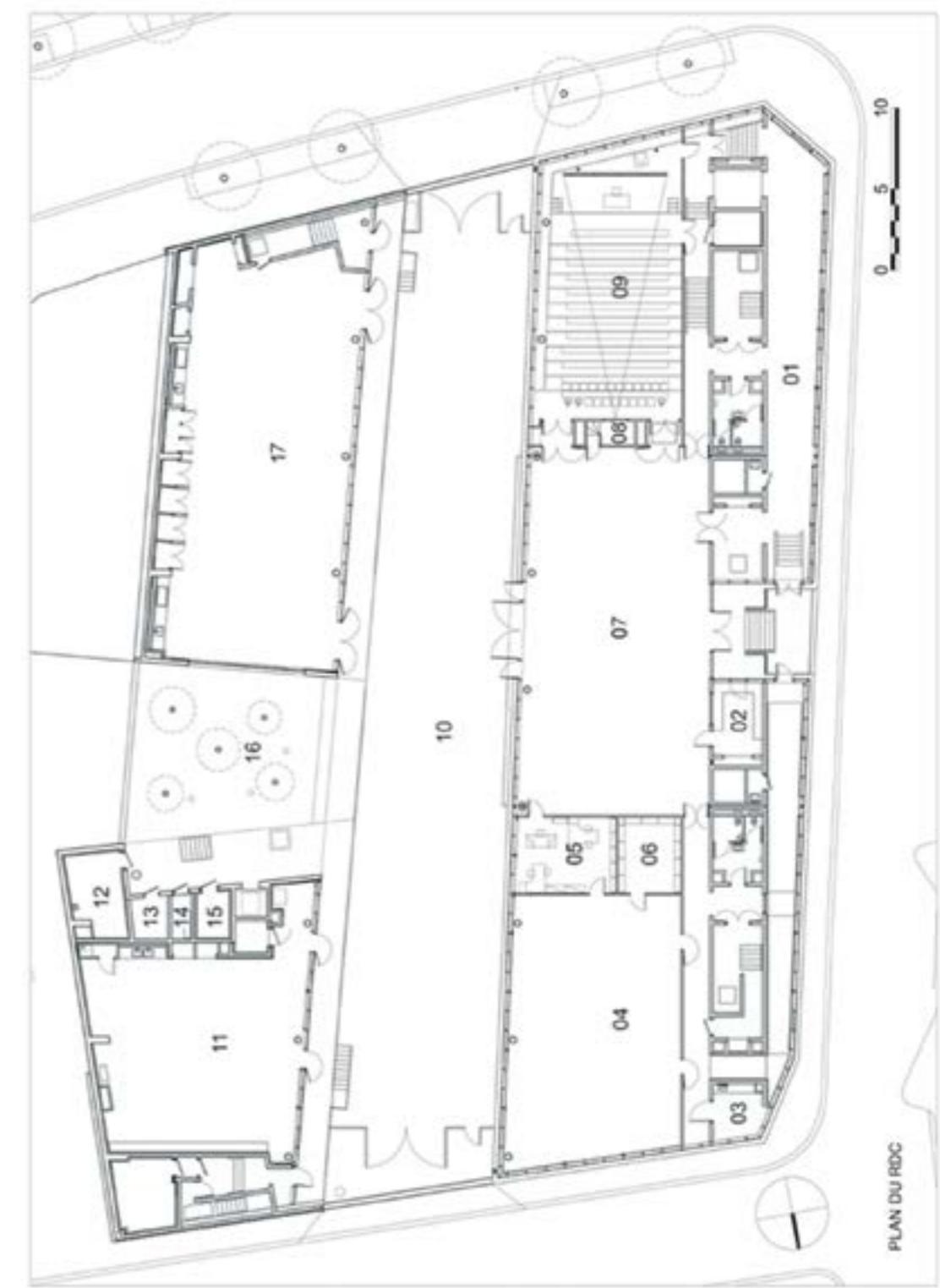
5^{ÈME} ANNÉE SEMAINE TYPE 2^{ÈME} SEMESTRE (S10)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
travail en atelier				
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)
	travail en atelier			
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				point expo
				philosophie
				littérature
		travail en atelier		
présentation intervenants				RDV mémoire
conférences				ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)
			travail en atelier	
présentation intervenants			ARC / Labos / programme de recherche (optionnel)	art contemporain
conférences				

PLANS DE L'ESACM

REZ-DE CHAUSSÉE

- 01. Coursive
- 02. Loge standard
- 03. Association étudiante
- 04. Bibliothèque
- 05. Bureau bibliothécaire
- 06. Archives bibliothèque
- 07. Grand Atelier
- 08. Régie
- 09. Amphithéâtre
- 10. Rue intérieure
- 11. Atelier menuiserie
- 12. Local technique chauffage
- 13. Local technique poubelle
- 14. Stockage produits toxiques
- 15. Local tech. compresseur
- 16. Jardin
- 17. Atelier volume



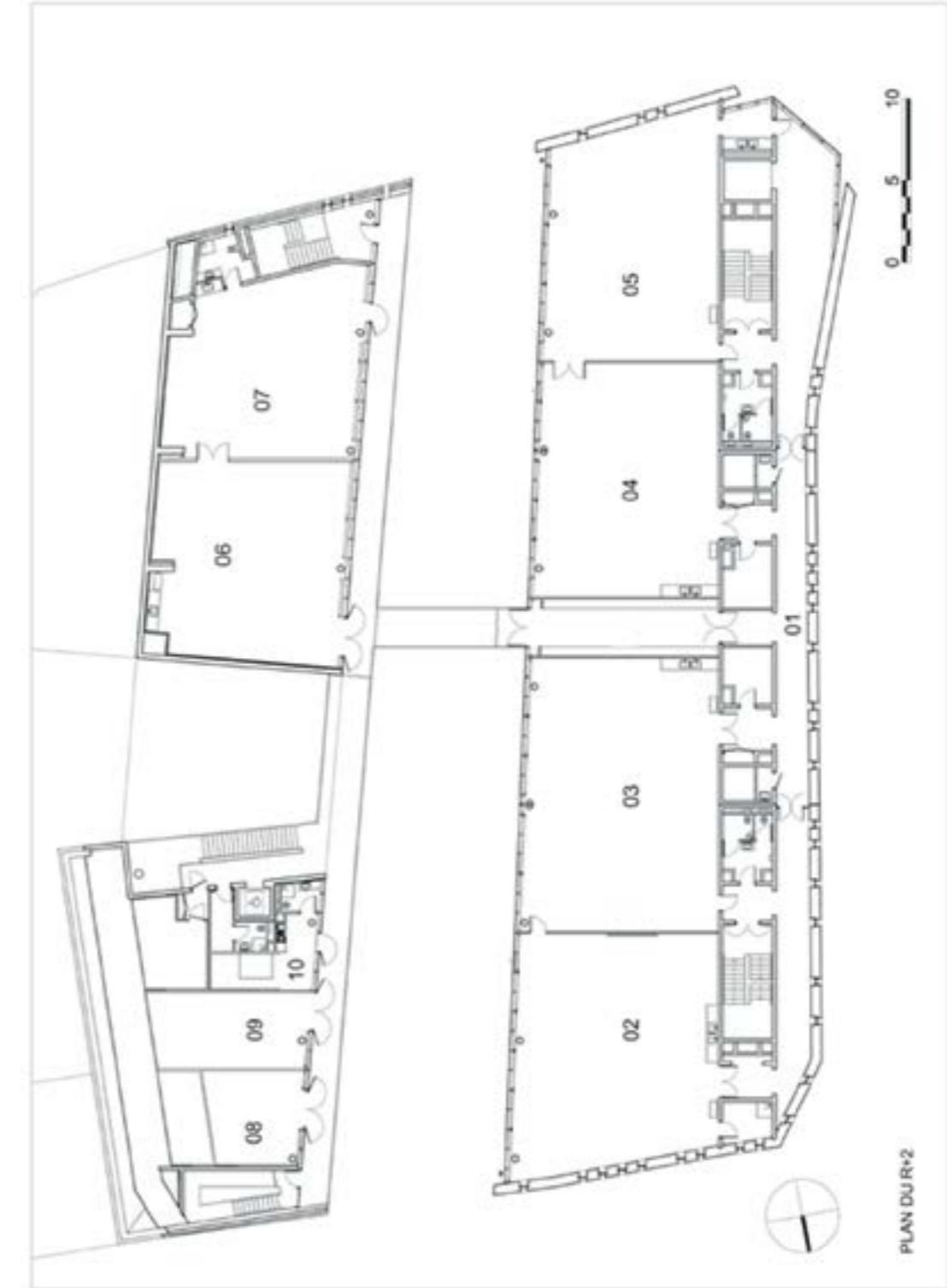
1^{ER} ÉTAGE

- 01. Couloir
- 02. Atelier impression/édition
- 03. Atelier impression/édition
- 04. Salle de cours
- 05. Salle de cours
- 06. Salle multimédia
- 07. Atelier photo/tirage numérique
- 08. ProtoLab/Atelier maquette
- 09. Bureau communication et projets extérieurs/expositions
- 10. Archives
- 11. Cuisine
- 12. Salle des professeurs
- 13. Bureau responsable pédagogique et relations internationales
- 14. Bureau directrice
- 15. Bureau secrétaire générale
- 16. Administration



2^{ÈME} ÉTAGE

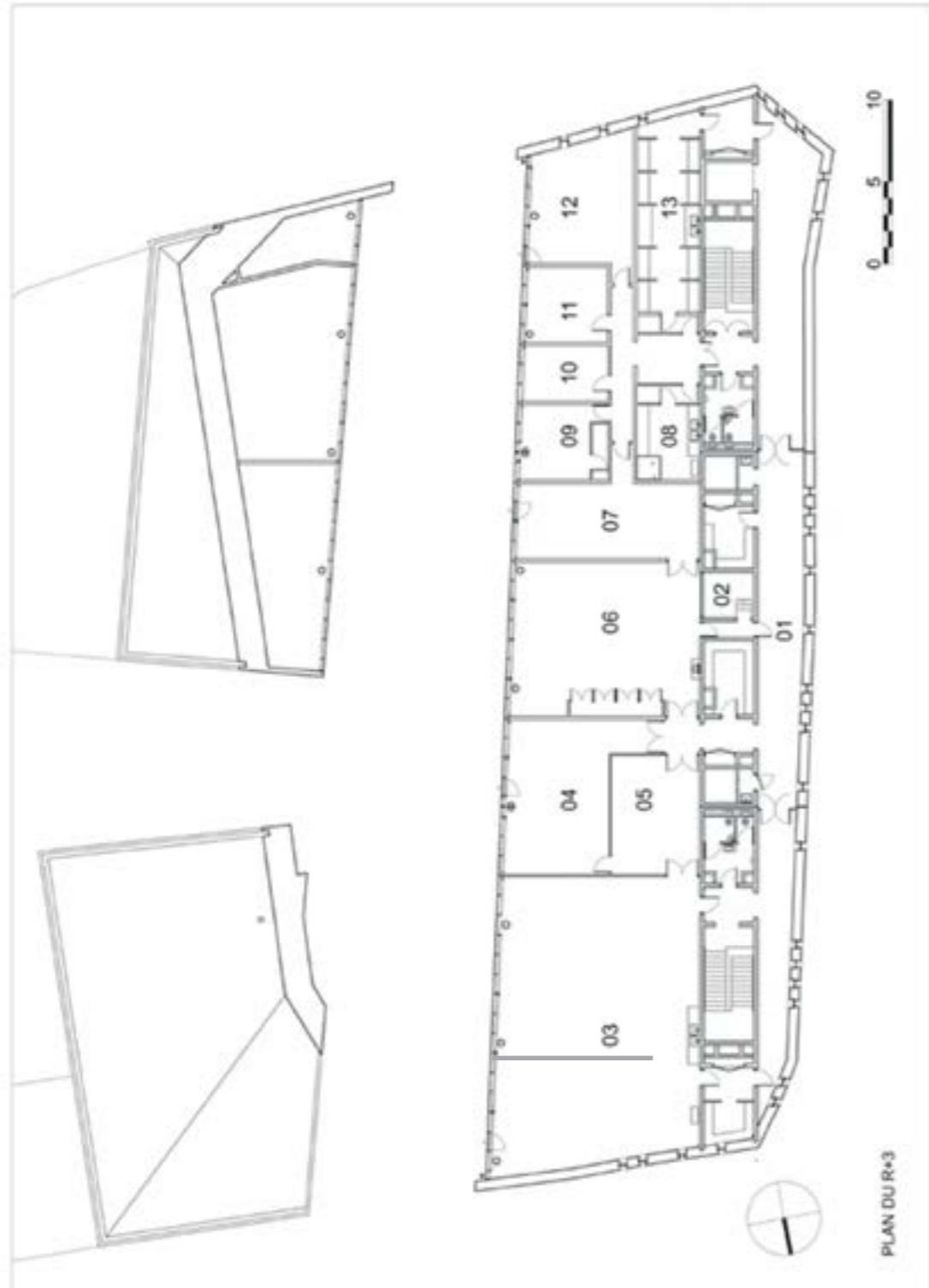
- 01. Couloir
- 02. Coopérative de recherche
- 03. Atelier 1^{ère} année
- 04. Atelier 2^{ème} année
- 05. Atelier 3^{ème} année
- 06. Atelier commun 3^{ème} / 4^{ème} / 5^{ème} années
- 07. Plateau 4^{ème} / 5^{ème} années
- 08. Bureau régisseur
- 09. Salle de séminaire
- 10. Studio artiste invité



3ÈME ÉTAGE

01. Couloir
02. Régie studio vidéo
03. Cours publics
04. Salle de présentation vitrée
05. Salle de présentation noire
06. Studio photo / vidéo
07. Salle de présentation vidéo

08. Atelier photo / développement de films
09. Bureau assistant vidéo
+ prêt de matériel vidéo
10. Stockage matériel studio
11. Création sonore
12. Salle de montage vidéo
13. Atelier photo / tirage argentique



VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrits à l'ESACM ont le statut d'étudiant : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L'édition de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet. L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré ou ayant-droit d'un assuré.

■ BOURSES

Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiants de l'ESACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation sociale.

Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire

Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement

Les étudiants peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS).

Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

En début d'année, les nouveaux étudiants se voient remettre une carte IZLY par l'administration de l'ESACM. Cette carte leur permet de manger dans tous les restaurants universitaires de France, au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue Etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blin). Les étudiants doivent se connecter au site www.izly.fr pour recharger leur compte.

■ FRAIS DE SCOLARITÉ

L'inscription au cursus des candidats admis est annuelle et personnelle.

Le montant des frais d'inscription est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'ESACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.

- pour les étudiants de 1^{er} cycle : 450€
- pour les étudiants de 2nd cycle : 500€.

Les boursiers sont exonérés de la moitié de ces frais. En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

■ ASSURANCE

Les étudiants doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école.

■ SANTÉ

Assurance maladie

Au moment de leur inscription administrative, les étudiants doivent s'affilier à la sécurité sociale étudiante (également appelée Assurance Maladie Étudiante) auprès de la LMDE ou de la SMERRA. Il ne faut pas oublier de déclarer son médecin traitant, afin d'emprunter le parcours de soins coordonnés et d'être remboursé à 70%.

L'inscription est établie par le secrétariat de l'école et le chèque de cotisation doit être libellé à l'ordre du Trésor Public. L'organisme de votre choix vous remboursera vos frais médicaux. Cette affiliation à la sécurité sociale étudiante est, sauf cas particuliers, obligatoire dès l'âge de 16 ans. Elle est gratuite pour les moins de 20 ans ou pour les boursiers. La cotisation pour 2017/2018 est de 217€.

La Couverture Maladie Universelle

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiants de plus de 28 ans ayant épousé leur maintien de droits. Les étudiants peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire).

Pour en bénéficier, l'étudiant doit se procurer un dossier auprès d'un accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d'instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant une réponse dans un délai de deux mois.

Attention, si vous êtes étudiant et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu'il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Les mutuelles

L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiants afin qu'ils puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

Service médical

Le SSIU propose gratuitement aux étudiants des bilans de santé, des consultations de médecine générale, de gynécologie, de médecine du sport, de médecine interne, de médecine tropicale et de sevrage tabagique.

Tél. 04 73 34 97 20

Service de santé universitaire (SSU)

25 rue Etienne Dolet – 63000 Clermont-Ferrand
Bâtiment B du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
service-social@crous-clermont.fr

Service infirmier

Le SSIU assure gratuitement soins, urgences, traitements ambulatoires, vaccinations, actions d'éducation sanitaire et de prévention. Les rendez-vous peuvent être pris au 04 73 40 70 22

Service social

Les assistantes sociales reçoivent les étudiants sur rendez-vous au CROUS (Dolet) - 04 73 34 44 13 et à la MVE (Maison de la vie étudiante, campus des Cézeaux) - 04 73 40 70 22 pour toutes difficultés de la vie universitaire ou personnelle. Un bureau d'aide psychologique (BAPU) est également à l'écoute de ceux qui le souhaitent.

■ ACTIVITÉS SPORTIVES

Le SIUAPS (Service interuniversitaire des activités physiques et sportives) propose à tarif préférentiel plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc.) structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement.

SIUAPS :

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01 – Fax 04 73 29 32 09
www.univ-bpclermont.fr/SERVICES/siuaps

■ ACTIVITÉS CULTURELLES

Le SUC (Service Université Culture) propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique...) destinés aux étudiants :
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand Tél. 04 73 34 66 03 – Fax 04 73 34 66 06
E-mail : SUC@univ-bpclermont.fr
www.univ-bpclermont.fr/SUC

Pour toute information complémentaire, consulter le guide de l'étudiant clermontois édité par la Ville de Clermont-Ferrand :

www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT



Le présent règlement intérieur précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM). Approuvé par le Conseil d'Administration (CA), il est porté à la connaissance de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'établissement. Tout enseignant de l'école, titulaire, stagiaire, associé, invité, contractuel ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école, en conformité avec la réglementation en vigueur.
Tout étudiant de l'école doit s'y conformer.

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d'année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiants dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu'ils remettent à l'administration.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d'Administration
CSPVE	Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DNA	Diplôme National d'Art
DNAP	Diplôme National d'Art Plastique
DNSEP	Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Etablissement Public de Coopération Culturelle
ESACM	École Supérieure d'Arts de Clermont Métropole
UC	Unité de Cours
UE	Unité d'Enseignement
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ESACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1^{er} et 2nd cycles.

TEXTES NATIONAUX

- L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

DOCUMENTS PROPRES À L'ESACM

- Statut de l'EPCC de l'ESACM** : Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'ESACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ESACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ESACM. Ces décisions sont intégrées ultérieurement au règlement intérieur étudiant mais sont à mettre en application dès leur validation en CA.
- Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant rend compte du programme pédagogique de l'ESACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Une version papier est remise à chaque étudiant le jour de la rentrée.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ESACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidats sélectionnés obtiennent le statut d'étudiant à l'ESACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.

INTÉGRER L'ESACM

ADMISSION EN 1^{ÈRE} ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps. Une 2^{ème} session peut également être proposée en septembre sur décision du directeur de l'ESACM. Les candidats ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à l'admission en 1^{ère} année doivent :

- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisés à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- avoir moins de 30 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
- pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF)¹ ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription².

Dérogations

Pour les candidats ayant plus de 30 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le directeur de l'ESACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le candidat doit joindre un dossier artistique et pédagogique en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée. Ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

La commission de recevabilité, constituée du directeur de l'établissement ou son représentant (président) et d'au moins 2 professeurs nommés par le directeur, donne un avis sur l'inscription à l'examen d'entrée du candidat. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le candidat est informé de la décision par courrier.

Limite de candidature

Un candidat déclaré non-admis à 2 sessions de l'examen d'entrée n'est pas autorisé à se présenter lors d'une 3^{ème} session.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat doit s'en acquitter avant les épreuves à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non aux épreuves.

La procédure de sélection

La procédure de sélection s'appuie sur quatre épreuves obligatoires : une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française, une épreuve d'anglais, une épreuve de pratique artistique, un entretien individuel avec un jury. Le jury est composé d'au moins 3 enseignants de l'ESACM, nommés par le directeur. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour du dossier artistique du candidat et des résultats obtenus aux épreuves. La motivation et les aptitudes du candidat à entrer dans une école supérieure d'art sont particulièrement mises en avant. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres.

Résultats

Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués par voie d'affichage dans le hall d'entrée de l'école et sur le site internet. La décision d'admission ou de non-admission est notifiée aux candidats par un courrier du directeur de l'ESACM.

1. Les candidats non-francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en 1^{ère} année est le TCF de niveau B2. Les candidats étrangers possédant un diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B2 sont dispensés de la présentation du TCF en joignant une copie de leur DELF à leur dossier de candidature. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées sur le site www.ciep.fr.
2. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ESACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} années d'étudiants venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2^{ème} session peut également être proposée en septembre sur décision du directeur de l'ESACM. Les candidats ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à l'admission en cours de cursus doivent :

- avoir moins de 35 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
 - justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens³ (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9⁴ ;
 - pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF⁵ ;
- retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet⁶. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

Dérogation

Les candidats ayant plus de 35 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le directeur de l'ESACM, après avis de la commission de recevabilité (voir Admission en 1^{ère} année).

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ESACM. Chaque candidat doit s'en acquitter avant la tenue de la commission à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non à l'entretien.

La commission d'admission par équivalence

S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les candidats présélectionnés sont convoqués pour un entretien individuel devant un jury composé d'au moins 4 membres : le directeur de l'établissement ou son représentant qui président, et de 3 enseignants de l'école, nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.

L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du candidat, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches plastiques.

Résultats

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement⁷, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

3. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.

4. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :

- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

5. Se reporter à la note de page n°1.

6. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ESACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.

7. Il est à noter que, pour les candidats hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiants ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ESACM et obtiennent leur carte d'étudiant qu'après avoir :

- obtenu leur baccalauréat pour les terminales ou les crédits nécessaires pour les étudiants admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié de leur affiliation à un organisme de Sécurité Sociale et payé le cas échéant le montant de la cotisation correspondante ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans les locaux ou hors des locaux de l'école.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'ESACM peuvent être accueillis pendant les cours et ateliers⁸.

DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription est déterminé par le CA de l'ESACM.

En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

STATUT D'ÉTUDIANT

Les élèves inscrits à l'ESACM ont le statut d'étudiant : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L'édition de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

Cas particuliers

Les étudiants qui, pour des raisons spécifiques (étudiant salarié, étudiant entrepreneur, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé dans un double cursus, sportif de haut niveau...), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiants, doivent en aviser le directeur de l'ESACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.

La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le directeur de l'établissement, en concertation avec l'équipe pédagogique.

Monitorat

Les étudiants de 2nd cycle ont la possibilité de devenir « moniteur » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque...) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au moniteur d'apporter un soutien aux étudiants en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignants sont indisponibles ou absents.

8. Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ESACM.

ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au directeur de l'ESACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant doit alors restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.

Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ESACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

RÉGIME DES ÉTUDES

LA STRUCTURE DES ÉTUDES

Architecture des études

EXAMEN D'ENTREE	1ER CYCLE						2ND CYCLE					
	Année initiale			Phase programme			Année 4			Année 5		
	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6	
	S1 24 à 30 ECTS	S2 60 ECTS	S3 84 à 90 ECTS	S4 114 à 120 ECTS CEAP / 120 ECTS	S5 150 ECTS	S6 DNA/DNAP - 180 ECTS	S7 204 à 210 ECTS	S8 234 à 240 ECTS	CESAP	S9 270 ECTS	S10 DNSEP / 300 ECTS	
	180 ECTS						120 ECTS					
	300 ECTS											

Cycles et diplômes

L'ESACM dispense un enseignement de niveau supérieur sur 3 ou 5 ans, sanctionné par des diplômes nationaux :

- un 1^{er} cycle sanctionné par un DNA (Diplôme National d'Art) – option art, de niveau licence, composé d'une année généraliste (année initiale – semestres 1 et 2) et de deux années constituant la phase programme (semestres 3 à 6) ;
- un 2nd cycle sanctionné par un DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), correspondant à la phase projet et conférant le grade Master (semestre 7 à 10)

Unité d'Enseignement (UE) et Unité de Cours (UC)

Une année est correspond à 2 semestres. Chaque semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE) qui regroupent des unités de cours (UC) présentant une cohérence scientifique et pédagogique. Les UC se déclinent sous des formats distincts (cours magistral, théorique ou pratique, séminaire, travail dirigé, atelier, entretien, workshop, stage, etc.) et font l'objet de présentations détaillées dans le livret de l'étudiant (objectifs, contenus et méthodes, modalités d'évaluation...). Un semestre est acquis lorsque l'étudiant a validé tous les crédits nécessaires à l'obtention des UE.

En année 1, toutes les UC sont spécifiques et obligatoires. De l'année 2 à l'année 5, l'étudiant peut être amené dans certaines UE à choisir des UC pour obtenir le nombre de crédits nécessaire à la validation de son semestre. La répartition et la diversité des UC définissent des parcours et des passages obligés.

Ce fonctionnement priviliege le choix, l'initiative et l'engagement des étudiants qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. L'autonomie de l'étudiant est en effet au cœur du cursus comme de la pédagogie.

Progressivité du cursus

Année initiale

L'année 1 permet à l'étudiant de mesurer sa motivation, de déterminer le cycle et l'option qui lui conviennent. Elle est consacrée aux enseignements fondamentaux et aux initiations, et est sanctionnée par une évaluation en milieu d'année (semestre 1) et un bilan en fin d'année.

Phase programme

Les années 2 et 3 constituent la « phase programme » au cours de laquelle sont abordées les approches méthodologiques. L'étudiant effectue un parcours personnel au sein d'ateliers de recherche et de création (ARC), de labos, et des pôles d'enseignement choisis.

Phase projet

Les années 4 et 5 représentent la « phase projet ». Les différents enseignements et stages favorisent l'émergence du projet personnel de l'étudiant puis nourrissent son développement.

LES CRÉDITS D'ENSEIGNEMENT - ECTS

Le cursus de l'ESACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur et s'organise à partir du système ECTS (European Credit Transfer system) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens⁹.

Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant. Il est basé sur la charge de travail qu'un étudiant doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en terme de connaissances et de compétences à acquérir¹⁰. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2nd cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.

Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant dans ou en dehors de l'école. Ces données restent indicatives et laissent la place à une marge d'interprétation pour tenir compte de la variété des situations d'enseignement de l'ESACM.

Ainsi, le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30 ECTS qui se répartissent entre dans les différents UE selon des grilles, spécifiques à chaque année, figurant dans le livret de l'étudiant.

9. Le « Guide d'utilisation des ECTS », édité par Bruxelles en 2009, détaille le fonctionnement du système des crédits européens. Il est téléchargeable sur le site : www.2e2f.fr/docs/guide_fr.pdf

10. On entend par charge de travail le temps moyen dont a théoriquement besoin un étudiant pour atteindre l'ensemble des résultats requis au terme de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS

Principe des évaluations

Deux types d'évaluation coexistent à l'ESACM :

- un contrôle continu, assuré par les responsables des différentes UC (cours, séminaires, ateliers, workshops...). Ces évaluations reposent sur des modalités variées (devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité...) précisées dans le livret de l'étudiant.
- un bilan semestriel, assuré par un collège d'enseignants, qui délivre des évaluations collégiales sur la base d'une présentation par l'étudiant de ses travaux, et d'un entretien individuel.

Les crédits sont délivrés suite au bilan semestriel lors d'une réunion de synthèse du collège des enseignants se déroulant à huis clos.

Notation

L'attribution des crédits est autant quantitative que qualitative (assiduité, motivation, qualité des réalisations, dialogue avec les enseignants). Pour la juste évaluation du travail et des projets développés, les crédits sont qualifiés par une note locale, échelonnée de 0 à 20, et complétés dans la plupart des cas par une appréciation.

La note moyenne de 10 sur 20 est requise, au sein de chaque UC, pour l'attribution des crédits correspondants¹¹. Le cas échéant et selon les disciplines et le semestre concernés, des rattrapages sont programmés. A noter que le nombre de crédits attaché à chaque composant du programme n'est pas sécable.

Échelle de notation ECTS

L'échelle de notation européenne¹² ne se substitue en aucun cas au système en vigueur à l'ESACM mais vient apporter un complément d'information sur les notes locales attribuées à l'étudiant. Elle aide à l'interprétation des échelles de notes pour faciliter notamment les échanges européens.

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.	
B	TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.	
C	BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.	Crédits attribués
D	SATISFAISANT : travail honnête, mais comprenant des lacunes importantes.	
E	PASSABLE : le résultat satisfaisant aux critères minimaux.	
FX	INSUFFISANT : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi des crédits.	Crédits non attribués
F	TRES INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.	

11. Des coefficients peuvent s'appliquer si les charges de travail des différents constituants de l'UC ne sont pas équivalentes. Ces pondérations sont convenues entre le responsable pédagogique, le coordinateur d'année et les enseignants concernés.

12. En deçà de 30 étudiants, l'utilisation de cet outil statistique de conversion perd son sens. L'étudiant reçoit alors en guise de note ECTS soit un P pour admis ou un F en cas d'échec.

Bilan semestriel

Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et permet de mesurer et d'analyser le parcours engagé par les étudiants.

Il se présente sous la forme d'un entretien oral autour d'une présentation (mise en espace) par l'étudiant des travaux et diverses expériences pédagogiques réalisés au cours du semestre (réalisations plastiques, dossiers de recherche, carnets de croquis, notes de cours, conférences, workshops, stages, mémoire...).

L'ordre de passage est établi par les professeurs coordinateurs de l'année. Le bilan semestriel est un temps public. Il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, d'assister aux bilans des autres étudiants. Leur présence doit rester discrète et ne pas déranger le déroulement du bilan.

Le collège des professeurs participant au bilan semestriel est constitué, sous l'autorité du directeur de l'école, du responsable général des études, du coordinateur d'année, d'au moins un représentant des enseignants de chaque pôle et unité d'enseignement et éventuellement des intervenants extérieurs invités.

Consultation des copies corrigées et procédure de réclamation

Les étudiants ont le droit de consulter leurs copies corrigées. En cas de réclamation, ils peuvent soit solliciter un entretien avec l'enseignant responsable de l'enseignement, soit saisir le directeur de l'ESACM. Dans les deux cas, l'étudiant doit formuler sa demande par écrit au directeur et y exposer le(s) motif(s) de sa réclamation.

ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études

La présence à l'ensemble des cours et des propositions pédagogiques, obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant dans le cursus. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement.

La présence des étudiants aux cours théoriques et aux conférences notamment est contrôlée par une feuille d'appel. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiants.

Absences ou retard à justifier

En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant doit :

- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant doit en informer le responsable des études et le professeur coordinateur dès le début de l'année et fournir les justificatifs au secrétariat pédagogique.

En dehors de ces cas particuliers et au-delà de plusieurs absences à un même enseignement, les crédits concernés ne seront pas validés. Si au bilan semestriel, l'équipe pédagogique considère que l'acquisition des compétences est fortement compromise et donc l'évaluation impossible, l'abandon de l'étudiant sera acté et mentionné sur le relevé de crédits du semestre concerné.

Pour les étudiants dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le directeur de l'école peut, sur avis du collège des enseignants, proposer un redoublement ou une réorientation à l'étudiant pour une meilleure poursuite de ses études.

MODALITÉS DE PASSAGE AU SEMESTRE SUIVANT

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages aux semestres 3, 6 et 10 qui nécessitent respectivement l'obtention de 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Admission au semestre 7

L'admission en 4^{ème} année des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle.

Cette commission se réunit au printemps et est constituée d'au moins 4 membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 3 enseignants de l'école, nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

L'étudiant de 3^{ème} année qui ne souhaite pas poursuivre en 4^{ème} année doit le préciser par écrit.

RATTRAPAGE DE CRÉDITS

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7).

L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par le ou les professeurs impliqués.

Les étudiants qui n'obtiennent pas au semestre d'hiver le nombre minimum de crédits européens requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisés par le directeur à suivre les enseignements du semestre de printemps. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de l'enseignant coordinateur d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant ou d'un redoublement.

REDOUBLLEMENT

À titre exceptionnel, le directeur de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant en difficulté à redoubler son année d'étude. Les crédits acquis par l'étudiant dans certaines UC au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différents bilans et évaluations.

Les étudiants étant admis en 1^{ère} année, même s'ils ont obtenu une partie de leurs crédits de 1^{ère} année dans une autre école, doivent valider l'ensemble des crédits de l'année initiale à l'ESACM.

Un redoublement peut également être demandé par un étudiant, ou proposé par l'équipe pédagogique, pour les motifs suivants notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction du mémoire pour les étudiants non-francophones... La décision est prise par le directeur de l'ESACM après avis du responsable des études et du coordinateur d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement

Les étudiants bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1^{er} cycle et entre 2 ou 3 en 2nd cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année¹³.

13. Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

CERTIFICATS ET DIPLÔMES

AUTORISATION DE L'ESACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ESACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

AU COURS DU 1^{ER} CYCLE

CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiants non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ESACM peuvent être admis en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNA : Diplôme National d'Art - Option Art

Marquant la fin du 1^{er} cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve

À l'issue du cursus de trois ans, les étudiants ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury

Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'un doit être un représentant des sciences humaines :

- un enseignant de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le directeur désigne le président du jury.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.

Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents

Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1^{er} cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4¹⁴.

Les étudiants qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

AU COURS DU 2ND CYCLE

CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue - Anglais

En 4^{ème} année, les étudiants de l'ESACM se préparent aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiants de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - Option Art

Marquant la fin du 2nd cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves

À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiants ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :

- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Le jury

Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'un siège au jury de soutenance du mémoire.
- Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de
- la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents

Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury de mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiants qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

14. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiants de 3^{ème} et 5^{ème} années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme.

Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. En 5^{ème} année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignants référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

Le secrétariat pédagogique délivre les diplômes du DNA et du DNSEP à partir des procès-verbaux transmis par les présidents du jury. Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiants qui en font la demande à la direction de l'établissement.

Supplément au diplôme

Les étudiants peuvent demander une annexe descriptive à leur diplôme auprès du secrétariat pédagogique de l'école. Délivré après l'obtention du DNSEP, ce supplément au diplôme a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus en 2nd cycle et les expériences de mobilité de l'étudiant. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires...

STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'ESACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année. Pendant le stage, les étudiants sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils restent couverts par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,...), et sous la conduite effective d'enseignants ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiants.

Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ESACM. Une participation peut être demandée aux étudiants qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ESACM et les établissements partenaires.

A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de

CHAPITRE 2 : RÈGLES DE DISCIPLINE

la destination et la période du séjour. Pour les étudiants n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, le directeur peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.

Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiants français ou étrangers accueillis temporairement à l'ESACM sont placés sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils sont tenus au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiants de l'ESACM accueillis dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placés sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil.

Les étudiants étrangers admis en échange sont dispensés des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiants de l'école.

CRÉDITS LIBRES

Les étudiants ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ESACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil.

La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certains UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

ANNÉE DE CÉSURE

Format et objectifs

L'année de césure permet à tout étudiant de l'ESACM qui le souhaite de suspendre son cursus pendant un an, entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année ou entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année. Choix non contraint et opéré avec prudence, cette année de césure doit permettre à l'étudiant d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires, de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire... Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances. Elle se présente sous la forme d'une année complète de stages ou de séjours auprès d'une même structure ou de plusieurs institutions partenaires, en France ou à l'étranger.

Conditions, démarches et déroulement

Cette année de césure n'est pas comptabilisée dans le cursus et ne peut être accessible qu'aux étudiants ayant validé les 180 ECTS à l'issue du DNA ou 240 ECTS à la fin du semestre 8. Pendant la période de césure, l'étudiant garde le statut étudiant. Il s'inscrit administrativement à l'école et cotise à la sécurité sociale. Ses frais de scolarité sont par contre réduits de moitié, voire exonérés pour des étudiants boursiers.

Les étudiants intéressés doivent déposer, avant le 31 mars, un dossier dans lequel ils expliquent leur projet et leur motivation et présentent les partenaires du projet. Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le responsable des études et le directeur de l'ESACM. Le critère de décision correspond à la pertinence du projet présenté par l'étudiant en regard notamment de compétences à acquérir pour son insertion professionnelle et/ou d'éléments facilitant sa poursuite d'études. La décision définitive revient au directeur de l'ESACM.

Dans tous les cas, l'avis favorable sur l'année de césure entraîne l'avis favorable sur l'admission en 4^{ème} année ou en 5^{ème} année.

Si la demande est validée, l'année de césure peut débuter entre juillet et septembre. Une convention tripartite est mise en place entre l'étudiant, l'ESACM et la ou les structure(s) d'accueil.

Avant le départ, le tuteur choisi parmi l'équipe pédagogique établit avec l'étudiant le calendrier et les modalités des contacts (au moins un par trimestre), ainsi que les points faisant l'objet du rapport d'activité écrit que l'étudiant devra remettre avant le 15 octobre de l'année de reprise du cursus.

A l'issue de cette année, l'étudiant réintègre l'école en s'inscrivant en 4^{ème} année ou en 5^{ème} année.

Pour les étudiants redoublants une année de leur 2nd cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant réintègre l'établissement au semestre suivant afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants. Ses droits d'inscription sont par contre dus en totalité.

ACCESSEURITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ESACM sont accessibles aux seuls étudiants valablement inscrits.

Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes...), les étudiants peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ESACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiants sont placés durant toute leur scolarité sous l'autorité du directeur de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité, «Assiduité», page 259).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiants.

Le comportement des étudiants (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence.

Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, «annexe», page 272). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).

Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions...) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.

En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du contrevenant, intervention d'un médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux sauf, s'il s'agit d'un projet artistique, sur autorisation du directeur de l'établissement.

Les étudiants ne sont pas autorisés à se restaurer dans l'amphithéâtre et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiants ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement en qualité dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information au directeur de l'établissement.

COMMUNICATION

Un étudiant qui est contacté par la presse pour un interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer la directrice de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur est illicite.

Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un étudiant peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Directeur de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé.

Le conseil de discipline se réunit sur convocation du directeur, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.

L'étudiant est convoqué par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.

Le conseil de discipline est composé du directeur, du secrétaire général, du coordinateur général, du coordinateur en charge de l'étudiant, de 3 enseignants choisis par le directeur au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant concerné et du représentant des étudiants élu au Conseil d'Administration du cycle concerné.

Suite à l'audition de l'étudiant, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à l'étudiant.

HORAIRES – FERMETURE DE L'ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ESACM est accessible aux étudiants chaque jour ouvrable de 9h à 21h.

Tout étudiant ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)

L'école est fermée pour les étudiants :

- durant les mois de juillet et août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles (les étudiants en seront informés ponctuellement via l'intranet pédagogique).

RÈGLES GÉNÉRALES D'USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiants sont tenus de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entraînera la remise en état aux frais de l'étudiant.

Toute intervention sur les locaux doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec l'enseignant coordinateur et le régisseur du bâtiment.

Differents espaces d'affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiants sont donc tenus de les consulter très régulièrement. De même, la consultation de l'intranet de l'ESACM est également indispensable.

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés. Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :

Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation,
- de bloquer les portes coupe-feu ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier...
- d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers, fenêtres (notamment fenêtres à point rouge)...
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, portes coupe-feu, etc.),
- de décrocher les étiquetages de sécurité.

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.

En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d'extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent d'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiants des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, infographie et impression numérique, maquette, impression/édition... Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un enseignant, technicien et/ou d'un élève moniteur.

L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiants valablement inscrits à l'ESACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux nécessitant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiants est obligatoire.

Avant tout travail dans les ateliers, les étudiants doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs... susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque...) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignants et assistants sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d'affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable.

Chaque étudiant est personnellement responsable des dommages qu'il cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignants et assistants seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiants doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages.

CHARTE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.

Chaque utilisateur contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation

Les accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant informera dans les plus brefs délais le directeur de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant quitte l'établissement.

Un nom de compte est fourni à l'utilisateur avec un mot de passe associé. L'étudiant peut modifier son mot de passe (il doit comporter plus de cinq caractères comportant un mélange de signes alphanumériques - lettres et chiffres - dénué de tout sens). Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateurs pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d'éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout utilisateur s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d'interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateurs,
- d'altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un autre utilisateur,
- de porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.

Matériel mis à disposition

Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiants. En cas d'insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école.

L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiants, sont interdits.

L'utilisateur ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l'administrateur réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d'amende forte et d'emprisonnement.

Conservation des données informatiques

Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Contrôles

L'ESACM, via son administrateur du système d'information, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites. Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Licéité des contenus

Respect du droit à la propriété intellectuelle

L'utilisateur des ressources informatiques et d'internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant accorde à l'ESACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site internet de l'école...). L'étudiant s'engage à ne pas tenir responsable l'ESACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l'ordre public

Tout utilisateur doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide...) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine. La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant.

Confidentialité

L'utilisateur respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été explicitement autorisé par son propriétaire et/ou son auteur.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuites prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant).

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiants et des enseignants. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiants et les enseignants afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole.

Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription

La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ESACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents

Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : 5 titres pour 3 semaines, renouvelables 1 fois (veiller à respecter les dates de retour des documents empruntés). Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié aux bibliothécaires. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place.

Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés.

L'étudiant est responsable des documents empruntés : il ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles.

Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches...), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec la bibliothécaire).

Consultation

La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tous.

Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur internet.

Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usagers s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents

La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

Fournitures

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations et travaux dans les principales disciplines artistiques. Chaque étudiant doit néanmoins acheter :

- le matériel nécessaire pour le travail en peinture, dessin, volume et s'équiper notamment des carnets pour les prises de note et le journal du bord ainsi que du petit outillage suivant : 1 réglet métallique 50cm, 1 équerre métallique 30cm, 1 mètre ruban, 1 bon cutter avec lames de recharge, 1 marteau, des pinces multiprises, 1 jeu de tournevis, des vis et clous.
- les fournitures spécifiques lié à l'usage des outils numériques et multimédia
- les fournitures pour ateliers spécialisés : photographie, gravure, lithographie...

PRÊT DE MATERIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :

- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- l'étudiant(e) doit au préalable avoir informé son assureur et obtenu l'accord express de celui-ci pour une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,
- une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de police d'assurance doit être préalablement et systématiquement remplie.
- un chèque de caution sera réclamé dont le montant sera établi en fonction de la valeur du matériel emprunté.

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.

En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant.

PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE DES TRAVAUX

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ESACM, les travaux et œuvres réalisés par les étudiants pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Les étudiants autorisent l'ESACM à utiliser ces productions au cours de leur scolarité et pendant une durée de 5 ans à l'issue de leur réalisation par l'école à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. Pendant cette période, ils céderont à l'école de manière non exhaustive, à titre gratuit, les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à ces travaux. Certains travaux réalisés dans le cadre de workshop, ARC, programmes de recherche ... peuvent relever de la création collective. L'œuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

RANGEMENT DE L'ÉCOLE

A la fin de chaque semestre, après les évaluations et bilans, les étudiants doivent ranger leurs ateliers afin de permettre l'accrochage et la mise en situation des travaux. Dès la fin des épreuves, chaque étudiant doit participer à la remise en état de l'école.

Chaque fin d'année, l'étudiant s'engage – sauf décision contraire de la direction – à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment.

Les travaux que les étudiants ne souhaitent pas emmener chez eux, dans les délais impartis, seront détruits. Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du régisseur des bâtiments.

ANNEXE

CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART S'ENGAGENT



L'association nationale des écoles supérieures d'art (ANdEA) a engagé une réflexion sur les discriminations et toutes les formes de harcèlements, quelles qu'elles soient, et leur présence au sein des écoles supérieures d'art. Un groupe de travail créé en avril 2014 a réfléchi à la mise en place d'un cadre incitatif et d'outils permettant de mener une politique ambitieuse sur la question.

DE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE
À L'EXEMPLARITÉ DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action. Les écoles supérieures d'art sont des lieux de transmission, de savoir et d'émancipation, des espaces de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux questions sociétales contemporaines. Elles sont donc traversées par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiants que dans la vie quotidienne des établissements. Elles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques (les entretiens individuels, notamment) et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.

Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.

La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, qui concerne aussi bien les étudiant-e-s que la gouvernance des établissements et l'ensemble des personnels et intervenants, participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations. Nos écoles ont depuis longtemps ouvert leurs portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

Ce creuset doit nous permettre d'être exemplaires dans nos méthodologies, dans nos projets et dans la vie de nos établissements.

LA LOI EST UNIQUE ET S'EXERCE PARTOUT – IL FAUT NÉANMOINS INVENTER DES CADRES

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire. Nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écoutés et ensuite dirigés vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit, en cas de délit, vers la Justice.

Plutôt que de créer de nouvelles instances ou de nouveaux référents, les instances de gouvernance des établissements qui existent déjà, en particulier les Conseils des études et de la vie étudiante, ont vocation à être saisis de cette question. Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens réglementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.

Au-delà de ce cadre, chaque école peut inventer ses propres modes de travail et d'écoute : espaces d'écoute dans le cadre de l'association des étudiants, désignation de référents par les étudiants, mise en place d'une documentation accessible à tous, ou toute autre initiative permettant de rendre accessibles ces questions.

Au moment où les écoles travaillent sur leurs règlements intérieurs, il peut être approprié d'y ajouter des articles destinés à lutter contre les discriminations, les harcèlements et les abus de pouvoir. Ils sont signés par tous et permettent ainsi une prise de conscience individuelle et collective au sein des établissements.

Les écoles supérieures d'art s'engagent à :

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Écoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;

Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir - Loi 92-683 1992-07-22 ;

Considérant la Loi pour égalité des chances - Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 ;

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale - Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 ;

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel - Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012 ;

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie - Loi N° 2014-873du 4 Août 2014 ;

Considérant la Loi relative à la création de HALDE - Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004 (Site : www.halde.fr)

